هكذا من الأصل

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 9804 **20 PAGES DERNIÈRE ÉDITION** — DIMANCHE-LUNDI 2 AOUT 1976

EN ATTENDANT L'AVIS DU CONSEIL D'ÉTAT

M. Moussa Konaté est autorisé à rester en France

LIRE PAGE 20

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,50 dir. ; Tunisie, 180 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 12 fr. ; Canada, $ 0,65 ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 25 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 300 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 12 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'opinion espagnole accueille favorablement les mesures d'amnistie

Le roi Juan Carlos a octroyé, le vendredi 30 juillet, la deuxième mesure de grâce de son règne qui, cette fois, constitue une véritable amnistie. Le nouveau décret-loi, dont le contenu détaillé n'était pas encore connu ce samedi matin, sera, selon le ministre de la justice, beaucoup plus généreux que le précédent. Environ quatre cents des six cent trente-six prisonniers politiques actuellement détenus devraient être libérés, parmi lesquels une partie des « terroristes » qui avaient été exclus des premières mesures de clémence. L'opposition a, dans l'ensemble, accueilli favorablement cette amnistie. Le comité central du parti communiste, réuni à Rome, après s'être félicité de cette « grande victoire des forces démocratiques », affirme néanmoins qu'on ne pourra vraiment parler d'amnistie tant qu'il restera un seul prisonnier politique en Espagne.

En conseil des ministres, le gouvernement espagnol a d'autre part adopté un ensemble de mesures économiques visant à remédier à quelques-unes des graves difficultés que connaît actuellement le pays dans ce domaine.

A l'issue d'un conseil des ministres réuni à La Corogne, en Galice, le roi Juan Carlos a signé un décret-loi accordant une large amnistie politique — la deuxième depuis son couronnement — qui pourrait permettre la libération de plus de quatre cents des quelque six cent cinquante détenus politiques espagnols. Ce samedi matin, toutefois, le texte du décret, dont l'interprétation par les tribunaux dépendra des directives données par le ministère de la justice, n'était pas encore connu. Il devait être publié au *Journal officiel* dans la journée.

Au cours d'une conférence de presse, vendredi après-midi, le ministre de la justice, M. Landelino Lavilla, a précisé que l'amnistie s'appliquerait à « *tous les prisonniers politiques* » ainsi qu'aux militaires progressites de l'U.M.D. (Union militaire démocratique) condamnés en mars dernier. Il a déclaré que restaient exclus de toute mesure d'amnistie les auteurs de délits de terrorisme ayant entraîné la mort ou des lésions corporelles, ainsi que les responsables de délits financiers.

Des militants autonomistes basques, même liés à l'organisation ETA mais n'ayant pas participé directement à des attentats, pourraient donc sortir de prison, ainsi que les adhérents de partis illégaux, comme le communiste Sanchez Montero. Les amendes imposées pour des délits de réunion ou d'association seraient elles aussi amnistiées.

Sur le plan militaire, M. Lavilla a indiqué que les peines accessoires ne seraient pas effacées, ce qui signifie que les officiers de l'U.M.D. ne seront pas réintégrés dans le service actif. Les déserteurs et les objecteurs de conscience bénéficieront eux aussi de la nouvelle mesure ; ils seront libérés, en attendant qu'une nouvelle législation définisse leurs droits et leurs devoirs.

Effacer la guerre civile

Enfin, a indiqué M. Lavilla, le décret vise à faire disparaître les séquelles de la guerre civile en rendant aux fonctionnaires et anciens combattants républicains leur ancienneté et leur droit à la retraite. Le ministre de l'information, M. Guajardo Reguero, au cours de la même conférence de presse, a affirmé, de son côté, que chacun éprouvait aujourd'hui en Espagne le sentiment qu'il fallait oublier la guerre civile et les mots mêmes de « guerre » et « civile », suscitant les applaudissements de plusieurs journalistes. Pour les observateurs, une phrase de M. Lavilla, selon laquelle « *la prescription joue pour tous les délits découlant de la guerre civile* », signifie qu'il pourrait ne plus y avoir d'obstacle au retour en Espagne d'exilés comme Mme Dolorès Ibarruri et Santiago Carrillo respectivement président et secrétaire général du parti communiste.

(Lire la suite page 2.)

Le symbole

L'Espagne enterre l'un après autre les symboles du franisme en désagrégeant peu à u la « forteresse » juridique et idière qui, depuis trente-sept s, au-delà des Pyrénées barre route à la démocratie. Quels soient les séquelles d'autoarisme, les affrontements contiés au sein de l'« appareil » et risques de retour en arrière, mesure aujourd'hui — moins n an après la mort du Caudillo le chemin parcouru.

Le « limogeage » brutal de Arias Navarro, vieux compaon de route, le 1er juillet, présentait déjà aux yeux des pagnols une sorte de deuxième et de Franco, tandis que quelques semaines auparavant les miers congrès des syndicats, principe clandestins, avaient mis — chose extraordinaire — ntendre l'« Internationale » antée à Madrid. L'amnistie cordée par Juan Carlos, l'emploi fin du mot lui-même, n'en stituent pas moins le plus spectaculaire de tous des gestes « historiques ». Huit mois après cession au pouvoir du jeune i et succédant à un premier nistre » qui, en novembre 1975, ait déçu bien des espoirs, ce ste démontre que la volonté de urner la page est cette fois en nette.

Sanglante faudra-t-il attendre pouvoir examiner le texte du cret et les consignes d'applicaon données aux magistrats pour re le décompte exact des bénéciaires et prendre ainsi la vraie esure de pardon royal. Mais les emières réactions favorables de pposition, et notamment celle parti communiste qui invoant les innombrables manifestions de rue en faveur de mnistie, salue la « victoire des ces démocratiques », sont déjà éjouissantes.

Le gouvernement de M. Adolfo arez, lors de sa constitution, it dû affronter une fronde ttendue des « libéraux » et la fiance de l'opposition. Il sera irectement l'un des premiers héficiaires d'une mesure qui présente aussi une déclaration intention.

vant que soit totalement liquidé sombre héritage de la guerre ile, il reste néanmoins au roi à son gouvernement plusieurs othèques à lever. La première oncerne évidemment la légalisa- du parti communiste. Celui-ci, nissant de manière spectaculaire son comité central à Rome, nt de sortir d'une clandestinité près de quarante ans. L'ensemble la presse espagnole a publié pour la première fois — déclarations et photos de ses dirigeants. Ainsi le parti de M. Carrillo, en endant une légalisation inévitable à terme, se trouve-t-il déjà onné « de facto » par l'opinion.

La seconde hypothèque touche t pans de mur de la « forteresse » franquiste qui demeurent bout et aux dernières nostalgies — au sein de la police, de l'administration ou de l'armée — nt pas désarmé. Juridiquement, malgré la récente réforme du le pénal, il demeure possible de er en prison les auteurs de faits semblables à ceux qui viennent d'être amnistiés, notamment militants de partis jugés « terroristes ». Une amnistie même ge perdrait beaucoup de sa nification si devaient encore se ltiplier demain, à l'occasion de nifestations, les arrestations ssives.

Mais c'est en définitive sur un nier point, celui de la légitité, que le nouveau régime aura plus de mal à se détacher définitivement du passé. Choisi par nco, installé par lui sur le ne, Juan Carlos — tant qu'il ura pas accepté et affronté preuve des élections — ne ura éluder la sempiternelle — symbolique — question : « Qui fait roi ? »

Les élections au Parlement européen

UN BALLON D'ESSAI ?

par MAURICE DUVERGER

(Lire page 4.)

La France et le Japon sont d'accord sur le dialogue Nord-Sud

Le premier ministre affirme à Tokyo la loyauté de l'U.D.R.

A l'issue d'un voyage officiel de quatre jours au Japon, M. Chirac doit regagner Paris, lundi 2 août, dans la matinée. Le communiqué commun publié vendredi soir (voir en page 4), déclare que la France et le Japon entendent participer activement au dialogue Nord-Sud afin d'aboutir à un ordre économique mondial « équitable et harmonieux ».

Après une courte visite à Kyoto, samedi, M. Chirac devait se rendre dimanche à Osaka pour assister à une démonstration d'arts martiaux avant de prendre l'avion du retour.

Le premier ministre a trouvé l'occasion au cours de son voyage d'affirmer que l'U.D.R. demeurerait dans la majorité « un partenaire actif et loyal ». Les difficultés qui se sont manifestées entre les gaullistes et le président de la République sont, à ses yeux, « marginales » et proviennent notamment « du caractère particulier de quelques hommes ».

Parmi les raisons de l'irritation de l'U.D.R. figuraient les déclarations de M. Lecanuet à Rennes laissant prévoir un accord privilégié entre centristes et républicains indépendants. Le garde des sceaux a, vendredi 30 juillet, à Port-Cros, déploré que « certains éléments de la majorité apprécient la politique du président de la République en se référant au passé » et en jugeant périmé le « fixisme gaulliste ». M. Yves Guéna a qualifié ces propos d' « irréfléchis ».

(Lire nos informations page 4.)

Le chiraquisme

par JACQUES ROBERT (*)

Michel Debré, Georges Pompidou, Maurice Couve de Murville, Jacques Chaban-Delmas, Pierre Messmer... Cinq premiers ministres sous les Ve et VIe Républiques gaullienne et pompidolienne. Sous la « VIe » République giscardienne, un sixième titulaire du poste : Jacques Chirac, premier ministre depuis déjà deux ans...

Deux années qui lui ont amplement suffi pour s'imposer et voir forger avec son propre nom un nouveau vocable : le « chiraquisme ».

C'est une performance. Aucun de ses prédécesseurs n'avait eu encore cet honneur. A peine parla-t-on, un temps, du « chaban-delmas ». Quant au « pompidolisme », il ne naquit qu'avec l'accession de Georges Pompidou à la présidence de la République.

Les choses ont aujourd'hui changé.

Président de la République et premier ministre ne sont plus issus de la même famille politique. Ils ne se confondent plus. Au mieux se complètent-ils ? Mais — est-ce affaire de comportement, de style, d'arrière-pensée ou d'ambition ? — Jacques Chirac semble beaucoup moins giscardien que Michel Debré ou Jacques Chaban-Delmas n'étaient gaullistes. Partagé entre sa loyauté à l'égard du chef de l'Etat et sa nécessaire fidélité au gaullisme

(Lire la suite page 4.)

(*) Professeur à l'université de Paris-II.

La Chine se prépare dans l'ordre pour de nouvelles secousses telluriques

Les autorités chinoises ne donnent toujours aucun détail sur le bilan du tremblement de terre du 28 juillet dernier. Seuls les témoignages des quelques étrangers, qui étaient à Tang-Chan et Tien-Tsin au moment du séisme, permettent de penser qu'il s'agit d'une catastrophe où plusieurs dizaines de milliers de personnes (et peut-être même plus) ont trouvé la mort.

Pour l'économie chinoise aussi, le tremblement de terre a été sûrement désastreux, étant donné que la région touchée est l'une des grandes zones minières et industrielles du pays. Cependant, le ministère des affaires étrangères a informé l'ambassade du Japon que « le peuple chinois, sous la direction du président Mao Tse-toung et du parti communiste, déployait des efforts pour faire face aux conséquences du séisme. Les Chinois sont fermement décidés, *a souligné le ministère*, à surmonter eux-mêmes les difficultés présentes ».

Pékin *(Reuter, A.F.P.)*. — Six millions de Pékinois ont passé une troisième nuit dehors dans les rues de la capitale, dans la chaleur et l'humidité : les autorités chinoises craignent de nouvelles secousses et elles ont conseillé à la population de rester en dehors des immeubles. Ce mouvement de population sans précédent est assorti d'une impressionnante discipline et d'une organisation sans faille. Les Chinois savent exactement ce qu'ils ont à faire après un séisme. Et ils le font calmement et sans rechigner.

Les étrangers, qui ne sont jamais invités d'ordinaire dans les foyers chinois, ont le rare privilège de voir les Pékinois vaquer à leurs occupations ménagères en pleine rue.

(Lire la suite page 8.)

Le projet de refonte du code pénal

Le projet de réforme du code pénal, dont la première partie a été remise par la commission de révision au garde des sceaux le 6 juillet dernier (« le Monde » du 23 juillet), n'a pas manqué, en raison de l'ampleur de ses implications (suppression des peines perpétuelles, notion de circonstances atténuantes, extension des pouvoirs du juge en matière de libération conditionnelle), de susciter réactions et commentaires.

Me François Sarda, qui a participé aux travaux de la commission, s'explique ici sur le sens de ce projet.

Le sens d'une réforme

par FRANÇOIS SARDA (*)

REFAIRE un code pénal qui date de 1810 est tâche urgente, immense et passionnante, dont une commission a reçu le devoir de proposer un avant-projet en bénéficiant de travaux déjà anciens mais avortés ou de travaux récents menés dans cette perspective.

Composée de très éminents magistrats d'opinions diverses et de leurs jeunes et remarquables collègues chargés du secrétariat, de deux professeurs de droit, d'un responsable de la police et, à l'origine, de deux avocats — René Floriot est décédé en cours de travaux — cette commission a travaillé en se révélant à elle-même une opinion commune. Certes, tout n'est pas texte d'unanimité, mais aucun d'entre nous ne se désolidarise d'une œuvre d'équipe, dont il faut s'empresser d'écrire qu'elle est partielle, condamnée à être mal lue puisque souvent elle s'explique par ce qui reste dans nos dossiers de demain.

La partie en cours de publication, dite « la partie générale », concerne la loi pénale, la personne punissable, les sanctions encourues. Détachée nécessairement de la « partie spéciale » — celle qui édicte ce qui est faute pénale et ce qui ne l'est pas, ce qui est atteinte fautive au respect des valeurs éthiques de la société — la partie générale ne révolutionne pas la notion de « faute » — le mot est-il écrit une seule fois dans le texte ? A l'évidence du juriste, la « pénalisation » ou la « dépénalisation » viendront ensuite. A l'exemple des codes étrangers modernes, la commission a élargi le volume actuel des dispositions générales qui ne peuvent pas être précédées des dispositions spéciales. Avant de définir l'abus de confiance, le délit de pollution ou de manquement au devoir de réparation, il vaut mieux savoir qui, de manière générale, peut être puni par la loi et quelles sont les sanctions encourues.

Cet avant-projet apporte-t-il des bouleversements ? Se contente-t-il de corriger un vocabulaire ? Ce que Philippe Boucher appelle « prudence » correspond effectivement à la volonté de ne pas changer pour changer et (ou) de se contenter d'un simple ravalement.

L'ambition de la commission est de faire clair, concret et moderne, en songeant non seulement à quelques grandes affaires criminelles, mais à des dizaines de milliers de procédures pénales.

Un démocrate soucieux de libertés individuelles pourra remarquer la promotion du principe, écrit par hasard jusqu'ici, de la légalité des incriminations pénales, c'est-à-dire la nécessité de la loi, notamment pour encadrer les règlements, avec contrôle par le juge de cette légalité et même de sa constitutionnalité.

* *

Le code pénal actuel connaît les peines — la mort, l'emprisonnement, l'amende — et une prolifération de mesures — les interdictions, les déchéances, notamment, — dans une situation telle que juges, avocats et justiciables ne savent même plus que telle peine prononcée entraîne clandestinement telle mesure. D'où notre idée d'unifier les « sanctions » que le juge devrait prononcer expressément en pleine connaissance de cause et qui regroupent d'anciennes peines, d'anciennes mesures, mais aussi la nouvelle manière d'accomplir les peines d'aujourd'hui (fractionnement de l'emprisonnement et de l'amende, régimes divers de privation de liberté...), la nouvelle façon de subir les mesures actuelles (les interdictions...), les sanctions nouvelles que nous proposons, telles que l'injonction de faire... ou la sanction *moderne* (et paradoxale d'apparence) déjà dérobée à nos brouillons par le législateur : la dispense de peine.

Nous souhaitons un renouveau des décisions de justice. Par exemple, on pourra ne pas être condamné à la prison ou à une amende, mais simplement être tenu de faire ou de ne pas faire telle chose ou être tenu de subir telle épreuve de probation ! Nous voudrions que le juge dispose d'une très large palette de sanctions dont l'application devra être judiciaire. En d'autres termes, nous ne voulons pas que l'administration de la chancellerie, l'administration pénitentiaire, ou simplement l' « administration administrative », fasse œuvre de correction de la justice.

(Lire la suite page 8.)

(*) Avocat au barreau de Paris, membre de la commission de révision du code pénal.

AU JOUR LE JOUR

LES BOUCHONS DE PANURGE

Je ne sais si la Prévention routière a été bien inspirée de prendre le bison pour totem. A en croire ce qui lui est arrivé, le bison n'était pas un animal trop futé. Il n'avait pour se défendre que la tactique consistant à foncer aveuglément, en troupeaux immenses, ce qui, on l'avouera, ne constitue pas précisément un exemple pour les automobilistes.

A tout prendre, il aurait été peut-être plus conforme à la mentalité des conducteurs qui se pressent sur les grands axes, ignorant la liberté des petites routes, de les faire diriger par Mouton Stupide.

ROBERT ESCARPIT.

LE FESTIVAL DE JAZZ D'ANTIBES

Changer sous la pinède

Le Festival de jazz d'Antibes, l'un des plus anciens d'Europe, vient d'éprouver, en pleine course, la nécessité de changer. Norbert Gamshon, qui l'organise depuis trois ans, en est lui-même très conscient. Ce ne sont pas les concerts du Palais des congrès, en fin d'après-midi, qui ont apporté le bon remède. Seul Keith Jarrett, et pour son second soir, a réussi à arracher à la plage quelque six cents auditeurs. Ce qui fait archaïque, à Antibes, ce n'est pas seulement le prix des places, c'est leur hiérarchisation. Même à Montreux où le droit d'entrée n'est pas léger, il n'existe plus de barrière entre les « chaises d'orchestre », les « chaises de première série » et les « bancs de deuxième série ». Plus de frontières comme à Juan, sous la pinède, fragmentant, divisant le terrain d'écoute et que rien ne justifie « Il faut ouvrir le Festival, c'est vrai, dit Norbert Gamshon. Cela a déjà commencé puisque, pendant deux nuits, la musique a résonné dans la ville avec Sy Oliver et Zachary Richard. Cinq mille personnes ont assisté, chaque fois et dans l'enthousiasme, à ces concerts de kiosque. Dans l'avenir, il sera indispensable de les multiplier comme il sera souhaitable de diversifier les lieux d'animation. Il n'est pas impossible non plus d'instaurer pour les concerts de scène, et sauf exception, un tarif unique. » Ce sont, en effet, les premiers principes d'un véritable rajeunissement.

Toutefois, à Antibes, l'affiche était bonne, et le Rhythm and Blues sous plusieurs formes, assez bien partagé. Herbie Hancock a même donné, dans le genre, l'un des meilleurs concerts de l'été. « Hang up Your hang-ups ! » (Raccrochez vos complexes !), voilà ce que la formation, avec Benny Maupin, a conseillé d'entrée de jeu à ceux qui étaient venus l'entendre et qui ne l'ont pas regretté. Tout ce que joue le groupe Hancock est épatant (« Gentle Thoughts », « Spider », « Bubbles », « Cameleon », « Swamp Rat », « Doin'it »). On peut en dire autant, dans un autre domaine de ce qu'exprime en ce moment le quintet d'Horace Silver, avec deux solistes qui donnent dans le style « sans pitié » : le trompette Tom Harrell, qui a resserré le langage des souffleurs du hard bop et le saxophone Bob Berg, venu de chez Tito Puente où il s'inspirait déjà de Coltrane quand il secouait la « Doin'it »). On peut en dire « Keep on Gettin'up »).

On dit vraiment de Coltrane dans le jazz et dans les musiques voisines comme on a vécu autrefois d'Armstrong ou de Hawkins. Cette présence de Bob Berg au ténor, ainsi qu'une légère dérive stylistique au piano, font aujourd'hui bouger la musique de Silver sans détruire la cohérence, la consistance qu'elle a depuis vingt années. Une musique de cette qualité ne s'invente pas tous les jours, du reste, et s'il apparaît qu'il faille, en nos sociétés, des renouvellements dans le geste artistique, on admettra qu'ils ne font obligation, sous peine d'inauthenticité, qu'aux successeurs d'un grand découvreur et non à lui-même. Horace Silver fut, vraiment, avec Herbie Hancock, le triomphateur d'Antibes.

LUCIEN MALSON.

(Lire la suite page 16.)

EUROPE

Albanie

Le plan pour 1976-1980 prévoit un ralentissement du rythme de croissance

De notre correspondant

Vienne. — Les autorités albanaises viennent de publier le projet du plan quinquennal 1976-1980 qui sera soumis au VII[e] congrès du Parti du travail en novembre prochain. Les dirigeants albanais continuent de se fonder sur le principe consistant à *« s'appuyer sur ses propres forces »* afin d'*« élever à un degré supérieur la capacité d'autonomie de l'économie populaire »*. La réduction des différences de niveau de vie entre les villes et les campagnes est le second objectif de ce VI[e] Plan.

L'isolement politique et idéologique dans lequel se trouve l'Albanie depuis une quinzaine d'années lui pose quelques problèmes sur le plan économique. Le projet de directives reconnaît que les *« grands succès »* obtenus au cours du dernier Plan l'ont été *« à travers une lutte de classes âpre et multiforme, contre les ennemis intérieurs et extérieurs et contre les survivances et les influences des idéologies étrangères au socialisme, en affrontant héroïquement les difficultés engendrées par le féroce encerclement et blocus impérialiste révisionniste »*. Cette lutte s'est traduite depuis un an par l'épuration de nombreux responsables des secteurs économiques et commerciaux.

L'existence de malentendus avec Pékin aurait aussi provoqué, à un certain moment ces derniers mois, un ralentissement, voire un arrêt momentané, des fournitures chinoises pour la construction du combinat métallurgique d'Elbasan. Mais ces informations, rapportées à l'Est notamment par la presse est-allemande et hongroise ont été démenties avec véhémence par M. Enver Hodja, le chef du parti.

En dépit de ces vissicitudes, les résultats du dernier plan montrent, selon les chiffres officiels, une expansion continue : le revenu national a augmenté de 38 % en cinq ans (+ 6,7 % par an), la production industrielle de 52 % (+ 8,7 % par an) et la production agricole de 33 % (+ 5,9 + par an). Les prévisions pour 1976-1980 indiquent que ces rythmes ne pourront être suivis dans tous les domaines : la croissance industrielle subira un fléchissement puisque le taux d'expansion envisagé pour la période se situe entre 41 et 44 %. Le volume des investissements augmentera, lui aussi, moins rapidement : + 35 à 38 % au lieu de + 53 % de 1971 à 1975. En revanche l'agriculture verra sa production s'accroître de 37 à 40 %. Au total le revenu national devrait progresser à peu près au même rythme que pendant le V[e] Plan (+ 38 à 40 %).

Un resserrement de la consommation est envisagé, les ventes du commerce de détail ne devant augmenter que de 22 % contre 35 % de 1971 à 1975. Cela pourrait être la conséquence des réductions des salaires les plus élevés — d'un taux s'élevant jusqu'à 25 %, voire 50 %, pour les revenus des artistes et des scientifiques — décidées le 1[er] avril dernier afin de lutter contre l'apparition *« d'éléments dégénérés et de couches privilégiées »*. — M. L.

Espagne

L'OPINION ACCUEILLE FAVORABLEMENT LES MESURES D'AMNISTIE

(Suite de la première page.)

Les premières réactions de l'opposition espagnole aux mesures d'amnistie sont favorables. Le président du P.S.P. (parti socialiste populaire) a qualifié l'initiative du souverain de *« premier pas positif, qui pourrait faire évoluer l'attitude de l'opposition »*. A Rome, où le comité central du parti communiste espagnol est actuellement réuni pour la première fois au grand jour, un porte-parole de ce parti a déclaré que le décret-loi constituait *« une grande victoire des forces démocratiques, et en premier lieu du parti communiste »*. Toutefois, a-t-il précisé, on ne pourra parler de vraie amnistie tant qu'il restera un seul prisonnier politique, qu'il soit de l'ETA (organisation nationaliste basque) ou du FRAP (Front révolutionnaire antifasciste et patriotique).

Pour sa part, le secrétariat du comité central du parti communiste français a adressé à M. Santiago Carrillo un télégramme qui, au sujet de l'amnistie, *« salue la grande victoire »* du P.C.E. *« et des forces démocratiques d'Espagne »*.

UN RESPONSABLE DE L'ETA EST EXÉCUTÉ PAR UN COMMANDO D'EXTRÊME DROITE

Bilbao *(Reuter)*. — Un groupement extrémiste de droite s'intitulant Bataillon basque espagnol a annoncé, le vendredi 30 juillet, qu'il avait exécuté Eduardo Moreno Bergareche, un des responsables du mouvement basque ETA, enlevé il y a quelques jours à Saint-Jean-de-Luz, dans le sud-ouest de la France. L'opération a été menée par un certain « commando Emilio Guesala », qui, dans un message adressé au journal *El Correo Español*, affirme : *« Ce ne sera pas le dernier, œil pour œil, dent pour dent. »* Guesala est le nom d'un inspecteur d'autobus tué au mois de mars par des éléments de l'ETA qui l'accusaient d'être un indicateur de police. Environ cinq cents personnes ont manifesté dans la soirée, à Bilbao, en signe de solidarité avec Bergareche et se sont heurtées à la police. Ces incidents ont fait cinq blessés parmi les forces de l'ordre.

[Ainsi que nous l'indique notre correspondant à Bayonne, Eduardo Bergareche, né le 23 octobre 1950 à Saint-Sébastien, était entré clandestinement en France en décembre 1972 et bénéficiait du droit d'asile habituel. D'une famille très connue à Saint-Sébastien, apparentée au maire d'Irun, ce jeune Basque était un des responsables de la branche politico-militaire de l'ETA. Il avait reçu des menaces de mort après l'enlèvement de l'industriel Berazeadi, exécuté par l'ETA le 3 avril dernier.]

● *Deux personnes* ont été tuées par l'explosion d'une bombe à Séville, au cours de l'un des trois attentats commis ce samedi 31 juillet aux premières heures de la matinée en Espagne. Deux autres bombes ont explosé, l'une devant le monument aux morts de la caserne Montana, proche de la Plaza de España, en plein cœur de Madrid, l'autre devant le monument aux morts de Bilbao. Celles-ci ont provoqué d'importants dégâts, mais n'ont toutefois pas fait de victimes. Les attentats ont été revendiqués par un groupe connu sous le nom de « parti communiste reconstitué ». Vingt et un membres de ce groupe ont été arrêtés. — *(Reuter.)*

UNE INTERVIEW D'ALEXANDRE NEKRITCH

L'auteur de « l'Armée rouge assassinée » décrit les conditions faites en U.R.S.S. à un intellectuel « normal »

De notre correspondant

Pour avoir critiqué, dans un ouvrage connu en France sous le titre « l'Armée rouge assassinée » (1), l'état d'impréparation militaire de l'Union soviétique à la veille de l'attaque allemande de juin 1941, l'historien Alexandre Nekritch fut exclu du parti communiste et pratiquement condamné à l'inactivité.

Aujourd'hui, comme beaucoup d'autres intellectuels de son pays, Alexandre Nekritch a dû prendre le chemin de l'exil. Arrivé à Vienne le 7 juin, il fait actuellement un voyage en divers pays occidentaux. Alexandre Nekritch, n'est jamais passé par un camp ou par un hôpital psychiatrique. Il témoigne aujourd'hui des conditions faites à un intellectuel « normal » par le régime soviétique.

— Pourquoi cet exil ?

— C'est le résultat d'une longue réflexion. La situation pour moi a commencé à se compliquer après la publication en 1965 de mon livre *22 juin 1941*. Il y eut une discussion à l'Institut de marxisme-léninisme au cours de laquelle je fus vivement attaqué. En Occident, on écrivit que M. Brejnev voulait réhabiliter Staline lors du vingt-troisième congrès du parti soviétique et qu'un groupe de scientifiques et d'officiers s'opposait à cette restalinisation. Mon livre, affirmait-on, exprimait les idées de ce groupe. On s'arrangea pour mettre l'article en question (3) entre les mains de M. Brejnev qui fut pris de fureur et déclara que c'était une honte.

» Deux ou trois mois plus tard, le 28 juin 1967, je fus exclu du parti pour *« diffusion d'informations déformées dans le livre 22 juin 1941 concernant la politique du parti et de l'Etat soviétique lors de la période d'avant-guerre et du début de la grande guerre patriotique, lesquelles furent utilisées par la propagande bourgeoise dans des buts antisoviétiques »*.

» La décision fut prise par la commission de contrôle présidée par M. Pelche, aujourd'hui encore membre du bureau politique.

— Votre organisation de base ne fut jamais consultée ?

— Non, bien que je fus membre du bureau de l'organisation du parti dans notre institut. Toute la procédure d'exclusion se déroula en dehors de nous. Lors de la réunion de la commission de contrôle, M. Pelche déclara qu'il existait deux thèses sur le 22 juin 1941 : celle du parti et la mienne. Il ajouta qu'elles n'étaient pas conciliables. Et je fus exclu. Je pus toutefois poursuivre mes travaux historiques. Je fus même autorisé à publier un article par an dans une revue académique. Je terminai aussi deux travaux plus importants sur la politique britannique pendant la guerre qui, eux, ne furent pas publiés.

— Cette situation dura jusqu'à la fin de l'année dernière ?

— A peu près. En février 1975, j'eus un entretien avec le directeur de mon institut, l'académicien Eugène Joukov. Je lui posai cinq conditions. Les trois plus importantes étaient : la publication de tous mes travaux, le droit de diriger un groupe de chercheurs, la levée de l'interdiction de voyages à l'étranger. J'essuyai un refus. C'est alors que je mis à exécution ma menace de demander à émigrer.

— Les autorités n'avaient pourtant aucune raison d'être inquiètes. Vos contacts étaient circonscrits à des milieux scientifiques.

— Si vous voulez. Mais il ne faut pas oublier que mon livre fut publié à cinquante mille exemplaires et que chaque exemplaire fut lu par au moins vingt personnes. Longtemps après, je reçus encore des lettres ou des coups de téléphone de lecteurs. En août 1967, l'ordre fut donné de le brûler. De nombreux exemplaires furent alors retirés des bibliothèques publiques. Il faut aussi savoir que les chercheurs de notre institut représentaient, ensemble, une force que l'on voulait briser. Nous nous sommes beaucoup démenés pour tenter de démocratiser notre institut, notre profession. Nous avons demandé, par exemple, que le directeur et ses adjoints soient élus par l'ensemble des chercheurs et non plus désignés au sein du présidium de l'Académie. Nous avons aussi essayé de lutter pour la réalisation des décisions antistaliniennes des vingtième et vingt-deuxième congrès.

— Ces dernières années, aviez-vous accès aux bibliothèques, aux archives ?

— Aux bibliothèques, oui ; aux archives, non. Mais il faut préciser. Dans notre bibliothèque, nous avions deux fonds. L'un ouvert à tout le monde, l'autre seulement aux scientifiques. Les ouvrages d'inspiration social-démocrate, par exemple, se trouvent dans ce dernier fonds, dit fonds spécial. Et encore pas tous. Certains se trouvent dans un fonds encore plus spécial, avec les œuvres de Trotski, Boukharine, etc. Pour avoir le droit de consulter ces ouvrages, il faut une autorisation du directeur de l'Institut indiquant le motif. J'ai eu accès au fonds spécial jusqu'à la fin de 1975. J'ai pu ainsi constater que tous les comptes rendus sténographiques des congrès du Labour Party, de 1938 à 1945, se trouvaient dans ce fonds. Pourquoi ? Ces rapports contenaient des remarques critiques sur la guerre soviéto-finlandaise, sur la situation en Pologne.

— Le thème du 22 juin 1941 est-il redevenu tabou en U.R.S.S. ?

— Il le redevient très vite. Il y eut quelques écrits pour réfuter ma position. Dans l'autre sens, le maréchal Joukov écrivit un article en 1965, que je vis de mes propres yeux, et qui contenait des critiques à propos de la préparation de l'armée rouge en 1941. L'article ne fut jamais publié dans la revue *Voprossy Istorii (Questions d'histoire)*, à laquelle il était destiné.

— Roy Medvedev, qui est marxiste et qui vit en U.R.S.S., affirme que la bureaucratie est un grand mal, mais qu'on peut l'améliorer. Qu'en pensez-vous ?

— Tout peut être amélioré en ce monde. Cela vaut aussi pour ce qui se passe dans notre pays. Mais je ne crois pas qu'on puisse améliorer la bureaucratie. Celle-ci vit selon un système analogue à celui de l'autorégulation du profit décrit par Marx. C'est pourquoi je ne crois pas qu'une nouvelle génération de dirigeants puisse changer les choses. Car, avant d'arriver au pouvoir, ils sont choyés, ils obtiennent des privilèges de toutes sortes, et cela les empêche en fin de compte de faire une autre politique. Sur ce point, je me sens plus proche de Sakharov. La situation matérielle dans notre pays s'est beaucoup améliorée, mais il n'y a pas plus de liberté.

— Et les intellectuels émigrent de plus en plus.

— Oui. Savez-vous par exemple que quatre cent cinquante musiciens ont quitté l'U.R.S.S. depuis environ cinq ans. Pour l'intelligentsia, la situation est très pénible. Nous n'avons pas la possibilité de nous exprimer. J'estime avoir encore suffisamment de forces pour travailler, mais pendant des années j'ai touché un salaire pour mon silence. C'est contraire à la dignité humaine. Le phénomène de l'émigration a connu une évolution intéressante : la première vague fut constituée par des gens qui avaient des sympathies pour le sionisme ou des parents en Israël. Ensuite partirent des hommes qui voulaient mieux vivre matériellement. Parmi ceux-là, le nombre des intellectuels était faible. L'émigration prit ensuite un caractère politique. Les nouveaux candidats au départ furent souvent des intellectuels qui n'étaient pas d'accord avec le régime ou ne pouvaient plus exercer leur profession. J'appartiens à cette catégorie. Un grand nombre de musiciens, par exemple, n'ont guère d'opinion politique, mais ils veulent tout simplement travailler. Cette émigration ne représente pas une grande gêne pour le parti, elle l'aide même à « déjudaïser » certaines professions, puisque la plupart des partants sont des juifs. Il n'existe bien sûr à ce sujet aucun texte législatif, mais tout le monde sait qu'il n'y a pratiquement plus un juif depuis longtemps au ministère des affaires étrangères ou à celui du commerce extérieur.

— Combien y a-t-il de prisonniers politiques actuellement en U.R.S.S. ?

— Officiellement il n'y en a pas, puisque la loi soviétique ne fait pas de différence entre les droit commun et les politiques. Sous le tsarisme et jusqu'aux années 30, cette différence existait. C'est pourquoi les prisonniers politiques ont fait l'an dernier une grève de la faim, pour être reconnus comme tels. La santé de beaucoup d'entre eux s'en est ressentie. Serguéïnko, une nationaliste ukrainien, et Makarov, par exemple, sont atteints de la tuberculose et ne sont pas soignés. Djemilev est très malade ; l'état de Serge Kovalev et de Gabriel Souperfine ne laisse pas d'inquiéter. En U.R.S.S., on publie beaucoup d'informations sur les prisonniers politiques d'autres pays, et c'est bien. Mais il serait mieux encore que l'on parle de nos propres prisonniers. Il faut absolument que dans tous les pays, y compris l'U.R.S.S., on proclame une amnistie générale pour tous les prisonniers politiques. Pourquoi l'U.R.S.S., qui clame que le communisme est l'avenir lumineux de l'humanité, ne prendrait-elle pas l'initiative d'une telle mesure ? »

Propos recueillis par
MANUEL LUCBERT.

(1) Editions Grasset.
(2) « Der Spiegel », 20 mars 1967.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le président Ford demande une étude complète sur le problème du « commerce » nucléaire

De notre correspondant

Washington. — Dans une lettre adressée au représentant républicain Anderson, membre de la commission mixte parlementaire de l'énergie atomique, le président Ford a annoncé qu'il avait demandé aux services compétents de procéder à une étude complète et détaillée des objectifs et des options de la politique nucléaire américaine. Le président précise que l'étude portera notamment sur les exportations de combustibles nucléaires et de matériels de retraitement, ainsi que sur l'utilisation des déchets.

En même temps, M. Ford souhaite que le Congrès adopte le projet de loi appelé *« Nuclear fuel assurance act »* qui permettra de développer la production d'uranium enrichi destiné aux centrales nucléaires, afin que *« les Etats-Unis gardent leur rôle de fournisseur mondial de combustibles et d'équipements nucléaires. »* Ce projet de loi se heurte, en effet, à certaines oppositions au Congrès dans la mesure où il prépare la *« privatisation »* de l'industrie nucléaire ; conformément à sa philosophie politique, l'administration estime qu'il convient d'encourager la concurrence au sein de l'industrie privée, plus apte que l'Etat à produire de l'uranium enrichi et à satisfaire les besoins croissants d'autres pays en combustibles et matériels nucléaires.

Mais beaucoup de parlementaires estiment que les trois usines gouvernementales d'enrichissement de l'uranium, ainsi que les stocks existants, sont suffisants pour répondre à la demande, du moins jusqu'en 1985.

Enfin, les parlementaires sont très préoccupés par le danger de prolifération, et doutent que l'intérêt national soit la seule motivation des grandes sociétés multinationales, comme Bechtel, qui vendent des réacteurs nucléaires à l'étranger. La position du gouvernement est connue : tout en se déclarant conscient du danger de prolifération, il n'entend pas abandonner sa position commerciale dominante de principal fournisseur régulier d'uranium. Les officiels affirment qu'en assumant ce rôle, les Etats-Unis peuvent exercer un contrôle sur les activités nucléaires des pays bénéficiaires.

Mais les préoccupations commerciales pèsent lourdement sur les délibérations des officiels : ils constatent avec inquiétude que la part des Etats-Unis dans le marché nucléaire est tombée de 85 % en 1972 à 40 % en 1976. Le gouvernement ne veut pas être handicapé face à des concurrents étrangers particulièrement actifs sur un marché en expansion, comme les Français ou les Allemands. Quarante-cinq nations envisagent de construire deux cent soixante-quinze centrales nucléaires.

Dans le rapport préparé par l'Agence de contrôle des armements et du désarmement, qu'il vient de soumettre au Congrès, le président Ford met, d'autre part, en évidence les dangers de la prolifération : d'ici à 1985, quarante pays disposeront, à partir de leurs centrales, d'assez de plutonium pour fabriquer des bombes atomiques, et d'autres nations seront en mesure d'acheter directement à l'extérieur leurs armements nucléaires.

Le rapport note que les Etats-Unis doivent se préoccuper des problèmes de sécurité des nations non nucléaires qui appartiennent à un système d'alliance et n'envisagent pas de développer leur propre armement. Finalement, le président invite les nations exportatrices à imposer à leurs clients des mesures de sauvegarde très strictes définies par l'Agence internationale d'énergie atomique, à interdire les explosions « pacifiques », à exiger une protection rigoureuse contre le vol et le sabotage, à faire en sorte que les mêmes conditions soient observées lorsqu'un équipement nucléaire est vendu à un pays puis transféré à un autre pays.

De leur côté, les Etats-Unis prennent des mesures unilatérales en refusant de fournir des usines ou la technologie nécessaire à la production d'uranium enrichi, en interdisant l'exportation d'eau lourde ou la technologie propre à la produire, en insistant pour que le combustible brûlé dans les réacteurs américains soit restitué aux Etats-Unis.

HENRI PIERRE.

Argentine

Buenos-Aires est devenue une « ville ouverte » pour les services de répression uruguayens

De notre correspondant

Buenos-Aires. — *« Les « forces conjointes »* (armée et police uruguayennes) *sont une pieuvre dont les tentacules atteignent tout le monde »* ; c'est ainsi que se sont présentés les hommes armés qui ont arrêté M. Hugo Mendez, dirigeant du syndicat des textiles et membre du secrétariat de la Centrale ouvrière uruguayenne (C.N.T.), et Mme Maria Mendez, son épouse, réfugiés en Argentine. Après avoir été torturée, Mme Mendez a été libérée et vient de quitter le pays. *« Ceux qui n'ont pas d'antécédents judiciaires en Uruguay sont relâchés,* lui a-t-on expliqué, *les autres sont exécutés. »*

M. Mendez a-t-il été assassiné, comme Zelmar Michelini et Hector Gutierrez, deux anciens parlementaires, et une quinzaine d'autres Uruguayens dont on a retrouvé les cadavres en Argentine et en Uruguay avant et après le coup d'Etat du 24 mars ? La question, qui restera peut-être sans réponse — les cadavres ne sont pas toujours retrouvés, — se pose également pour une trentaine d'autres Uruguayens arrêtés à leurs domiciles à Buenos-Aires, la plupart dans la nuit du 13 juillet. Ce fut sans doute le plus grand coup de filet des « forces conjointes », qui opèrent avec la collaboration des organes de répression locaux.

Militaires et policiers chiliens et boliviens sont aussi présents à Buenos-Aires, mais ils sont moins actifs et plus discrets que leurs collègues uruguayens, aussi libres de leurs mouvements ici que chez eux. Dès la fin de 1974 ils prenaient en chasse les Tupamaros repliés dans la capitale argentine : huit militants du M.L.N. (Mouvement de libération nationale) furent assassinés au cours des derniers mois de l'année, dont cinq en représailles de la mort à Paris du colonel Ramon Trabal, attaché militaire à l'ambassade de Bolivie. Quelqu'un, quelque part, mit le holà, car tous les réfugiés uruguayens arrêtés en 1975 furent soit relâchés, soit emprisonnés et jugés en bonne et due forme.

A la suite du coup d'Etat du 24 mars en Argentine, les « forces conjointes » ont repris l'offensive contre la Résistance ouvrière et étudiante (R.O.E.) dont le quartier général est à Buenos-Aires. Socialistes, syndicalistes, anarchistes et rescapés du M.L.N. rédigent un bulletin d'informations qu'ils distribuent tant bien que mal à Montevideo. Mais les services de renseignement les soupçonnent de vouloir passer à l'action.

Après l'arrestation à Colonia, le 28 mars, de trois militants venus de Buenos-Aires, les détentions se sont multipliées.

Le supplice

Ce sont les forces de répression argentines, des policiers qui en tout cas se présentent comme tels, qui, sur l'indication des représentants des « forces conjointes », procèdent aux arrestations. Les « forces conjointes » prennent ensuite en charge les prisonniers pour les interroger et les torturer. Pour de nombreux réfugiés qui ont connu les geôles uruguayennes, c'est le même supplice qui recommence avec cette fois la quasi-certitude d'être exécutés. En face d'eux, ils retrouvent souvent les mêmes officiers de renseignement, en mission à Buenos-Aires.

Les « forces conjointes », qui ont fait l'objet à l'extérieur d'accusations sérieusement fondées sur leurs méthodes, accusations que, bien sûr, elles rejettent, agissent brutalement. Mais les Argentins leur fournissent une couverture et même un alibi. A Montevideo on met, en effet, les arrestations des réfugiés sur le compte des *« groupes d'extrême droite qui échappent au contrôle des autorités »*. M. Gustavo Magarinos, ambassadeur d'Uruguay à Buenos-Aires, est allé jusqu'à réclamer l'intervention du haut commissariat pour les réfugiés afin de localiser Mme Ines Quadros de Strauch, la fille d'un ancien ambassadeur d'Uruguay en France, qui a disparu le 13 juillet.

L'Argentine constitue un terrain de chasse sans risques pour les « forces conjointes ». La police n'accepte pas de recevoir les plaintes pour enlèvements. Les demandes d'*habeas corpus* ne sont suivis d'aucun effet. Le gouvernement de Buenos-Aires fait mine, lui aussi, d'ignorer ce qui se passe.

PHILIPPE LABREVEUX.

UN DÉCRET PRÉVOYANT UNE PLUS LARGE UTILISATION DU RUSSE SUSCITE DES RÉACTIONS EN GÉORGIE

Moscou (A.F.P.). — Un décret des autorités géorgiennes recommandant une plus large utilisation de la langue russe dans cette république rencontre une opposition de la part d'une partie de l'intelligentsia locale, apprend-on de source géorgienne. Cette information est d'ailleurs indirectement confirmée par la presse officielle.

Selon ces sources, M. Edouard Chevarnadzé, premier secrétaire du P.C. géorgien, avait rencontré une forte opposition quand il était intervenu pour soutenir ce décret, au cours du congrès des écrivains géorgiens, il y a trois mois. Son discours aurait été interrompu plusieurs fois par les cris de l'assistance.

Le quotidien du P.C. géorgien fait allusion à cette opposition et cite M. Metgchachvili, premier secrétaire du comité de parti de Tbilissi. Celui-ci a qualifié de « correcte » la réponse opposée par M. Chevarnadzé à ses détracteurs, et accuse ces derniers de poursuivre des « buts carriéristes ».

Le décret géorgien qui a soulevé ces réactions recommande, en particulier, l'extension de l'enseignement de la langue russe et rend son utilisation obligatoire dans certains cas, comme la publication des thèses scientifiques.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

TOUT EN APPROUVANT L'ACCORD DE DAMAS

M. Arafat reproche à la Syrie de chercher à susciter des divergences entre l'O.L.P. et l'Égypte

M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., a confirmé son approbation de l'accord de cessez-le-feu en quatre points conclu à Damas entre les émissaires de la « centrale » des fedayin et le gouvernement syrien. Cependant, il s'est dissocié du préambule du communiqué conjoint — publié, selon lui, contre la volonté de l'O.L.P. — qui dénonçaient l'accord du Sinaï conclu le 1er septembre 1975 entre Israël et l'Egypte. Le communiqué conjoint était en effet distinct de l'accord de cessez-le-feu signé par les deux parties.

Dans un message adressé le 30 juillet au président Sadate, M. Arafat déclare : « Le prétendu communiqué conjoint ne reflète pas les vues de la direction du mouvement palestinien et est destiné à susciter des divergences entre l'O.L.P. et l'Egypte. »

Selon la presse écrite, le préambule du communiqué a été ajouté à l'insu des négociateurs palestiniens. Un porte-parole officiel du gouvernement égyptien a qualifié l'ensemble de l'accord syro-palestinien de « farce politique » destinée à favoriser la « liquidation progressive » du mouvement palestinien par l'armée de Damas. A ce propos, le porte-parole du Caire a « révélé » que des « contacts secrets ont été établis, à Genève, entre les services secrets syriens et israéliens ».

Une « petite phrase » contestée

De notre envoyé spécial

Damas. — L'accord syro-palestinien signé à Damas le jeudi 29 juillet a rencontré, dès le lendemain, un premier obstacle. La rumeur selon laquelle l'O.L.P. « refusait » ou du moins « contestait » le document qu'un de ses plénipotentiaires avait approuvé la veille s'était répandue dans la capitale syrienne vendredi matin, faisant l'effet d'une bombe. Cependant, il n'était point utile d'interroger des responsables syriens pour connaître leur détermination « *d'appliquer l'accord, envers et contre tous, s'il le fallait* ». La presse damascène de vendredi insistait sur « *la nécessité de lutter pour que l'accord soit une réussite* » et sur le caractère impératif de l' « *exécution de toutes les dispositions* » qu'ils contient.

En fin d'après-midi, la rumeur du matin faisait hausser les épaules à Damas, et l'origine en était attribuée aux « *intrigues égyptiennes* » et au « *jeu de balance que Yasser Arafat cherche à instaurer à son profit entre la Syrie et l'Egypte* ». La « contestation » ne portait finalement pas sur l'accord proprement dit, mais sur le communiqué syro-palestinien qui l'accompagnait. Ce texte annexe, purement formel répétait ce que Damas n'a cessé d'affirmer depuis l'été 1975, et ce que l'O.L.P. disait aussi jusqu'à la reprise des relations égypto-palestiniennes, il y a deux mois, à savoir que : « *Les résultats les plus voyants* (du second accord israélo-égyptien sur le Sinaï de septembre 1975) *ont été la détérioration des relations interarabes et les événements regrettables survenus au Liban frère* ». Naturellement, quoi que prétendent maintenant les dirigeants palestiniens, ils avaient bel et bien approuvé auparavant, dit-on ici, cette « *petite phrase* »...

En début de soirée, vendredi, M. Abdel Mohsen Abou Maizar, chef du département des relations interarabes et porte-parole de l'O.L.P., devait nous confirmer officiellement qu'« *aucun organisation palestinienne* (de l'O.L.P.) *ne conteste l'accord* ». L'incident était clos... jusqu'au prochain. La guerre des libelles et des coups d'épingle va continuer entre les régimes du Caire et de Damas, estime-t-on ici. Le Raïs en veut aux baassistes syriens de l'avoir harcelé depuis dix mois à propos du second accord sur le Sinaï. Néanmoins, le général Assad sait que le président Sadate ne pourra guère aller au-delà des cabales diplomatiques (ou de quelques fournitures d'armes aux fedayin) car l'Arabie Saoudite, principal appui financier de l'Égypte dans le monde arabe, donne désormais une bénédiction tacite à l'entreprise syrienne au Liban. On attend même prochainement ici le retour du chef du bureau des relations (ambassade) de l'Egypte en Syrie.

Le Caire a officiellement renoncé cette année à la politique de « *pas à pas* », à laquelle Damas lui a tant reproché depuis un an d'avoir adhéré, bien que la Syrie ait elle-même bénéficié de cette doctrine, au Golan, en 1974. Aujourd'hui, l'accord syro-palestinien est présenté par *Al Thaoura (la Révolution)*, l'un des quotidiens damascènes gouvernementaux, comme « *devant être déterminant dans la recherche d'une solution au Proche-Orient* », en quelque sorte comme étant un « *pas* » vers la paix.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Les dirigeants maronites formulent des réserves

Les dirigeants du « Front de Kfour », groupant les principales forces maronites du Liban, ont fait part vendredi de leurs « *réticences* » à l'égard de l'accord syro-palestinien de Damas. M. Camille Chamoun, chef du parti national libéral, a déclaré à l'issue d'un entretien avec le président de la République, M. Soleiman Frangié, que cet accord constituait « *une ingérence dans les affaires intérieures libanaises* ». Pour sa part, le chef de l'Etat a indiqué aux journalistes qu'il avait exprimé ses réserves à M. Mohamed El Kholi, émissaire syrien arrivé jeudi à Beyrouth venant de Damas. Le président a précisé que ses réserves portaient sur le troisième point du document de Damas qui prévoit que Syriens et Palestiniens « *encouragent toutes les parties à engager un dialogue national sous la présidence de M. Elias Sarkis, président élu de la République* ».

Auparavant, M. Pierre Gamayel avait exprimé son scepticisme en affirmant que l'accord du Caire de 1969, réaffirmé par le document de Damas et régissant les relations entre la résistance palestinienne et le Liban, était « *dépassé* ». « *Je considère*, a-t-il dit, *que la cause palestinienne a été enterrée au Liban du fait de la présence anarchique des Palestiniens. L'accord du Caire doit être révisé. Toutefois, cette révision exigera de longues discussions et prendra beaucoup de temps. C'est pourquoi il faut d'abord l'appliquer et discuter ensuite des modifications qui devront nécessairement y être apportées.* »

MM. Pierre Gemayel et Camille Chamoun se sont, par ailleurs, rencontrés dans la journée du 30 juillet pour étudier la situation créée dans le secteur chrétien par les affrontements qui opposent sporadiquement des miliciens de leurs deux partis depuis mardi dernier. Ces heurts auraient fait une vingtaine de morts. Plusieurs permanences du P.N.L. ont été occupées par des phalangistes. A l'issue de la rencontre, M. Chamoun a réaffirmé « *l'unité des vues politiques des deux partis* » et a qualifié de « *mensongères et provocatrices* » les informations faisant état de divergences entre eux. De son côté, M. Gemayel a annoncé la création d'un « *comité mixte* » Phalanges-P.N.L. pour étudier la mise en place d'un commandement militaire et politique unifié.

Nouvel ajournement de l'évacuation de Tell-El-Zaatar

L'évacuation des blessés du camp palestinien de Tell-El-Zaatar, assiégé depuis trente-neuf jours par les forces conservatrices libanaises, qui devait commencer ce samedi matin sous la supervision de la Croix-Rouge internationale, a été ajournée une nouvelle fois. M. Hassan Sabri El Kholi, émissaire de la Ligue arabe au Liban, avait annoncé vendredi soir que « *toutes les parties concernées avaient donné aux responsables du comité international de la CIRC l'assurance qu'elles n'entraveraient pas leur action* ». De son côté, M. Bernard Mossaz, délégué de la Croix-Rouge dans le secteur chrétien de Beyrouth, avait indiqué que les dirigeants conservateurs lui avaient donné leur « *accord verbal* » à l'opération d'évacuation.

L'annonce de l'accord syro-palestinien de Damas n'a pas mis fin aux combats. Selon la radio Voix de la Palestine, les échanges de tirs se sont poursuivis vendredi « *tout au long de la ligne de démarcation à Tripoli* ». Cette ville et les camps palestiniens voisins de Beddaoui et de Nahr-El-Bared seraient toujours soumis au « *blocus des forces syriennes* » qui ont établi des barrages sur toutes les routes. A 50 kilomètres au sud de Beyrouth, dans la région de Jezzine, « *les forces syriennes* » *ont* — selon la Voix de la Palestine — *bombardé les positions des forces palestino-progressistes et tenté de progresser vers Ain-El-Ramleh*, « *faisant de nombreuses victimes parmi la population civile* ». De son côté, la Voix du Liban (phalangistes) a signalé des « *accrochages au cours de la nuit entre les forces syriennes, d'une part, les Palestiniens et leurs alliés* » de l'autre, dans plusieurs villages de la Bekaa, à l'est du pays. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Liban

Des liens s'établissent entre Washington et l'O.L.P.

Washington *(A.F.P.)*. — L'ampleur des rapports entre les Etats-Unis et l'Organisation pour la libération de la Palestine apparaît chaque jour davantage. Harcelé de questions à ce sujet depuis une semaine, le porte-parole du département d'Etat, M. Robert Funseth, a finalement révélé vendredi 30 juillet que l'O.L.P. fournissait régulièrement des escortes armées aux membres du personnel de l'ambassade américaine à Beyrouth se déplaçant dans la sortie ouest de la ville contrôlée par les Palestiniens et les progressistes libanais.

M. Funseth a également admis que les Etats-Unis étaient entrés directement en contact avec l'O.L.P. à la fin du mois de juin afin de découvrir les responsables du meurtre de leur ambassadeur, M. Francis Meloy, de son conseiller, M. Robert Waring, et de leur chauffeur libanais.

Le voile est ainsi en train de se lever sur l'existence de relations américano-palestiniennes beaucoup plus denses que le porte-parole et l'administration n'avaient voulu jusqu'à présent l'admettre pour des raisons de politique intérieure et étrangère.

Jusqu'au vendredi 23 juillet, Washington avait systématiquement nié entretenir le moindre contact direct avec l'O.L.P. Le lundi 26 juillet l'existence de ces contacts était reconnue mais le département d'Etat avait souligné qu'ils avaient eu uniquement pour but d'assurer l'évacuation du Liban de quelque trois cents étrangers dont cent soixante Américains. Le lendemain on apprenait que les contacts, assurés du côté américain par le fonctionnaire de l'ambassade responsable des questions de sécurité, portaient également sur la sécurité du personnel de l'ambassade et devaient se poursuivre.

La réticence de l'administration à faire la lumière sur ses contacts avec l'O.L.P. s'explique manifestement par la crainte d'indisposer l'électorat juif aux Etats-Unis et par le souci de ménager Israël, qui a déjà fait part à Washington de son inquiétude devant l'ouverture de dialogues avec l'O.L.P.

Aussi M. Funseth a-t-il pris bien soin de réaffirmer, vendredi, que ces contacts portaient uniquement sur les problèmes de sécurité. Sur le plan politique, a-t-il ajouté, la position des Etats-Unis demeure inchangée et ils ne reconnaîtront pas l'O.L.P. comme un interlocuteur valable aussi longtemps qu'elle n'aura pas elle-même reconnu l'existence de l'Etat d'Israël.

Toutefois, les observateurs à Washington estiment généralement qu'un précédent a été créé et que les liens établis entre les Etats-Unis à l'O.L.P. à l'occasion de la tragédi libanaise ne sont pas prêts d'être défaits.

DIPLOMATIE

Il reste encore beaucoup à faire un an après la conférence d'Helsinki

déclare M. Chirac à un hebdomadaire soviétique

Moscou *(A.F.P., Tass)*. — Dans une interview à la *Pravda*, ce qui est exceptionnel de sa part, M. Brejnev, secrétaire général du P.C. soviétique, a célébré le premier anniversaire de la signature à Helsinki — le 1er août 1975 — de l'acte final de la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe. Il réaffirme la volonté soviétique de rester ferme sur les principes définis dans cet acte final et condamné l' « ingérence » des participants au « sommet » de Porto-Rico dans les affaires intérieures de l'Italie, qu'il juge « en contradiction » avec cet accord.

Toujours à l'occasion de ce premier anniversaire de l'acte final d'Helsinki, un certain nombre de chefs d'Etat ou de gouvernement ont accepté de répondre au questionnaire que leur a soumis l'hebdomadaire soviétique de politique étrangère *Za Roubejom*.

M. Jacques Chirac, notamment, déclare : « *La conférence sur la sécurité et la coopération en Europe a illustré une large volonté de dialogue entre les trente-cinq Etats qui y ont pris part. Elle n'a pas elle-même réglé les problèmes qui se posent dans une Europe caractérisée par la diversité (...). Mais elle a été l'occasion pour les pays participants de reconnaître que ces diversités ne devaient pas conduire à un repliement sur eux-mêmes ni justifier une attitude de confrontation. Au contraire, en signant l'acte final, chacun s'est engagé à s'ouvrir largement aux échanges de toutes sortes avec les pays et les peuples qui l'entourent, à coopérer avec eux dans le respect de leur dignité et de leur souveraineté.* »

« *Il serait présomptueux d'affirmer*, dit encore M. Chirac, *que l'acte final a déjà permis d'aboutir à des changements substantiels dans la situation internationale pendant cette courte période de douze mois. Parmi les événements qui se sont produits en Europe et ailleurs, certains ont été positifs, d'autres moins propices à la détente. L'influence des dispositions d'Helsinki ne s'est pas manifestée de façon aussi spectaculaire qu'on aurait pu le souhaiter. Pour le gouvernement français, toutefois, l'acte final représente un programme à long terme nécessitant des efforts persévérants et soutenus par une volonté réelle de surmonter les divisions en Europe. Beaucoup reste à faire, à la fois pour approcher l'idéal de comportement des gouvernements défini par la déclaration sur les principes des relations entre Etats et dans la mise en œuvre des mesures concrètes prévues dans les deuxième et troisième corbeilles.* »

A L'UNANIMITÉ MOINS UNE ABSTENTION

Le Conseil de sécurité condamne le bombardement d'un village zambien par les forces sud-africaines

Nations-unies, New-York *(A.F.P.)*. — Par 14 voix et une abstention, celle des Etats-Unis, le conseil de sécurité, qui était saisi d'une plainte de la Zambie contre l'Afrique du Sud à la suite du bombardement du village de Sialola, a adopté, vendredi 30 juillet, une résolution qui condamne cette attaque « *comme une violation flagrante de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Zambie* ».

Outre la condamnation, la résolution félicite la Namibie et autres Etats « *de première ligne* » pour leur appui à la lutte du peuple Namibien contre l'« *occupation sud-africaine* ».

Plus de quarante orateurs ont pris part au débat, ouvert le 27 juillet. Dans l'ensemble les délégués africains ont demandé des sanctions contre l'Afrique du Sud et l'ont avertie que la lutte serait longue et sanglante si elle persiste dans son attitude.

Le représentant français, après avoir évoqué « *l'indéfendable système de l'apartheid* », a assuré qu'« *en Afrique, rien ne peut se faire sans les Africains et les Africains d'abord* ». La France, a-t-il ajouté, « *souhaite que l'Afrique du Sud dépasse une politique unilatérale sans avenir, écoute la légitime revendication des hommes d'Afrique et prenne très rapidement les mesures qui s'imposent* ».

Le représentant des Etats-Unis, M. William Scranton, qui s'est seul abstenu dans le vote, a condamné l'attaque et la perte de vies humaines, mais a regretté que le Conseil n'ait pas envoyé une mission d'enquête pour faire plus de lumière sur cette affaire, et n'ait pas pris note, en les encourageant, des efforts actuellement en cours pour tenter de trouver une solution aux problèmes d'Afrique australe.

● *Le Japon et le Cambodge ont décidé* d'établir des relations diplomatiques, a annoncé, samedi 3 juillet, le ministre des affaires étrangères nippon. L'accord qui entrera en vigueur lundi, a été signé à Pékin à la suite de négociations menées par les ambassades des deux pays en Chine et au Vietnam. *(A. P.)*

AFRIQUE

Madagascar

Le premier ministre et plusieurs personnalités trouvent la mort dans un accident d'hélicoptère

Le colonel Joël Rakotomalala, premier ministre malgache, M. Pierre Rajaonah, ministre du développement rural, et le colonel Alphonse Rakotonirainy, chef d'état-major des forces armées populaires, ont trouvé la mort vendredi 30 juillet vers midi heure locale dans un accident d'hélicoptère survenu près d'Antsirabé, à 170 kilomètres de Tananarive. Le commandant Ramparana, directeur du cabinet militaire du premier ministre, ainsi qu'un journaliste de la télévision malgache et le pilote sont portés disparus. L'appareil — une Alouette — est tombé en panne à la suite d'une explosion ; il a ensuite perdu de l'altitude et percuté une colline.

Le président Ratsiraka, qui a annoncé lui-même la nouvelle à la radio malgache, a décrété un deuil national et déclaré que « *la seule façon de surmonter cette douleur était de défendre jusqu'au bout la révolution pour laquelle les disparus sont morts* ». Le premier ministre effectuait une tournée dans le cadre de la campagne pour la réforme agraire, dont il était le principal animateur. M. Pierre Rajaonah avait attaché son nom à la « *bataille du riz* » actuellement engagée par l'administration et l'armée malgaches pour produire un tonnage de paddy qui permette au pays de ne plus être tributaire des importations.

Ces disparitions dans l'équipe dirigeante malgache en place depuis le 12 janvier dernier vont obliger le président Ratsiraka à procéder à un important remaniement ministériel. Le ministre-conseiller à la présidence chargé de l'information, M. Michel Andrianarahinjaka, pourrait être appelé à remplacer le colonel Rakotomalala.

M. Jacques Chirac a adressé au président de la République malgache un télégramme de condoléances l'assurant de ses « *sentiments émus* » et de sa « *profonde sympathie* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

Le colonel RAKOTOMALALA

[Né le 29 mars 1929 à Tananarana, petit village de la province de Tuléar (sud de l'île), le colonel Joël Rakotomalala avait suivi les cours de l'Ecole de formation des officiers ressortissants des TOM (1957-1959), de l'Ecole d'application de l'infanterie de Saint-Maixent (1959-1960) et de l'Ecole d'application des transmissions à Montargis (1960-1961). Il était aussi diplômé de l'Ecole d'état-major.

Promu lieutenant-colonel en 1973, le premier ministre disparu avait pour la première fois occupé des fonctions politiques en 1972, lorsqu'il avait été nommé ministre de l'information dans le gouvernement présidé par le général Gabriel Ramanantsoa, à la suite de la démission du président Tsiranana.

Il fut ensuite nommé ministre des postes et télécommunications dans le gouvernement du colonel Richard Ratsimandrava, en février 1975, membre du directoire militaire du 11 février au 14 juin 1975 et, depuis cette date, membre du Conseil suprême de la révolution (C.S.R.). Le colonel Rakotomalala avait été nommé premier ministre le 11 janvier 1976. Il était père de neuf enfants.]

M. Pierre RAJAONAH

[M. Pierre Rajaonah, ingénieur du génie rural, avait été nommé secrétaire général du ministère de l'agriculture en 1972. Il était devenu ministre du développement rural en juin 1975, dans le premier gouvernement formé par le président Ratsiraka. Il avait été confirmé dans cette fonction le 11 janvier 1976, lors de la formation du dernier gouvernement. Catholique militant, M. Pierre Rajaonah avait été un membre laïque influent de la commission justice et paix de l'épiscopat malgache.]

A travers le monde

Belgique

● M. JEAN DEFRAIGNE, ministre belge des travaux publics (libéral), a présenté sa démission au premier ministre à la suite d'un différend à propos de son budget. M. Defraigne ne s'est pas présenté à la réunion hebdomadaire du conseil des ministres. Sa démission doit encore être acceptée par le roi, qui passe actuellement des vacances à Motril, en Espagne. — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

● M. RAYMOND BARRE, ministre du commerce extérieur, qui avait accompagné M. Chirac à Tokyo, est arrivé samedi 31 juillet à Séoul pour effectuer une visite officielle de trois jours en Corée du Sud. M. Barre est le premier membre du gouvernement français à se rendre dans ce pays.

L'an dernier, la Corée du Sud a exporté pour 40 millions de dollars vers la France et a importé pour 137 millions de dollars de produits français. L'achat de matériel électronique sud-coréen par la France devrait modifier en partie ce déséquilibre commercial. — *(Reuter.)*

Djibouti

● M. AHMED BOURHAN OMAR, secrétaire général du Mouvement de libération de Djibouti (M.L.D.), a affirmé vendredi à Addis-Abeba que la formation du conseil de gouvernement présidé par M. Abdallah Mohamed Kamil relevait d'une « *manœuvre tactique* » destinée à « *retarder l'indépendance* ». Le M.L.D. reproche à M. Kamil de ne pas l'avoir consulté au préalable. — *(A.F.P.)*

Italie

● LES PILOTES DE LIGNE ITALIENS, appartenant en majorité au syndicat autonome de l'ANPAC, ont décidé de suspendre leurs grèves tournantes. Les mouvements de protestation avaient débuté au mois de mai et s'étaient aggravés progressivement, au point de paralyser presque totalement la principale compagnie d'Etat italienne Alitalia. Celle-ci estime que chaque jour de grève lui a fait perdre 1 milliard de lires. Les pilotes veulent pouvoir négocier séparément le renouvellement de leur convention collective avec les employeurs. Actuellement, les négociations se font toutes catégories confondues. — *(A.F.P.)*

● ERRATUM. — Une coquille nous a fait écrire dans le portrait de M. Giulio Andreotti *(le Monde* du 31 juillet) : « *La sentimentalité chaleureuse et fuyante de tel ou tel de ses gueux...* » Il fallait lire : « *...de ses pairs* ». D'autre part, ce gouvernement italien est le trente-neuvième depuis 1944 (et non le trente-troisième).

Japon

● LE PARTI COMMUNISTE JAPONAIS a terminé, vendredi 31 juillet, sa treizième convention extraordinaire en adoptant la proposition visant à abandonner l'utilisation des expressions « *dictature du prolétariat* » et « *marxisme-léninisme* » *(le Monde* du 4 juin). Ces aménagements d'une ligne théorique qui s'est assouplie sous la direction du secrétaire général, M. Kenji Miyamoto, visent à accroître les chances du parti aux élections législatives qui doivent avoir lieu à la fin de l'année. — *(A.F.P.)*

Portugal

● M. VASCO DA GAMA FERNANDES a été élu, le jeudi 29 juillet, président de l'Assemblée nationale par 214 voix contre 4. M. Vasco da Gama est député socialiste. — *(Reuter.)*

République d'Irlande

● LA DATE DE L'EXECUTION DU COUPLE IRLANDAIS, Marie et Noël Murray, condamnés à mort pour le meurtre d'un policier, a été repoussée pour la seconde fois vendredi, après l'introduction d'un second pourvoi en appel des condamnés. La cour criminelle de Dublin avait rejeté le premier pourvoi en appel des deux époux. La double exécution par pendaison avait d'abord été fixée au 9 juillet, puis au 17 août.

Rhodésie

● TROIS CENTS ETUDIANTS NOIRS ont manifesté dans l'ordre vendredi à Salisbury pour protester contre l'incorporation de certaines catégories d'Africains. Ils sont passés devant le Parlement en portant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « *Pas de conscription pour les Noirs* », « *La règle de la majorité est une nécessité pour la conscription* » et « *Pour quoi les Noirs se battront-ils : la discrimination ou le racisme ?* ». Les forces de l'ordre ne sont pas intervenues. — *(Reuter.)*

OUTRE-MER

● *Un mécontentement se manifeste en Nouvelle-Calédonie*, à la suite du report du voyage de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer dans le Pacifique-Sud. « *Notre mécontentement est d'autant plus grand que le secrétaire d'Etat lui-même s'était réservé le privilège d'annoncer à l'Assemblée le résultat de la mission que nous venons d'effectuer à Paris* », a déclaré le président de l'Assemblée territoriale, M. Uregne (Union démocratique, proche de l'U.D.R.). M. Stirn aurait dû présenter de nouveaux projets de statuts pour les trois territoires français du Pacifique : Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, Polynésie.

DIPLOMATIE

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE FRANÇAIS AU JAPON

Le communiqué relève «d'importantes perspectives de renforcement des liens entre les industries des deux pays»

Le communiqué conjoint franco-japonais, publié samedi 31 juillet à l'issue de la visite de M. Chirac, souligne que les entretiens des premiers ministres français et japonais se sont déroulés « *dans une atmosphère d'amitié et de confiance mutelle* ». La France et le Japon se sont déclarés « *déterminés à poursuivre leurs efforts en vue de renforcer et d'élargir leurs rapports dans les domaines politique, économique, culturel et scientifique en cherchant à leur donner une base encore plus concrète* ». Dans le domaine économique, « *leur objectif commun est de porter ces relations à un niveau plus élevé et mieux équilibré* ». Le communiqué note les progrès déjà accomplis dans le domaine des techniques de pointe, notamment dans le secteur nucléaire « *qui ouvre d'importantes perspectives de renforcement des liens entre les industries des deux pays* ».

Le document précise qu'une « *large identité de vues* » est apparue dans l'examen des questions internationales concernant l'Asie, l'Europe, le Proche-Orient et l'Afrique. La France et le Japon, poursuit le communiqué, sont décidés à « *pratiquer des politiques qui contribuent, en coopération avec tous les pays concernés, à la prospérité de l'économie mondiale, par une croissance soutenue et sans inflation, et qui soient de nature à assurer une expansion équilibrée des relations économiques entre partenaires* ». Les deux pays veulent participer activement au dialogue entre pays développés et en voie de développement afin d'aboutir à un ordre économique « *équitable et harmonieux* ». Enfin, M. Chirac a invité son collègue japonais à se rendre en visite officielle en France ; M. Miki a accepté cette invitation. — *(A.F.P.*

Un voyage-express d'une capitale à l'autre

De notre envoyé spécial

Kyoto. — Pour aller, samedi matin, de la capitale du Japon à celle de l'ancien empire nippon, M. Chirac a emprunté un de ces trains « *qui vont plus vite que les idées* », selon la formule imagée de Paul Morand. Bien que les records de trains japonais, naguère célèbres et objet de fierté, aient été battus par le prototype français des trains à grande vitesse que M. Chirac a essayé récemment, les quelque 500 kilomètres séparant les deux grandes villes ont été franchis en moins de trois heures.

Sur cette ligne qui fait songer à un métro à ciel ouvert traversant une interminable banlieue, les convois de super-express se suivent toutes les dix minutes. Au total, deux cent cinquante rames se déplacent quotidiennement dans les deux sens. Mais le trafic s'arrête la nuit pour préserver le sommeil des riverains.

A Kyoto, ville musée et ville sanctuaire à la fois, M. Chirac, visitant palais et temples au milieu d'innombrables cohortes de touristes japonais, a vu avec quel respect, quelle admiration et quelle dévotion les Nippons d'aujourd'hui maintiennent vivants les chefs-d'œuvre de leur histoire. Il a admiré des paravents, médité, perplexe, devant l'ésotérisme des sables ratissés et des rochers des jardins zen. Il a emprunté les ponts bossus qui enjambent lacs et ruisseaux dans les parcs délicatement et savemment compliqués, où de petits conifères plusieurs fois centenaires, aux formes tourmentées, estompés par la brume légère, donnent au paysage étrangeté et mystère.

Cette journée touristique et culturelle a constitué une diversion dans ce voyage consacré essentiellement aux questions économiques et commerciales. Les relations culturelles franco-japonaises elles-mêmes ont été bien peu abordées. La France va prochainement annoncer que la langue japonaise sera admise au baccalauréat comme deuxième langue. En échange, il a été demandé aux Japonais de prévoir une épreuve de français dans l'examen d'admission à plusieurs universités nippones.

ANDRÉ PASSERON.

● *Le département d'Etat* a confirmé que M. Kissinger partirait, le mercredi 4 août, pour un voyage d'une semaine, qui le conduira successivement en Grande-Bretagne, en Iran, en Afghanistan, au Pakistan, en France, où il fera une visite privée, et aux Pays-Bas. — *(Reuter.)*

M. Chirac : les problèmes entre le président de la République et l'U.D.R. sont marginaux

Tokyo. — M. Jacques Chirac a paru étonné, vendredi soir, qu'au cours de la conférence de presse qu'il a donnée à Tokyo, un journaliste l'interroge longuement, précisément et pertinamment sur les rapports du gaullisme et du « giscardisme » et sur les relations de l'U.D.R. avec M. Giscard d'Estaing.

Le premier ministre a, cependant, aimablement répondu en disant : « *Le gaullisme est un élément permanent de la politique française. Il n'est pas l'apanage de tel parti politique. J'ai des liens privilégiés avec l'U.D.R. J'ai eu des difficultés avec ce parti, mais elles sont maintenant surmontées. Les problèmes entre le président de la République et l'U.D.R. sont marginaux. Ils relèvent du caractère particulier de quelques hommes et de l'imagination de ceux qui cherchent à créer des difficultés là où il n'y en a pas. L'U.D.R. fait partie de la majorité et je peux vous dire que quoi qu'il arrive elle y restera. Elle sera dans la majorité présidentielle un partenaire actif et loyal.* »

Les journalistes français n'ont pu s'empêcher de sourire en entendant M. Chirac user, pour définir les rapports de l'U.D.R. avec le président de la République, des seuls et mêmes qualificatifs que le chef de l'Etat avait utilisés, dans son entretien télévisé avec Jacques Chancel, le 16 juin dernier pour dire le jugement qu'il portait sur son premier ministre (1). Cette politesse strictement mesurée, et rendue ainsi avec retard et à distance, a été l'une des seules « *intrusions* » de M. Jacques Chirac dans la politique intérieure française qu'il s'est constamment refusé à évoquer, même dans ses conversations privées, tout au long de son voyage au Japon.

Le premier ministre a malgré tout, au micro de France Inter, évoqué la situation des P.C. en Europe occidentale. Il a déclaré : « *On n'aperçoit pas une poussée des partis communistes, mais je dirais au contraire, globalement, sur le plan européen, à mon sens, un tassement qui me paraît tout à fait conforme à l'évolution historique de partis qui ne représentent plus la réalité des problèmes économiques et sociaux de notre temps, qui se réfèrent à des doctrines manifestement dépassées et qui s'appuient sur un système de contraintes qui ne sont pas supportables dans des pays épris de liberté.* » — A.P.

(1) Le président de la République avait déclaré : « *Le premier ministre est un homme qui est actif, qui est loyal, ce qui constitue à mon sentiment les deux qualités essentielles de cette fonction.* »

LES ÉLECTIONS AU PARLEMENT EUROPÉEN

Un ballon d'essai ?

par MAURICE DUVERGER

PAR la plume autorisée de leur secrétaire national chargé des affaires européennes, les républicains indépendants viennent - ils d'engager la véritable bataille pour l'élection au suffrage universel du Parlement de Strasbourg ?

Telle est la question essentielle posée par l'article de M. Francis Doré (1), plus ou moins dissimulée derrière un essai de réfutation des thèses juridiques exposées à ce propos.

Passons sur la confusion entre la souveraineté *dans* l'Etat (seule en cause pour l'élection des députés d'un Parlement national), la souveraineté *de* l'Etat par rapport aux autres (qui est en jeu dans les élections à l'Assemblée de la Communauté) et la théorie de la souveraineté nationale, imaginée par les constituants de 1791. Il n'est pas sérieux de jouer sur les termes de l'article 137 du traité de Rome, précisant que l'Assemblée parlementaire est composée « de représentants des peuples des Etats réunis dans la Communauté ». Ils indiquent bien qu'aucun député de Strasbourg ne pourra se dire représentant de l'ensemble des peuples des Etats membres : chacun sera seulement le représentant du peuple de l'Etat qui l'a élu. Pour la France, qui se proclame « *République indivisible* », cela implique une élection par la nation entière.

Comment négliger la différence essentielle qui sépare dans ce domaine un Parlement national et une Assemblée internationale ? Au Palais-Bourbon les liens entre chaque élu et sa circonscription ne portent pas atteinte à l'indivisibilité de la République, parce qu'on reste dans le cadre de la République. Même quand on joue au « député de Lorraine », cela ne tire pas à conséquence. Au Parlement de Strasbourg, un tel jeu tendrait à diviser la République et à mettre en cause l'unité française. Que les députés à l'Assemblée européenne représentent le peuple de l'Etat qui les a élus ne fait nullement obstacle à l'organisation de groupes parlementaires sur la base des partis. Chaque représentant recevra de ses électeurs un mandat national qui lui sera pratiquement donné sous la caution du parti dont il se réclame. Il est naturel que celui-ci réunisse dans un groupe unique ses élus des divers Etats, et qu'il tâche de les plier à une discipline de vote. S'il exagérait dans ce domaine, les électeurs nationaux le rappelleraient à l'ordre : surtout dans un scrutin proportionnel se déroulant dans le cadre d'une circonscription unique.

Tous ces points marquent les limites juridiques de l'élection populaire du Parlement européen dans les termes actuels du traité de Rome. Il est bien évident qu'on les souligne avec complaisance parce qu'ils sont favorables à la conception de l'Europe des nations, qu'on défend. Les amis de M. Giscard d'Estaing les contestent parce qu'ils gênent l'évolution qu'il souhaite vers une Europe intégrée. L'interprétation du droit est toujours largement infléchie par les positions politiques. Elle n'en conserve pas moins un noyau objectif.

L'intérêt principal des propos du secrétaire national des républicains indépendants, c'est qu'il avoue crûment que le problème essentiel est celui des « pouvoirs qui seront susceptibles d'être revendiqués par la nouvelle Assemblée européenne, dont on ne saurait méconnaître la force qu'elle tirera de son élection ». C'est dépasser singulièrement les déclarations du chef de l'Etat. Il ne s'agit pas seulement de modifier la procédure de désignation des membres d'une institution communautaire. Il s'agit d'utiliser l'élection au suffrage universel pour donner au Parlement de Strasbourg les moyens de réclamer de nouveaux pouvoirs qui aboutiront nécessairement à restreindre l'indépendance nationale.

Certes, on prend la précaution de rappeler que rien ne saurait être modifié dans le traité de Rome sans un consentement unanime. Mais on nous convie précisément à ouvrir un « *véritable débat national* » pour aboutir à une modification de ce genre, sans nous cacher que la décision sur l'élection au suffrage universel pèsera dans ce débat, parce qu'elle conduit à une extension des pouvoirs supranationaux de l'Assemblée communautaire. Une telle franchise est saine. Elle a le grand mérite de poser correctement la question et d'obliger les partis politiques à prendre nettement position.

Deux d'entre eux sont particulièrement concernés, que le défi des eurocrates mettrait au pied du mur : l'U.D.R. et les socialistes. Alors viendrait pour M. Chirac et ses amis le moment où il faudrait choisir : être fidèle aux principes fondamentaux du gaullisme, ou vendre l'héritage pour le plat de lentilles des investitures électorales. Pour M. Mitterrand et ses amis, le choix serait moins dramatique, mais tout aussi important. Rejeter l'U.D.R. dans l'opposition aux côtés des communistes, faire entrer le parti socialiste dans une majorité nouvelle aux côtés des giscardiens et des centristes : tel serait l'objectif final d'un combat engagé dans les termes employés par le secrétaire national des républicains indépendants.

Ils correspondent certainement aux vœux secrets du chef de l'Etat. Cela ne garantit pas qu'il se lancera finalement dans une si vaste entreprise. Après ce ballon d'essai, on pourrait bien revenir à des compromis plus modestes, permettant à chacun de vivre avec ses partenaires actuels en sauvant la face. Alors les procédures juridiques aujourd'hui contestées retrouveraient quelques faveurs.

(1) Cf. *le Monde* du 27 juillet 1976.

POLITIQUE

M. Lecanuet : la majorité devrait être mieux équilibrée pour être plus conforme à la dynamique présidentielle

De notre correspondant régional

Cannes. — M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, ministre de la justice, président du Centre des démocrates sociaux, qui présidait, vendredi 30 juillet, sur l'île de Port-Cros, près d'Hyères (Var), la séance de clôture de la première session de l'« université d'été » des jeunes démocrates sociaux, a donné une conférence de presse au cours de laquelle il longuement évoqué le problème du rééquilibrage de la majorité. « *Le fait profond, aujourd'hui, a-t-il dit, c'est le passage d'une sorte d'allieurs à notre inclusion dynamique dans la majorité, mais cette majorité devrait être rajeunie, substantiellement renouvelée, et si possible, c'est notre vœu, mieux équilibrée, pour être plus conforme à la dynamique présidentielle. Je crois qu'il est tout à fait irrationnel, comme quelques éléments de la majorité le font, de constamment apprécier la politique du président de la République au niveau des réformes, au niveau de sa politique de défense, au niveau de sa diplomatie en se référant au passé, et notamment aux attitudes qui ont pu être celles du général de Gaulle.* »

« *Tout d'abord*, a souligné M. Lecanuet, *qui peut dire ce que ferait le général de Gaulle s'il était encore à la tête des affaires de l'Etat ? L'histoire de son importante action dans le pays montre que ses comportements ont pu évoluer, comme il est naturel et normal, au fil des années. (...) Donc, tout le temps se référer à une attitude, c'est faire du fixisme gaulliste dépassé. Ensuite, ce qui compte, c'est le présent tourné vers l'avenir et non pas le regard sur le présent dans le miroir du passé. La dernière irrationnalité c'est de ne pas prendre conscience qu'il y a un président de la République qui sur certains points continue, mais sur d'autres se modifie, change. Pour être dans l'actualité et dans la perspective de l'avenir. Pour toutes ces raisons, je considère pour ma part et avec mes amis que nous devons contribuer à mieux structurer la future majorité pour qu'elle soit beaucoup plus dynamiquement tournée vers l'avenir.* »

En ce qui concerne les prochaines échéances électorales, le ministre estime que les arbitrages qui seront en définitive rendus au plan national « *font problème* ». « *On peut imaginer*, a-t-il expliqué, à propos des élections législatives, *que la coordination puisse s'exercer au niveau du président de la République, du premier ministre ou, comme dans le passé, au niveau des dirigeants des formations politiques composant la majorité. Ce point n'est pas tranché.* »

A propos des responsabilités de coordination confiées par le président de la République à M. Chirac, le ministre de la justice a estimé : « *La première tâche de la coordination, c'est, évidemment, de coordonner son propre parti avec les actions du gouvernement. D'autre part, le premier ministre lui-même a précisé que la coordination n'est pas faite pour porter atteinte à l'autonomie, à l'indépendance et à la personnalité des composantes de la majorité. Il est d'ailleurs de l'intérêt de la majorité que cette diversité existe, car elle couvre de ce fait un plus large éventail de l'opinion. Mais la coordination n'est pas le commandement des formations politiques par une personnalité. (...) Ce qui compte véritablement, dans un régime de type présidentiel, c'est que le président de la République doit d'abord avoir une majorité. Le deuxième objectif est que, quelle que soit l'origine des députés, ils soient dynamiquement portés au soutien de l'action présidentielle. C'est la logique du système politique dans lequel nous vivons. Si un député est en désaccord avec l'orientation présidentielle, on voit mal comment il recevrait une investiture majoritaire.* » « *En tout cas*, a conclu M. Lecanuet, *je crois que le discours de Rennes* (1) *a singulièrement rafraîchi les ardeurs de ceux qui voulaient des primaires systématiques Les sondages d'opinion montrent que les semeurs de défis risqueraient d'être des matamores.* »

Enfin, le président du Centre des démocrates sociaux a affirmé : « *Il y a une incompatibilité, à mon avis, entre le programme commun, fût-il rafraîchi, et les orientations pour lesquelles le président de la République a été élu par le peuple français. Il y a une deuxième incompatibilité : la présence des communistes au gouvernement. C'est sur ces deux incompatibilités, qui éclateront pendant la campagne électorale, que l'union socialo-communiste échouera. Ce pays veut l'évolution, puis la transformation. Il ne veut pas ce que M. Mitterrand a appelé récemment, d'un terme choisi mais lénitif, une « expérience ». On ne fait pas d'expérience avec un peuple.* »

GUY PORTE.

(1) Le 22 mai dernier, à Rennes, au cours du congrès constitutif du Centre des démocrates sociaux, M. Lecanuet a proposé aux réformateurs et aux républicains indépendants de « s'organiser pour renforcer leur coopération et faire face aux échéances ». Ce projet a vivement inquiété l'U.D.R. et conduit celle-ci à demander une limitation du nombre des élections primaires au sein de la majorité après avoir souhaité leur généralisation.

M. GUÉNA : un discours irréfléchi.

M. Yves Guéna, secrétaire général de l'U.D.R., a répondu samedi 31 juillet au micro de Radio-Monte-Carlo, aux déclarations de M. Lecanuet. Il a indiqué : « *Pour refroidir les ardeurs de l'U.D.R., il faut davantage qu'un discours irréfléchi. Mais je ne veux pas répondre à la polémique par la polémique. Je trouve que c'est une erreur fondamentale que de s'attaquer entre mouvements de la majorité. Communistes et socialistes font l'effort de présenter un front commun, et de donner l'apparence aux Français qu'ils pourraient gouverner ensemble, s'ils arrivaient au pouvoir : c'est une erreur. Mais, si nous, nous donnons le spectacle de la division, nous rendons plus crédible la démarche de nos adversaires. Nous, U.D.R., nous sommes dans la majorité et nous sommes un élément important de cette majorité. Nous entendons rester dans la majorité, et nous entendons y conserver notre place, toute notre place.*

» *Qu'on ne s'illusionne pas d'ailleurs. Si d'aventure certains électeurs U.D.R. étaient conduits à s'interroger, ce ne serait pas pour aller vers d'autres mouvements de la majorité, mais tout à fait ailleurs.* »

● *A Cannes* (Alpes-Maritimes), les responsables locaux de l'U.D.R., des républicains indépendants, du Centre des démocrates sociaux, des réformateurs et des radicaux-socialistes ont annoncé, vendredi 30 juillet, la création d'une association « Cannes avenir », pour « *participer à l'animation de la campagne électorale* » municipale de 1977. Elle indique qu'elle soutiendra la liste conduite par M. Lucien Neuwirth, député U.D.R. de la Loire.

Le « chiraquisme »

(Suite de la première page.)

Il peut donc y avoir à l'heure actuelle distorsion ou rivalité entre un giscardisme qui se cherche encore et un chiraquisme sûr de lui.

Car le chiraquisme est, dans son essence, bien différent du giscardisme. Il n'est ni un *style* ni une aspiration. Mais une *méthode* au service d'une *ambition*.

Quel peut être le désir secret d'un premier ministre dans une république comme la nôtre ?

Au plan juridique, notre Constitution ne fixe guère de limites bien sérieuses à son appétit de pouvoir. Il dirige l'action d'un gouvernement qui « *détermine et conduit la politique de la nation* ». Il est responsable de la défense nationale. Il assure l'exécution des lois. Il exerce le pouvoir réglementaire. Et c'est lui, surtout, qui est responsable devant le Parlement. Or l'autorité se trouve là où est la responsabilité. Mais il n'est pas, à la différence du président, l'élu du suffrage universel. C'est au président de la République que revient, du fait de cette élection populaire, la mission de définir la ligne politique d'ensemble.

Comme l'a dit M. Jacques Chirac lui-même, le premier ministre ne peut être qu'un chef d'état-major, ou le chef d'un orchestre qui jouerait une partition écrite par le chef de l'Etat.

Mais, dans le cadre ainsi tracé, il appartient au seul premier ministre de mener la politique du pays. Et l'ambition de tout homme politique investi d'une telle charge est de l'accomplir le plus longtemps possible lui-même, c'est-à-dire de forcer un à un les obstacles qui se présentent devant lui, de franchir toutes les échéances, notamment électorales. Un premier ministre qui gagne les élections acquiert immédiatement une dimension nationale. On l'a vu avec Georges Pompidou. Une disgrâce même ne peut alors desservir : cela s'appelle une « *mise en réserve de la République* ». Pour plus tard.

Car il y a dans tout premier ministre un président de la République qui sommeille. Sur les cinq premiers ministres de la Ve République, trois ont souhaité, voulu ou pu se présenter à l'élection présidentielle. Et l'un a été élu. Comment penser que, dans l'esprit de M. Jacques Chirac, ne trotte pas l'idée de suivre un jour les traces de celui qui fut son maître ?

Gagner les élections de 1978, parfaire ainsi sa réputation de « machine à vaincre » et se préparer à d'autres échéances plus personnalisées...

Le chiraquisme a certainement cette double intention : à court terme, la victoire de la majorité ; à long terme, la « *mise sur orbite* » du leader.

C'est en fonction de ce double dessein que le chiraquisme a choisi sa méthode. Qui se déploie à deux niveaux : la *quête électoraliste* et la *séduction autoritaire*.

Pour avoir une chance de gagner les élections législatives prochaines, il faut ressaisir et animer la majorité, puis « récupérer » les indécis.

La majorité, c'est d'abord l'U.D.R. A la hussarde, par un double assaut bien mené, Jacques Chirac s'en est rendu maître. Il en est devenu — lui et lui seul — l'incontestable leader. C'est un outil précieux. Le chef de l'Etat n'en a guère de semblable à sa disposition.

Mais la majorité, c'est aussi les « autres ». Il faut convaincre cet ensemble pluraliste de l'ardente obligation de l'unité et de la solidarité. Montrer que la coordination n'est ni l'identification ni la subordination. On agira par la pédagogie, l'adresse, la persuasion. En prenant la parole devant tous les responsables, en s'invitant même au besoin, en étant omniprésent.

S'assurer de sa propre clientèle, certes, mais pêcher également dans les eaux voisines, celle des indécis, des mécontents, des catégories les plus défavorisées, en prenant en compte et en calmant par des actions ponctuelles les soucis, les inquétudes et les angoisses des délaissés de l'expansion.

L'enjeu de l'élection législative est, pour le chiraquisme, fondamental. Par la victoire de sa majorité, c'est le leader qui s'affirme d'abord devant le pays. Dès maintenant, il faut camper la silhouette du futur candidat à la présidence.

La méthode ? Offrir au pays comme un « négatif » du président en exercice. Etre à la fois son complément et son contraire. Ce qui lui manque. Ce qu'il n'est pas.

Le président paraît-il incertain, flottant ? M. Jacques Chirac affichera une détermination farouche, une résolution sans faille. Le président est-il jugé distant, lointain ? Le premier ministre se multipliera partout. Aristocratique ? On se fera populaire. A l'apparente nonchalance, on opposera une audace frémissante. A la démonstration académique et glacée, l'explication simple et bonhomme. Au léger mouvement ironique de la bouche et des yeux, un sourire franc et massif...

Il faut séduire. Par le côté par lequel le peuple français est le plus sensible : « l'autorité ». Se poser en homme fort, sûr de ses certitudes. Pour que la France soit gouvernée et le gouvernement effectivement dirigé. Face à la « *menace collectiviste* », être le rempart providentiel de la France conservatrice.

Technique au service d'une action, ni gaullisme ni giscardisme, le chiraquisme — qui ne propose aucun programme, qui ne suggère aucun projet — ne serait-il, dans une société « *paisible et réfléchie* » qu'une version moderne et policée de ces tendances d'« ordre » qui sont dans la tradition de la vie politique française ? Une sorte de néo-bonapartisme bon enfant ?

Parce qu'il n'est point une doctrine mais une tactique, le chiraquisme est, plus qu'un autre, lié à la permanence au pouvoir de son leader. Or celui-ci n'a point pour lui la durée que confère un mandat présidentiel. Son destin est au contraire tout entier entre les mains du chef de l'Etat.

Nos institutions actuelles supposent, de ce fait, une entente parfaite entre le président de la République et le premier ministre. Aucun des deux ne pourrait, sans grands risques, spéculer sur les faiblesses ou les insuffisances de l'autre.

Mais le chiraquisme, par son dynamisme et une certaine force de vitalité contagieuse, tend à infléchir irrésistiblement le régime, à faire refluer le pouvoir vers le premier ministre, donc à rééquilibrer l'exécutif.

Notre pratique politique était jusqu'alors présidentialiste. Le chiraquisme incite à une nouvelle lecture de la Constitution qui en respecterait davantage la lettre.

JACQUES ROBERT.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

(PUBLICITÉ)

LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Sa politique étrangère pour la paix et la réunification

Il y a trois ans, le Président de la République de Corée, M. Park Chung Hee, prenant en considération la réalité dans la péninsule coréenne, a énoncé dans une déclaration spéciale les nouvelles lignes de sa politique sur la réunification nationale et les relations internationales.

Dans sa déclaration de politique du 23 juin 1973, le Président, tout en mettant l'accent sur la réunification pacifique de la Corée, qui représente l'aspiration et l'objectif suprêmes de tout le peuple coréen, s'est engagé à poursuivre le dialogue Sud-Nord avec sincérité et patience, conformément au communiqué commun du 4 juillet 1972. Dans le domaine des relations internationales, il a déclaré que la République de Corée ouvrirait ses portes à toutes les nations du monde, sans tenir compte des différences d'idéologie et d'institutions sociales, afin d'entretenir avec ces nations des relations amicales et de bon voisinage, fondées sur le principe de réciprocité et d'égalité.

Conscient de la nécessité de créer une atmosphère de paix, en vue de la réunification, le Président Park a déclaré ensuite explicitement, d'une part, que le Sud et le Nord ne devraient ni s'ingérer dans les affaires intérieures de l'autre partie ni commettre d'agression et, d'autre part, que la République de Corée était prête à entrer aux Nations unies en même temps que la Corée du Nord, comme mesure provisoire, en attendant de parvenir à la réunification. Cette nouvelle politique étrangère, énoncée en sept points dans cette déclaration, est la plus rationnelle et la plus réaliste, vu la situation qui règne autour de la péninsule coréenne et les relations entre le Sud et le Nord qui sont depuis longtemps dans l'impasse.

Cette déclaration a été faite avec le désir très vif d'améliorer d'une manière substantielle les conditions de réunification pacifique de la patrie.

Depuis l'ouverture du dialogue Sud-Nord qui a été engagé il y a cinq ans dans le but de faciliter la réalisation de notre aspiration nationale, c'est-à-dire la réunification pacifique du pays, le gouvernement de la République de Corée a déployé tous les efforts possibles pour faire progresser le dialogue Sud-Nord. Malgré nos durs et sincères efforts, la Corée du Nord a suspendu unilatéralement le dialogue en août 1973 et a fait de nouveau accroître la tension dans la péninsule coréenne, au mépris de l'esprit du communiqué commun de 1972. En conséquence, la perspective d'une solution du problème coréen semble de plus en plus lointaine, d'autant plus qu'à l'Assemblée générale des Nations unies, où la question coréenne a fait l'objet d'une délibération, les discussions demeurent stériles.

Il faut rappeler à regret que l'Assemblée générale des Nations unies a adopté l'année dernière deux résolutions contradictoires sur la question coréenne, alors que le contenu de la déclaration du consensus adoptée à l'unanimité, lors de la vingt-huitième session de l'Assemblée générale des Nations unies, n'a pas été tout à fait appliqué et ainsi n'a guère contribué à la solution du problème coréen.

Nous souhaitons souligner que toute conférence internationale sur la question coréenne ne peut apporter une solution, à moins que le débat ne soit conduit avec justice et réalisme, tout en tenant compte d'une façon objective de la réalité qui existe dans la péninsule coréenne et qui est la suivante :

Tout d'abord le danger d'un renouvellement de la guerre persiste toujours dans la péninsule coréenne. Les communistes nord-coréens, en dépit de leur vaine tentative de réunifier toute la Corée par la force en déclenchant la guerre de Corée en juin 1950, ont renforcé leurs forces militaires et n'ont pas renoncé à leur rêve de réunifier par tous les moyens le pays sous le joug communiste.

Dans ces circonstances, c'est l'accord d'armistice de Corée du 27 juillet 1953 qui a joué un rôle capital en préservant la paix et en prévenant le renouvellement des hostilités dans la péninsule coréenne pendant plus de vingt ans depuis le cessez-le-feu de 1953. Il faudrait rappeler que l'Assemblée générale des Nations unies a, dans sa résolution 811, adoptée le 11 décembre 1954, lors de sa neuvième session, souligné expressément la clause de l'accord d'armistice qui stipule à cet effet que l'accord restera en vigueur jusqu'à ce qu'il soit remplacé par une nouvelle disposition convenue d'un commun accord entre les deux parties.

En conséquence, la proposition formulée par la Corée du Nord et ses partisans, à savoir que l'armistice actuel soit remplacé par de nouvelles dispositions sans accord réciproque, revient à demander la suppression de la soupape vitale de sûreté qui permet de prévenir le renouvellement des hostilités entre le Sud et le Nord. Une telle proposition si irréfléchie ne peut et ne devrait pas être admise. De plus, du fait que certaines grandes puissances sont, soit directement soit indirectement impliquées dans la question coréenne depuis la Seconde Guerre mondiale, l'importance donnée à la préservation de la paix dans la péninsule coréenne ne peut être assez soulignée. La proposition que nous avons soumise l'année dernière à l'Assemblée générale des Nations unies, en vue de réunir une conférence des parties directement concernées, était fondée sur ces considérations.

Deuxièmement, du fait de la tragique division depuis plus de trois décennies, la République de Corée et la Corée du Nord sont devenues deux entités hétérogènes qui diffèrent par leurs idéologies et leurs systèmes qui ne peuvent s'assimiler dans l'immédiat.

Bien que la Corée ait été libérée du joug colonial après la Seconde Guerre mondiale, elle a été divisée contre la volonté du peuple. En Corée du Nord a été établi un régime communiste qui a enrégimenté strictement toute la société, tout en dominant ses habitants sous l'idéologie communiste. Le régime nord-coréen a, en limitant strictement tous les contacts avec le monde extérieur, maintenu la société la plus hermétique et sans parallèle dans le monde d'aujourd'hui.

D'autre part, le gouvernement de la République de Corée, qui a été établi en 1948 comme le seul gouvernement légitime de la péninsule coréenne, par des élections générales libres qui se sont déroulées sous le contrôle des Nations unies, renferme plus des deux tiers de la population totale qui est de cinquante millions. Il maintient une démocratie libérale et une société ouverte et n'a pas cessé d'intensifier ses efforts pour promouvoir le bien-être du peuple et le développement de la nation.

Etant donné ce contraste frappant de conditions et de circonstances, la réunification pacifique ne peut se réaliser que pas à pas, en établissant divers échanges par la voie du dialogue et en ouvrant nos portes afin de restaurer la confiance mutuelle. Le meilleur moyen de restaurer l'unité nationale et l'homogénéité politique est d'éviter toute solution hâtive et radicale qui ne ferait que créer la confusion et pourrait même déclencher de nouvelles hostilités en Corée, mais plutôt d'appliquer fidèlement l'esprit du communiqué commun Sud-Nord du 4 juillet 1972.

Troisièmement, malgré tous les efforts qui ont été déployés au plan international pendant plus de vingt ans, en particulier aux Nations unies, on n'est parvenu à aucune solution de la question coréenne. Cela est dû essentiellement à l'absence d'accord entre le Sud et le Nord de la Corée qui sont les principales parties directement concernées par la question.

Etant donné l'état actuel des relations entre le Sud et le Nord et la situation internationale prédominante, toute mesure qui imposerait une proposition unilatérale sur les problèmes coréens ne ferait qu'aggraver la tension entre le Sud et le Nord ou pourrait même susciter un conflit armé. En conséquence, nous avons la ferme conviction que les résolutions adoptées lors des conférences internationales, qui ne tiennent pas compte des perspectives d'accord réciproque ou alors inacceptables pour l'une des parties directement concernées, seraient plus défavorables que favorables à une solution du problème. De plus, une telle résolution pourrait aller à l'encontre du principe d'autodétermination de la nation. En conséquence, le rôle que nous attendons des pays tiers qui ne sont pas directement concernés serait de créer une atmosphère internationale propice à la reprise immédiate et inconditionnelle du dialogue qui a été suspendu unilatéralement par la Corée du Nord, de telle sorte que le peuple coréen puisse résoudre ses problèmes selon sa propre volonté. Nous pensons que c'est le meilleur moyen de contribuer à la solution pacifique de la question coréenne, dans les conditions actuelles. Sans dialogue, il est impossible d'examiner les problèmes. Sans examiner les problèmes, il ne peut y avoir d'accord ou de solution.

En conséquence, nous tenons à préciser que pour traiter de la question coréenne dans toute conférence internationale, il faut avant toute chose prendre en considération la situation réelle en Corée qui a été résumée ci-dessus.

Enfin, nous souhaitons souligner que les conférences internationales auxquelles sera soumise la question coréenne, que ce soit à l'Assemblée générale des Nations-Unies, à la conférence des pays non alignés, ou toute autre conférence, ne pourront contribuer à trouver rapidement une solution au problème coréen que dans la mesure où elles prendront la résolution d'aider le Sud et le Nord de la Corée à trouver un règlement pacifique par la voie du dialogue et un accord mutuel entre les deux parties directement concernées, tout en prenant en considération la réalité susmentionnée. Si elles négligent de considérer attentivement la situation réelle de la Corée, elles ne feront qu'entraver nos efforts pour consolider la paix en Corée et annihiler l'aspiration nationale de tout le peuple coréen.

(Texte de la déclaration de M. Park Tong Jin, ministre des Affaires étrangères de la République de Corée, faite le 23 juin 1976 à l'occasion du troisième anniversaire de la Déclaration spéciale du président Park Chung Hee.)

L'économie sud-coréenne vers la prospérité

La libération de la Corée en 1945 entraîna la division d'une nation pauvrement pourvue en une zone nord et une zone sud. La situation empira encore lorsque presque toutes les implantations industrielles furent détruites, lors de la guerre de Corée qui éclata en 1950, à la suite de l'invasion des communistes nord - coréens. Durant les huit années, de 1954 à 1961, le produit national brut augmenta à une moyenne annuelle de seulement 4,4 %. En 1961, le produit national brut par habitant n'avait augmenté que de $ 13, passant de $ 70 à $ 83, alors que la population augmentait au taux élevé de 2,9 % par an durant cette même période.

La mise en place d'une planification économique nationale coordonnée en 1962 entraîna une modification spectaculaire du profil économique de la Corée, permettant de surmonter les handicaps tels que le manque de terres cultivables, de ressources naturelles, la division territoriale et les dévastations de la guerre.

L'objectif principal du Premier Plan Quinquennal de Développement Economique de la Corée de 1962 à 1966 était de s'extirper d'une stagnation économique et de poser les fondations d'une économie autonome. Les tâches les plus urgentes étaient la construction des industries « clés » et l'expansion des infrastructures de la nation afin de créer une fondation solide pour permettre l'industrialisation, de développer des industries susceptibles de substituer les importations et de promouvoir la productivité nationale.

Les objectifs du Deuxième Plan Quinquennal de 1967 à 1971 étaient d'accélérer l'industrialisation, de développer l'exportation et d'augmenter le revenu des pêcheries et des fermes afin d'équilibrer le niveau de vie rural avec le niveau de vie urbain.

Pour le Troisième Plan de 1972 à 1976, l'accent a été placé sur la modernisation de l'industrie et le développement des industries lourde et chimique. La deuxième étape du développement des villages « farmiers » et « pêcheurs » a été mise en place, elle avait pour but de parvenir à une autosuffisance dans la production des céréales essentielles. En même temps, des efforts intensifs se poursuivaient en vue de l'amélioration de la balance des paiements.

Réalisations économiques

Durant quatorze années, de 1962 à 1975, le développement de l'économie coréenne a été caractérisé par le maintien d'un taux de croissance élevé, une amélioration soutenue des structures de l'industrie, une augmentation des investissements et de l'épargne nationale, un développement des exportations, un développement de l'agriculture exécuté avec dynamisme, une infrastructure agrandie préparant avec succès le pas vers la prochaine phase du développement continu.

Depuis la mise en place du Premier Plan Quinquennal de Développement économique de la nation en 1962, l'économie coréenne a bénéficié d'un des taux de croissance les plus élevés du monde.

Le taux de croissance en Corée atteignait 7,7 % de 1962 à 1966, puis 10,5 % de 1967 à 1971, et 9,6 % de 1972 à 1975. La croissance annuelle moyenne était de 9,3 % pour cette période de quatorze ans. En termes monétaires, le produit national brut augmentait plus de huit fois, passant de 2,3 milliards de dollars en 1962 à 18,7 milliards de dollars en 1975, tandis que le P.N.B. par habitant passait de 87 dollars à 531 dollars.

Le maintien du taux de croissance élevé de l'économie coréenne est dû au développement remarquable des industries, plus particulièrement des industries lourde et chimique.

Depuis 1962, le taux de croissance annuel moyen du secteur industriel total a été de 18 %, celui des industries lourde et chimique de 25 %, comparé à un taux de croissance annuel moyen de l'économie totale de 9,3 %.

Durant cette période, l'exportation des produits manufacturés a augmenté à un taux annuel moyen de 60 %. Par rapport aux exportations totales, l'exportation des produits manufacturés a augmenté de 27 % en 1962 à 88 % en 1975, tandis que les exportations des industries lourdes et chimiques ont augmenté de 2 % à 30 %.

TENDANCE DU P.N.B. PAR HABITANT ENTRE LA CORÉE DU SUD ET DU NORD

Dollars

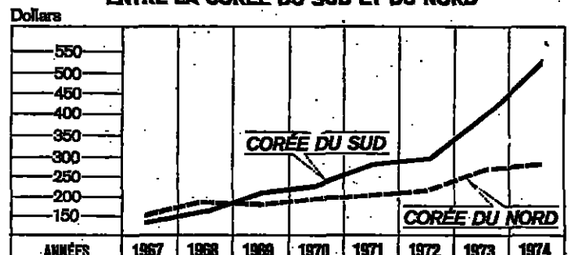

ANNÉES	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
CORÉE DU SUD	143	168	208	242	275	304	376	513
CORÉE DU NORD	162	194	200	208	241	255	295	313

En 1975, la production de fer et d'acier avait atteint 2,6 millions M/T, ayant ainsi augmenté de 18 fois par rapport à la production de 1962. Quant à la production de la construction navale, elle s'est multipliée par 164 par rapport à 1962 et a atteint 819.000 G/T. Celle d'engrais a augmenté de 24 fois, atteignant 880.000 M/T.

Parallèlement, la production de ciment augmentait de 13 fois, atteignant 10 millions de M/T, alors que la production automobile, pratiquement inexistante, a atteint 38.000 unités.

Développement de l'agriculture

En même temps que ses efforts pour accélérer le développement industriel, le Gouvernement avait pris un certain nombre de mesures fondamentales afin de moderniser l'agriculture et d'augmenter sa production.

Ces mesures ont ainsi permis de faire passer le revenu national rural de 68.000 won en moyenne par an en 1962 à 910.000 won en moyenne en 1975, dépassant ainsi depuis 1974 le revenu national moyen d'un citadin.

Sur le plan de la production, le résultat a été conduant : la production de riz a augmenté de 55 % depuis 1962 et a atteint 4,7 millions M/T, la production d'orge a augmenté de 54 % et a atteint 2,1 millions M/T, et celle de graines de soja de 59 % et a atteint 311 000 M/T.

Le Saemaul Undong

Le Saemaul Undong, ou Mouvement de la Communauté Nouvelle, a été amorcé au début des années 1970, dans le but de revitaliser la vie rurale communautaire.

Les principes directeurs de ce Mouvement sont la diligence, l'autonomie et la coopération. Depuis 5 ans qu'il est inauguré, ce Mouvement s'est répandu de village en village, de village en ville, accélérant le développement de l'économie rurale.

En 1975, chacune des 34.700 communautés de la nation avait pris part à différents projets Saemaul, visant à améliorer l'environnement rural et à augmenter le revenu rural. 41.500 kilomètres de routes communales ont été construits, les toits de paille et de chaume de 1,6 million de maisons ont été remplacés et les adductions d'eau de 11.200 villages ont été faites.

En plus de ces améliorations de l'environnement rural, les villageois ont travaillé à des projets augmentant les revenus, tels que le défrichage de terres cultivables, la construction de réseaux d'irrigation, la plantation d'arbres fruitiers et l'élevage du bétail. Afin d'augmenter les revenus non agricoles, 393 fabriques Saemaul ont été construites et plusieurs projets de travail intensif ont été entrepris.

Infrastructure sociale

Depuis 1962, le secteur de l'infrastructure sociale et autres a augmenté d'une moyenne annuelle de 9,5 %, le réseau routier national a augmenté de 43 % passant ainsi à 8.288 kilomètres, alors que les routes pavées ont augmenté de 15 % en 1962 à 44 % en 1975. 1.142 kilomètres d'autoroutes ont été construits, ce qui permet de parcourir le pays en un jour maximum. Le réseau ferroviaire de Corée a augmenté de 20 % depuis 1962 et 454 kilomètres de lignes ont été électrifiés.

La flotte marchande
Les centrales électriques
Le réseau de communications

Les capacités de la flotte marchande de la nation ont triplé, de 10 millions à 31 millions de tonnes métriques, et le tonnage des cargos battant pavillon coréen a augmenté de 14 fois, atteignant 2,5 millions G/T. La capacité de production des centrales électriques, entre-temps, a augmenté de 13 fois, atteignant 4,7 millions de kilowatts.

Le réseau des communications s'est également régulièrement développé afin de satisfaire les besoins du développement économique. Les lignes de téléphone locales ont augmenté de 570 % et sont passées à 1,1 million, et les lignes de téléphone interurbaines de quartorze fois, et sont passées à 17.500.

Commerce extérieur

La croissance spectaculaire des exportations est un autre facteur du développement de l'économie de la Corée. L'exportation des marchandises a atteint 5 milliards de dollars, d'après une valeur f.o.b., ceci en 1975, représentant une augmentation annuelle moyenne de 41 % par rapport aux 55 millions de dollars obtenus par les exportations en 1962.

Les importations de la Corée se sont accrues d'une manière très marquée pendant cette période de grande croissance économique, atteignant 6,6 milliards de dollars, d'après une valeur f.o.b., soit une augmentation annuelle moyenne de 25 % par rapport aux 390 millions de dollars en 1962.

La Corée a peu de ressources naturelles mais possède une grande ressource humaine grâce à la force ouvrière, énergique et bien formée. Le déferlement massif de la technologie et des ouvriers spécialisés coréens sur le marché mondial de la construction, surtout au Moyen-Orient, prouve d'une façon impressionnante la reconnaissance internationale de cette ressource. En 10 ans, de 1965 à 1975, la valeur des contrats coréens de construction à l'étranger passa d'une somme négligeable à 851 millions de dollars, tandis que le nombre de travailleurs à l'étranger passa de 1.200 à 21.000.

La balance des paiements

La balance des paiements de la Corée laisse apparaître une amélioration structurale constante et continue depuis les dix dernières années, malgré un déficit mineur du compte courant. Ce déficit du compte courant avait nettement baissé et atteint 300 millions de dollars lors des deux premières années du Troisième Plan Quinquennal, mais s'est accentué brusquement et a atteint 1 milliards de dollars en 1974, à cause de la crise internationale des matières premières et de l'inflation mondiale, puis a regressé en 1975, mais seulement jusqu'à 1,9 milliard de dollars.

Ce déficit est malgré tout un phénomène temporaire et non un problème de structure.

Le déficit du compte courant devrait continuer à se résorber et atteindre 1,5 milliard en 1976 ; et comme les exportations coréennes augmentent plus rapidement que les importations, à la suite de plusieurs mesures gouvernementales visant à limiter les importations, ce déficit du compte courant devrait être comblé au début des années 80.

Les investissements étrangers

Les capitaux étrangers ont joué un rôle de plus en plus vital dans la croissance de l'économie coréenne, cela surtout depuis la deuxième moitié des années 60. La politique nationale visant à attirer les capitaux étrangers est fondée sur une recherche approfondie des priorités de développement et des possibilités de la nation de faire le meilleur usage de ces fonds. L'afflux annuel des prêts à long terme et des investissements directs est passé de quelque 237 millions de dollars en 1967 à 1,47 milliard de dollars en 1975. A la fin de 1975, le capital étranger total s'élevait à 8,9 milliards de dollars, soit 2,5 milliards de prêts publics, 3,8 milliards de prêts commerciaux et 600 millions d'investissements étrangers.

Dette extérieure

A la fin de 1975, les dettes extérieures de la Corée, à l'exception de celles contractées il y a moins d'un an, atteignaient 5,8 milliards de dollars.

Le rapport entre le service de la dette extérieure et les avoirs de la nation a atteint 21 % en 1970, diminua à 12,4 % en 1974, puis se stabilisa à 12,8 % en 1975. Cette baisse reflète l'importante croissance des exportations durant cette période et l'amélioration des échéances des dettes impayées.

Le service de la dette extérieure actuelle de la Corée est entièrement sous contrôle et aucun problème n'est prévu pour les années à venir.

L'objectif de la politique économique de la Corée pour 1976 est de parvenir à une croissance régulière compatible avec le maintien d'une stabilité économique, et un relèvement d'une balance des paiements à la fois fondamentale et positive, favorable à cette croissance.

Les grandes lignes économiques pour 1976

Grâce à la mise en application de ces tâches qui ont été couronnées de succès, la Corée espère parvenir en 1976 à réduire la hausse des prix de gros de 20 % en 1975 à 10 % et des prix de détail de 25 à 12 %. Le taux d'expansion monétaire sera également réduit de 25 à 20 %, tandis que le taux de l'épargne nationale par rapport au PNB augmentera légèrement de 18,1 à 18, 6 %.

Notre objectif pour 1976, en ce qui concerne les exportations, prévoit une augmentation de 30,5 %, et atteindra 6,5 milliards de dollars. A la fin du premier semestre de 1976, les exportations ont déjà atteint 3,3 milliards de dollars. La croissance des importations, parallèlement, sera freinée à 12,7 % ; elles devraient se chiffrer à 7,4 milliards de dollars. Ayant atteint ces objectifs, la nation peut tout à fait s'attendre à un rétablissement positif de la balance des paiements, qui passerait à 22 millions de dollars en 1976.

Etant données les conditions actuelles et prévues, une croissance de 7 ou 8 % pour 1976 apparaît plausible, tout en permettant de maintenir le niveau nécessaire de l'emploi et un degré souhaitable de la force d'impulsion de l'économie.

Le IVe Plan quinquennal

La Corée continue de renforcer, de consolider et d'adapter au mieux ses réactions à l'évolution des conditions et des circonstances. Grâce à des initiatives flexibles et énergiques, nous ferons tous les efforts possibles afin de réaliser une base aussi solide et stable que possible sur laquelle nous pourrons édifier notre prochain plan de développement.

Le IVe Plan quinquennal de développement, allant de 1977 à 1981, poursuivra les objectifs fondamentaux de développement de la croissance et l'efficacité. Il visera à consolider une structure économique plus autonome, consacrera ressources et efforts afin de parvenir à un développement juste social et du bien-être, et intensifiera les changements technologiques et l'efficacité socio-économique.

On prévoit un taux de croissance annuel moyen de 9 % pour la période du IVe Plan ainsi qu'une baisse du taux de croissance de la population de 1,6 % d'ici à 1981.

La proportion des investissements par rapport au PNB sera maintenue à 26 % et celle de l'épargne nationale, par contre, augmentera considérablement, car de 18 % en 1975, elle devrait passer à 23 %, réduisant les épargnes étrangères dont la nation dépend de 11 % à 3 %.

Les exportations des marchandises devraient dépasser les importations d'ici à 1981. Elles devraient atteindre 13 milliards de dollars, alors que les importations se chiffreraient à 12,4 milliards.

La réalisation de ces objectifs exigera une réaction souple, une initiative énergique de la part du Gouvernement, ainsi qu'un grand dévouement de la part des citoyens de la République de Corée.

PRÉVISIONS A LONG TERME DU TAUX DE CROISSANCE DU P.N.B. DE LA CORÉE DU SUD ET DU NORD

Milliards de dollars

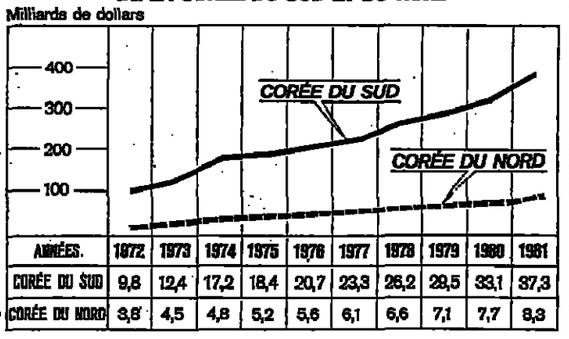

ANNÉES	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
CORÉE DU SUD	9,8	12,4	17,2	18,4	20,7	23,3	26,2	29,5	33,1	37,3
CORÉE DU NORD	3,6	4,5	4,8	5,2	5,6	6,1	6,6	7,1	7,7	8,3

RAPPORT ÉTABLI PAR L'ASSOCIATION CULTURELLE INTERNATIONALE DE CORÉE

SCIENCES

Libres opinions

Pour un contrôle parlementaire des choix technologiques

par DIDIER JULIA (*)

DANS son allocution de clôture de la récente session parlementaire, le président de l'Assemblée nationale rappelait que, « *pour faire contrepoids à l'énorme pression de la technocratie et de la technostructure, le législateur doit disposer des moyens qui lui sont propres* ». Le déséquilibre qui met aujourd'hui en cause « *l'institution de la démocratie parlementaire* », déclarait-il, tient « *aux moyens considérables que la technique du monde moderne assure aux administrations* ».

C'est dire la faveur, la sympathie avec lesquelles M. Edgar Faure a accueilli la proposition de loi visant à créer un « office pour l'évaluation des options technologiques » déposée avec le soutien de l'ensemble des membres du groupe de l'U.D.R. et apparentés.

Cette proposition adoptée aboutirait à rien d'autre qu'à rééquilibrer les pouvoirs entre le législatif et l'exécutif, entre les élus nationaux et l'administration.

Que ce soit à l'occasion de l'implantation de centrales nucléaires, de l'utilisation de traitements chimiques dans l'agriculture, des conséquences pour l'environnement de la mise en œuvre de nouvelles techniques industrielles, c'est toujours l'administration qui, jusqu'à présent, a imposé ses choix ou ses contraintes.

Les élus les ont subis, après avoir entendu les arguments des « experts qualifiés » justifiant toujours les choix de l'administration. Mais l'opinion publique s'inquiète de plus en plus des conséquences de l'emploi de nouvelles techniques sur l'environnement et la vie des personnes.

Quant aux élus, ils sont toujours tenus à terme pour responsables. On l'a vu pour l'affaire de La Villette, où l'on cherche encore les « fonctionnaires responsables ». Et, en fait, comme les fonctionnaires ne sont pas élus, ils ne sont jamais responsables devant le pays, en particulier des conséquences politiques de leurs choix (par exemple de leurs choix sur les formes d'urbanisation).

Un « office pour l'évaluation des options technologiques » permettrait au Parlement, Sénat et Assemblée nationale réunis, de saisir sur son budget propre les meilleurs spécialistes de la Délégation générale à la recherche scientifique, du Centre national de la recherche scientifique ou autres, afin d'évaluer, en toute indépendance, les conséquences des initiatives législatives favorisant l'introduction ou le financement de nouvelles technologies.

C'est à la diligence des présidents d'Assemblée, de son conseil d'administration formé à parité de députés et de sénateurs de tous les groupes politiques, que l'office pourrait entreprendre des missions précises, permettant aux parlementaires d'apprécier, de contrôler et de proposer d'une manière pleinement responsable, sans être obligés d'assumer aveuglément les choix de l'E.D.F. ou de toute autre administration faute d'information, quitte à en payer cependant les erreurs par la suite.

Cette démarche intellectuelle, qui vise à contrôler les conséquences des nouvelles utilisations des connaissances scientifiques, n'est sans doute pas absolument nouvelle. Au niveau du gouvernement ou des entreprises, on ne s'est toujours préoccupé des conséquences d'une décision. La récente loi foncière fait obligation aux directions de l'équipement de procéder à des études d'impact pour tous les ouvrages d'art. Ce qui est nouveau, et qui s'est cristallisé il y a bientôt cinq ans aux Etats-Unis sur le concept de « technology assessment », c'est l'examen de toutes les incidences (physiques, biologiques, économiques, sociales, politiques) que peut avoir l'introduction d'une nouvelle technologie ou l'utilisation nouvelle d'une ancienne technologie.

* * *

Pour juger de l'importance prise outre-Atlantique par ce contrôle des administrations, il faut rappeler qu'en un siècle d'existence le Congrès américain ne s'est créé que trois services : la bibliothèque du Congrès, le Central Accounting Office (analogue à notre Cour des comptes) et, en 1972, l'Office of Technology Assessment.

Une telle initiative en France répondrait à un ensemble original de préoccupations nationales et européennes dont celles citées précédemment n'ont pas un caractère limitatif.

Il va sans dire que le développement d'une industrie nucléaire requiert que le Parlement se décide en toute liberté de conscience, donc en toute connaissance du bilan énergétique et des conséquences écologiques et sociales. La lutte pour la préservtion de l'eau pure appelle une étude approfondie et un constat réaliste des techniques d'épuration selon les différentes natures de sols et d'effluents ou la proximité des rivières ou des mers. Il en est de même des risques éventuels et des avantages des forages en mer.

Rappelons pour mémoire que l'Office of Technology Assessment a pu étudier la rationalité des choix budgétaires, évaluer les avantages et les inconvénients compte tenu des incidences sociales et politiques, des différents systèmes de transport (rail ou route) dans les villes ou dans les zones sensibles.

* * *

En adoptant une telle proposition, la majorité parlementaire donnerait au Parlement le véritable moyen pour une maîtrise de la qualité de la vie et pour concilier l'amélioration de cette qualité de la vie avec les progrès inéluctables de la technologie. Elle résoudrait l'un des problèmes les plus délicats de notre époque : en rééquilibrant, sans aucune intention maléfique envers l'exécutif et dans le strict respect des institutions, le pouvoir législatif à l'égard de l'administration, elle conforterait la démocratie parlementaire et créerait, à partir de la France, un exemple pour l'Europe.

(*) Député U.D.R. de Seine-et-Marne.

A Johannesburg

Le contrat pour la vente d'une centrale nucléaire française à l'Afrique du Sud va être signé

Le contrat de vente par la France à l'Afrique du Sud d'une centrale nucléaire, implantée à Koeberg (Le Cap) devrait être signé ce samedi 31 juillet, à Johannesburg.

Les dernières négociations menées à Paris depuis le mercredi 28 juillet par la délégation sud-africaine conduite par M. Ampie Roux, président de la commission sud-africaine de l'énergie atomique, et M. R.L. Staszackerr, président de l'Energy Supply Commission (ESCOM), accompagnés d'un expert juridique, ont porté, d'une part, sur les garanties fournies par l'Afrique du Sud en ce qui concerne l'utilisation à des fins exclusivement pacifiques du combustible nucléaire destiné aux deux réacteurs de l'usine, d'autre part, sur la répartition des responsabilités financières entre les deux partenaires pendant la période initiale d'application de l'accord de construction, jusqu'à ce que celui-ci ait été entériné par l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) siégeant à Vienne.

L'Afrique du Sud et la France ne sont pas signataires du traité international sur la non-prolifération des armes nucléaires. Ces négociations de dernière heure ont donné lieu à l'accord franco-sud-africain pour la construction de la centrale nucléaire de Koeberg, qui a été paraphé le jeudi 29 juillet, à Paris, au Quai d'Orsay, par M. Xavier de Nazelle, directeur des affaires scientifiques et techniques au ministère des affaires étrangères, et par M. Louis Pienaar, ambassadeur d'Afrique du Sud à Paris. l'agrément de l'Euratom, organisme de la Communauté européenne et de l'A.I.E.A., le consortium français chargé de la construction de la centrale nucléaire (Framatome, Alathom et SPIE Batignolles) et l'ESCOM signeront donc l'accord commercial relatif à ce marché.

Ce contrat, qui représente la plus grosse commande jamais passée par l'Afrique du Sud à un pays étranger, porte sur une somme globale de près de 1 milliard de dollars (5 milliards de francs). Les deux réacteurs à eau pressurisée auront une puissance de 1 000 mégawatts chacun et entreront en service en 1985.

LES XVIIIes OLYMPIADES

Les restes de la fête

De nos envoyés spéciaux

Alors que tant de sujets de discorde ont agité les Jeux olympiques, avant qu'ils ne s'ouvrent, et même ensuite, l'unanimité s'est faite, une fois de plus, pour en condamner le gigantisme. Cependant, le phénomène paraît tellement irréversible qu'on est fondé à se demander s'il ne contient pas, en germe, les conditions d'une mort par obésité.

Des milliers de concurrents. Autant, dit-on, de journalistes ; des accompagnateurs, des masseurs, des soigneurs, des médecins, des infirmières, on ne sait qui encore, c'est par dizaine de milliers que déferlent les acteurs, ostensibles ou discrets de ces Jeux, que l'on voudrait, encore maintenant présenter comme une fête, où la joie et la simplicité l'emporteraient sur tout autre souci.

Qui peut croire encore à une telle fable ? Que faire des restes de la « fête » ?

Le problème des logements n'est pas, assure-t-on, le plus grave. Les villages olympiques seront transformés en cité. Sous réserve que des conditions matérielles prévues pour un séjour limité puissent être converties en habitations durables.

Le gigantisme des installations sportives est plus crucial. Le « Grand-stade » de Montréal peut accueillir près de quatre-vingt mille personnes. Quelle manifestation, fût-elle à la taille du Nouveau Monde et propre aux pratiques sportives canadiennes, peut-elle régulièrement réunir un tel nombre de spectateurs pour garantir les conditions d'une gestion équilibrée ?

Gestion. Le mot n'est pas innocent. Ce n'est pas un mystère que la ville de Montréal est lourdement endettée, jusqu'à l'an 2000, si ce n'est pour plus longtemps (on parle d'un défi-

Pas de trêve pour les conflits sociaux

Montréal. — Pour les dizaines de milliers de touristes, les athlètes et les journalistes venus au Canada à l'occasion des Jeux olympiques, la lecture des quotidiens locaux, où s'accumulent des informations qui ne font pas deux lignes dans leurs journaux nationaux, est une occasion inespérée de saisir les problèmes et les traits particuliers d'une province. Même si la presse est souvent un peu sombre. Car la vie ne s'est pas arrêtée dans la grande cité francophone égayée chaque jour de nombreuses activités artistiques et culturelles. Certes, le conflit sur les Jeux eux-mêmes, et particulièrement sur leur coût, a été mis en sourdine, et ce n'est qu'à l'occasion qu'on vous rappelle que la voie maritime du Saint-Laurent aura coûté moins cher en dollars courants et que, avec l'argent dépensé, on aurait pu loger quarante mille personnes ou rendre gratuits les transports publics pendant dix ans. Mais, comme le dit avec humour une chanson intitulée *le Marathon des gros sous* :

Ça nous coûte cher de vous [recevoir
Mais ça fait plaisir de vous voir
C'est pas le temps de chercher [des bébites
Quand le salon est plein de [visites.

D'autres conflits cependant, s'ils n'ont guère troublé la vie des visiteurs, se sont partagé ces deux dernières semaines la première page des journaux. A croire qu'il n'y a pas de jour sans une grève importante. Ainsi, cinq mille cinq cents infirmières québécoises amères ont dû reprendre le travail au début de la semaine sous peine d'amende, après cinq semaines d'arrêt, parce que l'Assemblée de la province a voté une loi spéciale les obligeant à regagner leurs hôpitaux.

En revanche, la Cour suprême a rejeté, le 28 juillet, une requête d'injonction qui aurait eu pour effet d'obliger les grévistes de la compagnie nationale Hydro-Québec, à reprendre le travail, parce que ce refus des heures supplémentaires et ces « grèves rotatives » ne mettent pas en danger la santé et la sécurité des Québécois. Tout au plus obligent-elles quelques-uns d'entre eux à s'éclairer à la bougie.

Les camionneurs, les taxis de Montréal se plaignent aussi de leurs conditions de travail, les seconds étant particulièrement mécontents du trop grand nombre de voitures officielles utilisées pendant les Jeux. Avec cet arrière-plan de conflit social permanent, le Québec connaît de longue date une crise linguistique. La publication, le week-end dernier de l'ordonnance fédérale instaurant l'anglais comme seule langue de travail dans les communications aériennes, à l'exception de quelques aéroports de moindre importance, a déclenché l'ire des francophones. Ainsi, le député de La Fontaine, M. Maurice Léger, peut-il constater avec amertume « *que les gens de l'air vivent concrètement le cul-de-sac fondamental du système canadien : un gouvernement québécois qui n'a pas le pouvoir d'agir dans les domaines vraiment essentiels et un gouvernement fédéral qui, tôt ou tard, doit se plier à la volonté des anglophones, parce qu'ils sont majoritaires* ».

Pollution

La pollution semble aussi un problème important au moment où un savant français vient d'affirmer que le Canada serait un des pays les plus favorisés de l'an 2000 en raison de la présence sur son territoire d'immenses réservoirs d'eau non polluée. Ainsi, l'annonce que des Indiens du nord-ouest québécois souffrent de lésions irrémédiables du cerveau, parce qu'ils ont absorbé du poisson contaminé par du mercure organique, a soulevé ici une vive controverse. Mais alors que le ministère des affaires sociales a fait immédiatement savoir qu'il n'indemniserait pas les victimes, ce n'est pas tant ce drame indien — un de plus — que les dangers de la consommation de poisson pollué qui semblent inquiéter les habitants de la « *belle province* ». Autrefois, on offrait au peuple du pain et des jeux pour qu'il oublie sa condition. Aujourd'hui, le peuple mondes Indiens du Nord-Ouest québécois par des taxes supplémentaires imposées sur de nombreux produits, mais encore n'oublie rien de ses propres problèmes. Là non plus il n'y a pas de trêve.

BRUNO DETHOMAS.

VOLLEY-BALL

Le deuxième succès des Japonaises douze ans après Tokyo

Montréal. — La flotte de la Baltique a été défaite. Pourtant, avec ses puissantes canonnières aux doux noms de Smolevn et Rostova, elle pensait bien écraser de ses boulets les frêles jonques japonaises. Mais rien n'y fit. Face à des femmes plus grandes, plus fortes, plus lourdes, les volleyeuses japonaises ont réussi, vendredi 30 juillet, une partie parfaite dans une salle plus qu'amicale. Une vingtaine de Soviétiques voulaient-ils prodiguer leurs encouragements, leurs cris étaient étouffés sous une réprobation unanime.

Le Japon devait gagner. Et, de fait, ces douze jeunes filles aux cheveux noirs qui se relayaient sur l'aire de jeu semblaient former une véritable secte religieuse avec leurs cris de guerre, leurs réunions en pétales de fleur après chaque point marqué, leur goût du risque et leur volonté de vaincre.

Subtiles, souples, rapides, elles paraissaient tracer quelques arabesques incompréhensibles aux joueuses soviétiques, plus ourses du Caucase que danseuses du Bolchoï. Alors que les Japonaises, Chiral et Matsuma en tête, avaient un pourcentage de réussite de près de 80 % en attaque et de plus de 60 % aux tentatives de contre, leurs adversaires se gênaient, passaient mal, servaient au-delà des limites, leur force devenait faiblesse, leur puissance inutile, leurs gestes patauds.

A bride abattue, les Japonaises prenaient les deux premières manches (15-7, 15-8) et menaient 10 à 0 dans la troisième, avant de gagner par 15 points à 2.

Douze ans après les Jeux de Tokyo, les jeunes filles au soleil rouge reprenaient leur set, et pour que la démonstration de l'excellence asiatique soit complète, les petites Coréennes — elles ont en moyenne 10 centimètres de moins que les autres concurrentes — battaient les Hongroises et obtenaient la médaille de bronze. Chez les femmes la métaphysique l'avait emporté sur le matérialisme, alors qu'au contraire, chez les hommes, les Polonais vainqueurs des Japonais en demi-finale défaisaient eux aussi les Soviétiques en finale après cinq sets extraordinaires.

B. D.

LES RÉSULTATS

Les résultats imprimés en caractères gras correspondent à des résultats définitifs (finales). Les trois premiers sont, respectivement, dans l'ordre où ils sont nommés : médaille d'or, médaille d'argent, médaille de bronze

Athlétisme

FINALES
MESSIEURS

5 000 MÈTRES

1. Viren Lasse (Fin.), 13 min. 24 sec. 76 ; 2. Quax Dick (N.-Z.), 13 min. 25 sec. 16 ; 3. Hildenbrand Klaus-P. (R.F.A.), 13 min. 25 sec. 38 ; 4. Dixon Rod (N.-Z.), 13 min. 25 sec. 50 ; 5. Foster Brendan (G.-B.), 13 min. 26 sec. 19 ; 6. Polleunis Willy (Bel.), 13 min. 28 sec. 99

TRIPLE SAUT

1. Saneev Viktor (U.R.S.S.), 17,29 mètres ; 2. Butts James (E.U.), 17,18 ; 3. De Oliveira João C. (Bré.), 16,90 ; 4. Perez Pedro (Cub.), 16,81 ; 5. Haynes Tommy (E.-U.), 16,78 ; 6. Kolmsee Wolfgang (R.F.A.), 16,68 ; 7. Biskupski Eugenius (Pol.), 16,49 ; 8. Corbu Carol (Rou.), 16,43 ; 9. Vycichlo Jiri (Teh.), 16,28 ; 10. Kuukas Jarvi Pentti (Fin.), 16,23 ; 11. Lamitié Bernard (Fr.), 16,23.

DECATHLON

1. Jenner Bruce (E.U.), 8 618 pts (rec. du monde ; anc. rec. 8 524 pts par le même. 100 m. : 10 sec. 94 ; longueur : 7,22 m ; poids : 15,35 m ; hauteur : 2,03 m ; 400 m : 47 sec. 51 ; 110 m. haies : 14 sec. 84 ; disque : 50,04 m ; perche : 4,80 m ; javelot : 68,52 m ; 1 500 m : 4 min. 12 sec. 61). 2. Kratschmer Guido (R. F. A.), 8 411 (10 sec. 66, 7,39 m, 14,74 m, 2,03 m, 48 sec. 19 ; 14 sec. 58 ; 45,70 m, 4,60 m, 66,32 m, 4 min. 29 sec. 09) ; 3. Avilov Nikolai (U.R.S.S.), 8 389 (11 sec. 22, 7,52 m, 14,81 m, 2,14 m, 48 sec. 16 ; 14 sec. 20, 45,60 m, 4,45 m, 62,28 m, 4 min. 26 sec. 36) ; 4. Pihl R. (Suè.), 8 218 ; 5. Skowronek R. (Pol.), 8 113 ; 6. Stark S. (R.D.A.), 8 048 ; 7. Litvinenko L. (U.R.S.S.), 8 025 ; 8. Hedmark L. (Suè.), 7 974 ; 9. Grebeniuk A. (U.R.S.S.), 7 803 ; 10. Morek C. (R.F.A.), 7 767 ; 11. Lahti J. (Fin.), 7 711 ; 12. Katus R. (Pol.), 7 616 ; 13. Ernica (Tch.), 7 602 ; 14. Bobin Ph. (Fr.), 7 580 ; 15. Samara F. (E.-U.), 7 504 ; 16. Werthner G. (Aut.), 7 494 ; 17. Gemise-Pareau G. (Fr.), 7 486.

DAMES

1 500 MÈTRES

1. Kazankina Tatiana (U.R.S.S.), 4 min. 5 sec. 48 ; 2. Hattmeister Gunhild (R.D.A.), 4 min. 6 sec. 02 ; 3. Klapezynski Ulrike (R.D.A.), 4 min. 8 sec. 09 ; 4. Chtereva Nikolina (Bul.), 4 min. 6 sec. 57 ; 5. Bragina Liudmila (U.R.S.S.), 4 min. 7 sec. 20 ; 6. Dorio Gabriell (It.), 4 min. 7 sec. 27 ; 7. Wallmann Ellen (R.F.A.), 4 min. 7 sec. 31 ; 8. Merrill Janice (E.-U.), 4 min. 8 sec. 54.

Canoë-Kayak

FINALES
MESSIEURS

CANOE UNE PLACE (500 m)

1. Aleksandr Rogov (U.R.S.S.), 1 min. 59 sec. 23 ; 2. John Wood (Can.), 1 min. 59 sec. 58 ; 3. Matija Ljubek (You.), 1 min. 59 sec. 60 ; 4. Jorislav Ananiev (Bul.), 1 min. 59 sec. 92 ; 5. Silfrid Stephar (R.D.A.), 2 min. 54 ; 6. Karoly Szegedi (Hon.), 2 min. 1 sec. 12

CANOE DEUX PLACES

1. Petrenko-Vinogradov (U.R.S.S.), 1 min. 45 sec. 81 ; 2. Opara-Gromowicz (Pol.), 1 min. 47 sec. 77 ; 3. Buday-Frey (Hon.), 1 min. 48 sec. 35 ; 4. Danielov-Simionov (Rou.), 1 min. 48 sec. 48 ; 5. Millot-Delacroix (Fr.), 1 min. 49 sec. 74 ; 6. Bourtchin-Christov (Bul.), 1 min. 50 sec. 43 ;

KAYAK UNE PLACE

1. Vasile Diba (Rou.), 1 min. 48 sec. 41 ; 2. Zoltan Sztanity (Hon.), 1 min. 48 sec. 95 ; 3. Rudiger Helm (R.D.A.), 1 min. 49 sec. 30 ; 4. Herminio Menendez (Esp.), 1 min. 49 sec. 40 ; 5. Ryszcard Kozlaski (Pol.), 1 min. 49 sec. 49 ; 6. Sergey Lisunov (U.R.S.S.), 1 min. 49 sec. 21 ; 7. Oreste Perri (It.), 1 min. 50 sec. 27 ; 8. Douglas Parnham (G.-B.), 1 min. 50 sec. 33 ; 9. Alain Lebas (Fr.), 1 min. 50 sec. 48.

KAYAK DEUX PLACES

1. Mattern - Olbricht (R.D.A.), (R.D.A.), 1 min. 35 sec. 87 ; 2. Nagorny-Romanovsky (U.R.S.S.), 1 min. 36 sec. 81 ; 3. Malbin - Serghei (Rou.), 1 min. 37 sec. 43 ; 4. Seguin-Del Riego (Esp.), 1 min. 38 sec. 50 ; 5. Deme-Ratkai (Hon.), 1 min. 38 sec. 81 ; 6. Kojo-Markkanen (Fin.), 1 min. 39 sec. 59

DAMES

KAYAK UNE PLACE

1. Carola Zirkow (R.D.A.), 2 min. 1 sec. 5 ; 2. Tatiana Kourshumova (U.R.S.S.), 2 min. 3 sec. 7 ; 3. Klara Rajnai (Hon.), 2 min. 5 sec. 1 ; 4. Ewa Kaminska (Pod.), 2 min. 5 sec. 16 ; 5. Maria Mihoreanu (Rou.), 2 min. 5 sec. 40 ; 6. Anastazia Hajns (Teh.), 2 min. 6 sec. 72 ; 7. Julie Leach (E.-U.), 2 min. 6 sec. 92 ; 8. Irène Peppinhège (R.F.A.), 2 min. 7 sec.

KAYAK DEUX PLACES

1. N. Gopova- G. Kreft (U.R.S.S.), 1 min. 51 sec. 15 ; 2. A. Pfeffer-K. Rajnai (Hon.), 1 min. 51 sec. 68 ; 3. B. Kosler-C. Zirzow (R.D.A.), 1 min. 51 sec. 81 ; 4. N. Nichitov-A. Orlov (Rou.), 1 min. 53 sec. 77 ; 5. B. Lewe-Pohlmann-H. Wallbaum (R.F.A.), 1 min. 53 sec. 86 ; 6. L. Kazanecka-K. Kulizak (Pol.), 1 min. 55 sec. 5

Équitation

DRESSAGE

1. Christiane Stueckelberger (Suis.), sur Granat, 1 486 pts ; 2. Harry Boldt (R.F.A.), sur Woycek, 1 435 ; 3. Reiner Klimke (R.F.A.), sur Mehmed, 1 395 ; 4. Gabriela Grillo (R.F.A.), sur Ultimo, 1 257 ; 5. Dorothy Morkis (E.-U.), sur Monaco, 1 249

LES JEUX A OLYMPIE A PARTIR DE 1984 ?

La flamme utopique

De notre correspondant

Athènes. — A Montréal, les lampions de la fête olympique vont s'éteindre ; Moscou fignole déjà les Jeux de 1980 et certains se demandent où se dérouleront ceux de 1984 : d'aucuns avancent l'idée qu'ils se disputent à Olympie.

L'idée est intéressante, généreuse, noble, mais utopique : une jolie bulle de savon. Lancée en 1968, reprise récemment par un quotidien athénien, adoptée par divers journaux étrangers dont le *New York Times*, elle répond au souhait de ceux qui rêvent d'un retour aux sources. Mais cette idée ne résiste pas à l'examen.

Depuis quatre mille ans, la Grèce et Olympie se trouvent identifiées à l'idée des Jeux olympiques. Au moment où, démesurés, défigurés par la politique et l'argent, les Jeux attendent un nouveau Théodose, il n'est pas étonnant qu'un effort soit tenté afin de redonner à ceux-ci leur véritable visage et leur âme.

Seulement, l'organisation des Jeux olympiques modernes est une entreprise gigantesque. Il ne s'agirait plus de construire un village olympique à proximité d'une grande ville, mais bien une cité olympique, et ce, à une distance décente du sanctuaire d'Olympie. Ceux qui connaissent la région paisible et vallonnée d'Olympie se demandent où pourraient s'élever les installations excessivement coûteuses et très vite dépassées.

Enfin, sur le plan esthétique et moral, l'idée de construire une cité olympique dans la région de l'Alphée prête à controverse. Fils de l'hellénisme, les Jeux olympiques de l'Antiquité relevaient du culte des dieux, d'un certain style, d'une attitude devant la vie ; ils n'ont absolument rien à voir avec l'actuelle « foire internationale du muscle ». Alors, laissons les marchands loin du temple. Que le sanctuaire d'Olympie repose dans sa majestueuse harmonie et son éternité !

MARC MARCEAU.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LES JEUX OLYMPIQUES (17 juillet - 1er août)

cit d'un milliard de dollars) ; qu'elle n'a pu assurer ses échéances que grâce à l'intervention (financière) du Québec d'abord, du gouvernement fédéral canadien ensuite. De tels concours, même s'ils ne pouvaient être refusés, resteront-ils sans contrepartie ?

Il n'est pas besoin de décrire le poids que peut avoir en toutes circonstances un créancier sur les projets de son débiteur. Nul, Etat, ville ou particulier, n'échappe à cette loi commune.

C'est la nécessité qui commande de mettre un terme au gigantisme olympique. Deux solutions — mais il en est d'autres — peuvent être pour l'instant retenues.

Conscient de la réalité d'une difficulté au demeurant très ancienne, le C.I.O. envisage de proposer que, dans chaque continent, le cas échéant sous son contrôle, soient organisées des épreuves de sélection par discipline peu avant les Jeux olympiques. Les résultats le montrent : un nombre élevé de nations risqueraient de ne jamais participer à la compétition olympique, ou dans un nombre de disciplines infime. Le coureur haïtien, Dieudonné Lamothe n'aurait pas fait la joie des spectateurs en mettant 3 minutes de plus que ses adversaires pour courir le 5 000 mètres.

L'équipe de France de fleuret féminine dont la médaille d'argent était pour le moins inattendue n'aurait peut-être pas mis les pieds à Montréal. Non plus que Patrick Vial qui a, « in extremis », gagné une médaille de bronze au judo. En natation, l'Europe n'aurait dépêché que l'U.R.S.S. et la R.D.A., le Nouveau Monde, les Etats-Unis et la compétition n'y auraient pas gagné.

En un mot, la suggestion du C.I.O. risque de ne laisser place qu'aux superpuissances sportives et, en tous cas, prive pratiquement de tout chance l'athlète de génie qui se révèle aux Jeux. Or, le phénomène, courant, en est l'un des attraits.

Prôner un retour aux sources et une diminution du nombre des disciplines paraîtra-t-il insensé ? Le football, pour ne citer que lui, a-t-il vraiment sa place alors que la compétition, qui gomme les individus, renforce les réactions nationalistes cent fois dénoncées ? de handball, le basket-ball, le volley-ball, le hockey, appellent les mêmes remarques.

Il n'est pas indifférent que le Brésil, certes éliminé en demi-finale par la Pologne, recommande la suppression du football aux Jeux olympiques. Le président du conseil des sports brésilien, explique : « Le football aux Jeux olympiques s'affirme chaque fois davantage comme une farce de première grandeur. Les lois des gouvernements des pays du rideau de fer, si elles ne permettent pas le professionnalisme, fabriquent, par contre, de curieux amateurs. Comment la Pologne peut-elle disputer la coupe du monde en Allemagne, puis les Jeux de Montréal, avec la même équipe ? Il semble que la politique fasse désormais tellement partie des Jeux que leur succès futur soit très compromis. »

La réduction du nombre des disciplines interrompait — au moins — le développement du gigantisme des Jeux. S'en tenir à l'abstention, ce qui est encore la règle, augmentera les risques d'étouffement des Jeux et contribue, dans l'immédiat, à une perte de prestige renouvelé de l'esprit olympique.

Les termes du problème paraissent simples, presque évidents.

On voit, dans les pays socialistes, les dirigeants des comités nationaux olympiques être, en même temps, ministre ou haut fonctionnaire. L'observation vaut aussi pour le tiers-monde. C'est dire le poids des orgueils nationaux.

Il faut aussi rappeler que les recettes perçues hier à Munich, aujourd'hui à Montréal, demain à Moscou, vont, pour partie, aux fédérations sportives internationales représentées aux Jeux. Evidemment, pour le football, surtout, ou même le basket-ball, dont les manifestations ne se comptent plus, ce supplément pécuniaire peut apparaître comme négligeable. Il est vital pour des fédérations « pauvres » telles que le tir à l'arc, la lutte, l'escrime qui ne suscitent pas de réunions pour « happy few », donc des recettes, notamment publicitaires, médiocres.

Pour les pays, le souci d'affirmer leur prestige par le nombre des médailles ; pour les fédérations, le souci de l'argent : de quel tige par le nombre ; pour les médailles ; pour lation pacifique des athlètes ?

PHILIPPE BOUCHER.

ATHLÉTISME

Les exploits de Lasse Viren et de Bruce Jenner

Montréal. — L'exploit de Lasse Viren et celui de Bruce Jenner ne doivent pas faire oublier ceux de Victor Saneiev et Tatiana Kazankina, deux Soviétiques qui ont ajouté deux médailles d'or au trésor de leur délégation. Déjà deux fois champion olympique du triple saut à Mexico et à Munich, Saneiev n'en finit pas, à 31 ans, de s'octroyer les premières places dans les plus grandes circonstances. Quant à Tatiana Kazankina, elle a accompli le premier « doublé » féminin sur 800 et 1 500 mètres, performance qui ne pouvait être que récente puisque le 1 500 mètres n'a été introduit pour les femmes qu'à partir des Jeux de Munich. La recordwoman du monde, la Soviétique Gerassimova n'ayant pu accéder à la finale, sa compatriote, l'a suppléée sans lui faire l'affront de lui prendre son record.

Vendredi 30 juillet, a commencé la ronde des relais dont les finales ponctuent traditionnellement les compétitions d'athlétisme. Le public, en majorité américain, prise fort ce type de course très répandu dans les « high-schools » aux Etats-Unis. Le prélude qui lui a été offert vendredi par les séries éliminatoires n'a pu que l'allécher. La France sera seulement présente en finale du 4 × 100 mètres chez les hommes. Elle ne présentait pas d'équipe 4 × 400 mètres féminin et ne doit qu'à une erreur de tactique son élimination chez les hommes. Se fiant à la rapidité de son plus jeune relayeur, elle lui a confié le rôle de partir le dernier : c'était compter sans son manque d'expérience et sur le trac qui n'allait pas manquer de le paralyser.

Cette élimination s'ajoute à celle du 4 × 100 mètres féminin et des sauteurs en hauteur Pouniewa et Aletti qui sont restés bien en dessous de la performance exigée. Il est vrai que rien n'arrêtant le progrès, on ne saurait aujourd'hui accéder en finale olympique sans signer son entrée par un bon de 2,16 mètres.

Le deuxième doublé

Le Finlandais Lasse Viren est entré dans la légende olympique. On ne peut dire autrement, car il est le premier depuis que les Jeux existent à avoir remporté deux fois de suite le 10 000 mètres et le 5 000 mètres, et ce à quatre jours d'intervalle. Quels que soient les bruits qui courent à son sujet, on ne peut qu'admirer. Viren a, au demeurant, apporté deux démentis aux rumeurs dont il est l'objet. Aux accusations de recourir aux transfusions sanguines, il a répliqué en affirmant qu'il n'avait d'autre principe que celui de s'entraîner en haute altitude, notamment au Kenya, dans l'année qui précède les Jeux. A l'accusation d'être un suceur de maillot — comme on dit en cyclisme un suceur de roue, — il a répliqué, le vendredi 30 juillet, en payant de sa personne dans la finale du 5 000 mètres.

Les imbrications pharmaceutiques et médicales sont telles à ce niveau de la compétition — trois athlètes viennent d'être disqualifiés pour avoir fait usage de stéroïdes anabolisants — qu'on ne peut raison garder qu'en en faisant abstraction et en considérant le fait brut. Lasse Viren n'avait pas course gagnée quand le départ du 5 000 mètres a été donné. Les pronostics allaient bon train entre les Néo-Zélandais Quax et Dixon, les Anglais Foster et Stewart, l'Allemand Hildenbrand et le Soviétique Kuznetsov. C'est d'ailleurs tout ce beau monde qui s'était porté en tête dès les premiers tours. Le Finlandais, un moment à l'écart de ces luttes de bienséance, allait-il, comme dans le 10 000 mètres, attendre le Portugais de service qui le conduirait jusqu'aux derniers 400 mètres ? On pouvait le croire en le voyant à mi-course venir se placer dans la foulée des deux hommes de tête, les Britanniques Foster et Stewart.

Mais peu après, et alors qu'il restait plus de 2 kilomètres à couvrir, c'est lui qui se portait au commandement, entraînant un peloton tout frémissant de le voir forcer l'allure. Cherchant à lui en imposer, Stewart d'abord, et Hildenbrand ensuite, s'employèrent à le reléguer en sixième position. La vue bouchée par les maillots noirs des Néo-Zélandais, plus fluet que la plupart de ses concurrents, Viren paraissait escorté comme un manifestant égaré sur la piste que les solides policiers canadiens reconduisent vers la sortie. S'est-il laissé « enfermer » ?

Aussi agile qu'une gymnaste roumaine, il se dégage du piège. Et pour bien montrer qu'il est tout à fait capable d'entraîner les autres dans son sillage, il double tous les chasseurs de Finlandais à l'affut et entame les trois derniers tours à l'allure d'un coureur de demi-fond. L'Allemand, les deux Néo-Zélandais et les deux Anglais lui emboîtent la foulée. Le stade vibre de soixante-dix mille clameurs. C'est à peine si l'on s'aperçoit que Kuznetsov s'étend de tout son long dans l'herbe. Six hommes dans le dernier tour dont cinq n'ont qu'une idée dans les jambes : non pas gagner mais battre Viren. Hildenbrand lui souffle dans la nuque ses ultimes capacités pulmonaires. Il finira littéralement sur le ventre, glissant comme un poisson mort sur la ligne d'arrivée. Dixon et Quax mènent une charge de « All Blacks » alors que Foster et Stewart ont baissé l'« Union Jack ». Le public en délire se demande si le petit homme à la barbe blonde va résister à pareille conjuration. Régénéré par l'air des hauteurs, l'homme du Nord se maintien en avant de la meute qui le traque, s'y maintient jusqu'à ce qu'il soit en mesure de lever les bras.

M. Lasse Viren, qu'une reine d'Angleterre ne manquerait pas d'anoblir, prétend ajouter un fleuron à sa couronne en s'engageant dans le marathon. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il a le goût du défi.

FRANÇOIS SIMON.

Un prodigieux record du monde au décathlon

Nikolay Avilov devant Jenner, Jenner devant Avilov, la course poursuite des décathloniens s'est achevée par la victoire de l'Américain sur le Soviétique, devancé cependant pour la médaille d'argent par l'Allemand de l'Ouest Kratschmer, dans la dernière épreuve, le 1 500 mètres.

A l'aube du vendredi 30 juillet, Nikolay Avilov, champion olympique à Munich, avait dix-sept points d'avance sur le recordman du monde. Mais celui-ci, confirmant les pronostics, grignotait point par point d'une épreuve à l'autre. A la septième, précédant le saut à la perche, il ne lui restait que neuf points à rattraper. Manquant son concours, le Soviétique perdait 10 centimètres sur sa performance de 1972, alors que Bruce Jenner en gagnait 10 sur son saut du record du monde. Il ne lui restait plus qu'à triompher avec panache.

Le panache, un décathlonien peut l'apporter dans la dernière des dix épreuves, ce maudit 1 500 mètres, qui conduit plus d'un concurrent au bord de l'apoplexie. Soulevant des semelles de plomb, faisant marcher leurs poumons comme des soufflets de forge pour se donner de l'air, ils semblent porter tout le poids de deux jours de compétition.

Quelques-uns, pâlissant dans les derniers mètres, s'abattent sur la ligne d'arrivée. D'autres expriment toute leur joie d'être allés jusqu'au bout, aussi manifestement qu'un vainqueur olympique. Bruce Jenner aura quelque raison de se montrer à la foule comme un haltérophile tenant ses 200 kilos de fonte à bout de bras. Après avoir sprinté à faire frémir dans les derniers 100 mètres de sa course, il sait qu'il est non seulement champion olympique, mais qu'il vient à nouveau de battre le record du monde.

Avec son physique de vedette d'Hollywood, Bruce Jenner ressemble moins à un Tarzan de cinéma rétro qu'à un James Bond désarmé. Il en a la froide détermination au stade comme à la ville. On lui prête l'intention de convertir son capital de points au décathlon en de fructueux dividendes pour son entrée dans le « show business ». Il ne cache pas que, pour mettre toutes les chances de son côté, il a quelque peu délaissé sa charge d'agent d'assurances, laissant à son épouse, hôtesse de l'air, le soin d'assurer les charges du ménage. Cet athlète de vingt-six ans a conduit sa carrière sportive avec la précision d'un banquier de Wall Street.

Il n'a pas agi autrement pour devenir champion olympique. A vingt-deux ans, il regardait Avilov, dix places devant lui, sans douter qu'il le devancerait tôt ou tard. C'était à Munich en 1972. Un an après, il émigrait de la région new-yorkaise vers la Californie où les conditions d'entraînement sont meilleures. Encore un an et il égalera presque le Soviétique : 8 308 points contre 8 454.

Lorsqu'il battit le record d'Avilov en 1975, on fit remarquer qu'il avait peut-être bénéficié dans les courses de sprint des avantages du chronométrage manuel. La cause est désormais entendue, et le tableau ci-contre montre de quelle manière l'Américain a pris le meilleur, à quatre ans de distance, sur le Soviétique. Ainsi départagés, comment ne pas les réunir dans une même admiration pour le courage qu'ils ont montré, heureux ou malheureux. — F. S.

	AVILOV 1972	JENNER 1976
100 mètres.	11" 0	10"94
Longueur	7,68 m.	7,22 m.
Poids	14,36 m.	15,35 m.
Hauteur	2,12 m.	2,03 m.
400 mètres.	48" 5/10	47"51
110 m. haies	14" 31/100	14"84/100
Disque	46,38 m.	50,94 m.
Perche	4,55 m.	4,80 m.
Javelot	61,66 m.	63,52 m.
1 500 m.	4'22"8/10	4' 12" 6

CANOË-KAYAK

Allemands de l'Est et Soviétiques remplacent Indiens et Esquimaux

Montréal. — La substitution d'athlètes aux larges épaules aux Indiens et aux Esquimaux, celle du matériau synthétique à l'écorce de bouleau et à la peau de phoque, ont fait perdre au canoë-kayak bien de sa poésie. Au rêve de canoës pleins de castors qu'apportaient les Indiens Outaouais aux Hurons, malgré les embûches des Iroquois, on imagine des Esquimaux courant sur la glace vive avec, sur les épaules, leurs légères embarcations, mais, il y a quelque temps que les hommes du froid se reconvertissent à la sculpture de la saponite et que les Indiens sous-nourris et en voie de disparition se terrent dans leurs réserves quand ils ne bâtissent pas les immeubles de Brooklyn. Même le bassin olympique, eau morte le long du majestueux Saint-Laurent, marque le caractère artificiel d'un sport qui devrait être de pleine nature.

Que dire de ces hommes-troncs — leur torse seul est apparent — qui pagaient à un rythme affolant sur des kayaks à l'équilibre précaire, que penser de ces athlètes, un genou dans leur canoë qui, d'un glissement fluide, parviennent sur 500 mètres à aller aussi vite qu'un croiseur de la Royal. Inesthétique, ce sport est aussi peu spectaculaire. Pour apercevoir la ligne de départ, le public proche de l'arrivée doit se masser devant des postes de télévision.

Pourtant cela n'empêche pas plusieurs milliers de Canadiens de se précipiter chaque jour au bassin olympique. Ils « savent » la grande habileté des canoéistes à maintenir leur embarcation en ligne droite tout en la propulsant le plus rapidement possible. Ils devinent les difficultés qu'il y a à maintenir l'équilibre du bateau et à résister aux divers éléments qui cherchent à modifier sa direction, particulièrement en canoë, puisque ce dernier ne dispose pas de gouvernail.

A ce jeu, sur 500 mètres, vendredi 30 juillet, ce sont les représentants d'la République démocratique allemande et de l'Union soviétique qui se sont disputé les médailles. Vainqueurs en canoë homme monoplace et biplace, les Soviétiques ont laissé la médaille d'or de kayak monoplace à un Roumain et celle de kayak homme biplace et femme monoplace aux Allemands de l'Est. En canoë, Jean-François Millot et Gerald Delacroix ont terminé cinquièmes alors que deux autres Français finalistes terminaient derniers de leurs séries. Quant aux Canadiens, ils semblaient un peu dépités, eux les inventeurs de ces modes de transport, de n'obtenir qu'une médaille d'argent en canoë ; John médaille d'argent en canoë : John conde place, n'est évidemment pas indien. — B. D.

Hockey sur gazon

Finale

Nouvelle-Zélande b. Australie 1-0. Pour la troisième place, Pakistan b. Pays-Bas 3-2.

Judo

POIDS LEGERS

FINALE

Hector Rodriguez (Cuba) b. Chang (Corée).

FINALES DE REPECHAGES

Madiani (It.) b. Pointer (Aut.), ippon ; Tumcsik (Hon.) b. Standowics (Pol.), yuko.

Après avoir battu le Japonais Yoshiharu Minami, double champion du monde, le Français Yves Delvingt a été battu en demi-finale

Tir à l'arc

MESSIEURS

1. Darrell Pace (E.-U.), 2 571 pts ; 2. Thorishi Michinaga (Jap.), 2 502 ; 3. Giancarlo Ferrari (It.), 2 495 ; 4. Richard McKinney (E.-U.), 2 471 ; 5. Vladimir Chendarov (U.R.S.S.), 2 467 ; 6. Willy Gabriel (R.F.A.), 2 435 ; 7. Dave Mann (Can.), 2 431 ; 8. Takanobu Nishi (Jap.), 2 422 ; — 12. Albert Le Tyrant (Fr.), 2 408.

DAMES

1. Luann Ryonn (E.-U.), 2 499 pts ; 2. Valentina Kopvan (U.R.S.S.), 2 460 ; 3. Zebiniso Rustamova (U.R.S.S.), 2 407 ; 4. Sun Yong Jang (R.D. Corée), 2 405 ; 5. Lucile Lemay (Can.) 2 401 ; 6. Jadwiga Wilejto (Pol.), 2 395 ; 7. Linda Myers (E.-U.), 2 393 ; 8. Maria Urban (R.F.A.), 2 377 ; ... 17. Marie-Christine Ventrillon (Fr.), 2 298.

Volley-ball

Messieurs

Finale

Pologne b. Union Soviétique 3-2. Pour la troisième place, Cuba b. Japon 3-0.

Dames

Finale

Japon b. Union Soviétique 3-0. Pour la troisième place, Corée b. Hongrie 3-1.

TROIS DISQUALIFICATIONS POUR USAGE D'ANABOLISANTS

Montréal (A.F.P.). — Le Comité olympique international a prononcé, vendredi 30 juillet, les premières disqualifications pour utilisation de stéroïdes anabolisants. Les sanctions, sur recommandation de la commission médicale du C.I.O., ont été prises à l'encontre de deux haltérophiles : le super-lourd tchécoslovaque Peter Pavlasek (sixième de sa catégorie) et le poids lourd américain Mark Cameron (neuvième de sa catégorie) et de la discobole polonaise D. Rosani.

ÉDUCATION

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● ECOLE CENTRALE DE PARIS

Nous publions ci-dessous la liste des deux cents premiers candidats admis en option M et des cent premiers en option P'. Ce nombre correspond au nombre de places effectives dans chacune de ces options. D'autres élèves, dont les noms figurent sur une liste supplémentaire, pourront être admis en fonction des désistements qui interviendront jusqu'en septembre.

Option M :

Mmes et MM. Petit, Thomas, Neveu, Viguier, Girre, Husson, Hirsch, Sebaly, Lalanda, Valdenaire, Jandet, Viginier, Demualle, Laisney, Fofana, Bernard, Frachon, Polge de Combret, Dequin, Molinier, Vandevelde, Lebrun, Soupizet, Sanqust, Folberth, Bouvelot, Janin, Lavau, Morand, Kernilis, Seguineau, Soumet, Godard, Corbel, Franck de Préaumont, Goniak, Joannes, Cormier, Lambotley, Le Treut, Tejedor, Dorey, Mesmer, Esch, Kung, Wolff, Billard de Saint-Laume, Laulhac, François, Jouvet, Fournier, Brion, Fischer, Lehmann, Picon, Guérin, Colligmon, Mahieu, Kung, Cottersau, Bon, Jacquin, Paillas, Vadrot, Paquier, Moreau, Martin, Masset, Henrot, Le Bras, Laurent, Sleiman, Pluvinage, Paculi, Guetta, Couturel, Corona, Bonte, Imbert, Felzinger, Dessalles, Cribier, Arnault, Fauchon, Grasset, Renaudin, Desjobert, Dambre, Chalot, Lecoppe, Lahouratate, Thouvenin, Darchis, Le Clerc de Bussy, Guillarmard, Caillon, Rivaux, Freslon, Guerri, Roquebert, Tournier, Brunerie, Maitre, Siban, Launay, Flandrin, Gruber, Moreau, Poncet, Cohen, Simon, Meunier, Parry, Carlier, Brizon, Brenaut, Bouvard, Martin, Sanches, Brichs, Bamet, O'Mahony, Neveu, Beignot Devalmont, Bethenod, Martin, Mazas, Duminger, Collster, Fabien, Berrée, Joulot, Salanon, Letare, Champigneur, Pauchet, Troignon, Piraux, Fontagne, Roger, Siouff, Laisne, De Lobit, Lemasson, Monti, Doremus, Radicchi, Hovnanian, Fajian, Leblanc, Violiet, Turpin, Deschamps, Lanier, Salvador, Guerrin, Thomas, Crestani, Le Coupanec, Sire, Corbin, Delmarre, Payen, Binois, Guy, Noyer, Bourigault, Chopinet, Farandou, Crozet, Bande, Tran Phu, Jerosclimski, Picot, Ruminno, Le Bastard, Paris, Vaudoux, Champion, Freyssen, Buffa, Michon, Peyron, Braud, Bichet, Malchior, Bay, Benkirana, Lemoine, Mauberger, Demoures, Montmitonnet, Chadœuf, De Bourgoing, Pestre, Duvert, Mailla, Lancereau, Beguin, Chemelle, Guennouni, Assimi.

Option P' :

Mmes et MM. Magnien, Grangier, Dupotrieux, Perrenot, Laffont, Ancellin, Agoutin, Bedos, Brochard, Jaubert, Collart-Dutilleul, Gillot, Longis, Keraron, Metz-Noblat, Perrault, Gilbert, Compte, Chevallier, Ricaud, Chbiches, Dadvisard, Karma, Oddoux, Reverdin, Chaigne, Maire, Franc, Creignou, Matignon, Dutrannoy, Combes, Cohen, Crepel, Chouvet, Pavec, Granger, Pradines, Kerdiles, Rigano, Rabot, Fontaine, Breant, Sansonetti, Francou, Ferre, Auzel, Hnamara, Pimont, Gonthier ; Mmes et MM. Bergounioux, Brunel, Lubnais, de Langre, Dumoulin, Evrard, Costes, Delenne, Boutillier, Piuntz, Rassat, Precaut, Chanel, Horgnies, Fugier, Guerpillon, Alozy, Dimis du Séjour, Pucel, Peran, Vincent, Estienne, Herbert, Girard, Mariotti, Lucotte, Parent, Nihous, Paletto, Podvin, Roudot, Gulliano, Moreau, Reffay, Cervetti, Ramaget, Bronner, Luc, Dinh, Longequeue, Louvet, Guy, Hermitte, Debry, Meurice, Ervan, Serena, Clemens, Nicolet, Collignon, Turin, Ducamp.

CONCOURS D'AGRÉGATIONS

● Arts plastiques :

MM. Baiseau (4e ex.), Brigandiot (19e), Mmes Chiron (1re), Anne-Marie Cohen (11e ex.), Desplanques (11e ex.), MM. Dupré (16e ex.), Durbet (10e), Gillard (4e ex.), Grislain (3e), Mme Hegedus (13e ex.), M. Hemery (8e), Mlle Humbart (18e), MM. Larcrot (7e), Gilbert Michel (15e), Morice (2e), Ollier (20e), Painchault (19e ex.), Paubel (9e), Michel Rousseau (13e ex.), Schenck (6e).

● Histoire :

Mmes et MM. Abbe (92e), Aebi (71e), Ambrosiano (117e), Arroucau (35e), Attias née François (65e), Baillif (95e), Barlet (25e), Barraqué (21e), Barubé (11e), Beauchamp (51e), Bensaid (100e), Blandre (80e), Bonnehas (53e), Bonnin (72e), Bourrier (9e), Bouton née Rousseau (45e), Jean-Paul Boyer (111e), Brevard (122e), Brugirard (76e), Daniel Brun (27e), J.-Pierre Brun (30e), Caillard (104e), Callais (60e), Candar (39e), Capillon (4e), Careme (122e), Cesaratto (89e), Chancel (92e), Claude Charlot (114e), Charpin (28e), Chartier (111e), Chiron (9e), Cirioni (48e), Cochard née Bacque (85e), Jean-Claude Collin (41e), Comet (76e), Coppinger (85e), Cordary (104e), Crépin née Saliget (122e), Crouzet (10e), Dalbert (100e), Christian Delacroix (41e), J.-Baptiste Delacroix (122e), Delaporte (76e), Delorme née Debilly (92e), Desmuilles (31e), Di Giovani (122e), Douzou (71e), Driesbach (114e), Ducoudray (84e), Olivier Dumoulin (8e), Jean-Dominique Durand (35e), Duruel (31e), Dominique Fabre (95e), Olivier Faure (19e), Finry-Herard (5e), Fourcier (46e), Promsager (85e), Puchs (15e) ;

Mmes et MM. Garnot (16e), Garo (24e), François Gauthier (18e), Georgeais (37e), Ghearsert (53e), Gibertie (117e), Greib (91e), Guillerot (46e), Harbulot (14e), Huilin (41e), Jabert (107e), Pierre Jacob (117e), Jaillette (33e), Joannis (39e), Jouy (109e), Kaercher (37e), Riven (107e), Lakroum (31e), Langlois (71e), Paul Laurent (3e), Le Courriard (20e), Le Maner (69e), Christine Lebrun (80e), Lemeunier (114e), Maillefer (100e), Mariel (122e), Jacques Martin (31e), Martini (65e), Mattei (1re), Moller (53e), Monteil (31e), Mora (89e), Naves (17e), Nicoud (117e) ;

Mmes et MM. Payan (82e), Parnet (104e), Pestre (57e), Pila (109e), Poher (100e), Pougeard (122e), Poussy (49e), Promerat (57e), Regad-Pellagru (76e), Regnier (13e), Renaudeau (95e), Riado (85e), Rivet (60e), Dominique Robin (122e), Romet (122e), Francis Rousseau (48e), Rowley (44e), Sanznes (22e), Scheibert (26e), Schorderet (53e), Secretin (85e), Sesmat (99e), Sist (117e), Sommer (51e), Surrault (81e), Tessot (111e), Louis Thibaut (12e), Thibon (71e), Jean-Paul Thomas (71e), Thuillier (53e), Topin (76e), Torres (7e), Uhel (81e), Urien (2e), Vatin (23e), Vergerreau (89e), Marie-Claire Vitoux (65e).

● Philosophie :

● RECTIFICATIF. — Une ligne sautée dans la liste des admis à l'agrégation de philosophie, publiée dans *le Monde* du 23 juillet, nous a fait omettre les noms de Mlle Françoise Bonne (51e) et de M. Thierry Bossard (21e).

JUSTICE

LE PROJET DE REFONTE DU CODE PÉNAL

M. Lecanuet rappelle qu'il reste partisan de la peine de mort pour les « crimes odieux »

De notre correspondant régional

Cannes. — Interrogé à propos de la peine de mort, vendredi 30 juillet, sur l'île de Port-Cros, près d'Hyères (Var), où il était venu participer aux travaux de l'université d'été des jeunes démocrates sociaux (voir page 4), M. Jean Lecanuet a rappelé que sa position n'avait pas varié depuis qu'il était ministre de la justice. « *Elle consiste à souhaiter*, a-t-il déclaré, *que la peine de mort, qui dans notre code pénal actuel est applicable dans une trentaine de cas de crimes, ne soit plus applicable qu'à quelques cas de crimes particulièrement odieux.* »

Au nombre de ces cas, le ministre a cité ceux « *de rapts d'enfants avec meurtre de l'enfant, le cas des femmes isolées, assassinées pour leur dérober leurs économies, et les prises d'otages lorsque celles-ci s'accompagnent de la mise à mort des otages* ». Au sujet de ce dernier cas, M. Lecanuet a estimé qu'il fallait « *une graduation* ». « *Si vous êtes*, a-t-il ajouté, *que toute prise d'otages sera punie de la peine de mort, vous aggravez les risques encourus par l'otage. Il faut donc, dans les pourparlers qui s'engagent toujours, que le substitut, le procureur ou le représentant de la police judiciaire puisse tenter de raisonner le criminel en lui disant notamment : « Si vous allez jusqu'au bout de votre menace, voilà ce que vous encourez.* »

M. Lecanuet a également précisé qu'il visait les « *criminels calculateurs* » disposant de leurs responsabilités et de tous leurs moyens psychiques. « *S'ils savent*, a souligné le ministre, *que la peine de mort ne sera jamais appliquée et sera toujours commuée en détention perpétuelle, laquelle finalement se transforme en vingt années de réclusion et, par suite de l'érosion des peines, en dix-sept ou dix-huit ans de prison, ces criminels prennent le risque de la sanction encourue qui n'est pas en rapport avec la fortune qu'ils escomptent.* »

« Un avertissement efficace »

Quant à l'exemplarité de la peine de mort, le ministre de la justice a admis qu'il s'agissait « *d'un problème qui n'a jusqu'à présent jamais trouvé d'arguments décisifs. Chacun doit prendre son parti sur une thèse très controversée. Je crois que la peine de mort pour certains criminels calculateurs peut jouer le rôle d'une certaine exemplarité. Je n'aurai pas le ridicule de dire qu'il a suffi d'une exécution pour qu'il n'y ait plus jamais d'enfants assassinés (...), mais je me rattache à l'école de ceux qui pensent que cela peut être un avertissement efficace.* »

Interrogé sur le fait de savoir si la rigueur manifestée par le président de la République ne pouvait pas constituer un encouragement à une sévérité accrue des jurés dans les procès à venir, M. Lecanuet a estimé que « *l'on pouvait inverser cette opinion et soutenir que les cours d'assises auront plus de scrupules à prononcer la peine de mort s'il n'y a pas la grâce automatiquement au bout* ».

LE SENS D'UNE RÉFORME

(Suite de la première page.)

La justice au juge, c'est notre doctrine ! Et il nous plaît de savoir que le président de la République refuse de considérer l'exercice régulier du droit de grâce comme le fondement d'une machine à débiter des réductions de peines quotidiennement prononcées.

Pour cette liberté du juge — la plus large du droit moderne — nous avons supprimé la notion de « circonstances atténuantes », en admettant en fait sa généralisation totale : le juge ne connaît plus de planchers — il pourra aller au plus bas, c'est-à-dire, à rien. La loi ne lui proposera que des condamnations maximales. Finie, à notre sens, la justice objective des crimes et des délits au profit — si nous sommes suivis — de la justice qui statue en considérant des personnes.

* * *

S'agissant des personnes punissables, notre avant-projet a fui les termes de « responsabilité » pour considérer « la personne ». Nous avons recherché le bras, le cerveau et le collaborateur en retenant notamment comme auteur l' « instigateur » ou celui qui, « par omission ou incurie », laisse violer la loi, de telle sorte que la sanction frappe un auteur réel — si haut placé soit-il — et non pas un auteur juridique. Nous avons proposé — à la lumière des travaux d'une commission spécialisée — de nous libérer de l'actuel article 64 sur la démence pour retenir les véritables troubles psychiques : nos textes font place aux sciences modernes qui exposent les nuances des anomalies. Nous suggérons encore de « judiciariser » l'internement, qui ne doit pas être décidé par l'administration.

Nous avons retenu — comme nombre de nos collègues étrangers dans des travaux parallèles — la possibilité de condamner des groupements financiers et commerciaux, voire des groupements dominants au sein de groupements plus large, en excluant la notion de « personne morale » pour ne pas épargner les habiles qui feraient des statuts nuls, et pour protéger, au contraire, les associations ou syndicats de poursuites arbitraires... Nous avons rayé le « *nul n'est censé ignorer la loi* », car l'excès de réglementation permet l'erreur de bonne foi, et actualisé la notion de légitime défense.

Parce que nous avons eu le souci de considérer le comportement de la personne — et non pas les manquements à des abstractions, — nous avons valorisé la « probation » — qui devient elle-même une sanction, — et, en la distinguant du « sursis », on procède d'une technique nouvelle dégagée du support de l'emprisonnement au profit d'un effort accru d'assistance et de surveillance. C'est dans cet esprit qu'est morte, dans notre texte, la récidive impliquant la condamnation judiciaire définitive antérieure aux nouveaux faits poursuivis pour préférer la « réitération », c'est-à-dire la répétition de faits délictueux, même si entre l'accomplissement de ces faits il n'est pas intervenu de condamnation.

Quant aux sanctions, l'essentiel a déjà été analysé ou dit. La partie spéciale du code montrera la volonté majoritaire de la commission — unanime à souhaiter, un jour meilleur, son abolition totale — de réduire à quelques très rares cas la sanction par la mort. Ceux qui acceptent son maintien veulent cerner strictement le domaine de son application, de son rôle de protection et d'exemplarité. Sur ce point, la décision sera politique — cela n'échappe pas à la commission et dépendra du choix du gouvernement et du Parlement. Aujourd'hui, la réclusion perpétuelle n'est pas appliquée, et il ne paraît pas pensable qu'elle le soit. Il était sage, à notre sens, de la supprimer pour que magistrats et jurés retrouvent plus d'adéquation entre les peines prononcées et les peines réellement exécutées, car, dans le désordre actuel, tout est faussé : certains sont condamnés à mort par des jurés qui désirent qu'ils effectuent une longue réclusion et d'autres purgent des peines dont les jurés attendaient la grâce.

Nous avons aussi suggéré des modalités nouvelles d'exécution des sanctions privatives de liberté en distinguant selon les personnes les conditions de leur accomplissement. Nous savons que nos propositions, par exemple, de création d'établissements médico-psychologiques ou d'élargissement de la probation exigent des crédits importants. La loi pénale moderne doit imposer leur obtention. Nous provoquerons aussi quelques remous quand nous suggérons d'infliger exceptionnellement la sanction de diffusion par les moyens audio-visuels de certaines condamnations : il pourrait, à notre sens, exister des minutes de condamnation de publicités mensongères ou de dénonciation d'une escroquerie immobilière.

* * *

Après avoir siégé plus d'un an toutes les semaines, il est plus malaisé de conclure une analyse des propositions que de continuer à la poursuivre. Le garde des sceaux a ouvert une large consultation qui répond à nos vœux.

Dès octobre, tandis que la commission poursuivra son travail sur la partie spéciale, travail qui consistera à supprimer nombre de délits et de crimes — est-il de notre époque de poursuivre devant les assises un prêtre qui aurait marié religieusement sans mariage civil préalable ? — et qui devra, au contraire, définir de nouvelles fautes pénales contre la vie, la liberté, la santé, le crédit... Dans le même temps, s'élaboreront les corrections de nos suggestions. Nous attendons ces observations.

Nous avons sans doute commis des erreurs. Nous avons essayé de ne pas être des juristes. Il faut corriger nos pages et parfois nos idées. Chacun d'entre nous a lui-même quelque amendement rentré depuis longtemps ou depuis que nous nous relisons. Nous avons une bonne volonté de révision. Il est urgent de nous aider.

FRANÇOIS SARDA.

L'ENQUÊTE SUR LA DISPARITION DE JOACHIM PEIPER

L'inquiétude croît à Traves après une série de perquisitions

L'inquiétude grandit à Traves (Haute-Saône), où l'enquête sur la disparition de Joachim Peiper, l'ancien colonel nazi dont la maison a été incendiée dans la nuit du 14 juillet, progresse difficilement. Vendredi 30 juillet, M. Raymond Obriot, le chef des treize pompiers bénévoles du village a remis au chef du centre de secours de la Haute-Saône une lettre de démission collective pour protester contre les perquisitions et les interrogatoires qui, selon les pompiers, ne visaient qu'eux exclusivement.

Douze perquisitions ont, en effet, été effectuées en moins de deux heures, jeudi soir, à Traves, par des policiers de l'Office central de répression du banditisme et des inspecteurs du service régional de police judiciaire. Une dizaine de personnes ont également été interrogées dans les locaux de la gendarmerie de Vesoul. A 4 heures du matin, vendredi, six étaient encore entendues. Malgré le mutisme total de la population — on parle même de « *conspiration du silence* », — les policiers cherchent à savoir qui, la veille de l'incendie, a volontairement bloqué la bouche à incendie située près de la maison de Joachim Peiper, et qui a saboté la moto-pompe des sapeurs-pompiers.

D'autre part, après la menace anonyme, adressée dimanche 25 juillet, à l'abbé Ducros, curé de Traves, selon laquelle dix otages seraient abattus dans la nuit du samedi 31 juillet au 1er août si les criminels n'étaient pas arrêtés, un grand nombre d'habitants ne dorment plus à leur domicile et vont se réfugier chez des parents proches. Un autre fait accroît l'anxiété : un correspondant du HIAG (amicale des anciens S.S.) a fait savoir au téléphone que cette organisation n'était pour rien dans les menaces envoyées à Traves. Il a ajouté que le voisin de Peiper, Helmut Ketelhut, sculpteur allemand, serait lui aussi un ancien officier de l'état-major S.S., et qu'en fait il s'appellerait Jurgen Lutz. Cet homme, après avoir mis sa propriété en vente au lendemain du drame, a disparu depuis quelques jours.

FAITS DIVERS

La direction de la R.A.T.P. conteste les analyses syndicales sur la sécurité dans le métropolitain

Le personnage du poinçonneur du métro, pratiquement oublié maintenant, a rejoint le wagon en bois d'« avant 14 » au musée de la R.A.T.P. L'automation a fait que les tâches ingrates disparaissent peu à peu. En 1968, année où fut discrètement diffusé le rapport dû à M. Simon Nora préconisant des mesures d'économie dans les entreprises publiques, il était déjà prévu qu'il n'y aurait plus qu'un seul agent de la Régie autonome des transports parisiens par station et par rame. Cette diminution du personnel, notamment dans les stations, a été depuis cette date discutée par les syndicats, en particulier la C.F.D.T., qui avait refusé en 1971 de signer le plan de modernisation défini par la direction. Aujourd'hui, F.O., mettant en cause la manière dont cette modernisation a été appliquée, parle, comme d'autres organisations syndicales, d'une « déshumanisation » qui porterait en partie la responsabilité de certains actes de violence.

Le nombre des agressions n'a pas cessé d'augmenter depuis quelques années : en 1971, trois cent dix-sept voyageurs et deux cent dix-sept conducteurs de rame ont été attaqués. Or, dans la seule période d'avril 1975 à mai 1976, sept cent quarante-six voyageurs et cinq cent quatorze conducteurs furent victimes de délinquants.

La direction de la régie rétorque (*le Monde* du 4 juin), que « *les agressions n'ont pris un tour préoccupant qu'à partir de 1971, c'est-à-dire trois ans avant le début de la modernisation* ». Cette dernière ne serait donc pas en cause. On rappelle d'autre part à la R.A.T.P. que l'adoption des techniques de l'informatique pour une meilleure gestion est indispensable ; le pilotage automatique a fait ses preuves ; les économies réalisées permettent l'extension du réseau du R.E.R. et des autobus ainsi que l'amélioration du service. La capacité de transport a pu être augmentée de 10 à 15 %. Enfin, mis à part les quelque mille sept cents emplois d'agents temporaires supprimés, l'effectif du personnel de la R.A.T.P., compte tenu des recrutements sur le réseau routier et ferroviaire, est maintenu, dans sa totalité, à environ trente-cinq mille personnes. En donnant quelques chiffres, le porte-parole de la R.A.T.P. invoque la complexité des transferts et des reclassements du personnel. A propos de la protection des voyageurs, dont le nombre s'élève à 3,8 millions par jour, la direction de la R.A.T.P. indique : « *La présence de nos agents, personnel en grande partie féminin, n'a pas toujours empêché dans le passé des agressions de se produire.* » La direction « *se félicite de l'ampleur croissante des opérations de contrôle systématique* » effectuées par la police. On estime à la régie que « *la prévention et la répression de la délinquance sont en France la mission de la puissance publique* ».

De leur côté, la C.G.T. et la C.F.D.T. doutent de l'efficacité des équipes spécialisées représentant au total quelque six cents à huit cents policiers qui, autour d'un état-major de plusieurs dizaines de spécialistes de la répression du banditisme, multiplieront à partir du 1er octobre les contrôles dans le métro. Les organisations syndicales constatent en contrepartie que les effectifs de la R.A.T.P. affectés jusqu'ici dans les stations ont été réduits de 29,20 %. Se défendant de vouloir la constitution d'une milice qui viendrait s'ajouter aux quatre-vingts agents de surveillance porteurs d'arme, les deux syndicats demandent au moins le rétablissement d'un second agent auprès du conducteur de train et auprès du receveur chef de station. La seule présence de ces agents, disent la C.F.D.T. et la C.G.T., a un effet dissuasif.

Mais, indique-t-on à la direction de la R.A.T.P., ce retour en arrière compromettrait le plan d'économies budgétaires imposé par le ministère de l'économie et des finances. L'Etat couvre, en effet, la plus grande part du déficit de la régie. La C.G.T. ajoute que réembaucher du personnel porterait atteinte aux intérêts d'un marché industriel considérable : celui de l'informatique et de l'automatique.

P.-E. M.

L'arrestation d'un adolescent auteur d'agressions au Havre

« JE SUIS EN BUTTE CONTRE LA SOCIÉTÉ »

Un adolescent âgé de seize ans et demi, interpellé vendredi 30 juillet dans l'après-midi par les gendarmes dans la forêt proche du quartier d'Aplemont, au Havre, a reconnu être l'auteur des trois agressions perpétrées depuis dimanche 25 juillet contre une octogénaire, Mme Marie Nedelec, et deux enfants, Cristelle Delamare, dix ans, et Eric Arhant, onze ans.

Le jeune garçon se déplaçait aux abords du parc de loisirs sur son cyclomoteur rouge lorsque, vers 17 heures, il aperçut une voiture de la gendarmerie. A sa vue, il tenta de s'échapper, mais il fut rejoint après une course poursuite de 500 mètres.

Dans sa poche, les policiers devaient découvrir un couteau dont la lame de 38 centimètres était sortie. Le jeune homme, qui était inconnu des services de police, a déclaré aux gendarmes : « Je ne regrette pas et je recommencerai dès que je serai libre. »

Les enquêteurs, qui tentent d'éclaircir les mobiles de ces actes d'agression, ignorent encore si l'adolescent a déjà fait l'objet d'un traitement pour troubles mentaux. Ce dernier s'est contenté de dire : « Je suis en butte contre la société. »

LE TREMBLEMENT DE TERRE EN CHINE

Les Chinois se préparent dans l'ordre pour de nouvelles secousses

(Suite de la première page.)

Les gens se lavent, font la cuisine, mangent et dorment au vu et au su de tous, au milieu de leurs meubles.

L'ingéniosité des Pékinois fait l'admiration des étrangers. Certains abris provisoires prennent ainsi l'allure de résidences permanentes. Chaque arbre, chaque arbrisseau, chaque poteau télégraphique et chaque grillage sont utilisés pour supporter les murs de cahutes qui, apparues dans les rues au cours de la journée du 28 juillet, se sont multipliées vendredi et ont été nettement consolidées.

Aménageant le plus souvent d'abord un « sol » de briques ou de parpaings à des fins d'isolation, les Pékinois installent dessus des lits traditionnels chinois en bois massif ou au contraire des lits en fins bambous, des chaises et des tables, de petits salons de lecture ou de repos. Certains abris ont même leur porte d'entrée, ou tout au moins un rideau. Parfois, sous des plates-formes de camions, un « rez-de-chaussée » est installé, et sur la plate-forme elle-même, un « premier étage ». Ailleurs, un plancher « sur pilotis » est confectionné à l'aide de tables basses juxtaposées.

Beaucoup des « campeurs » n'arrivent pas à trouver le sommeil en raison de la chaleur. Ils s'éventent avec le *Quotidien du peuple* ou des évantails, tandis que de petits groupes jouent aux cartes ou au mah-jong à la lueur des réverbères. Le bruit des cigales empêche les bébés de dormir.

Dans la journée, les enfants vont à l'école, les classes se faisant, elles aussi, dehors.

Ce samedi 31 juillet, les autorités ont répété leurs avis à la population : de nouvelles secousses pourraient se produire à Pékin même et dans toute la province du Hopeh. Mais, depuis l'alerte donnée le 30 juillet vers 4 heures (heure locale), et qui a fait sortir tout le monde dans les rues ou les jardins, aucune secousse ne s'est fait sentir.

Certains diplomates étrangers ont été informés que l'alerte en cours pourrait durer deux semaines. Aussi, la colonie étrangère de Pékin s'est-elle organisée pour un « camping » de longue durée. Conformément aux consignes reçues, elle a constitué, dans les ambassades, où elle s'est concentrée, des stocks de vivres et d'eau potable. Certains étrangers vivent sous des tentes militaires que les Chinois leur ont dressées, d'autres campent dans les rez-de-chaussée des ambassades.

Des félicitations aux équipes de secours

Quant aux hommes d'affaires (des Français, des Britanniques et des Japonais notamment) qui se trouvaient en Chine, ils ont reçu le conseil, soit de rentrer dans leur pays, soit d'aller à Hongkong ou à Shanghai pour revenir une fois l'alerte passée. Pour le moment, certains d'entre eux sont installés sous des tentes dressées derrière les hauts murs rouges de l'ancienne cité interdite.

L'immeuble de l'ambassade de Suisse à Pékin a été endommagé par la secousse principale du 28 juillet, mais aucune des douze personnes employées par l'ambassade n'a été blessée.

De la situation à Tang-Chan (ville industrielle et minière de plus d'un million d'habitants très proche de l'épicentre) et à Tien-Tsin (grand port et centre industriel de quatre millions d'habitants, assez proche de l'épicentre), on ne sait plus rien. Selon l'agence Chine nouvelle, les autorités chinoises ont félicité les équipes, civils ou militaires, qui sont allées porter secours à la région dévastée.

LA RÉGION INDUSTRIELLE DE TANG-CHAN ET DE TIEN-TSIN

Washington (A.F.P.). — Selon une étude publiée par le Bureau des mines des Etats-Unis, la région de Tang-Chan, la plus touchée par le tremblement de terre qui vient de frapper la Chine, se trouve au cœur de la ceinture industrielle du nord de la Chine, où l'on trouve de vastes ressources en charbon, en pétrole et en fer.

Le gisement de charbon gras de Kailan s'étend aux portes mêmes de Tan-Chan, ville qui serait pratiquement détruite. Il est le plus gros centre charbonnier de Chine. Sa production était estimée à plus de 20 millions de tonnes en 1974, soit près de 5 % d'une production chinoise totale de l'ordre de 450 millions. Une des mines se trouve à Tang-Chan même, où l'usine de nettoyage de la houille avait vu sa capacité de traitement portée à 1,8 million de tonnes en 1974, d'après le Bureau des mines. Une partie de la production est cokéfiable.

La richesse de Tang-Chan ne se limite pas au charbon. La ville possède également une aciérie et une cimenterie. Selon l'étude du Bureau des mines, l'aciérie est de dimension moyenne, avec une capacité de l'ordre de 280 000 à 400 000 tonnes par an.

Tang-Chan dispose aussi d'une centrale électrique thermique et l'on exploite dans ses environs un gisement de baryte.

Plus au sud, Tien-Tsin, qui a également été touché par le tremblement de terre, mais apparemment moins sévèrement, est un des principaux centres pétrochimiques de la Chine. On y trouve une raffinerie de pétrole d'une capacité de l'ordre de 1 million de tonnes par an. On y fabrique également des pneus, du ciment, des produits électroniques et du papier.

La pétrochimie de Tien-Tsin est alimentée principalement par l'important gisement de pétrole de Takang, situé à 60 kilomètres de la ville. Le bureau des mines américain estime qu'elle devrait bientôt dépasser 10 millions de tonnes par an, pour atteindre ensuite rapidement 20 millions de tonnes. Les informations reçues de Chine n'indiquent pas jusqu'à présent si les effets du séisme se sont étendus jusqu'à cette région. Une raffinerie apparemment de faible capacité est installée sur le gisement.

Enfin, Pékin, qui se trouve aussi dans la zone du séisme, est l'un des principaux centres industriels de la Chine. Les mines de charbon de la région produisent une quinzaine de millions de tonnes par an. On y trouve des raffineries (capacité de l'ordre de 4 millions de tonnes en 1974), de la pétrochimie, des usines d'engrais, une aciérie (capacité 1,5 million de tonnes) et une cokerie. On y trouve enfin une importante industrie métallurgique (machines-outils, machines agricoles, etc.) et nombre d'industries produisant des biens de consommation (textiles, électronique, alimentation, etc.).

UN MESSAGE DU GOUVERNEMENT SOVIÉTIQUE...

Le conseil des ministres de l'U.R.S.S. a adressé, vendredi 30 juillet, un message de condoléances au gouvernement chinois, annonce l'agence Tass. « *Au nom du peuple soviétique, le gouvernement de l'U.R.S.S. adresse au peuple chinois l'expression de sa compassion sincère et présente ses condoléances aux familles des victimes* », écrit l'agence Tass.

... ET UN DE M. CHIRAC

De son côté, M. Chirac, en visite au Japon, a adressé, vendredi, de Tokyo, un message de condoléances au premier ministre chinois, M. Hua Kuo-feng. « *J'ai appris avec beaucoup de tristesse la nouvelle du séisme, d'une violence exceptionnelle, qui vient d'affecter une partie du nord de la Chine, endeuillant de nombreuses familles et causant à votre pays des dommages matériels considérables* », déclare M. Chirac. « *Le gouvernement français ressent douloureusement l'épreuve qui vous frappe en cette circonstance. Je tiens à vous exprimer, au nom du gouvernement, mais aussi en mon nom personnel, nos sentiments très sincères de sympathie et de solidarité.* »

« *Les Français, qui connaissent et admirent le courage de votre peuple, savent que cette tragique épreuve n'affaiblira pas la résolution de la nation chinoise tout entière, engagée sur la voie du développement et du progrès* », ajoute le message. M. Chirac conclut : « *Je vous prie de bien vouloir transmettre aux familles endeuillées nos condoléances personnelles.* »

Le président égyptien, M. Sadate et Marcos, président de la République des Philippines, ont également fait parvenir des messages de sympathie à M. Hua Kuo-feng. — *(A.F.P.)*

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION
HEBDOMADAIRE
réservée aux lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde aujourd'hui

En Ardèche

QUAND LES GENS DE LA VILLE VIENNENT ÉLEVER DES CHÈVRES

Ils sont deux fois sept : sept adultes et sept enfants. Trois couples. Deux sœurs mariées : ne à un Suisse, ci-devant policier, l lui a fait trois enfants ; l'autre un Alsacien, électronicien, auquel a donné deux rejetons. Les deux eux-frères, également barbus, se ssemblent par la stature et la couur du poil. Le troisième couple est nnais ; lui était comptable, elle ployée jusqu'à la naissance du second enfant. Ces six habitants villes, excédés par leur condition vie, soucieux de la santé et de venir de leurs enfants, sont venus Ardèche il y a un peu plus d'un pour trouver l'espace, le bon et vivre en élevant des chèvres, « vaches du pauvre ». Ils ne sont les seuls.

L'Ardèche, avec un effectif de 000 à 50 000 têtes, est le second artement caprin de France, derre les Deux-Sèvres. De nombreuses pentes, jadis cultivées avec opiniâtreté, y sont abandonnées à une roussaille dont les chèvres s'accommodent. Les exploitants agricoles demeurés sur ces pentes ont is, peu ou prou, des chèvres. Dès que leur troupeau dépasse la uzaine de têtes, ils livrent leur it à une coopérative installée à Veneuve-de-Berg, lieu de naissance Olivier de Serres, qui transforme la oitié de sa collecte en fromages de èvre et expédie l'autre moitié à la coopérative des Deux-Sèvres, si n que nombre de chevreaux polins sont de lait ardéchois.

Les trois couples, ayant un peu d'argent, se sont installés aux abords de Saint-Pierreville, chef-lieu de canton qui se dépeuple : 568 habitants au recensement de 1975 contre 606 à celui de 1968 et 1 790 habitants en 1900. Le maire, un médecin, corse d'origine, encourage les installations. Ils ont acheté des chèvres, et, à l'exemple de leurs voisins, ont livré leur lait à la coopérative. Mais Saint-Pierreville est loin de Villeneuve-de-Berg dans ce pays montueux. Des incidents de ramassage ont provoqué une réunion dont la conclusion n'a satisfait ni les apprentis chevriers ni un autre Saint-Pierrevillois, Ardéchois célibataire, qui vit avec sa mère sur une ferme de 83 hectares.

Ils ont fait connaissance ce jour-là, et, d'un commun accord, ont décidé de faire eux-mêmes la production et la vente des fromages. Ils en ont parlé durant l'hiver, à la veillée, en croquant des châtaignes rôties. L'Ardéchois apportait la tradition, le comptable sa connaissance des chiffres, le Suisse ce qu'il avait appris lors d'un stage de trois mois dans une chèvrerie savoyarde, l'Alsacien sa technologie.

Ils ont loué une scierie désaffectée sur les bords de la Gluyère pour installer leur fromagerie. Très simplement, mais fonctionnellement, dans trois pièces communicantes : une, chauffée, pour le caillé, une autre, plus grande, pour l'égouttage des faisselles sur trois plaques d'aluminium ; et une troisième pour le séchage avec un ventilateur électrique. Le tout d'une remarquable propreté.

Le couple alsacien loge à la fromagerie, qui a le téléphone, les trois autres dans leur ferme : le couple suisse possède 30 chèvres, le lyonnais 32 et l'Ardéchois 80, soit 142 bêtes qui produisent, bonne traite, mauvaise traite, 160 à 200 litres de lait par jour lorsque les chevreaux sont sevrés, ce qui donne à peu près le même nombre de fromages. L'Alsacien collecte le lait tous les jours, et, autant pour rendre service que pour limiter les frais, il ramasse les enfants dans les villages sans école pour les conduire à Saint-Pierreville.

Ils ont baptisé leur produit d'un nom ardéchois, les « Sarroulis », fromage fermier de l'Ardèche, 45 % minimum de matières grasses, et ont dessiné leur marque qu'un spécialiste a un peu, très peu, améliorée pour faire imprimer un papier d'emballage original.

La vente a commencé pour Pâques, sur place, aux touristes visitant les gorges de la Gluyère et qu'arrêtait un panneau reproduisant la marque. Et aussi au marché de La Voulte, le vendredi, et à celui de Valence, le samedi.

La première fois qu'ils sont allés à La Voulte, ils ont fait le tour du marché pour s'informer des prix pratiqués : ici 1,60 franc, là 1,70 franc le fromage. Sûrs de la qualité de leur produit, ils ont décidé de vendre 2,50 francs. Ils ont vendu 110 fromages. Le vendredi suivant 180, pratiquement aux mêmes clients. Ils en sont maintenant à 360, malgré la méfiance de certains. Ainsi, le Lyonnais n'a pas encore changé le numéro minéralogique de sa voiture, un client l'a remarqué : « Vous venez de Lyon vendre des fromages de l'Ardèche ? » Un autre s'est adressé à la vendeuse dans la langue du pays, par bonheur l'Ardéchois était là ; avant que le malin n'ait achevé sa phrase, il lui a vertement répondu. Sans doute, ceux-là sont les mêmes qui achètent n'importe quoi dans la grande surface installée à proximité de Valence.

La qualité paie et les « sept » y sont très attentifs. Le lait, collecté chaque jour, est aussitôt caillé. Pas de lait réfrigéré, cela altère le goût. Le caillé, bien brassé, donne des fromages homogènes dont la pâte onctueuse et grasse s'affine à l'intérieur d'une croûte diaprée de moisissures bleutées. Pour la vente, les fromages sont présentés sur des plateaux de châtaignier soigneusement poncés. Il ne s'agit pas de « gadgets » ou d'« attrape-touristes » mais de produits ardéchois, naturels, authentiques.

Cette entreprise réalise une idée proposée, il y a deux ans, par un spécialiste de l'industrie agro-alimentaire : créer dans les vallées ardéchoises, dans les bâtiments abandonnés, de petites unités fermières produisant sous des noms divers des fromages de chèvre portant le label « Ardèche ». Elle illustre bien l'association intelligente d'immigrants volontaires avec un Ardéchois opiniâtre.

SILLAT-BRAVARIN.

PARIS D'ÉTÉ

Deux Américaines au Louvre

SHARON IWEMA, Kim Ibara, étudiantes du Michigan, ne savent plus. Pour voir le Louvre, elles ont fait des milliers de kilomètres. Si elles avaient su.

Dimanche. En cet après-midi, la salle des ventes du Musée est comble. On se bat presque autour des cartes postales. C'est un bouillon de culture, pour ne pas dire d'inculture. Entrée par la porte Barbet-de-Jouy, elles n'ont pu que suivre le flot, comme deux petits chevaux. C'est, du reste, l'Ancien Manège.

« Que c'est petit ! »

On leur avait parlé d'un immense musée. Elles vont sortir par la porte Denon, persuadées d'en avoir fait le tour, quand un carton fléché les arrête : *« Monna Lisa.* Premier étage. » Elles rient, entrent, enfin, dans le vrai musée !

La visite commence. Les malentendus se poursuivent. Premier étage = 2nd floor. Deuxième étage = 3rd floor. Le « 1st floor » ne serait que le rez-de-chaussée ? C'est peut-être cartésien, et simple comme une phrase musicale. Mais elles ne connaissent pas la musique. Et les gardiens ne savent pas l'anglais. Payés ce qu'ils sont ! Pourquoi pas le chinois ?

« Guidebook » en main, elles gravissent, à tout hasard, l'escalier d'honneur. La première entreprise est une *Victoire de Samothrace* qui ne leur dit pas son nom mais qu'elles connaissent bien. N'est-elle pas, avec *Monna* (Lisa) et la *Vénus* (de Milo), de cette trinité qu'il faut avoir saluée pour envoyer la carte attestant qu'on a fait son devoir de touriste ?

Elles repartent, cherchent, hésitent :

« Où pouvoir, nous, voir Monna ?

— Monna ? »

Elles sont si jolies que tout ce qu'elles disent de sérieux paraît absurde. Parce qu'elles ont des yeux qui disent tout ce qu'ils veulent — et ne veulent pas ! — les hommes les regardent. De dos, surtout. Ça les amuse encore. Ça les ennuie déjà.

C'est donc aux femmes qu'elles s'adressent. En vain. Tout le monde, ou presque, est touriste ici. Seuls ne le sont pas les petits jeunes gens furtifs au yeux jaunes qui les heurtent dans les salles un peu sombres.

Un remous les porte à la salle des Etats. Derrière cinq vitres blindées, Monna, la Divine, y sourit de sa voir si belle dans le miroir des yeux qui la contemplent. Magnétisées, elles s'approchent. Leurs yeux de velours bleu pâle virent au bleu marine. Sont-elles émues ? Mais tout sentiment n'est-il pas vrai dès qu'on l'éprouve ?

Elles plongent en extase leur regard américain dans le regard de la Florentine. Puis, elles se regardent l'une l'autre, de biais ainsi que des femmes qui jugent leur beauté perdue. Comparaison. Mais *la Joconde*, éternellement, sourit à autre chose, comme heureuse d'un bon tour qu'elle se jouerait à elle-même.

Ce serait un grand moment si ce n'était aussi celui où Kim sent glisser une main dans son sac. Elle se retourne, outrée. Un homme la fixe. Le regard qu'il jette, lui, est terrible. C'est le regard triste et cruel d'une vipère célibataire. « Si tu parles ! », semble-t-il dire...

« Viens, Sharon, vite !

— Et la Vénus de Milo ? »

Le cœur n'y est plus. Elles ne jettent qu'un œil distrait, en passant, à la femme sans bras. Elles flottent au hasard.

Le soir tombe. Le musée se change en nécropole. A la hauteur du *Scribe accroupi*, bien que le pickpocket soit loin, elles s'alarment. Elles ne connaissent pas encore la raison de leur peur mais cela accroît leur malaise. La volée d'un immense escalier s'offre à elles. Monter ? Descendre ?

« Alors, on a perdu son chemin ? »

Un bel homme a surgi. Son anglais est presque correct. Il les suivait depuis vingt minutes.

Elles sont très américaines. Elles ignorent qu'il existe en France une catégorie de gens très bien... habilités auxquels on ne répond jamais.

L'homme, lui, sait bien son dur et triste métier. Il sourit sans interruption. Il les enveloppe en vibrant de ses ronds.

« Et puis, ce soir, nous irons au spectacle... »

Lui, leur conte toujours les fables de sa fontaine en les poussant doucement.

Passée la colonnade, les voilà devant Saint-Germain-l'Auxerrois.

« C'est ma voiture.

— Mais ? »

Un réflexe les arrête au bord du trottoir. Aux « States », on veut bien faire des choses dangereuses, mais avec le maximum de prudence.

Il y a, déjà, deux hommes en blouson de daim dans le véhicule. Deux types plutôt. Grands, bourrés d'électricité. Deux sales mecs, deux mecs sales, jugent-elles.

« On n'y va pas. »

Sharon a parlé. Très résolue. Les croit-on si bêtes ?

Mais les types descendent, plus résolus qu'elles. Ils les saisissent par l'avant-bras. Il n'y a presque personne.

« Venez, venez, on va s'amuser », insiste l'inconnu du musée.

Elles comprennent. Enfin ! Le temps d'un éclair, d'abord elles sont déçues comme le naufragé qui croyait parler à un homme et qui découvrit que c'était un singe.

« Au secours ! crient-elles... Help ! »

Kim reçoit dans sa jolie figure une gifle qui l'étourdit. Mais au même moment, le « 76 », l'autobus vert de la providence prend le tournant de la rue de Rivoli. Il s'approche en se dandinant.

Les portières claquent.

« On laisse tomber », crie l'un des « types ».

C'est Sharon qui tombe. Kim la relève. Terrorisées, elles détalent comme des lapines.

Sharon Iwema, Kim Ibara existent. Toutes ces choses existent. A Paris. Personne ne s'en doute.

PIERRE LEULLIETTE.

Au fil de la semaine

« Le Journalisme provincial »

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

« LE portrait que vous tracez de nous est alerte, mais faux, archifaux, c'est un tissu de mensonges, de lieux communs, de clichés éculés », écrit le correspondant du « Télégramme de Brest et de l'Ouest », dans une sous-préfecture bretonne de vingt mille âmes. « Tout ce que vous dites de nous est bon, est parfaitement vrai, représente bien ce que j'ai fait pendant trente-cinq longues années. On croirait que vous avez vécu cette même vie », juge un autre confrère, correspondant de « l'Union » de Reims dans un canton célèbre de la Champagne. « Votre article a fait l'unanimité dans nos rédactions, assure, pour sa part, un journaliste de « la Voix du Nord », responsable d'une édition locale. Je viens vous dire tout le bien que nous en pensons. Sauf pour la dernière ligne, hélas ! quand vous écrivez : « Il n'en continue pas moins sa tâche » avec foi, conscience et honnêteté. » Car nous sommes trop nombreux à être lassés, blasés et dégoûtés. »

Trois lettres, parmi des dizaines et des dizaines d'autres, toutes signées de journalistes, provoquées par une chronique parue ici il y a un an sous le titre : « Le journaliste de campagne ». Pourquoi y revenir ? Tout simplement parce que, à cette époque de l'année, quelques millions de lecteurs français et étrangers voient les menus événements du lieu de leurs vacances par les yeux et sous la plume des « localiers » de la presse régionale ou départementale. Et aussi parce que la fermeté, la diversité, le caractère tranché, dans un sens où dans l'autre, des réactions ont surpris.

De la même entreprise de presse, que cette fois nous ne nommerons pas, et de la même ville, voici encore deux lettres dont les signataires exercent des fonctions très comparables. Le premier trouve la description juste, mais beaucoup trop optimiste : « Des servitudes quotidiennes fastidieuses et dégradantes aux ordres de la direction, sans concertation et sans nuance, mais pleine d'égards pour les « notables » de toutes sortes : tous les journalistes de notre rédaction se sont reconnus dans votre papier. C'est la situation que nous vivons tous les jours. » Le second conteste vigoureusement un portrait qu'il juge pessimiste à l'excès : « Le journaliste de campagne tel que vous le décrivez est en voie de disparition... Je ne connais pas de rédacteurs en chef en province qui soient hostiles à l'article personnel et réfléchi. »

* * *

Chers confrères, balayons ensemble devant notre porte !

Au nombre des répliques, un petit livre, alerte et savoureux (1). Son auteur, Jean Tibi, quarante et un ans, est chef des informations stéphanoises de l'agence AIGLES (« le Progrès de Lyon », « le Dauphiné libéré » de Grenoble). Avocat éloquent, mais lucide, d'un journalisme provincial, il raconte, explique, discute le métier qu'il aime et la vie de ceux qui le font. Notre « journaliste de campagne » l'a, dit-il, à la fois ému et agacé. Ému, parce qu'il tient pour exact tout l'essentiel de la description, agacé, parce qu'il a cru y discerner une condescendance satisfaite de Parisien pour « l'homme des champs » et parce qu'il conteste que la déception, l'amertume le découragement, soient trop souvent le lot de ces journalistes-là.

Allons, confrère, ne soyez pas si susceptible ! En voilà assez de ce racisme anti-parisien, à base de hargne complexée — Dieu sait pourquoi ! — qui fait de chaque habitant de la capitale et de sa banlieue, soit un Français sur six à peu près, un fier-à-bras dominateur et sûr de lui-même, toisant de haut les pauvres provinciaux attardés. La province d'où vient l'écrasante majorité de ces « Parisiens » qui vous irritent tant, où ils ont encore leurs racines, où souvent ils ont vécu plus longtemps que dans la capitale, n'est ni si lointaine que la Chine ni si compliquée à déchiffrer que la fusion nucléaire. Et nous savons, journalistes parisiens, lire vos journaux comme vous lisez les nôtres.

Mais laissons cette querelle pour en venir au fond du débat. Le journaliste provincial, écrit Jean Tibi, fait penser à « un musicien installé aux grandes orgues pour y jouer des valses musettes », à « un architecte de guinguette moins proche de Mansart que du facteur Cheval », à « un peintre naïf qui brosse ce qu'il voit, comme il le voit, en couleurs pures ». Il est, chaque jour, et de plus en plus, la cible d'un terrorisme moral. Il y a « le monsieur qui connaît personnellement son patron », « la délégation de cinquante personnes qui envahit son bureau pour exiger l'insertion d'un communiqué injurieux, calomniateur et diffamatoire ». Il lui faut informer « comme d'autres balaient ou labourent ».

A la différence de la presse parisienne, qui déplace ses envoyés spéciaux et braque ses projecteurs quand un homme mord un chien, il se mobilise, lui, dès qu'un chien mord un homme. Dix exécutions sommaires décrétées par un roitelet mégalomane ne valent pas, pour lui, les déprédations causées par les vandales qui ont saccagé le groupe scolaire de son quartier ; et le viol d'une femme blanche à Harlem n'est rien à côté des déclarations de l'écolière qui a surpris deux individus suspects s'exhibant dans un jardin de sa banlieue. Car cet incident-là va susciter une levée en masse de pères de famille constitués en vigiles pour la défense du droit de propriété et de la vertu juvénile.

Il ne peut tout dire — mais d'ailleurs quel journal, quel journaliste, peuvent vraiment tout dire, sans restrictions ni prudence ? Et ce qu'il ne dit pas compte parfois davantage que ce qu'il dit. Un exemple : un piéton est renversé par une voiture sur un passage protégé. Accident bénin en apparence. Le journal n'en parle même pas. Les témoins, de ce fait, ne se font pas connaître. Mais l'accidenté meurt un mois plus tard à l'hôpital, et au procès, faute de témoignages, les responsabilités sont partagées. Au contraire, le fait divers est publié le jour même de l'accident, mais que devra-t-on dire ? Pourra-t-on écrire que l'automobiliste roulait trop vite, que son taux d'alcoolémie était de 1,9 gramme, que les pneus de sa voiture étaient lisses ? « Vous me condamnez sans m'avoir entendu », viendra hurler le chauffard. Ou bien que la victime était ivre, que l'automobiliste roulait lentement et qu'il fut surpris par les écarts du piéton, venu tomber littéralement sous sa voiture ? « J'ai quatre enfants, viendra gémir la veuve. Que vont-ils penser en lisant que leur père était soûl ? »

Encore ne s'agit-il là que de broutilles de la vie quotidienne. Avec la campagne électorale et surtout avec les conflits sociaux, c'est bien pire. Dans une importante entreprise, un licenciement collectif est décidé pour briser une grève : impossible soudain de joindre au téléphone les administrateurs. Leurs secrétaires ne sont « pas au courant », ils sont « en voyage » et, chez eux, la bonne espagnole est « navrée ». En fait, ils sont tapis à la chambre patronale, où on finit par les débusquer et où, avec beaucoup de mots creux, ils s'expliquent sans rien expliquer. Ils auront quand même, le lendemain, quatre colonnes de déclarations dans le journal, assorties de quatre colonnes de communiqués syndicaux. Mais les dirigeants syndicalistes seront mécontents : « Vous n'êtes pas objectifs », diront-ils. Pourquoi ? « Parce que vous avez donné aussi l'opinion des patrons. » Comment en sortir ?

* * *

Heureusement, dans notre portrait du « journaliste de campagne », nous n'en avions pas dit le quart. Sans quoi, quelle volée de bois vert ! Mais pourquoi déjà tant d'irritation chez certains confrères et de telles divergences d'appréciation ?

D'abord parce que les journaux, fussent-ils de la même famille des quotidiens régionaux ou départementaux, ne se ressemblent guère. Jean Tibi appartient à une énorme concentration rédactionnelle qui groupe près de quatre cent cinquante journalistes. On n'en comptera que trente ou quarante à la rédaction d'un autre quotidien au tirage plus modeste ; et nous avons laissé de côté la « petite presse » hebdomadaire locale, qui mériterait, à elle seule, toute une étude.

Ensuite parce que les hommes, là comme ailleurs, réagissent chacun avec leur tempérament, leurs convictions, leur vision de leur métier et d'eux-mêmes. Mais les journalistes plus encore, car ils souffrent d'une permanente instabilité psychologique.

Le journalisme, en effet, en province comme à Paris, n'est pas tout à fait un métier comme les autres. Il engage tout l'homme qui livre, avec chaque article, chaque émission, une part de lui-même. Rien n'est jamais tenu pour acquis. On vit sur le fil du rasoir entre l'imprudence dont les conséquences peuvent être lourdes et l'excès de prudence également condamnable, entre le cynisme de celui qui en a tant vu que plus rien ne l'étonne et la naïveté qui entraîne à enfoncer inlassablement toutes les portes déjà grandes ouvertes depuis longtemps. Les rédactions forment un monde hypersensible où les crises se succèdent comme les bulles qui viennent crever à la surface jusqu'au jour de l'éruption. Le seul trait qui leur soit réellement commun, et rares sont ceux qui, sur ce point, se trouveront en désaccord, c'est que ce métier qu'ils jugent ingrat et difficile, qu'ils maudissent parfois et dont ils se plaignent trop souvent, ce métier de chien, ils ne voudraient pas en faire d'autre.

(1) Jean Tibi. *Le Journalisme provincial.* Essai. Publié par le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'expression contemporaine de l'université de Saint-Etienne (2, rue Tréfilerie, 42100 Saint-Etienne). 200 p., 40 F.

RADIO-TELEVISION

« Inventaires »

Une pratique militante du souvenir

ON peut se tromper. Croire, par exemple, la productrice Pascale Breugnot, du Service de la recherche, à l'Institut national de l'audiovisuel, spécialisée dans le documentaire passéiste parce que quatre de ses « Inventaires » (en Grande-Brière, dans le Berry, en Périgord et dans le Nord) sont diffusés coup sur coup pendant le mois d'août. Lui coller d'emblée l'étiquette « écologie-nostalgie-élégie », alors que, justement, à l'en croire, c'est l'inverse. Ces émissions traînaient dans les réserves de l'ex-O.R.T.F., Antenne 2 les a ressorties en période creuse, du petit bonheur ; mais, depuis les « Inventaires », Pascale Breugnot est passée à autre chose ; elle regarde en avant, avec sa série « L'art sur le vif » (programmée cette année sur FR 3) et revient à la chronique avec deux numéros de « Epreuves des faits ». Ces reportages filmés par Denis Chegaray, par Marcel Teulade, montrant la réalisation brutale, inattendue de projets longuement élaborés, de rêves longtemps caressés : ces jeunes provinciales, plongées dans le tohu-bohu des services de renseignements téléphoniques, pour avoir cru « faire carrière » aux P.T.T. ; cette mission d'ethnologues à pied d'œuvre en Ethiopie après des mois de préparatifs et d'attente ; et cet autre documentaire (vraiment « de création », celui-là), l'élection de Miss Jura filmée, transformée, restituée à sa manière par José Berzosa : voilà bien du vécu, du présent perçu, capté encore une fois « sur le vif ».

* *

« L'art sur le vif » répondait à des questions posées dans les « Inventaires » et dans mes « Musées imaginaires », *dit Pascale Breugnot.* Besoin de rompre avec l'objet fétichisé, mort, épinglé, sur lequel chacun projette. Besoin, également, de dépasser la période impressionniste — la rage me venait. Besoin de montrer l'art dans un rapport nouveau avec le public. Mais étant donné l'ordre de diffusion, les réponses ont précédé les interrogations. »

Mépris des chaînes pour le projet d'ensemble d'un producteur ; programmation aberrante d'émissions anciennes au milieu de nouvelles : le reproche n'est pas isolé. Mais la page des « Inventaires » n'est pas pour autant définitivement tournée.

« La mémoire, c'est mon obsession, *dit Pascale Breugnot.* La réflexion sur ce qu'on était, sur ce qu'on est devenu, et sur ce qu'il en reste : ici et là, encore, une mentalité, une culture, un paysage, en harmonie. Autant d'harmonies que d'anciennes provinces. J'appelle au souvenir, et à la révolte. »

Coïncidence ? Francis Bouchet a feuilleté ses albums de famille dans « Les beaux jours » (le 19 juillet sur TF 1) ; Gérard Guillaume donne « Rendez-vous à ses ancêtres » dans une émission programmée également sur TF 1 ; Robert Bober part en Pologne sur les traces de la communauté juive d'entre les deux guerres (dans un essai actuellement présenté par l'INA à Villeneuve-lès-Avignon), sans compter... les rétrospectives de Michel Droit et, aussi, celle d'Armand Panigel, dont il est question ici, d'autre part. Le présent est-il si pauvre de sens et d'événements que les jeunes « créateurs » de télévision suivent d'anciens routiers sur la voie balisée du retour aux calendes grecques ? ANNE REY.

★ Inventaires les 4, 11, 18 et 25 août, A 2, 21 h. 30.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57637.

« CHRONIQUES DU TEMPS DE L'OMBRE »

Une encyclopédie de la Résistance

« EXTRAORDINAIRE et frustrant à la fois » : la réalisation des *« Chroniques du temps de l'ombre »* n'a pas été une entreprise ordinaire pour Armand Panigel. Par manque de temps, tout d'abord — le président d'Antenne 2, M. Marcel Jullian, lui en a « passé commande » en avril dernier. La structure des émissions, ensuite, ne facilitait pas les choses. Trente films de vingt-six minutes chacun se montent plus difficilement que quinze émissions d'une heure. Enfin, le choix des dates de diffusion (au cœur de l'été, à une heure peu propice : 18 h. 15) représentait, lui aussi, un handicap. Mais, et c'est là l'essentiel, Armand Panigel avait envie de réaliser cette fresque de la Résistance depuis plusieurs années.

18 juin 1940 : les troupes d'occupation ont remonté les Champs-Elysées quatre jours plus tôt. A Londres, Charles de Gaulle fait son pari sur l'histoire... 26 août 1944 : de Gaulle remonte à son tour les Champs-Elysées, accompagné des principaux chefs de la Résistance et de la France libre : le 18 juin et la Résistance rencontrent la Libération... *« Entre ces deux bornes, entre ces deux phénomènes publics particulièrement éprouvants,* explique Armand Panigel, *quatre années se sont passées. Quatre années dont mes émissions veulent donner une évocation aussi sincère que possible. »*

Chacune de ces émissions, qui « couvre » une période de deux mois environ, est centrée autour d'une date-clef : 18 juin 1940, 11 novembre 1940 (manifestation étudiante à l'Etoile), 22 octobre 1941 (exécution des otages de Châteaubriant), 1er janvier 1942 (retour de Jean Moulin à Paris), etc.

Pour Armand Panigel, il n'était pas question de présenter, en quelques heures de programme, l'histoire de la Résistance. *« C'est trop tôt,* estime-t-il, *et la télévision n'est pas le support idéal pour décrire l'histoire scientifiquement établie. Elle en contrecarre la rigueur. »* En revanche, les *« Chroniques du temps de l'ombre »* se veulent *« séries d'histoires »* — parfois embellies, parfois déformées, mais toujours vivantes, — racontées par ceux qui les ont vécues et qui ont accepté de venir témoigner devant la caméra.

« Ce sont des *témoins d'une qualité exceptionnelle,* dit Armand Panigel, *car tous avaient fait le sacrifice de leur vie. »* Au total, près d'une centaine de personnalités de la Résistance évoquent, au fil des émissions, leurs souvenirs : gais, atroces, pittoresques ou dérisoires. Il y a, bien sûr, les « vedettes » ; celles qui, par la suite, se sont fait un nom dans la vie politique ou parapolitique : MM. Henri Amouroux, Jacques Chaban-Delmas, Maurice Clavel, Gaston Defferre, Pierre Mendès France, Maurice Schumann, et bien d'autres... Ils révèlent souvent d'eux-mêmes une image inconnue, différente de celle que leur impose parfois, aujourd'hui, leur « aura » politique. Et puis, il y a les autres, les oubliés, les mal-connus, ceux dont la « carrière » s'est « limitée » à distribuer un tract, à faire sauter un pont ou dérailler un train. L'un des intérêts de la série est d'avoir su les retrouver et les écouter, ces *« résistants de la base ».*

A côté de ces témoignages, d'autres souvenirs. Une réalité crue, grinçante, consignée dans les bandes des « Actualités françaises », à l'époque sous contrôle allemand. Ces images donnent le « ton » de ces années où la collaboration n'était pas, pour tout le monde, un vain mot. On est ainsi gêné d'entendre un « speaker » anonyme magnifier, d'une voix compassée, la phrase du maréchal Pétain : *« Je fais don de ma personne à la France pour atténuer son malheur. »* Ou tel autre sanctifier, à l'occasion d'une fête donnée au Gaumont-Palace, place Clichy, les vertus de l'occupation allemande, *« pour nos enfants »...*

On retrouvera dans les émissions d'Armand Panigel cette propagande qui se garde d'évoquer les queues interminables devant les magasins d'alimentation ou ces silhouettes enfantines marquées de l'étoile jaune. Mais pas seulement cela. Les *« Chroniques »* réunissent une importante documentation iconographique, souvent inédite, de la vie clandestine : du papillon collé à la sauvette sur un mur aux journaux diffusés sous le manteau à plusieurs milliers d'exemplaires.

Compte tenu de l'intérêt de ces *« Chroniques »,* on aurait souhaité les voir programmer chaque soir, comme une bonne émission — une habitude souvent perdue à la télévision. Mais les responsables d'Antenne 2 ont choisi une heure de diffusion confidentielle : 18 h. 15. Il y avait, sans doute, un « trou à boucher » dans les programmes d'été.

CATHERINE GUIGON.

★ « Ce jour-là, j'en témoigne. Chroniques du temps de l'ombre (1940-1944) ». *Série de trente émissions conçues et réalisées par Armand Panigel.* Diffusées à 18 h. 15, sur A 2, à partir du 2 août et jusqu'au 10 septembre.

« RAID AMÉRICAIN »

Jean-Marie Drot relie la main à la pensée

LE néo-surréalisme de l'école de Chicago, similitudes et différences de deux sculpteurs, l'un de l'Est, l'autre de l'Ouest (George Segal et Ed. Kienholz), New-York revisitée (avec Andy Warhol et Nevelson), découverte du culte de la lumière sur la côte ouest et enfin panorama de la créativité américaine durant les dernières années : en cinq émissions Jean-Marie Drot traverse une Amérique qui invente son histoire au quotidien.

Il s'agit d'un « raid » et Jean-Marie Drot entend mener son exploration de l'art américain contemporain avec la volonté et la maîtrise de celui qui mène des troupes au combat. Bras de chemise relevés, assis devant une table couverte de livres, il invite à se lier au seul regard des artistes pour mieux comprendre, mieux connaître, mieux aimer le peuple américain. Il fait partager son intérêt, passionné, pour le processus de la découverte, pour celui de la production artistique ; pour le fait comme pour le symbole. Il entraîne irrésistiblement à partager ses enthousiasmes, à comprendre les personnages qu'il décrit, à pénétrer dans l'univers de tel ou tel artiste, à établir les liens qu'il pressent entre l'environnement des êtres et la façon dont ils s'expriment. Etonnante par exemple, cette montée de la caméra le long de l'arête d'un bâtiment de Mies Van der Rohe, jusqu'au toit d'un vieil immeuble sur lequel un modèle noir se fait peindre nu, avec nonchalance.

Comment ne pas supposer après une telle vision que le néo-surréalisme de l'école de Chicago prend racine dans l'atmosphère même de la ville ?

Les rythmes de la musique de Varèse sont présents pour faire battre une vision — qui pourrait devenir trop esthétique — aux pulsations de la vie américaine et des angoisses qu'elle provoque. L'art, aux Etats-Unis, ne se produit pas uniquement dans le confort des ateliers, il surgit dans la rue, il s'affiche sur les murs, il revendique pour ceux qui demandent un droit à la parole. L'art populaire, le pop art ; les définitions ne se confondent plus quand la caméra les saisit dans leurs milieux respectifs.

Petit à petit, la vision de Jean-Marie Drot s'impose. Il invite au clin d'œil quand il montre l'œuvre de la sœur Barbara Rossi — qui reflète, dit-il, un inconscient chargé — méticuleusement étalé sur des patchworks faits à la main.

Il s'amuse à suivre le destin d'une poupée, emblème du groupe Harry who ? de Chicago, à travers les vissicitudes d'un marché aux puces. Il s'effraye de l'immobilité des personnages en attente de George Segal, n'arrivant à admettre que ce pays de mouvement ait pu faire surgir une telle pétrification — et la caméra revient indécise sur l'interprétation à donner... Il tente de comprendre ce qui engendre la morbidité des « environnements » de Kienholz, ensembles grandeur nature où l'artiste cimente dans les objets quotidiens la peur de la mort, et la mort de la tendresse.

Ces émotions épidermiques avant d'être esthétiques; Jean-Marie Drot les analyse pour tenter d'expliquer le contenant (la ville par exemple) par le contenu (les hommes). Pour cela il cherche à relier l'environnement à l'environné, la main à la pensée, l'expression artistique à la réflexion politique, la vision créatrice à la réalité sociale.

Il est, certes, déconcertant pour un Européen de constater que l'abstraction du Beau n'est pas au centre des préoccupations artistiques américaines — il semble, au contraire, que la démarche soit de chercher dans le quotidien l'appréhension d'une civilisation où l'homme n'est plus maître de ce qu'il a créé, — les objets, parce qu'ils sont, eux, porteurs d'histoire, deviennent garants de ce lien affectif qui ne doit jamais cesser d'exister entre l'homme et la matière. Apprivoiser, capter la réalité afin qu'une fois connue elle devienne familière, rassurante.

Est-ce la caméra, est-ce la vision du réalisateur ? Toujours est-il que l'œil et l'oreille se tendent, l'esprit s'étonne, la sensibilité est sollicitée. De l'autre côté de l'Atlantique, un monde artistique dépourvu du poids de la tradition capte le présent pour y bâtir son futur...

L. Db.

★ Chaque lundi, à partir du 2 août, Antenne 2, 21 h. 30.

Sexologie sur Europe 1

Romans à deux voix

DEPUIS le mois de juin, entre 14 heures et 15 heures, Europe 1 a proposé une émission de Pierre Dumayet, « Une femme, un homme », qui reprendra après les vacances. Les docteurs Bernard, psychanalyste, et Meignant, sexologue, reçoivent un couple en détresse. Ils tentent de l'aider par la sexologie, *méthode dont « le principe est de traiter la cellule conjugale après avoir établi l'histoire sexuelle de chaque membre du couple et déterminé l'origine de la culpabilisation, des inhibitions et des mauvais réflexes conditionnés qui empêchent la fonction sexuelle de se dérouler normalement (1) ».*

Sélectionné au préalable par une psychologue, le couple vient s'entretenir pendant une heure avec les deux médecins, qui, eux, ne connaissent pas précisément les raisons pour lesquelles on vient les voir. Il s'agit, chaque fois, d'une « scène dramatique » au sens grec du terme, c'est-à-dire que sont mis en scène des personnages, des acteurs, qui portent un masque. Grâce à la connaissance progressive du « roman familial », les deux médecins vont amener le couple à déposer les masques, quitte à ce qu'ils se retrouvent un peu nus, l'homme, la femme, sous un éclairage peu flatteur. La souffrance est là, au détour des voix, des larmes prêtes à couler, et cette souffrance débusquée provoque l'angoisse. Lorsque chacun des partenaires est arrivé à formuler le pourquoi de « leur » problème, il semble qu'il y ait beaucoup de morceaux cassés et peu de colle pour tout remettre ensemble. C'est pourtant ce que font ostensiblement les deux thérapeutes, avec le bon sens, la vigueur et la joie de vivre de ceux qui, avant tout, savent écouter.

Ecouter, cela signifie ne pas s'arrêter aux symptômes, mais rechercher le sens perdu d'un acte en forme d'appel. Ici, les symptômes sont sexuels : on parle d'impuissance, de frigidité, de masturbation, de manque de désir. C'est la cohorte des maux qui trahissent l'incapacité de deux êtres à s'aimer physiquement parce qu'ils ne peuvent plus se parler, se comprendre.

* *

Il est un effort particulier qui se dégage au fil de ces émissions : donner la parole aux femmes. Le modèle le plus couramment rencontré, explique le docteur Meignant, est celui de la femme anorgasmique, traînée par son mari de médecin en médecin. Le mari reproche, la femme s'accuse. Les femmes ont une capacité étonnante à se sentir responsables de tout. Leur culpabilité naît, bien souvent, dans le fait que leur seule raison d'être dans le couple est la maternité, les travaux de la maison. L'homme a sa vie professionnelle, dans laquelle il puise l'oxygène nécessaire apporté par le contact des autres. La femme demeurant au foyer a des sentiments à la fois de dépendance et d'incompétence qui lui donnent d'autant plus de raisons de se sentir coupable si elle n'arrive pas à être « à la hauteur » sur le plan sexuel. Il s'agit donc de sortir de ce schéma traditionnel, de séparer l'idée de foyer de celle de couple, de montrer à la femme que c'est à elle à gagner les 50 % de responsabilités auxquels elle a légitimement droit.

* *

Le but de cette émission n'est pas d'abattre tous les tabous, explique, de son côté, le docteur Bernard, car l'homme en société a sans doute besoin d'en créer, mais il faut se libérer des interdits qui nous viennent du dix-neuvième siècle.

Ce que l'on voudrait arriver à faire comprendre par cette émission, « c'est, premièrement, qu'il existe des structures d'accueil pour des couples qui ont besoin d'être aidés et, deuxièmement, que deux êtres ne peuvent être heureux ensemble si chacun n'a pas la possibilité de développer le potentiel qui est en lui ». L'auditeur reçoit un texte dense, puisque l'opération de montage supprime environ un cinquième de l'entretien d'origine, mais aussi la réalité du temps, des silences, des lapsus. L'identification aux problèmes, aux personnages qui parlent, peut d'ailleurs se mesurer au courrier abondant qui est reçu à la fin de chaque émission. Situation délicate : comment expliquer qu'aucun cas n'est identique ?

Pierre Dumayet, auditeur attentif et sensible, résume, pose des questions, se fait expliquer, analyse à sa façon. Il familiarise l'auditeur avec le processus de l'écoute, sorte de compréhension qui va du sens propre au sens figuré. Ne serait-ce que pour cela, l'émission mérite un grand respect.

LAURE DEBREUIL.

(1) Michel Meignant : *Je t'aime...*, Buchet-Chastel, éd.

Écouter - voir

● **CHRONIQUE : M. KUNDERA ET LES OPÉRAS DE JANACEK. — Chaque dimanche, France-Culture, 20 h.**

L'intimité d'un homme avec un autre ne suppose pas toujours la concordance des temps. Milan Kundera parle d'un ami qu'il n'a pas connu, un Tchèque comme lui, Leos Janacek. Il dit qu'il a *« succombé à la fascination de sa musique »* et d'ailleurs lui-même, il aurait pu être musicien s'il n'avait choisi d'écrire.

L'affaire Makropoulos, la Maison des morts, le Voyage de M. Brohucek, sont les trois opéras à venir dont Milan Kundera soulignera l'originalité d'écriture, la liberté rythmique et harmonique, et commentera les thèmes et les personnages.

● **FEUILLETON : LE TOUR DE FRANCE PAR DEUX ENFANTS. — Du lundi au vendredi, France-Culture, 9 h. 7.**

Un feuilleton de Sylvie Albert et Guy Delaunay propose une relecture réjouissante : celle du *Tour de France par deux enfants,* livre de classe dont la première édition est parue il y a juste cent ans.

Les grandes lois de Jules Ferry — enseignement primaire gratuit, obligatoire et laïc — c'était 1881 et 1882. Mais la République ne les avait pas attendues pour modifier l'institution scolaire et lui assigner, entre autres rôles, celui de renforcer l'unité nationale. Pour concilier tout le monde, tous les petits Français seront patriotes, et l'auteur du manuel y fait découvrir par deux jeunes Lorrains un pays *« sous ses traits les plus nobles ».* C'est avec cela qu'ils ont appris à lire, ceux qui sont partis joyeux à la guerre de 14 en pensant que ça n'allait pas durer longtemps, ceux qui se disaient qu'ils allaient récupérer l'Alsace et la Lorraine et venger la France. Et si nous tâchions de retrouver nos propres livres de lecture ?

● **PORTRAIT : DAMIA. — Mardi 3 août, TF 1, 21 h. 35.**

Le mari de Fréhel lui apprend à chanter. Max Dearly la fait danser et Mayol la remarque. Déjà vedette avant la guerre de 14, Damia va mener de front une carrière de chantense et de comédienne. Elle invente le tour de chant mis en scène, avec fond de rideau noir et projecteurs, elle inaugure la tenue dont s'inspirera Gréco : la « tragédienne de la chanson » a quatre-vingt-six ans, elle raconte, se raconte, et des artistes viennent lui rendre hommage, parmi lesquels, c'est normal, Colette Renard et Cora Vaucaire.

● **ESSAI : HISTOIRE DES GENS. MAGISTRATS ET SORCIERS. — Mercredi 4 août, TF 1, 22 h.**

Entre 1578 et 1606, les magistrats condamnent les sorciers au bûcher, l'Eglise ne pouvant pas prononcer la peine de mort. Robert Mandrou, professeur d'histoire à Paris-X, explique, au long d'une heure, la vie, les traditions, les enjeux politiques de cette période. Campé devant la caméra, visage ouvert, Mandrou répond aux questions de Pierre Dumayet. Conversation à bâtons rompus, attrayanté, passionnante. L'histoire des mentalités se dessine, l'histoire d'une civilisation se devine, en angle.

1611, scandale à Aix-en-Provence. Une jeune pensionnaire du couvent des Ursulines accuse son confesseur, Louis Gaufridy, de l'avoir ensorcelée. 1634, scandale de Loudun. Urbain Grandier est accusé lui aussi. Mère Jeanne des Anges est possédée, puis le couvent tout entier. L'exorcisme envahit les églises. Richelieu, se servant des accusations portées, élimine certains de ses adversaires. Une sorte de terreur se répand. Mais, déjà, des théologiens et des médecins dénoncent cette folie collective...

● **LITTÉRAIRE : AH ! VOUS ÉCRIVEZ. — A partir du vendredi 6 août, A 2, 21 h. 30.**

Apostrophes cède la place à cette nouvelle émission de Bernard Pivot pour le mois d'août. Chaque semaine, deux ou trois romanciers vont prendre la parole pendant une vingtaine de minutes. Conversation amicale avec Suzanne Prou, Michèle Perrein, Denis Roche, Marie Chaix et d'autres, sur le métier d'écrivain, sur leur vie. Chaque auteur interrogé devra, notamment, répondre à ces deux questions : *« Quel est de tous les mots de la langue française celui que vous détestez le plus ? » « Et celui que vous préférez ? »* Une première série de réponses, dès vendredi.

● **FILMS : LES ÉMIGRANTS et LE NOUVEAU MONDE. — Les dimanches 8 et 15 août, TF 1, 16 h. 25.**

C'est l'histoire de quelques habitants d'un village suédois qui quittent leur patrie, vers le milieu du dix-neuvième siècle pour aller s'installer en Amérique. Le premier film décrit leur misère, la naissance du rêve de terre promise, le départ et le voyage, tandis que l'établissement, la lutte continuelle des pionniers, constituent le thème du *Nouveau Monde.* Fresque très belle et très grave, la saga de la condition humaine que forment les deux films de Jan Troell a le souffle des récits épiques et le lyrisme de certains grands films soviétiques.

● **SIX FOIS DEUX : PHOTO ET COMPAGNIE et MARCEL. — Dimanche 8 août, FR 3, 20 h. 30.**

Troisième programme des *Six fois deux* de Jean-Luc Godard et Anne-Marie Mieville : *Photo et compagnie* et *Marcel. Photo et compagnie,* « le monde des professionnels » ; *Marcel,* un cinéaste amateur qui filme des diapos de nature, de soleil couchant, de lacs. *« Si j'étais un provocateur, les professionnels,* déclare Godard, *je les appellerais les ennemis des hommes, ou les criminels de guerre. Et puis, les autres, c'est Marcel, un ami de la nature. »* En 1973, après *Tout va bien,* Marcel a réalisé aux Etats-Unis un film remarquable, inconnu en France, *Letter of Jane,* lettre à Jane Fonda, interprète de *Tout va bien,* analyse d'une photo de Jane en voyage au Vietnam du Nord, photo reprise dans toute la presse occidentale. Une heure durant, la photo est démontée, découpée, ses signifiants étalés sur l'écran. Là aussi la politique, rien n'est gratuit. Vieux fonds moraliste du citoyen de Genève (ou d'une petite ville voisine), du Jean-Jacques Rousseau de la caméra : des arguments justes, l'absurde quotidien dénoncé. Six fois deux...

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RADIO-TELEVISION

Samedi 31 juillet

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Téléfilm : « le Trésor de l'hidalgo », d'A. Landsburg. Avec R. Montalban, K. Dullea, B. Dillman.

A la recherche d'une fortune engloutie au large des îles Bahamas. Suspense et rivalités.

21 h. 40, Les grands ballets d'Afrique noire ; 22 h. 45, Les comiques associés ; 23 h. 30, Jeux olympiques (en direct).

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Dramatique : « Voyez-vous ce que je vois », de J. Le Poulain. Avec R. Pierre, J. Jehanneuf, H. Crémieux.

Une suite de gags avant un mariage qui sera quand même célébré.

22 h. 10, Variétés : Dix de der, par Philippe Bouvard; 23 h. 25, Jeux olympiques (en direct).

CHAINE III : FR 3

19 h. 5, Mon ami Guignol ; 19 h. 40, Un homme, un événement (Paul Bocuse, auteur de « la Cuisine moderne ») ; 20 h., Le magazine de la mer : Thalassa.

21 h. (●) Téléfilm : « la Dernière des belles », avec R. Chamberlain, B. Danner.

Fitzgerald regarde son passé pour la dernière fois, peut-être. Nostalgie.

FRANCE-CULTURE

De 14 h. à 23 h. 50 (●), Avignon ultra-son... ; à 20 h., Les loups, par C.-B. Clément ; à 21 h. 30, Magnétic IX ; à 22 h., Théâtre musical : « Histoire de dires », de J.-P. Thibaudat ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (●), En direct de Salzbourg : « Requiem de de Salzbourg, direction L. Segerstam, avec J. Marsh, J. von Ree, R. Hermann ; 22 h. (●), Vieilles cires ; 24 h., E pericoloso sporgersi.

ABRÉVIATIONS

Dans ce supplément radio-télévision, les signes (★) renvoient à la rubrique Ecouter, voir, ou aux articles de première page de l'encart ; (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire ; (N) les programmes en noir et blanc diffusés sur les chaînes en couleurs ; (R) les rediffusions ; (S) les émissions de France-Culture en stéréophonie ; (C) les programmes de TF 1 passant en couleurs sur FR 3, en province.

Dimanche 1er août

CHAINE I : TF 1

9 h. 30 (C.), Émissions religieuses (messe à 11 heures) ; 12 h. (C.), Allons au cinéma ; 12 h. 30 (C.), Jeu : La bonne conduite ; 13 h. 20 (C.), C'est pas sérieux ; 14 h. 5 (C.), Voyage : Au-delà de l'horizon, d'A. Bombard; 15 h. 5 (C.), Hippisme ; 15 h. 30 (C.), Tiercé ; 15 h. 40, (R.), Série : Suspense (Ce cher disparu) ; 16 h. 50, Dessins animés ; 17 h. (C.), Jeux olympiques (résumé) ; 18 h. 45 (R.), Feuilleton : Nans le berger ; 19 h. 45, Les animaux du monde, de F. de la Grange.

20 h. 30, Film : « la Bataille de San-Sebastian », de H. Verneuil (1968). Musique d'E. Morricone. Avec A. Quinn, Ch. Bronson, A. Comer.

Il y a deux cents ans, au Mexique, les habitants de San-Sebastian se battent pour sauvegarder leur village. Un aventurier (Anthony Quinn), pris pour un prêtre, devient leur chef, mais recherché par la police, il doit fuir.

Une fresque romanesque illustrée avec beaucoup de moyens.

CHAINE II : A 2

12 h., C'est dimanche... à 13 h. 20, Série : Amicalement vôtre ; à 14 h. 10, Film : « Appelez-moi Mathilde » (1970), de F. Veber. Réalisat. P. Mondy. Avec B. Blier, J. Maillan, R. Hirsch, M. Serrault.

L'enlèvement de la femme d'un milliardaire suscite beaucoup d'intrigues. Un succès de Boulevard porté à l'écran.

15 h. 45, Tiercé ; à 16 h., La Panthère rose ; à 16 h. 30, Le monde merveilleux de la couleur; à 17 h. 20, L'heure de Pierre Tchernia ; à 18 h. 15, Flipper le dauphin.

20 h. 30 (R.), Feuilleton : La dynastie des Forsyte (Le propriétaire) ; 21 h. 30, Jeux olympiques (en direct, reprise à 23 h. 15).

CHAINE III : FR 3

20 h. 5, Pour les jeunes : 20 h. 36 (●), Essai : Sur et sous la communication, de J.-L. Godard et A.-M. Miéville (Jean-Luc et Leçon de choses).

Jean-Luc Godard s'explique sur le cinéma en expliquant le cinéma, c'est-à-dire qu'il parle de Jean-Luc Godard, et donc du cinéma, de la société...

22 h. 30 (●), Cinéma de minuit : « la Fille de l'eau », de J. Renoir (1924). Avec C. Hessling, P. Philippe, P. Champagne, P. Renoir.

Comment une jeune fille sans défense devient victime des événements.

Un film impressionniste et parfois violent.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; de 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., La musique et les morts (Mozart) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre (Mozart) ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente : « l'Homme aux trois visages », de Pixerécourt, avec F. Chaumette et M. Etcheverry ; 17 h. 30, Escales de l'esprit : A. Strindberg ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10 (●), Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ininterrompue, avec E. Jabès ; 20 h. 40 (★), Les opéras de Janacek : « Katia Kabanova », par M. Cadieu et M. Kundera ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 40, C'est dimanche ; 8 h. 30, Cantate ; 9 h., Estival graffiti ; 11 h., Musique dans la ville ; 12 h., En direct de Salzbourg... œuvres de Mozart par l'orchestre Mozart de Salzbourg, direction G. Wimberger, avec I. Gati et P. Aronsky ;

14 h., Zarzuela ; 15 h., L'envers du silence ; 17 h., Avec tambour et trompette ; 19 h. 15, Jazz vivant ;

20 h., Préludes ; 21 h. 10 (●), En direct de Salzbourg : « la Clémence de Titus » (Mozart), par les Chœurs et l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction J. Levine, avec W. Hollweg, R. Kaiser, T. Troyanos ; 24 h., E pericoloso sporgersi.

Lundi 2 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.) (R.), Feuilleton : Madame, êtes-vous libre ? ; 13 h. 35 (C.), Série : John l'intrépide ; 14 h. 20 (C.) (R.), L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau ; 15 h. 10 (C.), Jeux olympiques ; 18 h. 35, Emissions pour la jeunesse ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Trois de cœur.

20 h. 30, Film : « Quand passent les faisans », d'E. Molinaro (1965). Avec P. Meurisse, J. Lefebvre, Cl. Maurier, B. Blier, M. Serrault.

Deux petits escrocs tentent de jouer un des leurs. Mais à malin, malin et demi. Divertissant.

22 h. (●), Documentaire : La vie des estampes, de R. Leenhardt. (De Cochin le père à Moreau le jeune. Le XVIIIe siècle.)

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui Madame ; 15 h. 55 (R.), Série : Annie, agent très spécial ; 16 h. 45, Reportage : L'aventure est au Nord.

Deux explorateurs préparent leur départ pour l'Islande.

17 h. 15, Série : Douze légionnaires, de P. Bonnecarrère. Réal. B. Borderie. Avec : Y. Vincent, M. Biraud ; 17 h. 45, Vacances animées ; 18 h. 15 (★), Chronique de la Résistance : Ce jour-là, j'en témoigne, d'A. Panigel. (Le 18 juin 1940.)

Chaque jour, pendant un mois, sera évoquée une date de l'histoire de la Résistance.

18 h. 45, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Bonjour, Paris. Réalis. J. Drimal. Avec F. David, D. Gélin, F. Brion.

20 h. 30, Variétés : Show de Serge Lama ; 21 h. 30 (★) Chronique : Raid américain, de J.-M. Drot... Chicago.

CHAINE III : FR 3

19 h. 5, Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ? ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Mon ami Guignol ; 20 h., Jeux : 20 heures en été.

20 h. 30, Prestige du cinéma français : « Des gens sans importance », d'H. Verneuil (1956). D'après le roman de S. Groussard. Avec J. Gabin, F. Arnoul, L. Kedrova, M. Mercy.

Jean Viard, un routier marié et père de famille, rencontre Clo, la nouvelle serveuse d'un relais. Il s'en éprend et veut l'épouser. La suite de l'histoire est mélodramatique. Quand Verneuil avait une veine sociologique.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Bonne pensée du matin ; 8 h., Les chemins de la connaissance... la mort de Gutenberg ; à 8 h. 32, La jeune fille ; 9 h. 7 (★), Le tour de France par deux enfants ; 9 h. 30, 1950-1975, Le troisième quart de siècle ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, « La Véritable histoire de Gribouille », d'après G. Sand, avec H. Virlojeux, R. Varte ; 13 h. 45, Cycle d'orgue à Avignon ; 14 h. 20 (●), « Moby Dick », d'après H. Melville, par J. Thibaudeau, réalisat. R. Jentet ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 18 h. 2, Il y a cent ans, naissait M. de Falla ; 19 h. 30, Feuilleton : « Ramona », d'après H. Jackson ;

20 h., « Les Jumeaux », de J. Parent, avec M. Bouquet, J. Topart ; 21 h., L'Autre scène ou les Vivants et les Dieux ; 22 h. 30, La vie d'un homme : entretiens avec G. Ungaretti ; 23 h., Rêver pour l'hiver.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Bois de Campêche, par P. Kast ; 9 h. 7, Cadence ; 10 h., Jazz alphabet rock ; 10 h. 30, Echec et revanche ; 12 h., La chanson, par J.-Y. Joanny ; 12 h. 55, Hollywood-Broadway ;

13 h. 30, Méridiennes ; 18 h., Ecoute, en concert ; 19 h., Journal d'A. Mahler ;

20 h., Ne te retourne pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 20 h. 30, Festival estival de Paris : R. Sommer (violoncelle), E. Krivine (violon), et l'Orchestre de chambre de Radio-France ; 23 h., Mixes media ; 23 h. 30, Musique traditionnelle européenne ; 24 h., E pericoloso sporgersi.

Mardi 3 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.), Feuilleton : Madame, êtes-vous libre ? ; 13 h. 45 (C.), Objectif santé (gymnastique individuelle) ; 14 h. (C.), Série : John l'intrépide ; 14 h. 30 (C.) (R.), L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau ; 18 h. 40, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Trois de cœur.

20 h. 30, Documentaire : Des fauves et des hommes, réal. J.-P. Janssen; 21 h. 35 (★) Portrait : Damia, d'A. Blanc.

A quatre-vingt-six ans, Damia retrace sa vie et sa carrière. Avec Cora Vaucaire, Colette Renard, René Clair, Paul Meurisse...

22 h. 5, Moment musical (Schumann, Brahms).

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, Madame ; 15 h. 55 (R.), Série : Annie, agent très spécial ; 16 h. 45, Reportage : L'aventure est au Nord (Islande, terre de neige et de feu) ; 17 h. 15, Série : Les douze légionnaires ; 17 h. 45, Vacances animées; 18 h. 15 (★), Chronique de la Résistance : Ce jour-là, j'en témoigne ; 18 h. 45, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Bonjour, Paris.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran : Film : « la Vallée des géants », de F. Feist (1951). Avec K. Douglas, P. Wymore, E. Miler.

En Californie, des hommes s'affrontent pour sauvegarder de magnifiques forêts de séquoias. L'écologie déjà ?

Débat : « En France, on n'a pas de pétrole mais on a des forêts. »

Avec la participation de MM. Roger Molinier, professeur à l'université Aix-Marseille, président du Comité de sauvegarde et de rénovation des forêts et des espaces naturels; Jean Gadant, directeur des forêts au ministère de l'agriculture; Georges Touzet, président de l'association Forêts-Cellulose, conservateur des eaux et forêts ; Jean Bourgade, Fédération nationale du bois ; Hubert Leclerc de Hauteclocque, président de la Fédération nationale des syndicats de propriétaires forestiers sylviculteurs ; l'amiral André Storelli, président de la mission interministérielle pour la protection et l'aménagement de l'espace naturel méditerranéen ; Jean Heredero, garde assermenté bénévol des espaces naturels ; Pierre Morin, des Amis de la Terre.

CHAINE III : FR 3

19 h. 5, Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ? ; 19 h. 40, Pour les jeunes : Mon ami Guignol ; 20 h., Jeux : 20 heures en été.

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures: « le Masque de fer », d'H. Decoin (1962). Scénario de C. Saint-Laurent et G. Devriès. Avec J. Marais, S. Koscina, G. Pascal, J. Rochefort, N. Roquevert, J.-F. Poron.

Le jeune roi Louis XIV étant malade, Mazarin envoie d'Artagnan (Jean Marais) chercher le frère jumeau du roi, Henri. Les exploits de d'Artagnan et la cour de Versailles.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Bonne pensée du matin ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La mort de Gutenberg ; à 8 h. 32, La jeune fille ; 9 h. 7 (★), Le tour de la France par deux enfants ; 9 h. 30, 1950-1975, Le troisième quart de siècle ; 11 h. 2, Musique de chambre ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, « La Véritable Histoire de Gribouille », d'après G. Sand ; 13 h. 45, Libre parcours variétés ; 14 h. 20 (●), « Moby Dick », d'après H. Melville ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 18 h. 2, Il y a cent ans naissait M. de Falla ; 19 h. 30, Feuilleton : « Ramona », d'après H. Jackson ;

20 h. (●), Dialogues : Le littoral n'est plus à vendre, avec L. Bériot, R. Richard ; 21 h. 15, Concert au Nouveau Carré par l'Itinéraire, dir. Y. Prin et A. Louvier (Xenakis, Sciarrino, Guinjoan, Florentz, Lorand, Nunes) ; 22 h. 30, Entretiens avec G. Ungaretti ; 23 h., Rêver pour l'hiver.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Bois de campêche, par P. Kast ; 9 h. 7, Couleurs harmoniques ; 10 h., Alphabet jazz rock ; 10 h. 30, Programme classique ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Hollywood-Broadway ;

13 h. 15, Mélodies sans paroles ; 18 h., Ecoute en concert ; 19 h. 15, Journal Mahler ; 19 h. 25, Ne te retourne pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (●), En direct de Salzbourg : Hindemith, Weber, F. Martin et Beethoven, par le Staatskapelle de Dresde, dir. H. Blomstedt, avec le baryton T. Adam; 22 h. 45, Musique traditionnelle européenne ; 23 h. 15, Mixes media ; 24 h., E pericoloso sporgersi.

Mercredi 4 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.), Feuilleton : Madame, êtes-vous libre ? ; 13 h. 35 (C.), Série : John l'intrépide ; 14 h. 5 (C.) (R.), L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau ; 18 h. 40, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Trois de cœur.

20 h. 30, Série policière : L'enquête est ouverte (Ricochets), de J. Chatenet. Réal. : R. Guez. Avec Y. Rénier, G. Montagne, J.-Cl. Dauphin.

L'apparition du commissaire Moulin dans une nouvelle série policière diffusée chaque mercredi pendant tout le mois d'août. Premier meurtre : celui du directeur d'une maison de couture.

22 h. (★), Essai : Histoire des gens (Magistrats et sorciers), de P. Dumayet. Réal. H. Baslé.

En compagnie de Robert Mandrou, professeur d'histoire à Paris-X, une balade à travers l'histoire de la sorcellerie et des mentalités. De 1576 à 1634, les scandales se succèdent et le narrateur explique.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, Madame ; 15 h. 55 (R.), Série : Bonanza ; 18 h. 45 (●) Essai : Viens avec nous rue Saint-Jacques. Réal. Youri.

Une dizaine d'enfants interrogent le graveur Fiorini.

17 h. 15, Feuilleton : Leva, de G. Ami et A. Sylvain. Musique F. de Roubaix; commentaires G. de Caunes. Avec T. Sylvain, G. du Moulin, Ch. Buisson.

Les aventures d'un jeune professeur de dessin parti à la découverte de l'aspecte et d'un héritage disparu.

18 h. 15 (★) Chronique de la Résistance : Ce jour-là, j'en témoigne ; 18 h. 45, Le palmarès des enfants ; 19 h. 45, Feuilleton : Bonjour, Paris.

20 h. 30, Série : Un shérif à New-York (Pleins feux sur un tueur) ; 21 h. 55 (★), Essai : Inventaire, de P. Breugnot. Réal. J.-P. Gallo. (La Brière.)

La Grande-Brière, vaste marais, est classé parc naturel régional depuis 1970. Aujourd'hui, les Briérons se révoltent pour reconquérir leur bien et leur tranquillité. Les parcs naturels sont-ils source d'agrément pour les habitants d'une région ? Servent-ils simplement à faire venir les touristes ?

CHAINE III : FR 3

19 h. 5, Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ? ; 19 h. 40, Pour les jeunes : Mon ami Guignol ; 20 h., Jeux : 20 heures en été.

20 h. 30 (●). Les grands noms de l'histoire du cinéma. Cinéma d'hier et d'aujourd'hui : « la Fille d'en face », de J.-D. Simon (1968). Scénario de G. Brach et R. Polanski. Avec B. Verlay, J. Barbouth, M. Green.

Deux amis, Marek et Roger, s'apprêtent à aller en Pologne pour les vacances. Roger aperçoit une jeune fille à la fenêtre « d'en face ». Il la recherche, la retrouve, la perd et se perd aussi d'une certaine façon. Une analyse de caractère, de comportement. La fantastique de Jean-Daniel Simon, qui n'avait pas encore les préoccupations socio-politiques d'On été à Vallon.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Bonne pensée du matin ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La mort de Gutenberg ; à 8 h. 30, La jeune fille ; 9 h. 7 (★), Le tour de la France par deux enfants ; 9 h. 30 (R.), 1950-1975, Le troisième quart du siècle ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, « La Véritable Histoire de Gribouille » (G. Sand) ; 13 h. 45, Musiques, folklore ; 14 h. 20 (●), « Moby Dick » (H. Melville) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 18 h. 2, Il y a cent ans naissait M. de Falla ; 19 h. 30, Feuilleton : « Ramona » (H. Jackson) ;

20 h. Les maîtres du roman populaire ; 21 h. 30, Musique de chambre (Francœur, Scarlatti, Beethoven, Hindemith) ; 22 h. 30, Entretiens avec G. Ungaretti ; 23 h., Rêver pour l'hiver.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Bois de campêche, par P. Kast ; 9 h. 7, Couleurs harmoniques ; 10 h., Alphabet jazz rock ; 10 h. 30, Programme classique ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Hollywood-Broadway ;

13 h. 15, Mélodies sans paroles ; 18 h., Ecoute en concert ; 19 h. 15, Journal Mahler ;

20 h., Ne te retourne pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 20 h. 30 (●), En direct de Salzbourg : Bruckner, Strauss, par le Staatskapelle de Dresde, dir. G. Rojdestwensky, avec la pianiste V. Postnikova ; 22 h. 45, Musique traditionnelle européenne ; 23 h. 15, Mixes media ; 22 h. 45, E pericoloso sporgersi.

Jeudi 5 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.), Feuilleton : Madame, êtes-vous libre ? ; 13 h. 35 (C.), Série : John l'intrépide ; 14 h. 5 (C.) (R.), L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau ; 18 h. 40, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Feuilleton : Trois de cœur.

20 h. 30, Série : Nick Verlaine (Le monstre) ; 21 h. 30, Retransmission : Dinard jour G.

A l'occasion de l'opération « Porte ouverte » organisée par le ministère des armées, la gendarmerie présente une grande parade.

22 h. 30, Jazz à Juan (Howard Robert's Chorale).

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, Madame (R.) ; 15 h. 55 (R.) Série : Annie, agent très spécial ; 16 h. 45, Reportage : L'aventure est au Nord ; 17 h. 15, Feuilleton : Les douze légionnaires ; 17 h. 45, Vacances animées; 18 h. 15 (★), Chronique de la Résistance ; Ce jour-là, j'en témoigne ; 18 h. 45, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Bonjour Paris.

20 h. 30 (●) Théâtre : « la Baby-Sitter » et « Deux femmes pour un fantôme », de R. de Obaldia. Réal. A. Delarive. Avec M. Mauban, H. Garcin, M. Luccioni.

Un couple attend la venue d'une baby-sitter, qui ne vient pas.

Deux femmes aiment le même homme. Elles le ressuscitent sans savoir qu'il est déjà mort.

Dans ces deux pièces, montées en 1971 au Théâtre de l'Œuvre, un humour insolite et baroque, des situations grinçantes, une observation acide.

22 h. 10 (●), Variétés : Pi sur l'A 2, de J. Chouquet (avec Topor).

CHAINE III : FR 3

19 h. 5, Feuilleton : Etranger d'où viens-tu ? ; 19 h. 40, Pour les jeunes : Mon ami Guignol ; 20 h., Jeux : 20 heures en été.

20 h. 30 (●), Les grands noms de l'histoire du cinéma. Cinéma d'hier et d'aujourd'hui : « l'Affaire du collier de la reine », de M. Lherbier (1946). Avec V. Romance, M. Dorian, M. Escande, P. Dux, P. Bertin.

La reconstitution du scandale qui ébranla sérieusement la crédibilité de Louis XVI et de son régime. Un film théâtral et parfois surprenant.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Bonne pensée du matin ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La mort de Gutenberg ; à 8 h. 32, La jeune fille ; 9 h. 7 (★), Le tour de la France par deux enfants ; 9 h. 30, 1950-1975, Le troisième quart du siècle ; 11 h. 2, Musique de chambre ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, « La Véritable Histoire de Gribouille » (G. Sand) ; 13 h. 45, Musique folklore ; 14 h. 20 (●), « Moby Dick » (H. Melville) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 18 h. 2, Il y a cent ans naissait M. de Falla ; 19 h. 30, Feuilleton : « Ramona » (H. Jackson) ;

20 h. (●), « L'Amante anglaise », de M. Duras, avec F. Chaumette, M. Bouquet, L. Bellon ; 22 h. 30, Entretiens avec G. Ungaretti ; 23 h., Rêver pour l'hiver.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Bois de campêche, par P. Kast ; 9 h. 7, Couleurs harmoniques ; 10 h., Alphabet jazz rock ; 10 h. 30, Programme classique ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Hollywood-Broadway ;

13 h. 20, Mélodies sans paroles ; Musique française du vingtième siècle ; 18 h., Ecoute en concert ; 19 h. 15, Journal Mahler ;

20 h., Ne te retourne pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 20 h. 30, Festival estival de Paris : le pianiste D. Ranki interprète des œuvres de Liszt et de Chopin ; 22 h. 45, Musique traditionnelle européenne ; 23 h. 15, Mixes media ; 24 h. E pericoloso sporgersi.

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Journal ; 20 h., Journal (le samedi et le dimanche, 19 h. 45) ; vers 23 h., TF 1 dernière.

A 2 : 15 h., Flash ; 20 h., Journal ; vers 23 h., Dernière édition.

FR 3 : 18 h. 55 et 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

19 h. 20, ensemble du réseau.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : 9 h. 15, La source de vie (le 1er), A bible ouverte (le 8) ; 9 h. 30, Orthodoxie (le 8) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Lire l'Evangile » (le 1er), Marcel Legaut, 2e p. (le 8) ; 11 h., Messe à l'église Notre-Dame-de-Surgères (le 1er) ; à la collégiale Saint-Sauveur-de-Grignan (le 8).

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 9 h. 10 : Radios francophones ; 10 h., Ça sent les vacances ; 11 h., Contact de vous voir ; 12 h., Rétro-nouveau ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 14 h., Bon pour le sos ; 18 h., Bananas ; 20 h. 10, Marche ou rêve (le samedi : la tribune de l'histoire) ; 22 h. 10, Le Pop Club

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Cash ; 13 h. 30 (●), Les dossiers extraordinaires du crime ; 16 h. 30, Tout peut arriver ; 19 h., Jean-Loup Lafont.

RADIO - MONTE - CARLO : 5 h. 30, Informations et variétés ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 30, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h. 5, Sans salamalec.

R.T.L. : 5 h. 30, Musique et nouvelles ; 11 h. 30, La case trésor ; 14 h. 20, Appelez, on est là ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Les routiers sont sympas.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE : (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Econte, Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand-Orient de France (le 1er) ; la Libre Pensée française (le 8).

RADIO-TELEVISION

Vendredi 6 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.), Feuilleton : Madame, êtes-vous libre ? ; 13 h. 35 (C.), Série : John l'intrépide ; 14 h. 5 (C.), L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau ; 18 h. 40, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Trois de cœur.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Monsieur Silence », de J. Guitton. Mise en scène Ch. Alers. Avec Ch. Alers, A. Jean, E. Buix.

Des touristes égarés sont réveillés par les moines silencieux de Notre-Dame des Gueuses. Chaque passager se confie tour à tour au Frère Placide, qui écoute mais ne répond pas. Un dialogue de sourds...

22 h. 25, Ballet : Jean et Thérèse. Réal. D. Sanders. Avec J. Babilée et Th. Thoreux.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui Madame ; 15 h. 55 (R.), Annie, agent très spécial ; 16 h. 45, Reportage : L'aventure est au Nord ; 17 h. 15, Feuilleton : Les douze légionnaires ; 17 h. 45, Vacances animées ; 18 h. 15 (*), Chronique de la Résistance : Ce jour-là, j'en témoigne ; 18 h. 45, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Bonjour Paris.

20 h. 30 (R.) (●), Feuilleton ; Molière pour rire et pour pleurer, de Cl. Brulé. Réal. M. Camus. Avec J.-P. Darras, R. Mirmont, C. Cellier, L. Seigner, B. Alane ; 21 h. 35 (*) Magazine littéraire : Ah ! vous écrivez, de B. Pivot.

Avec Daniel Boulanger (Tirelire), Suzanne Prou (Miroirs d'Edmée) ; François Régis-Bastide (la Fantaisie du voyageur). Trois romanciers parlent d'eux et de leur métier.

CHAINE III : FR 3

19 h. 5, Feuilleton : Etranger d'où viens-tu ? ; 19 h. 40, Mon ami Guignol ; 20 h., Jeux : 20 heures en été.

20 h. 30, Série : Erreurs judiciaires. Le manteau de panthère, de R. Floriot. Réalisation : J. Laviron.

Un inspecteur de police est accusé de trafic de drogue.

20 h. 55 (●), Histoire : Les grandes batailles du passé, d'H. de Turenne et D. Costelle. — Panipat (1526).

La conquête des Indes par les Grands Moguls. Panipat, 1526 : la première défaite et le début d'une longue colonisation des Indes qui s'achève deux siècles plus tard. Lui succède alors une autre domination, britannique cette fois.

Avec la participation du professeur Jacques Pouchepadass, historien ; du Dr Ray, professeur à l'université de Calcutta, du maradjah-kumar De Kota, membre du Parlement indien ; du Père Fernandez ; de M. Raj Rewal, architecte ; du major général Alex Pinto.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Bonne pensée du matin ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La mort de Gutenberg ; à 8 h. 32, La jeune fille ; 9 h. 7 (*), Le tour de la France par deux enfants ; 9 h. 30 (R.), 1950-1975, Le troisième quart de siècle ; 11 h. 2, Musiciens français contemporains ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, « La Véritable Histoire de Gribouille », d'après G. Sand ; 13 h. 45, L'orgue ; 14 h. 20 (●) « Moby Dick » (H. Melville) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 18 h. 2, Il y a cent ans naissait M. de Falla ; 19 h. 30, Feuilleton : « Ramona » (H. Jackson) ;

20 h., Il y a cent ans naissait M. de Falla (suite) ; 22 h. 30, Entretiens avec G. Ungaretti ; 23 h., Rêver pour l'hiver.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Bois de campêche, par P. Kast ; 9 h. 7, Couleurs harmoniques ; 10 h., Alphabet jazz rock ; 10 h. 30, Programme classique ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Hollywood-Broadway ;

13 h. 15, Mélodie sans parole ; 18 h., Ecoute un concert ; 19 h. 15, Journal Mahler ;

20 h., Ne te retourne pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 20 h. 30, Festival estival de Paris... En direct de l'église Saint-Séverin : « Motets nos 1, 2, 3 », de Bach, par le Bach Collegium de Stuttgart, dir. H. Rilling ; 23 h., Jazz forum ; 24 h., E pericoloso sporgersi.

Samedi 7 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 25 (C.), Feuilleton : Madame êtes-vous libre ? ; 12 h. 45 (C.), Jeunes pratique ; 13 h. 55 (C.) (●), Les musiciens du soir, de S. Kaufmann ; 14 h. 10 (C.), Samedi est à vous ; 18 h. 40, Pour chaque enfant ; 18 h. 45, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, Feuilleton : Trois de cœur.

20 h. 30, Variétés : Si ça vous chante ; 21 h. 35, Série : Regan (Chauffeur d'office) ; 22 h. 30, Catch.

CHAINE II : A 2

18 h. 15, Information jeunesse ; 18 h. 25, Documentaire : Caméra au poing, de Ch. Zuber ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Variétés : Accordéon.

20 h. 35, Téléfilm : « la Loi ».

Bataille juridique autour d'un grand procès.

22 h. 30, Show Théodorakis.

Ce spectacle a été enregistré en décembre 1975 à l'occasion d'un concert donné pour la résistance chilienne.

CHAINE III : FR 3

19 h. 5, Pour les jeunes : Mon ami Guignol ; 19 h. 40, Un homme, un événement (Ramsès II) ; 20 h., Courts-métrages.

20 h. 30, Téléfilm : « Diamant d'as ». Réal. D. Taylor (●). Avec G. Hamilton, M. Laforêt, J. Cotten, C. Baker, L. Palmer.

Les exploits d'un gentleman cambrioleur qui dévalise en général les femmes jeunes, riches et folles.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Bonne pensée du matin ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; à 8 h. 32, La jeune fille ; 9 h. 7 (*), Le tour de la France par deux enfants ; 9 h. 30 (R.), 1950-1975, Le troisième quart du siècle ; 11 h. 2, A, B, C, D ; 12 h. 5, Le Pont des arts ;

14 h. (●), Avignon ultra-son... ; à 20 h., Théâtre musical, « les Troubadours », de R. Arnaut et A. Duhamel ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Samedi matin ; 9 h. 7, Jazz classique ; 9 h. 30, Ensemble d'amateurs ; 10 h. (R.), Le concert égoïste de P. Ustinov ; 12 h., Luth et théorbe ; 12 h. 45, Sélection concert ; 12 h. 50, Blues story ; 13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ;

14 h., Tribune internationale des jeunes compositeurs ; 15 h. 30 (●), En direct du Festival de Salzbourg : Bernstein, Brahms, Schumann, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Z. Mehta, avec le pianiste A. Watts ; 17 h. 15, Parasitis ; 18 h., Musique médiévale ; 19 h. 10, Wagner-Idyll ; 21 h. (●), En direct du Festival de Salzbourg... le violoniste G. Kremer et le pianiste O. Maisenberg interprètent Strauss, Webern, Schoenberg, Chostakovitch, Beethoven ; 23 h. (●), Vieilles cires ; 24 h., E pericoloso sporgersi.

Dimanche 8 août

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (C.), Emissions religieuses et philosophiques (messe à 11 h.) ; 12 h. (C.), Allons au cinéma ; 12 h. 30 (C.), Jeu : La bonne conduite ; 13 h. 20 (C.), C'est pas sérieux ; 14 h. 5 (C.), Voyage : Au-delà de l'horizon (« Christophe Colomb ou Martin Pinzon »), d'A. Bombard ; 15 h. 5 (C.), Direct à la une ; 16 h. 25 (C.) (*), Film : « les Emigrants », de J. Troell (1973). Avec M. von Sydow, L. Ulmann (première partie : Utvandrarna).

Une jeune famille de paysans écrasés par la misère et l'injustice se décide à quitter la Suède pour rejoindre le « nouveau monde ». Une fresque sentimentale, qui parle du malheur et de l'oppression et donne une image démythifiée de la naissance de la nation américaine. A ne pas manquer.

18 h. 45 (R.), Feuilleton : Nans le berger ; 19 h. 15, Les animaux du monde, de F. de La Grange.

20 h. 30, Film : « les Bijoutiers du clair de lune », de R. Vadim (1958). Avec B. Bardot, A. Valli, S. Boyd, P. Nieto.

La jeune Ursula (Brigitte Bardot) sort du couvent pour vivre chez son oncle, le comte Ribéra. Drame de famille et jalousie. A l'époque, un scandale.

22 h. 15, Variétés : Paris, carrefour du monde.

CHAINE II : A 2

12 h., C'est dimanche... ; 13 h. 20 (R.), Série : Amicalement vôtre ; 14 h. 10, à Télé-film : « Tully », de J. Gatward.

Tully, inspecteur d'assurances, travaille à la fois pour les banques et les voleurs. Il lui faudra un jour choisir son camp.

18 h. 55, Stade 2 ; 19 h. 30 (●), Jazz Averty.

20 h. 30, Jeux sans frontières (à Nîmes) ; 22 h. (R.), Feuilleton : La dynastie des Forsyte (Dans le malheur).

CHAINE III : FR 3

20 h. 5, Pour les jeunes : Les animaux chez eux.

20 h. 30 (*) Essai : Sur et sous la communication, de J.-L. Godard et A.-M. Miéville (« Photo et Cie » et « Marcel »).

Analyse du processus de la fabrication de la photographie lors d'un événement social : un crime, une maladie... Dans la seconde partie, un cinéaste amateur parle de son désir et de son travail.

22 h. 30 (●) Cinéma de minuit. Cycle Jean Renoir. « Tire au flanc », de J. Renoir (1929). Avec G. Pomiès, M. Simon, C. Hessling, F. Oudart, J. Helbling.

Les débotrés du poète Jean Dubois d'Ombelles pendant son service militaire. C'est Michel Simon qui joue son domestique, truculent. Une charge antimilitariste.

FRANCE-CULTURE

7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Français des Caraïbes ; de 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., La musique et les mots ; 12 h. 5, La France des autres ;

14 h., « Rosencrantz et Guildenstern sont morts », de T. Stoppard, avec P. Arditi, J.-L. Ardoin, J.-L. Moreau ; 16 h. 5, Musique de chambre ; 17 h. 30, Promenade en Haute-Provence ; 19 h. 10, « Le Roi du monde », de J.-C. Frère, avec M. Lonsdale, D. Masquich ;

20 h. (*) Les opéras de Janacek : « La Rancune rusée », par M. Cadieu et M. Kundera ; 22 h. 20, Instruments rares ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, C'est dimanche ; 8 h. 30, Cantate ; 9 h., Estival graffiti ; 11 h., Musique dans la ville ; 12 h., En direct du Festival de Salzbourg : œuvres de Mozart par l'orchestre Mozarteum de Salzbourg, dir. L. Hager, avec L. Koch, hautbois ;

14 h., Zarzuela ; 15 h., L'envers du silence ; 17 h., Avec tambours et trompettes ; 19 h. 10, Jazz vivant ;

20 h. 15, Studio 107 : Schumann, Schubert, Brahms ; 21 h. 30 (●), En direct du Festival de Salzbourg : Mozart, Penderecki, Brahms, par le Staatskapelle de Dresde, dir. S. Ozawa ; 24 h., E pericoloso sporgersi.

Lundi 9 août

CHAINE I : TF 1

12 h. (C.), Feuilleton : Madame, êtes-vous libre ? ; 13 h. 55 (C.), Série : John l'intrépide ; 14 h. 5 (●) (C.) (R.), Série : La brigade des maléfices (Les disparus de Rambouillet) ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Trois de cœur.

20 h. 30 (●), Film : « Un monsieur de compagnie », de Ph. de Broca. Avec J.-P. Cassel, J.-Cl. Brialy, A. Luguet, Dalio, C. Deneuve, R. Varte.

Antoine, petit-fils de milliardaire, n'arrive pas à choisir un travail après la mort de son grand-père. Aussi se retrouve-t-il dans d'étranges situations.

Burlesque et légèreté. Quand Philippe de Broca renouvelait la comédie à la française.

22 h. (●), Documentaire : La vie des estampes, de R. Leenhardt. (De Daumier à Lautrec.)

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, Madame ; 15 h. 55 (R.) (C.), Série : Annie, agent très spécial ; 16 h. 45, Reportage : L'aventure est au Nord ; 17 h. 15, Feuilleton : Les douze légionnaires ; 17 h. 45, Vacances animées ; 18 h. 15 (*), Chronique de la Résistance : Ce jour-là, j'en témoigne ; 18 h. 45, Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Bonjour, Paris.

20 h. 30, Variétés : Le MIP à Cannes ; 21 h. 20 (*), Chronique : Le raid américain, de J.-M. Drot.

Au cours de son voyage, Jean-Marie Drot a rencontré deux artistes : Georges Segal et Ed. Kienholz.

CHAINE III : FR 3

19 h. 5, Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ? » ; 19 h. 40, Pour les jeunes : Mon ami Guignol ; 20 h., Jeux : 20 heures en été.

20 h. 30, Prestige du cinéma : « Mortadella », de M. Monicelli (1971). Avec S. Loren, W. Devane, L. Proietti.

Un couple d'Italiens émigre aux Etats-Unis, assuré d'y vivre libre. Cela ne va pas sans désenchantement. Mario Monicelli, l'auteur du Pigeon a été mieux inspiré.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Bonne pensée du matin ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La mort de Gutenberg ; 8 h. 32, La jeune fille ; 9 h. 7 (*), Le tour de France par deux enfants ; 9 h. 30 (R.), 1950-1975, Le troisième quart de siècle ; 11 h. 2, Musiciens français contemporains ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, « La Véritable Histoire de Gribouille », d'après G. Sand ; 13 h. 45, L'orgue ; 14 h. 20 (●) « Moby Dick » (H. Melville) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 18 h. 2, La musique de chambre de Chostakovitch ; 19 h. 30, Feuilleton : « Ramona » (H. Jackson) ;

20 h., « Les Soleils secrets », de F. Christian ; 21 h., L'Autre scène ou les Vivants et les Dieux : le cantique des cantiques ; 22 h. 30, Entretiens avec G. Ungaretti ; 23 h., Rêver pour l'hiver.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Potron-minet, par J. Doniol-Valcroze ; 9 h. 7, Nature à la française ; 10 h., Jazz alphabet rock ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Sélection concert ; 12 h. 50, Hollywood-Broadway ;

13 h. 30, Méridiennes ; 18 h., Ecoute un concert ; 19 h. 15, Journal Mahler ;

20 h., Ne te retourne pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 20 h. 30, Prélude au concert ; 21 h. (●), En direct du Festival de Salzbourg : Webern, Haiffter, Krenek, Lutoslawski, par les Chœurs et Orchestre symphonique de la radio autrichienne, direction L. Segerstam, avec A. Auger (soprano), H. Schiff (violoncelle), S. Kilinda (orgue) ; 23 h., Sites ; 24 h., Musique traditionnelle européenne ; 0 h. 30, E pericoloso sporgersi.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

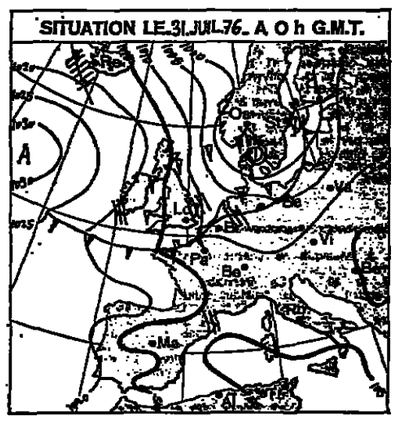

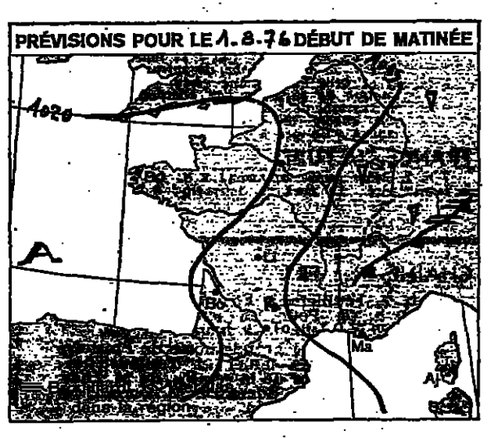

Evolution probable du temps en France entre le samedi 31 juillet à 0 heure et le dimanche 1er août à 24 heures :

L'air relativement froid qui arteigault samedi matin les côtes de la Manche s'étendra progressivement sur tout notre pays, où il donnera un temps assez instable. Cependant, cette instabilité s'atténuera dimanche sur le nord de la France, en liaison avec le passage sur les Iles Britanniques d'une perturbation contournant les hautes pressions de l'Atlantique.

Dimanche 1er août, il y aura encore des ondées orageuses en fin de nuit et le matin dans les régions méridionales, surtout en montagne. L'après-midi, de belles éclaircies se développeront. Sur la moitié nord du pays, les nuages seront assez abondants le matin, mais le temps sera généralement ensoleillé l'après-midi, où les cumulus seront peu développés.

Les températures maximales, en baisse dans le Midi, s'élèveront un peu dans le Centre et le Nord.

Samedi 31 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 011.9 millibars, soit 759 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 juillet, le second le minimum de la nuit du 30 au 31 juillet) : Ajaccio, 26 et 17 degrés ; Biarritz, 25 et 19 ; Bordeaux, 28 et 17 ; Brest, 20 et 14 ; Caen, 24 et 14 ; Cherbourg, 20 et 14 ; Clermont-Ferrand, 30 et 15 ; Dijon, 29 et 17 ; Grenoble, 28 et 12 ; Lille, 24 et 15 ; Lyon, 29 et 17 ; Marseille, 31 et 20 ; Nancy, 26 et 13 ; Nantes, 28 et 14 ; Nice, 25 et 20 ; Paris, 28 et 14 ; Pau, 28 et 18 ; Perpignan, 35 et 21 ; Rennes, 26 et 13 ; Strasbourg, 28 et 14 ; Tours, 30 et 12 ; Toulouse, 31 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 19 degrés ; Amsterdam, 18 et 12 ; Athènes, 30 et 20 ; Berlin, 23 et 13 ; Bonn, 25 et 13 ; Bruxelles, 25 et 15 ; Iles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 18 et 11 ; Genève, 28 et 12 ; Lisbonne, 28 et 18 ; Londres, 23 et 12 ; Madrid, 36 et 16 ; Moscou, 20 et 13 ; New-York, 29 et 22 ; Palma-de-Majorque, 32 et 18 ; Rome, 28 et 18 ; Stockholm, 18 et 11.

Documentation

● *La nouvelle édition de « l'Annuaire des participations étrangères en France »* est parue. Cet ouvrage recense les entreprises françaises sous contrôle, ou influence notable, d'intérêts étrangers. Le capital de onze mille sociétés françaises est ainsi passé au crible. Chacune des firmes fait l'objet d'une notice, classée par ordre alphabétique dans le secteur où l'entreprise exerce son activité principale.

★ Opera Mundi Diffusion, 100, avenue Raymond-Poincaré, 75784 Paris Cedex 16. 780 F t.t.c.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1523

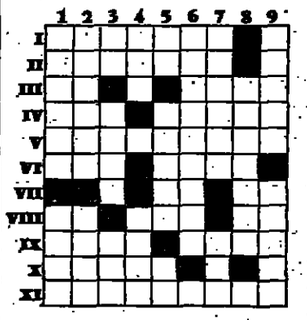

HORIZONTALEMENT

I. A un foyer accueillant. — II. Un gros accroc dans une nappe. — III. Passé défini (épelé) ; Prénom américain. — IV. Se précipite quand la chasse est ouverte ; Prouvera donc qu'il a le front particulièrement développé. — V. En train de se faire remarquer. — VI. Grecque ; N'a pas un langage diplomatique. — VII. Finde participe ; Abréviation. — VIII. Rend la main plus séduisante ; Cours étranger ; Symbole chimique. — IX. Suscite maintes frictions ; Refroidir. — X. Piquant attribut d'une reine éphémère. — XI. Ont une allure qui se remarque.

VERTICALEMENT

1. Allait à la bataille à la force du poignet ; Se succèdent au cours d'une longue existence. — 2. Avait de multiples attributions ; Œuvre de génie. — 3. Un coin de France ; Etat étranger ; Textile. — 4. Ne nous laissent bénéficier d'aucune pause, au cours de leur œuvre dégradante ; Appartient à l'histoire. — 5. Symbole ; En Suisse ; Conjonction. — 6. Usaient d'arguments frappants. — 7. Déplacent un bouton ; Roi. — 8. Sa vie passe pour être agitée. — 9. Sa robe est fragile ; Voyaient s'abattre bien des fléaux.

Solution du problème n° 1522

Horizontalement

I. Orfèvre ; Ennemi. — II. Courrier ; Roi (Cartes) ; An. — III. Mye ; PG ; Es. — IV. Obi ; Guenon ; Ide. — V. Mons ; Os (cf « Bouquin ») ; Etoiles. — VI. Etalon ; Ru ; Eros. — VII. Grimm ; Réas. — VIII. Rée ; Avoine ; Va ; — IX. Un ; Iago ; Nieras. — X. Tés ; Oisillons. — XI. Ro ; Montres ; Lite. — XII. Idoines ; Ni ; AR. — XIII. Nées ; Ciras ; Ga. — XIV. Eut ; Râler ; Dés. — XV. Eraté ; Pressées.

Verticalement

1. Chômeur ; Urinée. — 2. Oô ; Bôt ; Eu ; Odeur. — 3. Ruminaient ; Oeta. — 4. Fry ; SL ; Emis. — 5. Ere ; Vison ; Ré. — 6. VI ; Gong ; Nez. — 7. Reçus ; Ragots ; RF. — 8. Er ; Rivoir ; Car. — 9. Pneumo ; Sénile. — 10. Ergot ; Ministres. — 11. No I ; Noé ; Nil ; Ars. — 12. Nie ; Irréelles. — 13. Siloé ; Roi ; De. — 14. Ma ; Désavantagés. — 15. Innés ; Sasseras.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 31 juillet 1976 :

DES DECRETS

● Relatifs aux élèves officiers de carrière du corps des vétérinaires biologistes des armées ;

● Portant organisation de l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux universités.

Le Monde

Service des Abonnements

5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
—	—	—	—

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)

90 F	160 F	232 F	300 F

TOUS PAYS ETRANGERS
PAR VOIE NORMALE

144 F	273 F	402 F	530 F

ETRANGER
par messageries

I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG
PAYS-BAS - SUISSE

115 F	210 F	307 F	400 F

II. — TUNISIE

125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne
tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

هكذا من الأصل

Reflets du monde entier

GUARDIAN

Les enfants gâtés

La *PRAVDA* de Moscou s'indigne des mauvais instincts de certains enfants trop gâtés : le petit Vitia (Victor) a comparu devant le juge des mineurs pour avoir « razzié » un kiosque à journaux :

Victor raconte : « *J'avais bu une bouteille de vin dans la soirée. En route pour la maison, j'ai cassé la vitre du kiosque pour prendre des cigarettes et aussi cinq cents timbres.* »

— *Pourquoi faire ? Ils étaient tous semblables,* dit le juge.

— *Pour les échanger contre des chewing-gums* (Vitia s'étonne de la question.) »

« *La famille n'a pas de problèmes matériels,* commente le quotidien soviétique : *elle possède un récepteur de télévision en couleurs, et Victor a sa chambre. Mais les parents ont tout fait pour que leur appartement ressemble à une galerie d'exposition. Occupés à cela, ils n'ont pas vu que les valeurs matérielles remplaçaient les valeurs spirituelles. Victor a demandé un chat siamois. On lui en a acheté un en pensant qu'il s'occuperait de l'animal et traînerait moins dans la rue. Mais le chat a vite ennuyé Vitia. On lui a acheté un chien ; avec le même résultat. Après cela, il a voulu un magnétophone...*

» *Le père de Victor avait enfin décidé de prendre les choses en main, le plus simple étant une bonne punition physique. Mais Victor a couru se réfugier chez sa grand-mère, qui a menacé d'appeler la milice si le père-bourreau entrait chez elle. (...)*

» *Le mal est venu de ce que tout le monde faisait des cadeaux à Vitia, et que lui n'en faisait à personne.* ».

« *Il est très dangereux,* commente la *PRAVDA, de déverser sur les enfants tous les biens matériels possibles. La tâche principale des parents reste d'élever un homme digne de ce nom.* »

ASAHI EVENING NEWS

Au service du client jusqu'à la mort...

Les Japonais peuvent désormais acheter des pierres tombales en faisant leurs emplettes. Le quotidien *ASAHI EVENING NEWS* rapporte, en effet, qu'*après avoir éprouvé une certaine réticence au départ, les directions des grands magasins de Tokyo se sont récemment aperçues que le commerce des objets ayant trait à la mort pouvait être une bonne affaire.*

» *De même que chacun a une conception personnelle de la mort, chaque grand magasin a une approche différente du problème. Certains, comme Matsuzakaya, vendent leurs pierres tombales au rayon des équipements ménagers, d'autres, comme Mitsukoshi, qui n'a commencé qu'en 1975, les présentent à leur rayon jardinage (...). Mitsukoshi vend de huit à neuf pierres tombales par mois, ce qui fait entrer quelque 100 millions de yens par an dans ses caisses. Certains grands magasins, comme Matsuzakaya, poussent le service du client plus loin et organisent également des cérémonies funéraires.* »

THE GUARDIAN

Profession : épouse

Un nouveau scandale d'immigration clandestine vient d'éclater en Angleterre. Selon le *GUARDIAN* : « *Une Anglaise a contracté quelque cinquante mariages successifs avec des immigrants pour leur permettre de rester en Grande-Bretagne.*

» *Cette femme — une jolie blonde d'une quarantaine d'années, aurait demandé à ses « clients » 100 livres* (870 F) *pour les épouser. La police pense que les « maris », qui rencontraient pour la première fois leur « promise » quelques heures seulement avant la cérémonie, ignoraient totalement qu'ils contractaient une union entachée de bigamie.*

» *Un parlementaire a constaté : « Cette histoire à la » Henry VIII montre que les insuffisances de notre législation » sont exploitées sur une échelle effrayante. Nous n'avons, » pour l'instant, aucun moyen de savoir combien de mariages » de « convenances » — légaux ou illégaux — ont lieu chaque » année pour permettre à des étrangers de rester dans notre » pays.* »

POLITIKEN

Comment dire « non » en vacances

Le *POLITIKEN* de Copenhague a choisi d'entretenir ses lecteurs des amourettes de vacances : « *Ce genre de maladies frappe tout particulièrement les jeunes de treize à dix-neuf ans... Or leur principal inconvénient est d'être à l'image de l'été danois : on ne sait jamais quand elles prendront fin !*

» *Beaucoup de ces emballements ne résistent pas à un changement de température et de milieu. Quelques-uns, cependant, peuvent ouvrir la porte à une « union sans papiers » durable, voire à un mariage carillonné. C'est pourquoi les parents s'interrogent sur ce qu'ils doivent faire en l'occurrence. Il est si facile d'être maladroit...* »

Politiken conseille aux intéressés d'écrire ou de téléphoner (s'il y a urgence) à Helse — la maison d'édition des services sociaux danois — et de se faire envoyer la brochure n° 5 : *Comment avoir d'agréables relations avec celui (ou celle) que tu aimes,* rédigée par Mme Inge Born Rasmussen. « *La doctoresse, auteur de cet opuscule, y explique tout ce qu'il est indispensable de connaître en pareil cas, et d'abord qu'il est possible de dire « non », « non » aux baisers, « non » aux rapports plus intimes. On regrette rarement un « non »* conclut-elle, *car « non » n'a pas besoin d'être irrévocable. Il peut très bien n'être qu'un simple ajournement.* »

ETRANGER

Lettre de Stratford-on-Avon

L'affaire Shakespeare

« *SHAKESPEARE est un génie. Quatre siècles après avoir été écrites, ses pièces continuent à faire rire ou pleurer le monde entier. Ce qui explique et justifie peut-être la commercialisation actuelle de son nom.* » Pour Roger Pringle, un des responsables du Shakespeare Centre, l'exploitation de l'œuvre du grand poète dramatique anglais n'a rien de démesuré. La réalité ne lui donne que partiellement raison.

Avec ses vingt mille habitants, Stratford - upon - Avon, dans le Warwickshire, le cœur de l'Angleterre, aurait pu être une petite ville prospère et sans histoire. La fatalité et le théâtre en décidèrent autrement. En naissant ici, le 23 avril 1564, William Shakespeare ne se doutait probablement pas que Stratford allait devenir, quatre cents ans plus tard, la seconde ville touristique du Royaume-Uni, derrière Londres (1). Les deux millions de visiteurs — 65 % d'étrangers — qui flânent chaque année le long de l'Avon ne regrettent probablement pas leur déplacement. D'autant que l'architecture est belle et la campagne environnante digne de Gainsborough.

Les boutiques de « souvenirs » et les restaurants « Falstaff » rappellent au moins autant le génial auteur et utilisateur du verbe « to be » que sa statue, qui trône en face du fameux Royal Shakespeare Theatre. Le plus illustre des enfants de Stratford fait vivre, indirectement, plusieurs centaines de personnes. La R.S.C. (Royal Shakespeare Company), 2 millions de livres sterling (1 livre = 8,50 F.F.) de chiffre d'affaires en 1975, un million quatre cent mille spectateurs, emploie plus de trois cents personnes — vingt-six hôtels — dont un Hilton et un Welcome Hotel qui propose à ses clients le transport par hélicoptère jusqu'au tout nouveau National Exhibition Centre (N.E.C.) de Birmingham, — et une quarantaine de « bed and breakfast » affichent toujours « complet », en pleine saison.

« *POUR les Continentaux et les Japonais qui assistent aux représentations, Shakespeare, c'est un peu du chinois* », nous déclare Vincent Pearmain, un ancien acteur devenu administrateur de la R.S.C.. Avant d'ajouter : « *Cela ne les empêche pas d'être touchés par le fluide shakespearien.* »

« *Contrairement aux apparences, le tourisme ne représente pas plus de 10 % de l'activité économique et commerciale de la ville* », affirme M. Pigott-Smith, secrétaire général de la chambre de commerce. Stratford s'efforce d'oublier le théâtre et le seizième siècle pour attirer de nouvelles industries. Pour le moment, elle a plutôt bien réussi. Centre commercial d'une région agricole, sa zone industrielle a rapidement fait le plein. Le groupe I.D.C. (construction industrielle, huit cents employés), plusieurs sociétés d'engineering, une importante compagnie d'assurances, etc., ont créé un nombre appréciable d'emplois. La ville ne compterait que quatre cents chômeurs à l'heure actuelle.

« *L'image de marque de la ville est bonne. Des sociétés n'hésitent pas à se décentraliser ici sachant que leurs cadres apprécieront notre qualité de vie* », déclare M. Curnock, le maire de Stratford. « *Le tourisme,* ajoute-t-il, *a été une bénédiction : nous faisons depuis toujours très attention à l'urbanisme et à l'environnement ; nous aurions été moins méticuleux si Shakespeare n'avait pas eu la bonne idée de naître ici.* »

VICTIME de son succès, Stratford a pourtant bien du mal, en été, à canaliser le flot des véhicules et des visiteurs. Mais la pollution, l'obligation de construire d'immenses parcs de stationnement, n'ont pas encore trop défiguré la ville. « *Pourvu que nous puissions conserver une dimension humaine !* », soupire devant nous une hôtelière locale qui regrette son ancien député, John Profumo, dont la carrière prit fin brutalement à la suite de certaines « révélations » de Christine Keeler (2). Plus d'un Stratfordian redoute, en effet, qu'à force de vouloir transformer les pièces de Shakespeare en billets de banque, la ville n'en vienne à perdre son identité et son équilibre.

« *Shakespeare or not Shakespeare* »...

PATRICE DROUIN-PEROL.

(1) En 1975, la Grande-Bretagne a accueilli 9 millions de touristes et réalisé une « recette » de 1,4 milliard de livres sterling (11,9 milliards de francs français). Les Français ont été les plus nombreux à profiter de la chute du sterling : 1,2 million, dont 500 000 jeunes venus apprendre la langue de Shakespeare, comme les héros (assez peu studieux) de *A nous les petites Anglaises...*

(2) La région est restée un fief « tory ». Le successeur de John Profumo est un conservateur bon teint, Angus Maude.

LA VIE DU LANGAGE

Paroles de femmes

EVANE HANSKA, ce n'est pas tout à fait un « faux blase », comme elle l'écrirait, c'est le nom de jeune fille, le « vrai » nom, de sa mère, et son nom de plume à elle, toute jeune écrivaine ; une plume assez libre et très ébouriffée. Les Raouls (1), *ce sont les hommes, les mecs, les jules (mais le mot n'est plus employé par les moins de vingt-cinq ans), qui ont traversé son adolescence horriblement paumée. En quelque sorte, Evane Hanska est la Françoise Sagan de l'année.*

Descend-elle d'Evelyne Hanska, la mûrissante et dévorante égérie du pauvre Balzac ? Je serais tenté de le croire à en juger par la fièvre qui court maladroitement à travers les pages de ce Bonjour tristesse des bas quartiers, ni pire ni meilleur que celui des beaux. Car nous sommes loin du domaine princier de Wierzchownia, dont les milliers de versies carrées, les centaines de moujiks et les dizaines de toiles de maîtres faisaient rêver (délirer !) le grand Honoré aux abois. Evane, elle, est une authentique petite prolote.

Son grand-père était boulanger. « Ouvrier. Et cardiaque. A soixante-dix « balais », il charriait encore les sacs de farine. Mémé lui préparait sa « tambouille » dans une « gale-touze » en fer-blanc. » *Son père* « bossait » dans les wagons-lits. On l'accompagnait à la gare et on pleurait. Mais dès qu'il revenait, à peine avait-il posé sa valise qu'on avait droit à une séance. »

Une enfance dure, une jeunesse violente et triste. De la rue de la Roquette aux casernes - jungles d'Auber(villiers), de la Bastoche à la Coupole, Evane traîne son cynisme d'enfant du trottoir, ses révoltes, ses soumissions, et surtout son besoin d'être un peu aimée. Et une « Education sentimentale », une ! Et une « Confession d'une enfant du siècle », une de plus ! Cheud devant ! !

C'est pas mal mélo (la narratrice en convient), passablement confus, bégayé plutôt qu'écrit, et en bout de compte aussi lassant que le sont, sauf la très rare exception du génie, toutes ces autobiographies post-pubertaires. Dans ce genre, bavard et gentiment provocateur, les Raouls *font penser à des « Mémoires de Casanovette » : toujours coucher (et ne jamais accoucher), toujours frôler le Grand Amour (et ne jamais le toucher). Une terreur panique : ce qu'elles (ils) appellent la vieillesse, et qui n'est que l'âge adulte. Pour notre héroïne :* « Ne plus être cotée sur le marché de la baise. » *Ah ! qu'en termes galants !...*

Au moins ce petit livre, qu'on devine échappé tout cru d'une bande magnétique, a-t-il pour lui l'accent de la sincérité. Il force la sympathie vaguement intéressée du micheton *tout prêt à consoler, par éditeur interposé, cette pauvre gosse à qui la vie fait tant de misères.*

Du côté de la morale, il n'y a pas de quoi « en faire un vélo ». *Notre société étant ce qu'elle est : libérale au* « plumard » *et avancée de la fesse, il faudrait être peu averti des réalités d'une mégapole pour froncer le nez devant l'usage immodéré (et désintéressé d'ailleurs) que notre enfant du siècle fait de ses jeunes charmes, même si la « loubarde » frime un peu à l'occasion.*

Mais, Madonna ! Pourquoi ne pas avoir fait un tout petit effort, ô Célinette, pour donner du coulant à vos phrases et du mou à votre écriture ? Que vous vous défendiez à coups de poings dans la vie, bravo ! Mais à coups de points dans votre livre, c'est usant. « Alors ma peur du noir. Mon blues. Ma mère. L'Aldo. Il a tout dédramatisé... » *Et encore.* « Le vrai talent. Y me disait. C'est de faire une chanson pour Sheila aujourd'hui. Une autre pour Dalida demain. Et puis quoi. A mon âge. Une p'tit' nénette comme moi, etc., etc. Salut les copains. »

Deux cent cinquante pages à la « sulfateuse », deux cent cinquante pages de toussotements, c'est long-guet. « *Réac-tacho* » *tant que vous voudrez, je* « *flippe* » *mieux avec Bossuet. Chateaubriand, le* « *plane* ». *Proust, le* « *super-pied* ». *Avec vos pointillés, j'ai l'impression de* « *becter* » *de la graine pour canaris.*

Une autre langue ?

De ce côté-là, rien de bien neuf. L'inversion interrogative est exceptionnelle. « C'est où, ça ?... Alors ces rigolos, de quoi y s'mêlent ? etc. » *De même, le NE en phrase négative. Avec un peu d'affectation de style télégraphique (la vitesse, c'est la vie), le pronom sujet de la troisième personne s'efface devant le verbe, ou se réduit à un signe.* « Zont qu'à s'acheter des lunettes, ces petites branleuses... Zont dû être flattées... Ont même dû s'écrire leur petit roman, etc. »

En revanche, il est souvent repris derrière un sujet nominal. « Mon père y dit de lui : « Çui-là il a le cœur sur la main et le poignet coupé... » La pauvre Germaine, elle, elle dit qu'elle est obligée de travailler comme une Mercedes pour que son Lulu y soilile comme un p'tit coq en plâtre. »

« On » *remplace* « nous », *ou s'y ajoute.* » Quand elles avaient leur coup de chapeau ensemble, Thérèse et Maimaine, nous on pouvait pas s'empêcher de rigoler... On a commencé par aller boire notre café ensemble, etc. »

Nombreuses tentatives de notations phonétiques. « Parce que tu vois Charly, finalement chui une bonne petite... Chui une vraie soullon... Ceux-là y zont jamais mis les pieds dans les usines... Albert Machin, çui qui fait des films emmerdants, etc. »

Vocabulaire, un bon mélange, apparemment très naturel, d'argot classique et de trouvailles contemporaines. Ainsi, se planter *(se tuer en voiture ou en moto), un* tac *(un taxi),* avoir la pêche *(la forme, la santé),* aller sous les fleurs *(mourir), etc. C'est généralement drôle, expressif, plus vrai que les facéties parfois laborieuses de San-Antonio.*

Des anglicismes, ici comme ailleurs. Avoir le « blues » *(le cafard, le noir), mon* « first » *(mon premier), être* « cool » *(à son aise, décontracté),* « flipper » *(rêver), etc. Pour en finir avec ces* Raouls : *ça peut se lire, ça se laisse lire, comme un bon document socio-linguistique. Et meilleure chance pour le reste, Evane Hanska.*

La Dérobade *(2), de Jeanne Cordelier ,a une autre classe. Je ne sais pas à qui je ferai peine ou plaisir en disant que Jeanne Cordelier est la Simone de Beauvoir de l'année, et sa* « dérobade » *les* « Mémoires d'une jeune fille » *très dérangée. Mais, pas de doute, il y a de ça.*

« Pute », *vraie* « femme », « *maquée* » *par un* « sauret » *plutôt minable, mais à qui l'appétit viendra en en croquant,* « *tapineuse* » *de choc et de chocs, bonne* « *grimpeuse* » *et bonne* « *gagneuse* », *Marie-Sophie-Fanny en veut. Elle veut surtout sa liberté, et l'arrachera de haute lutte dans les dernières des quatre cents pages du livre, en* « *dérobant* » *et en se faisant très régulièrement* « *défoncer* » *à la mandaline.*

De la tranche de vie, donc, et de la saignante. Là encore, même en faisant la part d'une cristallisation littéraire (très légitime), autour de la narratrice, d'aventures qui ont pu être celles d'autres filles, de copines, l'authenticité est évidente. Et le même apitoiement découragé saisit le lecteur. « *Minettes* » *ou* « *pontes* », « *michetonneuses* » *ou* « *tapineuses* », *tristes victimes de leur petit cœur, de leurs rêves de midinettes, et d'abord de l'incurable méchanceté des hommes. Pauvres papillons... Vous n'êtes pas sorties de l'auberge, les frangines* » ! *Je vous vois* « *mal barrées* ».

Jeanne Cordelier, à peine l'aînée d'Evane Hanska, écrit solidement : une belle langue verte très classique, très dense, qui ne recherche pas les effets, mais qui les trouve, un vocabulaire sans défaut, un souffle à rendre jaloux Hadley Chase. Les « cavés » que nous sommes, pas affranchis, doivent « gamberger » serré pour suivre un récit dans lequel Villon, je crois, se retrouverait mieux que nous.

Une mine d'or

Mais, différence qui signe une déjà grande dame de la plume, si les mots sont d'une autre langue, la syntaxe, elle, est bien la nôtre, maniée avec une sûreté étonnante. « Quoi ? Pour moi on ferme un rade en plein midi, pour moi on déplace les caïds, pour moi Gégé se fait du mouron, pour moi des affreux, des petits juifs de barrière vont se faire filer à l'amende ? Quel panard je me prends, j'ai envie de sang. »

Une mine d'or, donc, pour le lexicologue ou simplement le curieux de langage. Et, pour compléter ce tiercé des dames, signalons dès maintenant un très grand livre, qui pourrait bien faire la surprise de la rentrée : l'Euguélionne, *de Louky Bersianik* (3). *Cette Bible bouillonnante de la condition féminine — quatre cents pages grand format serrées — nous vient du Québec. Je le mets en tête de mon tiercé, à une bonne longueur devant* la Dérobade *(mais les deux méritent d'être lus), elle-même bien détachée devant les Raouls.*

Messieurs, réveillez-vous. Ces dames mènent le train cet été !

JACQUES CELLARD.

(1) *Les Raouls,* éd. Olivier Orban, 34 F.
(2) *La Dérobade,* éd. Hachette, 49 F.
(3) *L'Euguélionne,* roman triptyque, édit. de la Presse, Montréal. Diffusion Hachette.

M. Haby et la ponctuation

Jean-Pierre Colignon, correcteur au Monde *et auteur d'un traité sur « la Ponctuation, art et finesse »* (le Monde *daté 23-24 novembre 1975) avait adressé son ouvrage au ministre de l'éducation, M. René Haby. Celui-ci, qui fut instituteur, vient de lui répondre longuement par une lettre qui montre un grand souci et une grande connaissance de ce sujet. Nous extrayons les principaux passages de la lettre du ministre :*

VOUS n'ignorez pas le prix que j'attache, en général et plus particulièrement sur le plan pédagogique, à l'orthographe entendue au sens large, comme « correction de l'écriture ». Je pense comme vous que la présentation matérielle des textes mérite les plus grands soins, et qu'à ce titre les signes de ponctuation sont aussi importants que ceux qui transcrivent les mots eux-mêmes. A la limite, on pourrait même soutenir qu'une erreur faite sur l'orthographe d'un mot est moins grave que l'absence ou la présence injustifiées d'une virgule. Dans le premier cas, le scripteur n'a manqué qu'à une convention, et à la politesse. Dans le second cas, non seulement il risque de se faire mal comprendre (vous le montrez par quelques exemples frappants), mais encore il révèle qu'il ne domine pas vraiment ce qu'il écrit.

C'est pourquoi votre ouvrage, remarquablement clair et concis, me paraît extrêmement précieux, et je souhaite qu'il inspire les futurs auteurs de grammaire française à l'usage des classes. L'étude de l'orthographe est toujours une école de rigueur logique, en même temps que de probité et de modestie. Cela est peut-être encore plus vrai quand il s'agit de cette partie trop souvent négligée de l'orthographe qu'est la ponctuation (...).

Votre lettre aborde la question de la réforme de l'orthographe. Sans vouloir traiter ici ce problème sur lequel ma position est connue, je note que les anomalies que vous relevez se situent essentiellement au niveau des consonnes doubles : (« chariot », « charrette », etc.) et à celui des majuscules : « mer Rouge », « Asie Mineure, etc.). Je suis quant à moi plus sensible aux anomalies de l'accentuation. Je pense, en particulier, aux classiques oppositions « événement » - « avènement », « allégement » - « assèchement », « règlement » - « réglementaire », ainsi qu'à toute la série des « reflètera », « révèlera », « intégrera », etc. Toutes graphies qui compliquent énormément le travail des dactylographes et sur lesquelles les typographes eux-mêmes butent parfois. Si une simplification de l'orthographe devait intervenir dans un avenir proche (vous savez que l'Académie française y songe sérieusement), c'est sans doute par ce chapitre qu'il conviendrait de commencer.

IDEES

LES LIVRES POLITIQUES *par Alain Duhamel*

Les trois visages de Léon Blum

LE *Léon Blum* de Philippe Bauchard est un livre qui fera grincer. Il va heurter et sans doute peiner les fidèles du premier président du conseil socialiste. Il va aussi choquer et assombrir ceux qui ont des idées trop simples sur l'arrivée fraîche et joyeuse de la gauche au pouvoir. Car cette biographie politique, intellectuelle et accessoirement personnelle de Léon Blum doit se lire avec des lunettes à double foyer. C'est l'histoire sans complaisance et parfois presque sans sympathie de l'homme qui pendant trente ans, de 1919 à sa mort, en 1950, a dominé le socialisme français de la tête et des épaules. C'est également un regard plus actuel sur l'impréparation, les divisions, les faiblesses de la S.F.I.O. de l'époque devant l'épreuve du pouvoir. Dévots ou conformistes s'abstenir. L'auteur a le cœur à gauche, mais manifestement aucun goût pour les mensonges pieux. Son registre à lui, c'est le contraire de l'illusion lyrique : un réalisme un brin janséniste.

Il s'agit donc — éclairée par un contrepoint très contemporain — d'une relecture attentive, probe, copieuse mais fort critique, de la vie de Léon Blum. Le premier Léon Blum raconté par Philippe Bauchard, celui de l'avant-première guerre mondiale, est parfaitement classique. C'est l'histoire d'un homme jeune, qui vient d'une famille aisée, imprégnée de judaïcité libérale. Tout exercice intellectuel lui est un jeu. Il entre à Normale supérieure, la voie royale qui mène alors aux sommets de l'Université, mais aussi — comme l'ENA d'aujourd'hui — aux portes de la politique. Il est sensible jusqu'à la sensiblerie, raffiné jusqu'au dandysme, cultivé jusqu'à l'éclectisme. Quand arrive la Grande Guerre, il y a au moins trois Léon Blum en un seul : le littéraire, qui se frotte au monde, qui a un nom comme critique et comme essayiste ; le haut fonctionnaire, qui se hisse très vite aux premiers rangs du Conseil d'Etat, où il a choisi d'entrer et où sa clarté, sa subtilité, sa lucidité font merveille ; le socialiste, enfin, qui fréquente Albert Thomas, Péguy, Jaurès, et qui écoute Lucien Herr. C'est une adhésion sincère d'intellectuel presque patricien. Il conseille. Il donne des articles à *l'Humanité*, dont la rédaction brille alors comme elle ne le fera plus jamais. Philippe Bauchard, qui aime les bonnes citations, le fait se résumer dans cette déclaration où il est tout entier : « *Le socialisme est une morale et presque une religion autant qu'une doctrine.* »

***

La guerre unifie les personnages. Le socialisme se range presque en bloc sous les couleurs de la France. Léon Blum dirige aussitôt le cabinet de son camarade Marcel Sembat, ministre des travaux publics. Première expérience du pouvoir qui le fait réfléchir. Il en conclut, avec des accents très modernes, qu'il faut renforcer les pouvoirs du président du conseil, conclure avec la majorité quelque chose comme un pacte de législature. Il l'écrit, dans deux articles célèbres. En 1919, il saute le pas, accepte d'être député de Paris. A quarante-sept ans, c'est un vieux débutant, qui s'impose aussitôt à la tête du groupe. Pour lui, socialisme, patriotisme et démocratie sont synonymes.

La grande question, c'est alors l'adhésion ou non à la IIIe Internationale. Il est contre, résolument. Il admet qu'il faudra un jour une rupture révolutionnaire, une dictature du prolétariat, même. Mais il ne croit pas le temps venu. Il refuse la subordination à l'état-major du Komintern. En face du coup de tonnerre de la révolution de 1917 et de la vague de refus née de la guerre, ses analyses prémonitoires et ses mises en garde ne pèsent pas lourd. A Tours, en décembre 1920, la majorité s'en va fonder le parti communiste. Il reste « garder la vieille maison ». Sa supériorité intellectuelle et la faiblesse de ses concurrents en font désormais le leader socialiste. Philippe Bauchard lui trouve curieusement une certaine méfiance à l'égard des « masses » et du mouvement de l'histoire. Mais Léon Blum avait-il tort ? Pour l'heure, il va reconstruire.

Il reste l'homme du centre du parti et des synthèses. Jusqu'au Front populaire, à l'aile droite de la S.F.I.O., il va opposer le refus de la participation gouvernementale, à l'aile gauche sa distinction fameuse entre le but ultime — la conquête du pouvoir pour bâtir le socialisme — et la salle d'attente — l'exercice du pouvoir en régime capitaliste pour s'en rapprocher. Philippe Bauchard le trouve bien juriste. Il lui fait un autre grief, assez justifié : celui de n'avoir pas aidé au renouvellement de la pensée socialiste dans le domaine économique, qui s'amorçait au tournant des années 30. Et il est vrai que chez les intellectuels d'« X-Crise », chez les syndicalistes de la C.G.T. réformiste de Léon Jouhaux, chez les étoiles montantes de la S.F.I.O. surgissent des idées neuves « planistes ».

C'est l'arrivée au pouvoir de Hitler, la scission « néo », la montée des fascismes et la naissance du Front populaire. C'est l'époque du Léon Blum des images d'Epinal. Dans l'analyse bien étayée mais un peu sombre de Philippe Bauchard percent trois reproches : les réticences de Léon Blum devant le grand tournant du P.C.F. Elles ont existé, mais se justifiaient sans doute mieux que ne le montre l'auteur ; l'impréparation, voire souvent l'incompétence économique de la gauche. C'est un sujet que connaît bien Philippe Bauchard, et ses arguments portent. Enfin, l'impuissance devant la guerre d'Espagne et les illusions en politique étrangère, où Léon Blum oscille bizarrement de la résolution à une foi pourtant démentie à dix reprises dans les vertus de ce qui reste du système briandiste. Il faut tout de même ajouter que Philippe Bauchard parle aussi, et fort bien, de tout ce qui fut positif à cette époque et dont le mérite revient largement à Léon Blum, ainsi que la multiplicité des obstacles — de gauche et de droite, politiques, financiers et syndicaux, intérieurs et extérieurs — devant lesquels il dut faire front. Reste une question, sur laquelle les témoignages divergent : Léon Blum fut-il, dès le départ, aussi peu enthousiaste qu'il apparaît dans ce livre ?

Sur la période qui suit, en revanche, rien à redire. Philippe Bauchard montre impeccablement ce qu'il y avait de neuf dans les projets économiques du second gouvernement Blum, qui ne dura qu'une poignée de semaines. Il le dépeint bien assistant, déchiré et pas toujours lucide, à l'arrivée de la guerre. Et puis, bien sûr, il le montre retrouvé, subissant avec une grandeur sans pareille l'emprisonnement par Vichy, le procès où il écrase ses juges, la déportation allemande. En un sens, jamais il n'a été aussi fort qu'alors, et cela ressort bien.

***

Le dernier Blum enfin, celui d'après la libération, le mentor, est jugé plus sévèrement, trop sévèrement par l'auteur. Il est vrai que, malgré son prestige, Léon Blum a échoué à rénover alors la S.F.I.O. avec sa tentative avortée de travaillisme. Il est vrai qu'il a été démenti dans son propre parti par un jeune Robespierre pur et dur qui s'appellait... Guy Mollet. Il n'est pas faux qu'il ait poussé des hommes comme Gouin ou Ramadier, qui, après le général de Gaulle, ne semblaient pas exactement des titans. Mais sa méfiance à l'égard du protectorat américain et de l'impérialisme soviétique, sa lutte sur les deux fronts contre un R.P.F. passablement inquiétant et un P.C.F. en pleine glaciation stalinienne laissaient-elles la place à d'autres choix ? Et puis, son éphémère troisième gouvernement n'a-t-il pas, malgré la tache indochinoise, réinstallé la République ? Philippe Bauchard a raison de regretter la tentative gouvernementale manquée de Léon Blum en novembre 1947 et sa participation à un bref et médiocre gouvernement André Marie. Il pouvait mieux sortir. La troisième force n'était pas brillante, la S.F.I.O. n'était pas glorieuse. Au moins leur donnait-il peut-être, dans des circonstances dramatiques, ce qu'elles avaient de moins mauvais.

Lorsque meurt, à Jouy-en-Josas, moins de trois ans plus tard, ce symbole de l'intellectuel en politique, le bilan est moins gris qu'il ne ressort du livre. Léon Blum a reconstruit la S.F.I.O. d'avant-guerre. Il a présidé et animé le Front populaire. Peu d'hommes politiques de son âge et de son influence ont traversé l'occupation avec tant de dignité. Il n'a pu, ensuite, que contribuer à éviter le pire après la libération. On peut rêver mieux, certes. Mais à gauche aucun radical ni aucun communiste n'était de taille à vraiment rivaliser avec lui. Et chez les modérés, ceux qui en avaient peut-être l'étoffe, les Tardieu ou les Reynaud, ne l'ont pas démontré. En somme, Philippe Bauchard n'a manqué, avec son *Léon Blum*, ni de cran ni de probité. Il fait alterner une critique politique de gauche assez classique et souvent assez injuste avec une critique économique « technocratique » vigoureuse et plus d'une fois pertinente. Il le fait avec une sobriété presque elliptique parfois. Il a posé nombre de questions difficiles. Et, en cela, il a sûrement bien fait.

* Philippe Bauchard : *Léon Blum, Le pouvoir, pour quoi faire ?* Arthaud, 351 p., 70 F.

FEUILLETON

NUMERO 27

Un train d'or pour la Crimée

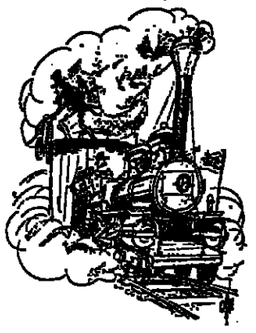

Londres, 22 mai 1855. — Le matin de la grande attaque du train contenant la solde en or des troupes combattant en Crimée est arrivé. Comment Edward Pierce et son équipe vont-ils déjouer, malgré leurs complicités dans la place, la redoutable surveillance établie autour du fourgon à bagages ?

Par MICHAEL CRICHTON

LE BEFFROI BATESON

AU matin du 22 mai, lorsque le surveillant écossais, McPherson, arriva sur le quai de la gare de London-Bridge pour commencer sa journée de travail, un spectacle absolument inattendu se révéla à lui. Devant le fourgon à bagages du train de Folkestone, se tenait une femme vêtue de noir, une servante selon toute apparence, mais assez belle et sanglotant pitoyablement.

Il n'était pas difficile de découvrir la cause de son chagrin, car près de la pauvre fille, il y avait un cercueil de bois très simple, posé sur un porte-bagages plat. Bien que de qualité modeste, le cercueil était muni de plusieurs trous d'aération percés sur les côtés. Et sur le couvercle du cercueil était monté une sorte de beffroi en miniature, contenant une petite cloche avec une corde reliant par un trou le battant à l'intérieur du cercueil.

Bien que le spectacle fût inattendu, il n'était pas le moins du monde mystérieux pour McPherson, ni, certainement, pour aucun victorien de cette époque. McPherson ne fut pas non plus surpris, lorsqu'il s'approcha du cercueil, de percevoir une odeur nauséabonde de pourriture corporelle avancée, émanant des trous d'aération, cela prouvait que l'occupant de la boîte était mort depuis quelque temps.

Durant le dix-neuvième siècle, en Angleterre comme aux Etats-Unis, l'idée d'une inhumation prématurée avait soulevé de vives inquiétudes. Tout ce qui reste de cette bizarre anxiété, c'est la littérature macabre d'Edgar Poe, et des autres, dans laquelle l'inhumation prématurée, sous une forme ou une autre, apparaît comme thème fréquent. Pour un esprit moderne, tout cela est exagéré et fantaisiste. Il est difficile de se rendre compte maintenant que, pour les victoriens, l'inhumation prématurée était une crainte véritable, palpable, que partageaient presque tous les membres de la société, de l'ouvrier le plus superstitieux à l'homme le plus instruit.

Cette crainte générale n'était d'ailleurs pas une simple obsession névrotique. Bien au contraire, de nombreux faits pouvaient amener un homme sensé à penser qu'il y avait réellement des inhumations prématurées. Parfois, cette opération effroyable n'avait été empêchée que par hasard. Le cas d'un garçon de dix ans, apparemment noyé, dans le Pays de Galles, en 1853, fit grand bruit. « Le cercueil était dans la tombe ouverte, la première pelletée de terre lancée dessus quand un bruit et des coups de pied effrayants se firent entendre de l'extérieur. Les fossoyeurs cessèrent leur travail et firent ouvrir le cercueil, sur quoi le garçon sortit et demanda ses parents. Pourtant, ce même garçon avait été considéré comme mort des heures durant, et le médecin avait dit qu'il ne respirait plus et que son pouls n'était plus perceptible. Il avait la peau froide et grise. Voyant le gamin, la mère s'évanouit et ne reprit ses sens qu'un long moment après. »

La plupart des cas d'ensevelissement prématuré concernaient des victimes manifestement noyées ou électrocutées, mais il y avait d'autres circonstances où un individu pouvait tomber dans un état de « mort apparente ou animation suspendue ».

En fait on discutait âprement pour savoir à quel moment l'individu pouvait être considéré comme mort, exactement comme on devait le faire un siècle plus tard quand les médecins s'opposèrent à l'éthique de la transplantation d'organes. Mais il faut se rappeler que jusqu'en 1850 les médecins n'avaient pas compris qu'un arrêt du cœur pouvait être reversible ; et en 1850, il y avait beaucoup de raisons d'être sceptique sur la fiabilité des signes mortuaires.

Les victoriens procédaient de deux façons pour pallier leurs incertitudes. La première était de remettre l'enterrement à plusieurs jours — souvent une semaine — et d'attendre que l'odeur prouve sans possibilité d'erreur le départ de l'être cher pour l'au-delà. La volonté des victoriens de retarder l'enterrement allait parfois jusqu'aux extrêmes. Quand le duc de Wellington mourut, en 1852, il y eut un débat public sur la manière dont ses funérailles nationales devaient être ordonnées : le duc de Fer dut attendre de se décomposer et il ne fut enterré que deux mois après sa mort.

La seconde méthode visant à éviter l'inhumation prématurée était technologique : les victoriens fabriquaient une série de dispositifs compliqués d'avertissement et de signalisation pour permettre au mort de faire savoir qu'il était ressuscité. Un individu fortuné pouvait être enseveli avec un long tuyau de fer reliant son cercueil avec le sol au-dessus, et un serviteur de confiance de la famille était délégué pour rester au cimetière de jour et de nuit durant un mois ou plus pour le cas où le défunt se réveillerait soudain et se mettrait à appeler au secours. Les personnes enseveliesau-dessus du sol, dans des caveaux de famille, étaient souvent placées dans des cercueils brevetés, avec système de ressorts dans lesquels étaient fixés un amas de fils, attachés aux bras et aux jambes du défunt, de sorte que le plus léger mouvement du corps pouvait ouvrir d'un coup le couvercle du cercueil. Beaucoup considéraient cette méthode préférable à toutes les autres, car on pensait que les individus passaient souvent du coma à un état de mutisme ou de paralysie partielle.

Le fait que ces cercueils à ressorts éclataient et s'ouvraient des mois ou même des années plus tard (sans doute à cause de quelque vibration extérieure, ou d'une détoriation dans le mécanisme du ressort) ne faisait que renforcer l'incertitude générale sur le temps durant lequel une personne pouvait rester morte avant de revenir à la vie, même pour un moment.

La plupart des systèmes de signalisation étaient coûteux et seulement à la portée des classes riches. Les gens pauvres adoptaient une tactique plus simple et enterraient leurs parents avec un instrument — un levier ou une pelle — en supposant vaguement que si le défunt ressuscitait, il pourrait se sortir de cette fâcheuse situation.

Il y avait de toute évidence un marché pour un système d'alarme peu onéreux, et en 1852 George Bateson demanda et reçut un brevet pour l'« appareil Bateson de retour à la vie », présenté comme « le mécanisme le plus économique, le plus ingénieux et le plus fiable, apportant la paix de l'esprit à tous les gens endeuillés. Entièrement fabriqué avec les matériaux les plus beaux ». A cela s'ajoutait un autre commentaire :

« L'efficacité de cet appareil a été prouvée en d'innombrables circonstances, dans ce pays et ailleurs. »

Le beffroi Bateson, comme on l'appelait d'ordinaire, était une simple cloche de fer montée sur le couvercle d'un cercueil, pardessus la tête du défunt, et reliée à travers le cercueil, par une corde ou un fil, à la main du mort, de sorte que le moindre mouvement puisse directement sonner l'alarme. Les beffrois Bateson atteignirent une popularité instantanée et en quelques années une proportion importante de cercueils furent munis de cloches. A cette époque, il mourait chaque jour trois mille personnes rien qu'à Londres, et l'affaire de Bateson marchait bien. Il fut bientôt un homme riche et respecté : en 1859, Victoria le récompensa d'un O.B.E. (Ordre de l'empire britannique) pour ses efforts.

Comme étrange codicille à cette histoire, Bateson lui-même vivait dans la terreur mortelle d'être enterré vivant et faisait fabriquer dans son atelier des systèmes d'alarme de plus en plus complexes qui devaient être installés sur son cercueil quand il mourrait. En 1867, cette inquiétude lui fit perdre complètement la raison et il refit son testament pour demander à sa famille de l'incinérer à sa mort. Soupçonnant cependant que ses instructions ne seraient pas suivies, au printemps de 1868, il s'aspergea d'huile de lin dans son atelier, se mit le feu et mourut immolé par ses propres soins.

***

En ce matin du 22 mai, McPherson avait à se soucier de choses plus importantes que d'une servante en pleurs et d'un cercueil muni de son beffroi, car il savait que la cargaison d'or de *Huddleston & Bradford* allait être embarquée ce jour-là, à n'importe quel moment, dans le fourgon à bagages.

Par la porte du fourgon, il vit Burgess, le surveillant. McPherson le salua d'un geste auquel Burgess répondit par un bonjour nerveux, plutôt réservé. McPherson savait que son oncle, le directeur, avait passé la veille un bon savon à Burgess. Burgess s'inquiétait sans doute au sujet de son poste, d'autant plus que l'autre surveillant avait été renvoyé. McPherson se dit que cela expliquait la tension de Burgess.

Ou peut-être était-ce la femme en pleurs. Ce ne serait pas la première fois qu'un homme vigoureux était bouleversé par les larmes pitoyables d'une femme. McPherson se tourna vers la jeune femme et lui tendit son mouchoir.

« Voyons, mademoiselle, dit-il, voyons... »

Il renifla l'air. Debout près du cercueil, il percevait l'odeur fétide qui filtrait par les trous d'aération de ce dernier. Mais il n'était pas si accablé par l'odeur pour ne pas remarquer que la fille était séduisante, même dans son chagrin.

« Allons, voyons, dit-il encore.

— Oh ! s'il vous plaît monsieur, dit la fille en pleurs en prenant le mouchoir et en reniflant dedans. Oh ! s'il vous plaît, pouvez-vous m'aider. Cet homme est sûrement une bête sans cœur.

— De quel homme parlez-vous ? », demanda McPherson dans une explosion d'indignation.

« Oh, je vous en prie, monsieur, ce surveillant qui est sur la ligne. Il ne veut pas me permettre de déposer mon cher frère dans le train, car il dit que je dois attendre un autre surveillant. Oh ! que je suis malheureuse », acheva-t-elle en fondant de nouveau en larmes.

« Quoi ? Ce maloutru insensible voudrait vous empêcher d'embarquer votre frère dans le train ? »

A travers ses sanglots et ses reniflements, la fille bredouilla quelque chose au sujet des règlements.

« Les règlements, dit-il au diable. C'est une maladie, pas à dire. »

Il nota sa poitrine opulente et sa jolie taille mince.

« S'il vous plaît, monsieur, il ne veut rien entendre à cause de l'autre surveillant.

— Mademoiselle, dit-il, l'autre surveillant, c'est moi, là devant vous et je vais faire mettre sans tarder votre cher frère dans le train. Ne vous occupez pas de ce vaurien.

— Oh, monsieur, je suis votre obligée », dit-elle en s'efforçant de sourire à travers ses larmes.

McPherson était enchanté ; il était jeune et c'était le printemps. La fille était jolie et bientôt elle serait son obligée. En même temps, il éprouvait une vive tendresse et une grande compassion pour sa détresse. Toutes ces émotions à la fois lui montaient à la tête.

« Attendez un peu », promit-il en se tournant vers Burgess pour fustiger son manque de cœur et son attachement trop rigoureux aux règles. Mais avant de pouvoir faire connaître son opinion, il vit s'avancer vers eux le long du quai, les gardiens armés, en costume gris, de *Huddleston & Bradford* qui apportaient la cargaison d'or en barres.

(A suivre.)

(Copyright Payard, « le Monde ».)

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	20 F
Trois semaines	26 F
Un mois	34 F
Un mois et demi	48 F
Deux mois	62 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	27 F
Trois semaines	38 F
Un mois	50 F
Un mois et demi	74 F
Deux mois	97 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	43 F
Trois semaines	58 F
Un mois	81 F
Un mois et demi	118 F
Deux mois	156 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CORRESPONDANCE

Le recrutement de l'ENA est-il insuffisamment démocratique et trop parisien ?

La polémique soulevée par un article de M. Estier, membre du secrétariat national du parti socialiste (« le Monde » du 1er juin), sur l'Ecole nationale d'administration, nous a valu un abondant courrier de lecteurs. Si tous affirment qu'aucun critère politique ne préside au classement des élèves — alors que M. Estier exprimait des doutes à ce sujet — et rendent hommage à l'impartialité des jurys, nombreux sont ceux qui contestent les méthodes de recrutement et de sélection des candidats au concours d'entrée. Des critiques sont également adressées à la formation qui est donnée durant la scolarité.

De l'ensemble de ces reproches, il ressort que les élèves de l'ENA se recruteraient essentiellement parmi les catégories sociales les plus aisées et dans la région parisienne. Ces deux conditions offrent sans doute de plus grandes possibilités aux jeunes gens de suivre le cursus universitaire long, difficile et sélectif qui conduit à l'ENA. Mais il s'agit là de critiques que l'on peut également adresser aux autres grandes écoles et — dans une moindre mesure — à l'Université.

Pour pallier certains de ces inconvénients, des réformes ont été introduites en 1971 avec la création de voies distinctes — administration générale et économie — et un enseignement plus pratique. De même, l'origine des élèves se diversifie peu à peu. Il y a par exemple cette année à l'ENA seize polytechniciens et une douzaine d'agrégés. Mais la provincialisation du recrutement ne sera accrue qu'avec la création de centres régionaux de préparation — il n'en existe que quatre — mieux équipés et plus prestigieux. Si la création du concours ouvert aux fonctionnaires a été en 1945 une réelle occasion de promotion sociale, les difficultés que rencontrent les agents de la fonction publique pour entrer à l'ENA s'accroissent et le gouvernement ne semble pas s'en soucier réellement. Leur solution permettrait pourtant de développer la démocratisation du recrutement de la haute administration alors que les débouchés qui s'offrent aux anciens élèves de l'ENA sont trop inégaux pour supprimer tout esprit de compétition et de rivalité entre les élèves. Enfin, le budget de fonctionnement de l'Ecole (43,8 millions de francs dont 34,4 pour les traitements des élèves et des enseignants en 1976) ne lui assure pas des moyens pédagogiques en rapport avec ses besoins, d'autant qu'en cinq ans les effectifs des promotions se sont accrus de 50 %.

Au-delà de la polémique récente, on doit constater qu'aucune réflexion n'est actuellement conduite sur les problèmes d'ensemble de la fonction publique, sur la formation des fonctionnaires, sur la place des élèves de l'ENA dans l'administration. Aucune prévision n'est réellement établie des besoins futurs de l'Etat. Cette carence laisse se développer des rumeurs concernant des menaces qui pèseraient sur l'avenir de l'Ecole de la part de certains éléments de la majorité comme de l'opposition.

A. P.

Rien ne permet de dire ?

Les élèves membres de la section C.F.D.T. de la promotion André-Malraux de l'ENA, en cours de scolarité nous ont adressé la lettre suivante :

L'école est située socialement, la scolarité pousse au conformisme, l'impératif du classement l'emporte sur le souci de formation. Résultat : la classe dirigeante parvient à maintenir sa domination dans l'appareil administratif, aussi bien qu'elle assume sa « reproduction sociale » dans le monde des affaires par le moyen d'autres grandes écoles.

Alors même que l'école se devait de pratiquer un recrutement aussi large que possible, les candidats étudiants issus des couches sociales privilégiées et ayant effectué leurs études à l'Institut d'études politiques de Paris sont favorisés par le système : la moitié des élèves (et près de 80 % des élèves étudiants) sont issus de la classe dirigeante et possédante (cadres supérieurs du secteur privé et public, chefs d'entreprise, professions libérales). Le concours fonctionnaire est sans doute plus démocratique, mais les agents de l'Etat qui bénéficient grâce à l'ENA d'une véritable promotion sociale sont tellement rares qu'ils constituent des cas-alibis soigneusement publiés.

Le déroulement de la scolarité et les conditions du classement sont un barrage supplémentaire à une ouverture sociale de l'institution. Ces vingt-neuf mois d'école « d'application » sont en réalité une course d'obstacles donnant une prime déterminante au conformisme. Les critères de réussite des stages en préfecture sont principalement la capacité d'intégration à l'équipe préfectorale et la compétence dans l'appréhension du fonctionnement de l'administration décentralisée. Qui peut nier que le système de notation privilégie le premier critère et conduit donc l'élève à une recherche de conformité alors que l'objectif primordial devrait être une réflexion sur la prise de décision dans l'administration. L'école forme ainsi des technocrates, c'est-à-dire des personnes bien outillées pour décider, mais insuffisamment responsables dans leurs décisions, car trop éloignées des réalités.

Cet effort d'identification à la classe dirigeante, de conformisme vis-à-vis du pouvoir en place est d'autant plus poussé que l'impératif du classement reste omniprésent et obsessionnel. Toute rénovation pédagogique profonde se heurte à cette logique : soit l'enseignement prépare directement à une épreuve et tout souci réel de formation est alors relégué au second plan ; soit il cherche à répondre à l'objectif de formation sans être sanctionné par une épreuve et les élèves s'en désintéressent pour se consacrer à la compétition. Tant que subsistera, à la sortie de l'école, le choix entre des privilèges, ceux des « grands corps » et un poste de travail, celui d'administrateur civil, toute réforme sincère sera impossible, et le caractère socialement orienté et scandaleusement aléatoire du classement persistera, inadmissible.

Quelle que soit leur origine, les élèves, dans leur majorité (plus de la moitié d'entre eux élisent chaque année des délégués C.F.D.T.), ont conscience du caractère de classe de l'école et du danger que cela représente pour l'institution elle-même et pour le pays. Ils sont, en effet, de plus en plus nombreux à s'interroger sur la « neutralité » de l'Etat ; et les tentatives en cours de reprise en main de l'administration n'ont pu qu'aggraver cette inquiétude. Une réforme profonde est urgente. Elle serait simplement juste ; mais c'est surtout l'intérêt général qui existe un égal accès de toutes les classes sociales aux plus hautes charges de l'Etat. La mauvaise image de marque de l'école dans l'opinion, fruit de l'iniquité du système et du sentiment que les « énarques » constituent une caste de technocrates tout-puissants, est porteuse de révolte.

M. Gilles Ménage, ancien élève de l'ENA (promotion Jean-Jaurès 1969), répond à la « libre opinion » de M. Robert Savy (le Monde du 2 juin) en écrivant :

Il est vrai que la démocratisation est loin d'être parfaite. Mais que vaut le rapport souvent cité entre le nombre d'élèves et leur origine sociale ? Souligner que les fils d'ouvriers admis à l'ENA sont très peu nombreux revient à constater une évidence commune à tous les grands concours. L'ENA a simplement les qualités et les défauts de notre système d'enseignement. Elle ne recrute en fait, qu'ils soient issus du concours étudiant ou fonctionnaire, que des diplômés de l'enseignement supérieur. La démocratisation ne peut surgir au sommet ; elle doit provenir de la base.

Le vrai problème est de savoir si l'ENA est plus ou moins « démocratique » que les autres établissements d'enseignement supérieur et si sa création a constitué un progrès par rapport à la situation antérieure. Sur ces deux points, l'opinion commune est plutôt en faveur de l'ENA.

L'ENA s'emploie activement depuis plusieurs années à développer et parfaire la préparation en province. L'I.E.P. de Paris n'est un point de passage qu'en raison de ses succès. Demain ou après-demain, les universités de province pourront obtenir la même réussite. Là aussi, l'ENA n'a été longtemps que la victime indirecte de l'hypertrophie universitaire parisienne.

La centralisation de l'administration, avec ses défauts mais aussi quelques qualités, est un problème tout différent du caractère parisien du recrutement de l'ENA. Expliquer l'un par l'autre suppose quelque audace et une certaine naïveté. Suffirait-il d'être « provincial » pour que l'administration connaisse enfin les « réalités provinciales » ?

La grande difficulté est de déconcentrer le pouvoir, et si possible de le décentraliser, chaque fois que l'autorité de l'Etat et l'unité de la nation ne sont pas en jeu. L'observateur attentif constatera que, loin de freiner cette nécessaire adaptation, la création de l'ENA y a puissamment aidé. Coïncidence ? Peut-être. Les « héritiers » sont chaque année plus nombreux à choisir le corps préfectoral : curieuse conséquence de la « centralisation parisienne ».

Reste le conformisme. C'est un enfantillage de constater, dans un cercle nécessairement restreint, des réflexes communs. Le conformisme, ce n'est jamais que la conformité chez les autres. Mais où est l'essentiel ? Dans la pluralité des opinions et des convictions : voilà au moins un point que la récente controverse aura établi sans trop de difficulté.

La fonction publique — comme l'ENA — cesserait d'être neutre le jour où elle choisirait contre le pouvoir politique. Elle ne tombera pas dans le piège du procès qui, alors, devrait lui être fait.

M. Jean Léonard, maître assistant (stagiaire) de sciences économiques à l'université de Saint-Etienne, auteur d'une thèse sur « la planification de l'éducation », souligne que l'origine socio-culturelle est plus importante que l'origine idéologique, en écrivant :

Une étude de l'INED a montré, pour 1953-1960, que le fait de naître, mais plus encore de « résider dans la région parisienne » — qu'on se présente au concours externe ou au concours interne — donnait beaucoup plus de chances de réussir au concours d'entrée à l'ENA. Ainsi, pour le concours réservé aux étudiants (taux pour un million d'habitants), les chiffres étaient de 416 (inscrits) pour la région parisienne, mais allaient de 18 (région de l'Ouest) à 78 (région du Sud-Ouest) ; en ce qui concerne les admis, les chiffres étaient respectivement de 33, mais allaient de 0,3 (région de l'Ouest) à 3 (région de l'Est). Pour le concours fonctionnaire, les disparités restent du même ordre.

Sachant que le inégalités géographiques sont d'abord, dans ce cas au moins, des inégalités sociales, on peut, peut-être, comprendre pourquoi ceux qui ont des difficultés à sortir dans les premiers sont ceux-là même qui ont des difficultés à entrer à l'ENA. Si on suppose que ceux qui, « *entrant dans les derniers* », sont les plus enclins, de par « *leur origine sociale* », à être membres du P.S. que des R.I., « *ils sortiront* », sauf exception, dans « *les derniers* ». Et ce n'est pas leur appartenance politique qui en sera la cause, mais leur origine sociale (« classe moyenne » plutôt que bourgeoisie).

A niveau des « grandes écoles », comme à celui de l'Université, le problème est « *celui de l'accès et non de la sortie, et ce problème est socio-culturel, non idéologique* ».

La faveur du roi

M. Georges Gojat, ancien ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes, nous écrit :

Le concours est la moins mauvaise forme de sélection dans une démocratie, mais enfin, on peut discuter des modalités.

Le débat sur la faveur et le mérite n'est pas né d'hier, faveur du roi, faveur du gouvernement bourgeois ou révolutionnaire. Il est probable que les résultats de 1976 n'ont pas été plus orientés que ceux des autres concours ou d'autres concours de grandes écoles. Enfin...

Mais M. Estier aurait dû se souvenir des propositions de M. Chevènement dans « l'Enarchie ». Ce jeune bourgeois, auquel un brillant avenir est à prédire dans le radical socialisme 1990, proposait de choisir les membres du Conseil d'Etat et les magistrats de la Cour des comptes dix ans après la sortie de l'ENA, une commission impartiale devant garantir les candidats contre l'arbitraire et la Nation contre la politisation des grands corps juridictionnels.

Dix ans pendant lesquels l'intéressé ou bien s'abstiendra de prendre des positions politiques et même d'exercer toute activité politique, ou bien deviendra un candidat politiquement marqué. Un gouvernement fair-play choisira dans les deux camps, un autre...

Mme Gondouin, de Grenoble, retraitée, nous signale un cas particulier.

La réorganisation de certains concours de cadre A, dits examens professionnels, qui ouvrent aux fonctionnaires des services extérieurs l'accès aux postes de direction, aboutit en fait à une sélection absolument discrétionnaire.

En effet, la réussite est désormais surtout conditionnée, dès l'écrit, par un rapport du chef de service, de coefficient 6, qui peut neutraliser dans certains cas les résultats personnels des candidats dont les épreuves sont affectés d'un coefficient 2, bien inférieur. Bien sûr, c'est un moyen offert aux jurys d'écarter les fonctionnaires indésirables, mais il est laissé à leur approbation.

Or il s'agit d'un problème plus grave d'admission, bien que le classement de sortie de l'ENA permette de pourvoir à certains postes-clés de l'administration. Aucun syndicat, à ma connaissance, n'a réagi à ce sujet.

Un sous-préfet, actuellement en poste territorial et qui souhaite garder l'anonymat, nous écrit :

Ancien élève de l'ENA et ancien membre de la section C.F.D.T. de l'école, j'ai opté à la sortie pour le corps préfectoral, où j'ai obtenu le poste de mon choix.

Au bout de cinq années d'un métier passionnant, j'émets, devant les déclarations que vous rapportez de M. Claude Estier un vœu : je souhaite, si un jour, un gouvernement de gauche se voit confier l'administration de notre pays par les électeurs, pouvoir continuer à exercer mon métier avec autant de liberté de conscience et d'action qu'à présent.

Libres opinions

Deux ou trois choses que je sais d'eux

par JEAN-LUC BODIGUEL (*)

UNE série de filtres rendant les élèves de l'ENA très peu représentatifs de la population française. Les mécanismes de sélection sociale donnent à ces hauts fonctionnaires, qu'ils soient militants de gauche, de la majorité ou très peu engagés politiquement, et par voie de conséquence aux corps auxquels ils accèdent, un profil sociologique très élitiste.

Des origines de l'Ecole jusqu'en 1974, les candidats issus des catégories socio-professionnelles les plus élevées réussissent mieux que les autres, tant aux concours destinés aux fonctionnaires qu'à ceux destinés aux étudiants. En 1974, les enfants de hauts fonctionnaires (A1) et de cadres supérieurs ont eu un reçu pour six à sept candidats. A l'opposé, n'a été reçu qu'un candidat sur onze en provenance des milieux artisans et commerçants, un fils d'employé sur douze et un sur seize venant de la petite fonction publique (C). Avec un reçu sur cinq, le milieu ouvrier fait figure d'exception. La nature des concours d'entrée, tant à l'écrit qu'à l'oral, élimine les candidats appartenant aux milieux socio-culturels les moins élevés.

L'origine sociale des élèves de l'ENA, déjà élevée, s'est écartée de plus en plus de la composition sociale de la nation. En 1972, première année de l'application de la réforme de 1971, 76 % des élèves sont d'origine « bourgeoise ». C'est un palier, et il y a en 1973 et 1974, pour la première fois depuis trente ans, un léger mouvement de démocratisation qui reste à confirmer. Qu'on ne crie pas trop tôt victoire. L'ENA était plus « démocratique » dans les années 1947-1955. Il existait alors deux grands profils d'élèves : l'étudiant diplômé de l'I.E.P. de Paris, sans distinction d'origine sociale, et le fonctionnaire d'origine moyenne ou modeste, provincial et licencié en droit. En 1969, il n'y a plus qu'un profil fortement dominant : l'étudiant de milieu social aisé, diplômé de l'I.E.P. de Paris et plutôt originaire de la région parisienne. Le second est devenu très minoritaire (9 %). Les choses n'ont pas sensiblement changé depuis.

Les concours d'entrée éliminent aussi les provinciaux. En 1974, 40 % des candidats et 47 % des reçus aux concours externes, le cinquième des candidats et le tiers des reçus aux concours internes étaient nés dans les neuf départements qui entourent Paris. La provincialisation a reculé : en 1952, 39 % des reçus au premier concours et 25 % de ceux du second étaient originaires de cette région parisienne. L'augmentation du recrutement parisien est plus forte que l'accroissement de la population de cette région dans l'ensemble français et des étudiants y poursuivant leurs études.

Enfin, les concours externes favorisent les diplômés de l'Institut d'études politiques de Paris. Ils sont toujours plus nombreux parmi les reçus que parmi les candidats. En 1974, 57 % des candidats et 89 % de reçus au concours juridique étaient diplômés de l'I.E.P. de Paris (36 % des candidats et 69 % des reçus au concours économique). Sans doute, la majorité d'entre eux sont-ils également titulaires d'une licence en droit ou en sciences économiques, mais la proportion des diplômés de l'I.E.P. de Paris s'accroît constamment depuis trente ans au détriment de toutes les autres formations. Les *cursus* universitaires originaux sont plus rares que dans les années 50.

Paradoxe que cette école, créée pour démocratiser la haute fonction publique, l'ouvrir à la province et à l'ensemble de l'Université, ait, en 1975, un recrutement plus bourgeois, plus parisien et plus Sciences-Po que vingt-cinq ans auparavant.

Les mécanismes de sélection sociale, qui jouent à plein lors des concours d'entrée, jouent encore au moment des concours de sortie. Les élèves qui réussissent le mieux sont ceux qui appartiennent aux catégories sociales les plus élevées. Les affectations étant choisies en fonction du rang de sortie et les premiers ayant toujours choisi les corps les plus réputés, ceux qui sont censés leur donner les plus beaux espoirs de carrière, plus le corps est prestigieux et plus sa composition sociale est élitiste. Entre 1963 et 1969, 83 % des élèves ayant choisi l'inspection des finances, 73 % de ceux qui ont pris le corps diplomatique, 65 % de ceux qui sont entrés au Conseil d'Etat ou au ministère de l'économie et des finances, appartiennent aux catégories sociales les plus élevées. Inversement, les autres administrateurs civils, les conseillers commerciaux, les membres des inspections générales et les conseillers de tribunaux administratifs ont une origine sociale beaucoup moins élevée (de 47 % à 27 % appartiennent aux classes les plus élevées de la société).

Or quels sont les fonctionnaires qui ont les plus fortes probabilités d'entrer dans un cabinet ministériel, d'être nommés à un emploi discrétionnaire, d'être appelés à la direction des grands services, de « pantoufler » à la tête d'une entreprise privée ? La réponse est évidente : les membres des grands corps dont le recrutement social est plus étroit que celui de l'ensemble des hauts fonctionnaires sortis de l'ENA.

L'ENA n'est pas un cas à part. Toutes les grandes écoles françaises (X, Normale Sup, HEC) ont un recrutement moins démocratique que celui de l'Université, et ce recrutement est actuellement de plus en plus élitiste. De plus, à l'ENA, le concours interne a été un échec : 600 candidats en 1952, 150 entre 1959 et 1965, un peu plus de 300 depuis 1973 seulement. La sélectivité du concours interne a donc diminué (15 à 17 % de reçus contre 7 à 8 % pour le concours externe) pour permettre le respect d'une certaine proportion entre élèves-étudiants et élèves-fonctionnaires. Mais ces derniers paient cher cette facilité, car ils parviennent de plus en plus rarement à se classer dans les premiers et à entrer dans les grands corps.

(*) Chargé de recherche C.N.R.S. à la Fondation nationale des sciences politiques, directeur de séminaire à l'Institut d'études politiques de Paris.

ANNONCES CLASSEES

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

Imp. Foyer J. T., 170 résidents, rég. Lyon, rech. DIRECT. ADJ. écon., gest., 30-40 ans, ayt très bne expér., cap. ass. resp. pers. restaur. av. aut. et prat. Ecrire n° T 90.483 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Atelier d'architectes 7e rech. pour emploi immédiat 1er échelon COMPTABLE très expérimenté. - Tél. : 555-50-48 - Mme MARCHESE.

demandes d'emploi

SPECTACLES

30 ans, licencié ès lettres, rech. poste secrétariat général, régisseur, administration ou toute autre collaboration artistique de haut niveau. Expérience : presse, spectacles, secrétariat de rédaction. Références 1er ordre contrôlables. Libre sous 4 mois. Ecr. n° T 90.980 M, REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. t.

autos-vente

LOTUS EUROPA S PARFAIT ETAT 1975. Téléph. 524-37-97, 520-44-26.

URGENT AUSTIN 1300, année 1972. 5.000 F. Téléphoner au 567-70-89.

occasions

Vends ampli - préampli Sansui AU 101, 2 X 18 watts. Parfait état. Prix 900 F. Tél. 957-48-31, après 19 heures.

proposit. com. capitaux

NOUS OFFRONS DES CREDITS INDUSTRIELS ET IMMOBILIERS de 3 mill. F. S. et plus échéance 5-15 ans, de même projets de constructions et ordres étrangers. Informations auprès Chiffre 3404 Z T, ORELL FUESSLI WERBE AG. CH 8022 ZURICH.

bateaux

DUFOUR 34 - R 30 D, 1974. Très équipé. Visible Haute-Normandie. Tél. (16-35) 97-04-22.

L'immobilier

appartem. vente

Paris Rive gauche

Vve, 24, rue des Boulangers, part. vend directem. son 2 pièces, entrée, cuis., w.-c., bains poss., cave. Téléph. 224-18-42, bel imm. 50 m², libre de suite. 185.000 F. Visite 3e étage, 17 h. à 19 h., samedi, dimanche, lundi.

XVe résidentiel, imm. bourgeois, particulier vend directem. son 2 p., entrée, cuis., bains, w.-c., cave, téléph. BAG. 18-42, soleil, calme, 45 m², libre de suite, 125.000 F. Voir 4e étage, 15 h. à 17 h., sam., dimanche, lundi, 24, rue Jean-Maridor.

Région parisienne

COURBEVOIE, place Charras. Imm. en cours de rénovation. Quelques studios, 2 pièces, duplex, 3 pièces. Entièrement équipés, tout conft. Pour investisseurs. Location, gestion assurées. Groupe VRIDAUD, 351-52-25.

Province

COTE D'AZUR 150 m. PLAGE. Appartem. T 3, hall, cuis., séjour, 2 ch., bains, garage, meublé. 165.000 F. Sélection gratuite sur demande. Agence MOLLARD, 37, les Arcades du Port - 83110 SANARY (Var). T. (94) 74-25-03.

locations meublées Offre

Région parisienne

Prop. loue bx stud. mbiés 500 F par mois 12, rue de la Paix, 93-Bobigny, près de préfecture. Visite de 14 h. à 19 h.

Propriet. loue beaux STUDIOS meublés 500 F par mois. 12, r. de la Paix, 93 Bobigny, près de la Préfecture. Visite de 14 à 19 h.

locations non meublées Offre

Paris

Montmartre, place du Tertre, exceptionnel si intéressé par animation petite galerie de tableaux, loue charmant petit appart., duplex, confort. Ecrire C.I.G., B.P. 153, 75018 PARIS.

MAISONS-LAFFITTE pr. GARE 2, RUE PIERRE-LOTI. Résidence neuve grand standing avec jardins, téléph., parkings. Reste 5 appartements : 2 pièces, 3 pièces et 5 pièces. Sur place de 11 à 17 h. samedi. PREBAIL 266-30-82 et 265-71-20.

propriétés

30 KM PARIS SUD LUXUEUSE PROPRIETE Etat splendide, dans petite localité résidentielle entre Seine et forêt. Construct. récente de qualité comprenant 2 corps de bât. en L, surface habitable 590 m2 av. 2 gds séjours, 2 cuis. équipées, 2 offices, 1 gd bureau, 2 petits salons, 1 chbre de maîtres av. boudoir, gdes cheminées, terrasses extérieures + 6 chbres, 3 s. de bns, 2 s. de dches, 1 cab. toil., 6 w.-c., 2 vestiaires invités, lingerie, jard. d'hiver. Tr. nombreux rangements. Gde piscine chauffée. Parc boisé. Gdes pelouses. Gar. 2 voitures. 1 atelier. Conviendrait à artiste, musicien, show-business pour partie travail et partie grande résidence familiale. Jardin paysagé de 1/2 ha. Prix justifié 2.300.000 F. WURTZ, 51, rue Montlessuy, JUVISY-S.-ORGE - Tél. 921-40-72.

fonds de commerce

FIN de carrière très belle aff. fournit. hôtel Imp.-export fondée en 1940. Excell. renommée tte Côte d'Azur. Fournisseur princ. Palaces, Casinos, Hôtels, Rest., Brasseries, Plages, Piscines, Collect. Surf. 290 m² s/2 rues, 22 m façade s/l'une, 14 m s/l'autre, situé pl. centre NICE, 100 m Promenade des Anglais. Conv. Homme d'affaires, avec grds enfants MARLIERE, 10, r. de Cronstadt - 06 NICE.

Suite décès vds fonds librairie-papeterie dS Oise, spécial. écoles, très bonne situation, beau logement, confort. — Ecrire : n° T 91.040 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

fermettes

YONNE, village d'OTHE FERMETTE, séjour, poutres appar., cole autoine, 3 ch., s. bains, wc, chauff. cent., dépend., jard. 1.900 m2. 125.000 F CABINET BOUVRET 27, avenue Gambetta, JOIGNY Tél. (86) 62-19-44

villas

VERSAILLES CENTRE MAISON DE CARACTERE 500 m² hdin, 250 m² habitables. SEJOUR 40 m², sal. à manger 25 m², appt séparé, idéal pour PROFES. LIBER. prox. gare, commerc., écol., lycée, CALME. J.M.B. : 970-79-79.

villégiatures

Playa-de-Aro, Espagne. Appart. et stud. à louer s/grande plage. Calme. Tél. 649-72-52 Bruxelles.

Beaucoup d'Américains souhaitent passer des vacances payantes dans des familles européennes. Leur prix varie selon votre offre (pension, 1/2 pension). — Pour renseignements, écrivez L'EUROPE EN FAMILLE, P.O. Box 4.174, SANTA-BARBARA (California) 93103, U.S.A.

HOTEL **NN. HELVETIQUE, 47, r. de l'Hôtel-des-Postes, Nice. Téléph. 15 (93) 80-15-55. TV couleurs, radio, salle bains, chbres climatisées, plein centre. Chambre une personne. Petit déjeuner 72 F, taxe compr. Réduction 10 % pour V.R.P. sur présentation du journal.

ARTS ET SPECTACLES

Concerts

Musiques sacrées à Saint-Germain-des-Prés

Funèbre à souhait, enveloppé de cette aura que confère aux belles œuvres un oubli relatif, le Requiem *en ut mineur de Cherubini viendra s'ajouter à la liste déjà longue de ceux qui font la délectation d'un public fidèle et plein d'ardeur.*

« Requiem aeternam », paroles sacrées qui présagent généralement d'une suite bien propre à consolider chez l'auteur la conviction que la vie est un mal relatif et qu'on est encore mieux là, bien portant, sur les sièges inconfortables d'une église, que moribond ailleurs... Ce qu'on n'a pas dit à ceux qui découvraient cette partition donnée en l'église Saint-Germain-des-Prés, c'est qu'il existe un second Requiem, *en ré mineur, composé par Cherubini à la fin de sa vie, pour ses propres obsèques (il s'était assuré ainsi que des harmonies fautives n'iraient pas le tirer de son dernier sommeil), que l'on peut encore préférer au premier ; un tout nouvel enregistrement permettra de faire la comparaison, mais, soit dit en passant, on rêve du succès posthume qui attendrait un compositeur n'ayant laissé que des requiems...*

Gounod en a écrit deux auxquels il faut ajouter deux messes funèbres, pourtant, ils dorment encore dans les bibliothèques ; le dernier, repris sporadiquement (l'an dernier aux Invalides), aurait fait le plus heureux contraste avec la Messe de sainte Cécile, *donnée en seconde partie, si l'on avait osé consacrer toute la soirée à des auteurs aussi suspects, coupables, en tout cas, d'avoir transformé le premier prélude du* Clavecin bien tempéré *en Ave Maria. On ne lui pardonne pas plus aujourd'hui cette façon personnelle de faire découvrir à ses contemporains la musique du Cantor que les paroissiens de l'Eglise des Missions n'appréciaient ce que leur organiste prétendait imposer en lieu et place des couplets à la mode, en l'honneur à l'époque pour accompagner l'office.*

Composée en 1855, juste avant Faust, *la* Messe de sainte Cécile *n'est pas un ouvrage austère, elle retrouve l'esprit des messes de Haydn, auxquelles on a longtemps reproché certains éléments décoratifs trop « terrestres ». Pourtant, le nombre impressionnant de ses compositions religieuses suffit à rappeler que Gounod n'a jamais été un auteur essentiellement profane. Ecrite pour grand orchestre, chœurs et solistes, cette messe anticipe parfois sur l'un ou l'autre de ses opéras à venir ; on y retrouve l'élégance des formules de cadence venue tout droit de l'étude de Mozart et cette façon bien personnelle de moduler. Non seulement on peut faire des remarques de détail, mais la qualité indiscutable de l'ensemble n'incite pas à la condescendance. D'une manière générale, si, malgré l'acoustique défavorable de Saint-Germain-des-Prés, tout sonne clairement, c'est que l'instrumentation met en relief tous les mouvements harmoniques, de même, l'écriture des trois voix solistes (soprano, ténor et baryton), permet de suivre chacun comme si elle chantait seule. L'un des plus beaux morceaux, la brève méditation symphonique qui suit le credo, laisse d'ailleurs transparaître l'admirateur de Berlioz, de la scène notamment de* Roméo et Juliette, *qu'il avait jouée de mémoire, après une répétition suivie en cachette, au grand étonnement de l'auteur...*

Placés sous la direction vigoureuse de Roger Wagner, extrêmement précise mais exempte de sécheresse comme de complaisance, les solistes Françoise Garner, Raimon Remodios et Peter Gottlieb), les chœurs et le nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, ont eu le grand mérite de lever les dernières réserves des auditeurs les plus méfiants.

GÉRARD CONDÉ.

Théâtre

CORRESPONDANCE

Les affaires de la création

Après l'annonce des restrictions budgétaires concernant les théâtres (le Monde *du 8 juillet), M. Jean-Paul Cisife, animateur indépendant (non subventionné) nous a écrit :*

Les dernières décisions du gouvernement concernant le théâtre et qui entraînent la mort de toute création dans la capitale n'ont rien de surprenant.

Surprenantes bien au contraire, les réactions stupéfiantes de ceux de nos collègues qu'elles frappent. Lorsqu'en période dite de crise on annonce l'augmentation du budget de l'armée (seul budget dont on trouve normal qu'il soit entièrement déficitaire), on sait bien que cet argent devra être prélevé sur d'autres budgets, les plus coupables de déficits et, prioritairement, sur les affaires culturelles.

Cette fois, c'est le théâtre parisien qui a fait plus particulièrement les frais de l'opération. A propos, qu'en dites-vous camarades de province qui criiez avec les loups à la mort du « parisianisme » ? Ça y est, c'est fait : Paris c'est fini. J'espère que vous avez enfin compris que Paris n'est pas plus épargné que la province lorsque c'est la culture qu'il s'agit de détruire. De même que vous avez compris que cette année on compte sur votre inertie et votre silence et qu'on les estime même à très exactement 25 % d'augmentation de votre budget. Et la prochaine fois, Paris-« off », ce sera votre tour.

A force de faillitte ou d'endettement nous avons tout découvert et les Arts et lettres n'ont fait que tirer les marrons du feu.

Mais si ces théâtres d'essai et leurs animateurs avaient été soutenus et qu'ils eussent maintenu leur répertoire, ils feraient fortune aujourd'hui. Voilà ce qui m'étonne : que les financiers qui nous gouvernent ne le comprennent pas.

A quoi bon leur parler art et culture et droit à la création ? Ils n'y entendent rien et souhaitent y rester sourds.

Parlons affaires : perdante au départ, nécessitant une mise de fonds dont le recouvrement est à très long terme, la création artistique en général et théâtrale en particulier est toujours largement bénéficiaire à l'arrivée. Que les économistes qui nous dirigent sacrifient l'art à l'armée n'a rien d'étonnant : ils cèdent à leurs goûts les plus profonds et c'est hypocrisie que d'en paraître surpris ; mais que les hommes d'affaires qui nous gouvernent n'aient pas compris que la création artistique est la meilleure affaire qui soit, ça, c'est stupéfiant !

Cinéma

« White Zombie » de Victor Halperin

Inédit en France, *White Zombie* constitue une rareté dont il a souvent été fait mention dans les livres consacrés au « cinéma d'horreur », entre *Frankenstein* et *King Kong*. Ses mérites, quarante-quatre ans après sa fabrication, demeurent intacts. Ses conventions, avec la patine du temps, acquièrent une aura supplémentaire.

Une jeune Américaine, blonde comme dans les comédies musicales de Busby Berkeley, débarque en Haïti pour célébrer son mariage avec un grand dadais, employé de banque à Port-au-Prince. La cérémonie est prévue dans la demeure d'un certain Beaumont, en pleine brousse. Un personnage méphistophélique (le Hongrois Bela Lugosi, maquillé comme il convient) règne sur la région, exerce un pouvoir supranaturel sur ses ennemis, qu'il réduit à l'état de zombies, de morts-vivants. Madeline, la jeune femme, tombe sous son emprise, au désespoir du grand dadais. Mais le bien triomphera du mal, l'amour de la haine, la saine Amérique des méchants comploteurs.

L'histoire a moins d'importance que tout une pacotille d'effets inséparables du genre : décor « gothique », personnages de bande dessinée, style de montage naïf, qui divise l'écran en deux parties pour traduire l'aspiration du fiancé malheureux vers son aimée. L'usure de la copie (en fait celle du négatif) ajoute au charme de l'œuvre. Tout arrive magiquement. — L. M.

★ Olympic, Elysées Point Show (v.o.).

Festivals

Chéreau et Boulez ou l'aurore d'une Tétralogie

A Bayreuth, les manifestations massives des opposants visent bien à obtenir la peau de Chéreau au nom de la défense des traditions et du respect des œuvres ; elles n'ont guère de chance d'aboutir car Wolfgang Wagner n'est pas homme à se laisser intimider. De plus, le scandale est bon vendeur et le succès de la Tétralogie est assuré ; lequel des défenseurs du « véritable art allemand » n'éprouvera pas la curiosité malsaine de venir voir ce qu'on a fait de son *Ring* et les mille et une inventions sacrilèges de Chéreau ? L'attention est en tout cas bien plus soutenue que d'habitude et l'on a noté beaucoup moins d'assoupissements béats pendant le deuxième acte de *Siegfried*. L'indignation a ses vertus.

* * *

Le scandale s'est attaché à maints détails puérils : que Siegfried apparaisse en smoking pour son mariage avec Gutrune, y a-t-il là de quoi crier au crime de lèse-majesté ? L'important est d'abord que Chéreau ait pu mener à bien de bout en bout cette entreprise démesurée. Même s'il devait s'arrêter là, il aurait prouvé par son prodigieux travail de mise en scène qu'il est possible de faire lever de nouvelles moissons dans ce terrain stérile à force d'être récolté ; en apportant un matériau tout neuf capable de faire renaître l'imagination, il a fait à Bayreuth pour son centenaire le plus beau des cadeaux.

Mais les questions qu'il pose sont plus sérieuses, et il a bien l'intention d'aller jusqu'au bout de sa conception. Pourquoi ce mélange d'éléments mythiques, de drame bourgeois et de critique sociale ? Un de ses collaborateurs, François Régnault, l'explique : « *Wagner a caractérisé de façon psychologique, voire psychanalytique, voire philosophique, des personnages dont le mythe germanique ou scandinave ne présentait que des fonctions lacunaires, des bribes énigmatiques ou des configurations convergentes de traits disséminés ; et il a de même corrodé l'épopée d'Hamère ou le drame d'Eschyle par le roman bourgeois, et tenté, à l'inverse, de rattacher cette épopée du monde moderne qu'est le roman bourgeois à la solidité symbolique des mythes antiques. (...) Ce double mouvement permet à la fois de comprendre qui est Wotan comme personnage, et d'éclaircir pourquoi le même personnage conserve la lance et l'œil borgne de l'ancienne mythologie, en même temps qu'il peut tenir des discours feuerbachiens, voire même schopenhauériens. (...) Voilà qui autorise à la fois dans le* Ring *aussi bien le dix-neuvième siècle comme la représentation qu'on peut se faire des temps germaniques et, puisque la littérature poursuit cette même trajectoire après Wagner, aussi bien le vingtième siècle.* »

Ainsi s'expliquent les contradictions, les coq-à-l'âne et les gags de cette réalisation qui réussit bien souvent à faire apparaître des couches d'interprétation enfouie du drame wagnérien. Il reste que cette conception démythologisante et réductrice a le tort de majorer l'importance du livret aux dépens de la musique, alors que c'est celle-ci qui représente l'œuvre du génie dont le talent du poète n'est que le marchepied.

D'où ces consonances et ces dissonances que nous avons signalées en leur temps : les anecdotes et les mythes un peu puérils de l'*Or du Rhin*, le roman bourgeois du deuxième acte de la *Walkyrie*, les contes enfantins du premier acte de *Siegfried*, le drame quasi moderne du *Crépuscule des dieux*, se prêtent à merveille au travail foisonnant et minutieux de Chéreau ; mais le premier et le troisième acte de la *Walkyrie*, le deuxième et le troisième de *Siegfried*, le final du *Crépuscule des dieux*, sont d'essence foncièrement lyrique et demandent à être traités dans un tout autre registre que Chéreau n'a sans doute pas encore trouvé, et dont l'amalgame se révèle difficile avec son style foncièrement actif et visuel, le risque étant qu'une conception aussi « spectaculaire », fourmillant de talent, fasse apparaître statique et ennuyeux par contraste ce qui est de l'ordre du génie purement musical.

Chéreau a joué la difficulté en cherchant à tout interpréter, alors que Wieland Wagner œuvrait entièrement dans la musique, décors, lumières, gestes agissant exclusivement comme des condensateurs d'émotion musicale, et retrouvant par là même la force des symboles à leur racine.

Mais l'interprétation du *Ring* est à ce prix ; sans rien perdre de ses richesses, Chéreau doit mieux s'intégrer à un univers où la musique est primordiale, en abandonnant parfois le dessein prométhéen d'être plus logique, plus riche de significations que Wagner lui-même, en évitant, comme l'écrit François Régnault, « *de considérer la table comme le seul roc solide et comme la base matérielle sur lesquels ces opéras doivent s'édifier* ». N'est-il pas d'ailleurs significatif que dans la Tétralogie de Chéreau, tous les grands personnages, ceux qui atteignent la dimension du mythe, soient des héros négatifs : Loge, Alberich, Mime, Hagen et Wotan ?

* * *

Dans un texte aigu et pénétrant comme à son habitude, paru dans le programme de *l'Or du Rhin*, Pierre Boulez insiste sur cette primauté de « *la substance musicale : la vie intense des thèmes, leur activité toujours croissante, me paraît à bien des moments plus extraordinaire, plus prodigieuse d'énergie et de rayonnement que les personnages limités dans leur apparence théâtrale et dans leur possibilité d'existence. (...) Le musicien Wagner possède une force de conviction qui dépasse manifestement celle du dramaturge Wagner. (...) Le texte exprime l'idéologie, la musique y reste obstinément fermée, étant capable de traduire avec un grand luxe de ressources la subjectivité du compositeur, mais non d'expliquer rationnellement son comportement ou ses options idéologiques. (...) Dans l'Europe de Marx et de Engels, Wagner est loin de faire brillante figure, mais le dramaturge, le musicien, donnent un perpétuel démenti à l'idéologue. Wagner représente essentiellement le mythe devenu efficient par la structure musicale* ».

Il reste qu'à Bayreuth, la direction de Pierre Boulez est passée au second plan, ce qui n'est guère étonnant en raison de la révolution visuelle opérée par Chéreau. Mais lui-même n'avait pas une tâche moins écrasante en montant ces quelque quinze heures de musique dramatique, atteignant à une perfection de détails, une transparence, une finesse, un équilibre exceptionnels. Peut-être n'a-t-il pas parfaitement jaugé les capacités acoustiques de la fosse si particulière du Festspielhaus, malgré le précédent de *Parsifal*, car on a rarement ressenti l'emprise généralement irrésistible de ses interprétations (il sera intéressant de comparer avec les enregistrements faits à Bayreuth qui devraient révéler de toutes autres perspectives sonores). Cette merveilleuse mise au point technique et dramatique a paru encore marquée par le stade préparatoire de l'analyse, et il n'a pas semblé que les grandes pages lyriques (tels le final de *Siegfried* ou la marche funèbre du *Crépuscule des dieux*) aient trouvé encore leur tempo idéal et pris leur envol. Mais comment douter qu'une telle interprétation mûrisse dans les années à venir. Chéreau et Boulez ne sont encore qu'à l'aurore de la Tétralogie.

JACQUES LONCHAMPT.

Jazz

Changer sous la pinède d'Antibes

(Suite de la première page.)

Luther Allison et les Mighty Clouds n'ont pas été « portés » par le public comme à Montreux, où la salle donna son accompagnement manuel dès le premier morceau. On reverra à la télévision (romande) ce spectacle montreusien joyeux : la foule chahutée par le rythme, physiquement impliquée, et au milieu d'elle, quelques spectateurs adolescents venus de Harlem, coiffés de casquettes de jockey, balançant leur buste sans répit — un vrai boulot, mais régalants pour tous et pour eux-mêmes. A Juan, les auditeurs des premiers rangs, ceux qui paient le plus cher et qui voient le mieux, sont aussi les moins chauds. Ce n'est que vers la fin que les Mighty Clouds, avec le hurleur Joe Ligon, sont parvenus à faire lever l'assistance tout entière. Ils l'ont déridée, libérée. Eux aussi, à leur façon, ont lancé le cri de Hancock : « Hang up your Hangups » ! On ne reviera pas à la télévision (parisienne) ce miracle antibois. Les Noirs de passage chez nous n'apparaissent à tout le monde que dans le Frigidarium des émissions de variétés, dites populaires, entourés d'un public choisi et « surgelé ».

En des émissions de ce type, le Stan Getz actuel aurait sa place toute désignée et n'y perdrait rien. Stan Getz adore jouer en quartet et c'est bien dommage. Ah ! si seulement il acceptait de venir au Festival pour un « contest » avec Al Cohn, par exemple, et, pourquoi pas ? David Schnitter ou Bob Berg dans le cas où Art Blakey et Horace Silver voudraient bien se séparer d'eux pour un soir, car Stan Getz a tout pour lui : l'ironie de la suprême aisance, une insurpassable force d'accent, une sonorité toute de lumière, une pensée vivace et pugnace faite pour la confrontation et la lutte. Miles Davis, qui a de l'admiration pour Getz, sait mieux que personne ce qu'il faut en penser. Mais Getz se trompe sur lui-même en s'adonnant aux romances et aux espagnolades pour cabarets de Las Vegas. D'autres que lui, pour des raisons sans doute plus circonstantielles, sont restés, à Juan, au-dessous de ce à quoi ils nous ont habitués.

Pas tellement « free »

John Lee Hooker joua et chanta en père tranquille. Weather Report abusa des tripatouillages électroniques. Lionel Hampton, un peu à court de souffle, conduisit, si l'on peut dire ainsi, un ensemble complètement impréparé. Ray Charles enfin donna le dramatique exemple d'un artiste insoucieux d'enrichir son répertoire ou simplement de l'exploiter. Pourquoi jamais plus « Busted », jamais plus « I don't need no Doctor », jamais plus « My Soul », le blues superbe une seule fois chanté à Pleyel naguère et qu'il n'a même pas enregistré ? Quant à l'orchestre qu'il nous infligea en première partie, ses arrangements sont si tristes et ses solistes si timorés que c'en est presque comique.

Pas de déception, en revanche, avec Billy Cobham. Il fut ce qu'on savait qu'il serait. Il a suivi, sur la Riviera française, un programme tout semblable à celui qu'il donna sur la Riviera suisse, à deux thèmes près : « Natural High », « Uncle Remus ». Ce n'est pas n'importe qui, Cobham, il serait difficile d'imaginer plus drus, plus puissants, plus rapides roulements de tambourinaire. Ce qui nous chagrine, c'est une certaine monotonie et un battement mécanique auxquels on peut opposer sans crainte le jeu plus varié, plus spontané, de Sakir Hussain ou de Vinayakram dans le groupe Shakti de McLaughlin (« Nata »). On comprend ceux qui voient des liens de parenté musicale entre ces percussionnistes de l'Inde et toute la lignée des grands rythmiciens noirs, de Baby Dodds et Zutty Singleton à Elvin Jones et Billy Higgins, liens de parenté que l'on pourrait étendre en considérant beaucoup d'art populaire, tous continents confondus. La rock music, la pop music, ont souvent rejeté ce long héritage en substituant à la poésie de la liberté la scansion prosaïque en tous points dignes du travail d'un maréchal-ferrant.

C'est pourquoi, enfermées qu'elles sont de manière si fréquente dans leur fonction de martèlement, il paraît délicat de voir en ces musiques contemporaines des systèmes libertaires, des surfaces de dislocation, de dispersion, ainsi que le voudrait Jean-François Lyotard. La déconstruction, l'anti-art qu'il aime, ce n'est pas au niveau « popiste » qu'il faut les repérer, c'est « au niveau du jazz free », d'ailleurs pas toujours aussi « free » qu'il semble, puisque, comme le dit Michel Portal, pertinemment, depuis dix-sept ans qu'il dure, ce mode d'action, ce tour d'esprit, s'est tout autant que d'autres, institutionnalisé. L'orchestre de Sun Râ, à Juan, s'est attaché, pour sa part, à déconstruire plus d'une heure durant (deux fois plus longtemps qu'à Montreux. D'abord, devant un tiers de salle, ensuite parce que les portillons se sont débloqués devant quelques centaines d'auditeurs supplémentaires entrés par curiosité. Ceux-ci sont repartis aussi vite qu'ils étaient venus, n'ayant pas eu l'intuition d'attendre « Lightnin' » ou « Space is the place », les formidables bouquets de rythmes qui leur auraient sans nul doute fait plaisir et qu'on est d'ailleurs en droit d'espérer du jazz.

Il ne suffit pas, on le voit, de pratiquer la technique de la porte ouverte pour résoudre les problèmes qui se posent aux festivals. Peut-être les solutions viendront-elles d'Italie. La manifestation « Umbria-Jazz », associant toute une région et les populations de plusieurs villes, s'achevait cette année le même soir que les réunions d'Antibes et du Castellet, aussi différentes l'une que l'autre de la fête d'Ombrie. Pour les municipalités italiennes dont il s'agit, la vie culturelle ne fleurit pas seulement l'été et pour les étudiants ou les touristes ou les étudiants-touristes. Elle ne s'inscrit pas davantage dans un enclos où l'argent est roi ni en un désert de pierrailles en marge de la cité, et où derrière des barbelés on entasse les jeunes, comme, au Far-West, les bêtes de boucherie. Pas de ghetto pour classes sociales, pas de ghetto pour classes d'âges, telle est la leçon d'Ombrie.

Ne revenons pas sur les améliorations possibles de la formule « Jazz à Juan ». Souhaitons, en passant, que soit élargie la participation française qui se réduisit cette fois au Cobelmec Ensemble et au Quartet d'Escoudé. Deux choses, au moins, doivent être conservées, qui firent cette année les bonnes surprises. La première, c'est la « Soul Food », la cuisine noire des excellents traiteurs que sont Jack Jordan et Karl Lacorbinière, maîtres en « Bar-B-Q Roast Pork », « Hot Sandwich », « Chili Dogs » et « Cole Slaw ». La seconde, c'est la « sculpture » qui sert de décor sur scène et en laquelle l'auteur a forcé sur le symbolique : une sardine morcelée qui tient lieu de coque de navire éclatée sous le poids d'un mât et d'une voile, et perdant ses entrailles en forme de roues. Avec la « Soul Food » et la « sculpture », on serait assurés, l'an prochain, de manger bien et de rire beaucoup, ce qui vaudrait de toute façon le détour.

LUCIEN MALSON.

Petites nouvelles

■ Le réalisateur soviétique Abram Room vient de mourir à Moscou, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Journaliste puis homme de théâtre, il avait mis en scène les premiers courts métrages sonores soviétiques en 1930, après avoir tourné plusieurs films muets, parmi lesquels « Trois dans un sous-sol » ; il était également l'auteur de « l'Invasion » (1945).

■ Teresa Berganza étant souffrante, c'est le soprano coloratura Michèle Pena qui la remplacera pour le concert Vivaldi du 3 août donné à Albi dans la cour du palais de La Berbie (21 h. 30) avec Jean-Pierre Wallez et l'Ensemble instrumental de France. (Renseignements : 54-68-68.)

■ Le Festival Jazz-Caux 76 aura lieu les 7 et 8 août, à Cany-Barville. Il réunira une trentaine de musiciens, parmi lesquels Jacques Loussier et Michel Vander. — (Corresp.)

■ Une exposition-vente d'œuvres d'art artisanal est organisée les 7 et 8 août à Saint-Clar-de-Lomagne, dans le Gers. Les chanteurs occitans Marti, Los de Nadau et le groupe Perlinpinpin Folc animeront les deux soirées.

■ Les Tréteaux de la terre et du vent, l'équipe d'animation du Centre théâtral du Limousin, présentent jusqu'à la mi-août sur les places publiques des villes du Limousin « Mistero Buffo », de Dario Fo.

■ Afin de pourvoir les postes vacants d'alto et de violoncelle à l'Orchestre national de France et au Nouvel Orchestre philharmonique, Radio-France organise, du 11 au 20 septembre, des concours d'instrumentistes. La date de dépôt des candidatures est reportée au 25 août.

Renseignements : Régie générale des orchestres et des chœurs, Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e, tél. 224-37-25.

■ Les Laotiens et les Chinois n'apprécient apparemment pas au même degré les films occidentaux. Tandis que le gouvernement de Vientiane, « pour combattre la culture barbare des impérialistes et des réactionnaires », interdit les films « non progressistes », les Chinois achètent six films aux Britanniques : ces films, portant notamment sur des thèmes historiques, seront diffusés essentiellement dans des ciné-clubs universitaires et des collèges.

Un film de
STANLEY KUBRICK
ORANGE MECANIQUE
Distribué par Warner-Columbia Film. INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS
FRANCE ÉLYSÉES VO HAUTEFEUILLE VO IMPERIAL VF
MONTPARNASSE PATHÉ VF
GAUMONT SUD VF CARAVELLE PATHÉ VF
FRANÇAIS/Enghien / MULTICINÉ/Champigny / VÉLIZY II/Vélizy
Cergy Pontoise

هكذا من الأصل

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 31 juillet-Dimanche 1er août

théâtres

...es salles subventionnées

...péra : l'Enlèvement au sérail (sam., 19 h. 30).

...es salles municipales

...veau Carré : Cirque Gruss (sam., 15 h. 30).

...es autres salles

...omédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
...annou : Monsieur Masure (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
...ité-Montparnasse : Ne riez jamais d'une femme qui tombe (sam., 21 h., dernière).
...chette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45, dernière).
...éâtre d'Edgar : D'homme à homme (sam., 20 h. 30).
...roglodyte : Retrouvailles de l'imaginaire (sam., 22 h.).

...estival du Louvre

...ur Carrée : Roméo et Juliette (sam., 21 h.).

...estival estival

...ean-Musique : Quintette Guy Touvron (sam., 18 h. 30).

Concierges : Clémentic Consort (le Roman de Fauvel : sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30) ; Carmina Burana : (sam., 18 h. 30 ; dim., 20 h. 30).
Eglise Notre-Dame : George C. Baker, orgue (Ives, Bach, Baker, Langlais, Duruflé dim., 17 h. 45).
Cloître des Billettes : Quatuor de saxophones Paul Brodie (Bach, Tchaïkovski, Pierné, dim., 20 h. 30.)

Festival de Sceaux

Orangerie du château : Ensemble instrumental la Follia (sam., 17 h. 30 : Locatelli, Bach, Vivaldi, Kaiser ; dim., 17 h. 30 : Franceschini, Bach, Blondeau, Leclair, Boyce).

Les concerts

Voir Festival estival.
Sainte-Chapelle : New Chamber Orchestra, dir. Dominique Rammaert, avec M. Bouveroux, ténor (Bach, Gluck, Tchaïkovski, Haendel, Mozart) (sam., 21 h.).
Bateaux-Mouches : Christian Vallaix, instruments anciens et exotiques, chansons de trouvères (dim., 10 h. 30).

Comédie musicale

Henri-Varna-Mogador : Rêve de valse (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).

Le music-hall

Bobino : Croisière d'amours (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

cinémas

Les films marqués (°) sont interdits au moins de treize ans, (°°) aux moins de dix-huit ans.

...a cinémathèque

...haillot, sam., 14 h. 45, 16 h., 17 h. 15 : Quatre-vingts ans de cinéma français ; 15 h. : l'Opium et le Bâton, d'A. Rachedi ; 18 h. 30 : Sabotage, d'A. Hitchcock ; 20 h. 30 : Ascenseur pour l'échafaud, de L. Malle ; 22 h. 30 : les Bas-Fonds, de J. Renoir ; 0 h. 30 : le Testament du docteur Mabuse, de F. Lang. — Dim., 14 h. 45, 16 h., 17 h. 15 : Quatre-vingts ans de cinéma français ; 15 h. : l'Evangile selon saint Matthieu, de P. P. Pasolini ; 18 h. 30 : Calcutta, de L. Malle ; 20 h. 30 : Quai des Brumes, de M. Carné ; 22 h. 30 : Allemagne année zéro, de R. Rossellini ; 0 h. 30 ; l'Aigle rouge de Bagdad.

...es exclusivités

...IDREA (Fr.) (°°) : Mercury, 8e 225-75-90). Gaumont-Opéra, 9e 073-95-48). Fauvette, 13e (331-8-86). Gaumont-Sud, 14e (331-1-16).
NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82). Français, 9e (770-33-88).
APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (A.), v.o. Action Christine, 6e (325-85-78). Olympic, 14e 783-67-42).
ARGENT DE POCHE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
...FIL DU TEMPS (A.), v.o. : Le Marais, 4e (278 47-86).
...DAVRES EXQUIS (It.), v.o. : Studio Alpha, 5e (032-39-47). Publicis-Matignon, 8e (359 - 31 - 97) ; v.f. : Paramount - Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
...IANTONS SOUS L'OCCUPATION (Fr.) Quintette, 5e (033-35-40).
...OMMENT TU - RONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
...HA CUERVOS (Esp.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14-Juillet, 11e 357 - 90 - 81). v.f. : Impérial, 2e 742-72-52). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67). Montparnasse - Pathé, 14e 326-65-13).
DIABLE AU CŒUR (Fr.) (°°) : ...e Seine, 5e (323-92-46).
...DUCATION AMOUREUSE DE VA...ENTIN (Fr.) : Haussmann, 9e 770-47-55). Biarritz, 8e (723-69-23).
2000, IL CONVIENDRA DE BIEN ...AIRE L'AMOUR (It.) (°°), v.f. : Beaumont-Madeleine, 8e (073-56-03). Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
...COMME FAIRBANKS (Fr.) : ...P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42). Studio de la Harpe, 5e (033-34-83). ...S...L...
...LIES BOURGEOISES (Fr.) (°°) : ...J.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
...IERRA CONJUGAL (Brés., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
...OLLYWOOD, HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Jambronne, 15e (734-42-96)
...OMME DE HONGKONG (A., v.o.) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. Paramount-Opéra, (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Omnia, 2e (231-39-36).
...ONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LOCATAIRE (Fr.) (°°) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
LOI DE LA HAINE (A., v.o.) (°) : Biarritz, 8e (723-69-23)
...CIA ET LES GOUAPES (It., v.o.) (°) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
MARQUISE D'O (All., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
...EAN STREET (A., v.o.) (°) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
...EXT STOP. GREENVICH VILLAGE (A., v.o.) Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
...S NOCES DE CENDRE (A., v.o.) : J.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
...OUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) Quintette, 5e (033-35-40). Montparnasse-83, 6e (544-14-27). Marignan, 8e (359-92-82), Olympic, 14e (783-67-42) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
OBSEDE MAIGRE LUI (It., v.f.) : Calypso, 17e (754-10-68).
ON AURA TOUT VU (Fr.) (°) : Berlitz, 2e (742 - 60 - 33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828 - 42 - 27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74)
PROSTITUTION (Fr.) (°°), Bilboquet, 6e (222-87-23), Balzac, 8e (359-52-70).
SALO (It.) (°°), v.o. : La Pagode, 7e (551-12-15)
SALON KITTY (It.) (°°) v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
SEPT HOMMES A L'AUBE (A.), v.o. : U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86)
SEX O'CLOCK U.S.A. (Fr.) (°°), v. angl : Vendôme, 2e (073-97-52), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), U.G.C. - Marbeuf, 8e (225 - 47 - 19), Studio Raspail, 14e (326 - 38 - 98). — v.f. Omnia, 2e (231-39-36), Arlequin, 6e (548-62-25), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LE SIXIEME CONTINENT (A.), v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
SPERNULA (A.) (°°°) v.f.s.t. angl : George-V, 8e (225-41-46). — v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (325-22-17), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA SPIRALE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
SUPER EXPRESS 109 (Jap.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82). — v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
TAXI-DRIVER (A.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A.), v.o : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.) (°) v.o. : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — v.f. : Paramount - Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Galié, 14e (326-99-34)
WHITE ZOMBIE (A.), v.o : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29), Olympic, 14e (783-67-42).

Les films nouveaux

MOHAMED ALI, film américain de B. Kayton, v. o. : Palais des glaces, 10e (607-49-93).
LA BRIGADE DU TEXAS, film américain de K. Douglas, v. o. : Danton, 6e (326-08-18), Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), Liberté, 12e (343-01-59) U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19), Murat, 16e (288-99-75) (sf ma.), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) Secrétan, 19e (206-71-33).
LA GRANDE TRAQUE, film américain de R.T. Hattron, v. o. : Bonaparte, 5e (033-48-29), Balzac, 8e (359-52-70) ; v. f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073 - 34 - 37), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
UN COUP DE DEUX MILLIARDS DE DOLLARS, film américain de M. Golan, v. o : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v. f. : Rotonde, 6e (633-08-22), Liberté 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75) (sf ma.), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan 19e (206-71-33), Caméo 9e (770-20-89)
LE VOYEUR, film américain de M. Powell (°°), v. o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65)

CARNET

Naissances

— Thomas est heureux d'annoncer la naissance de son frère Frédéric.
De la part de M. François Plottin et de Mme, née Marie-France Manhes.
36, rue Bizanet, 38000 Grenoble.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Gaston BACOUREY,
hôtelier restaurateur,
survenu le 23 juillet 1976.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 27 juillet, à Meaux.
De la part de :
Mme Gaston Bacoury,
Et du personnel du Relais Saint-Etienne.
1, place du Général-de-Gaulle, 77100 Meaux.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Marie-Jeanne BLOCH,
survenu le 27 juillet 1976.
De la part de tous ses amis.

— 43 Laussonne, 15 Saint-Flour, Massiac, 43 Le Puy.
Mme Alain Boissy et Véronique,
M. et Mme Pierre Boissy-Gerenton,
M. et Mme Robert Soubrier, à Massiac,
Mme Pierre Boissy,
Mme Joseph Grèze,
Le docteur et Mme Gérard Grèze et leurs enfants,
M. et Mme Albert Boissy-Umbert,
M. et Mme Jacques Perrazi et leur fils,
M. et Mme Jean-Louis Moret et leurs enfants,
Mlle Louise Gerentes,
Ses oncles, ses tantes, ses cousins, parents, alliés et amis,
Les collaborateurs et le personnel des Etablissements Boissy, à Laussonne et des Sociétés SOFAMO, Velay-Chaussures,
font part du décès accidentel de
M. Alain BOISSY,
survenu le 22 juillet 1976, à l'âge de vingt-sept ans.
Ses obsèques ont eu lieu le samedi 24 juillet 1976, en l'église paroissiale de Laussonne.

— Mme Denise Metzinger,
Mme Micheline Metzinger,
Frédéric et Laurent Metzinger,
font part du décès accidentel de
M. Georges METZINGER,
ingénieur en chef
des ponts et chaussées,
survenu à Nice, le 28 juillet.
Les obsèques auront lieu à Nice, le 2 août 1976.
19, rue de Dijon,
06 Nice.
5, rue du Conventionnel-Chiappe, 75013 Paris.

— Mme André Rouchy,
Mme Jean Rouchy,
M. et Mme Jacques Rouchy et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Gidrol,
M. et Mme Jean-Yves Rouchy et leur fils,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André ROUCHY,
survenu le 28 juillet, à Paris.
Les obsèques auront lieu le lundi 2 août à Beauvilliers (Loir-et-Cher), dans la plus stricte intimité.

— M. Jacques Rousseau et Mme, née Perrin de Boislaville,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur fille,
YVELINE,
survenu le 30 juillet 1976, à l'âge de vingt-quatre ans.
Cet avis tient lieu de faire-part.
71, rue du Théâtre,
75015 Paris.

— Le T.R.P. Clavel, supérieur général,
Les Pères de l'Oratoire,
Et sa famille,
font part de la mort du
Père Antoine SALLES,
prêtre de l'Oratoire,
ancien bibliothécaire de l'Institut catholique de Paris,
survenue le 29 juillet.
Le service religieux suivi de l'inhumation aura lieu le lundi 2 août, à Montsoult (Val-d'Oise).
Réunion à 14 h. 30 à l'église.
Un service sera célébré à Paris à la rentrée d'octobre.

Anniversaires

— La famille et les amis de
M. Gaby ARCHENBAUD,
né le 6 février 1942,
présentent toutes leurs marques de sympathie et d'affection à ses parents.
M. Gaby Archenbaud, diplômé de l'Ecole supérieure d'électricité, périt tragiquement, le 1er août 1965, à l'aiguille de l'M au cours d'une ascension.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Visites et conférences

LUNDI 2 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h. 30, entrée du château, Mme Philippe : « Le château de Vincennes ». — 11 h. 30, entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Bachelier : exposition « Ramsès le Grand ». — 15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Legregeois : « Le palais de la Cité, la Conciergerie et la Sainte-Chapelle ». — 15 h., 7, rue des Réservoirs, Mme Philippe : « Le parc de Versailles : les bosquets ». — 15 h., devant la basilique, Mme Saint-Girons : « La basilique de Saint-Denis et les tombeaux des rois de France ».
10 h. 30, musée du Jeu de paume : exposition « La peinture impressionniste de Degas à Renoir » (AFA). — 15 h., métro Sully-Morland : « Le Marais. Hôtels de Sens, d'Aumont, de la Brinvilliers » (A travers Paris). — 15 h., musée du Louvre, porte Denon : exposition « Hommage au Titien au Louvre » (Paris et son histoire). — 15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Tourisme culturel).

Le SCHWEPPES Bitter Lemon : avant de l'ouvrir, retournez-le.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

CIRCULATION

Mauvaise répartition des départs sur les routes

Les estivants n'étaient pas assez nombreux sur les routes le vendredi 30 juillet dans l'après-midi, estiment les responsables du Centre national d'information routière (CNIR) de Rosny-sous-Bois, qui ne cachent pas leur inquiétude pour les trois jours à venir.
Pour la journée de jeudi, le CNIR précise que le nombre total des départs était inférieur de 18 % à celui de l'année dernière à la même date.

Pourtant, ces deux derniers jours, les traditionnels embouteillages sont apparus dans plusieurs secteurs, notamment sur la R.N. 10, qui monopolise 30 % des encombrements entre la frontière espagnole et Tours et plus particulièrement sur la côte basque. La R.N. 9 entre Rivesaltes et le Perthus, les autoroutes A-6 et A-7 entre Vienne et Villefranche et l'autoroute du Soleil entre Orange et Montélimar ont été les plus touchées.

POINT DE VUE

Pour un mois d'août moins tragique

par
EDOUARD OLLIVRO (*)

LE bilan de ces derniers mois, je ne le connais pas encore avec exactitude. Mais il y a des choses que je connais, et que toi aussi, sans doute, tu connais... Ce garçon de quinze ans venu passer une semaine chez sa grand-mère : tué sur le bord de la route... Cette famille qui part vers le soleil : les trois enfants tués...

Tu auras tendance à penser, comme moi aussi j'en ai parfois la tentation : « *C'est triste, bien sûr ! mais c'est le quotidien. C'est la rançon du progrès !* »

Non, nous n'avons pas le droit. Ecoute : il y a des morts qui crient dans la nuit pour nous arracher à des consentements criminels !

Tiens, je viens de voir à la télévision une émission sur le camp libanais de Tall-El-Zaatar. Pilonnage. Ecroulement d'un immeuble. Cinq morts. Le speaker disait : « *C'est incroyable ! c'est horrible ! ça ne passe pas !* » Pour toi, pour moi, la route ça devrait être pareil. Ça ne devrait plus passer. Un inconnu adresse un jour à tous les députés la photo de son fils unique. Quinze ans ! J'ai toujours la photo.

Que dire, oui, que dire encore afin qu'il y ait peut être un mort de moins, deux morts de moins ?

Le coût financier des accidents représente chaque année 24 milliards de F, les chiffres d'affaires réunis de Renault, Citroën, Simca. Mais, toi et moi, nous sommes tellement accoutumés aux cascades de milliards !

Depuis la libération, la route a tué 330 000 Français, autant que les morts civils de la guerre 1939-1945, en a blessé 6 200 000, deux fois plus que la guerre 1914-1918. Mais n'est-ce pas, tant de chiffres et de statistiques nous assaillent et nous accablent !

* * *

Que dire, alors, pour que moins tragique soit ce mois d'août, par beaucoup de si longtemps rêvé, pour que la liste soit un peu moins longue ? Un mort de moins. Deux. Pourquoi pas dix ?

Je sais que, lisant ces lignes, tu penseras, ou tu diras : « *Ça, c'est vrai ! Il y a des chauffards !* »

Demain, si nous n'y veillons, le chauffard sera toi ou moi. J'ai vu l'autre jour un conducteur doubler en troisième position au sommet d'une côte. J'ai crié. En face, Dieu merci, il n'y avait rien. Mais supposons... une colonie de vacances, par exemple...

Que la liste soit moins longue, cela dépend de toi, de moi, de nous tous. La voiture peut mener n'importe qui à une sorte de griserie démentielle. Là encore, comme partout, l'homme doit commencer par se vaincre lui-même.

Ami français, nous allons revenir ou partir par millions. Je suis maire. Il y a trente-sept mille maires en France. Rien de plus cruel, crois-moi, que de frapper à une porte et d'annoncer, en tremblant : « *Votre fils... Votre mari...* »

Ami français, ça dépend de toi, de moi.

(*) Député, maire de Guingamp.

(Dessin de PLANTU.)

QUALITÉ DE LA VIE

L'AFFAIRE DE SEVESO

Trois députés demandent que l'avortement thérapeutique soit pratiqué dans la région polluée

Cent quatorze foyers de la ville de Seveso (Italie), contaminés le 10 juillet dernier par un nuage toxique échappé accidentellement d'une usine chimique, seront évacués le lundi 2 août. Les enfants, au nombre de quatre-vingt-six, seront envoyés en colonie de vacances, près du lac Majeur, tandis que les trois cent vingt-deux adultes seront hébergés dans les environs de Milan. Cette opération portera à six cents le total des habitants évacués de Seveso depuis une semaine.

Les autorités italiennes ont fait appel à une équipe de toxicologues de l'université de Munich qui est arrivée sur les lieux samedi 31 juillet. Selon le Dr Max Daunderer, qui dirige ce commando médical, le traitement des intoxiqués consistera à accélérer l'élimination du poison — la dioxine — par l'activation des fonctions rénales. Même appliquées trois semaines après l'accident, ces mesures devraient suffire pour neutraliser les effets de la substance toxique, à laquelle il faudrait six semaines pour détériorer les cellules humaines.

A Rome, trois femmes députés ont demandé au gouvernement de faire voter une loi autorisant l'avortement thérapeutique dans la région polluée. L'avortement — rappelons-le — reste interdit en Italie. Une consultation gynécologique a été ouverte au centre d'examens installé dans l'école de Seveso. Toutes les femmes et jeunes filles de la région sont invitées à s'y présenter.

Des contraceptifs pourraient être prescrits à certaines d'entre elles. De toute façon, on leur recommande la plus grande prudence pendant les quelques mois à venir.

Sur le terrain, les spécialistes de la décontamination venus de Grande-Bretagne ont commencé leurs investigations. Les scientifiques italiens envisagent plusieurs procédés : soit ensemencer le sol avec des bactéries qui entreprendraient la destruction biologique des molécules de dioxine, soit répandre de l'ozone pour augmenter les effets destructeurs des rayons solaires.

Enfin, le ministre italien de l'industrie a ordonné à toutes les usines de vérifier et de renforcer leurs dispositifs contre la pollution. Dans un délai d'un mois, chaque entreprise devra rendre compte aux autorités des mesures prises.

LE COMITÉ DE LA CHARTE DE LA NATURE DEMANDE UN PROGRAMME D'URGENCE POUR PROTÉGER LES COURS D'EAU.

Le Comité de la charte de la nature, qui groupe vingt grandes associations de défense de l'environnement et, en particulier, les fédérations de pêcheurs, propose un plan d'urgence en douze points pour combattre la pollution des cours d'eau français. Le comité souhaite une forte augmentation des redevances payées par les industriels et les collectivités locales au titre de la consommation et de la pollution de l'eau.

Il demande que soit instituée une redevance pour la pollution thermique provoquée par les centrales électriques et des pénalisations pour les déversements d'engrais, de pesticides et d'insecticides.

Parmi les autres points figurent la limitation des carrières pour éviter la pollution des nappes phréatiques, l'interdiction des déboisements, la reconstitution des haies et la multiplication des barrages collinaires.

TRANSPORTS

CONCORDE AUTORISÉ A SE POSER AU MEXIQUE

Le Mexique autorisera le service régulier par Concorde de la capitale mexicaine, viennent d'indiquer les autorités de l'aéronautique civile locale.
Cette autorisation avait été demandée par le directeur régional de la compagnie Air France, qui exploite déjà avec l'appareil supersonique la ligne Paris-Washington.
Selon les responsables de l'aéronautique civile mexicaine, le gouvernement des Etats-Unis doit confirmer maintenant, dans le cadre de l'accord bilatéral franco-américain, son acceptation pour que Concorde puisse relier Mexico à partir de la capitale nord-américaine. — *(A.F.P.)*

Faits et projets

Ile-de-France

● PAS DE PAVILLONS A CHEVREUSE (YVELINES). — Par un jugement du 7 juillet, le tribunal administratif de Versailles a annulé le permis de construire de soixante pavillons qui devaient être édifiés à Chevreuse (Yvelines). Les juges ont fait droit à la requête du comité de sauvegarde de la haute vallée de Chevreuse et ont estimé que le projet de construction dérogeait au plan d'aménagement de la région parisienne, qui classait les bords de la rivière l'Yvette en zone rurale.

Tourisme

● DEUX VILLAGES DU CLUB MEDITERRANEE AUX BAHAMAS. — Le Club Méditerranée va mettre en chantier deux villages aux Bahamas, aux termes d'une convention signée avec le gouvernement des îles. Le premier ensemble, déjà baptisé « Paradise Island », ouvrira ses portes dans l'île de Nassau en octobre 1977, le second, « French Leave », sis à Eleuthera, devrait être achevé pour l'été 1978.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

AU PÉAGE-DE-ROUSSILLON (Isère)

La direction départementale du travail autorise quatre cent vingt et un licenciements à l'usine Rhône-Poulenc-Textile

La direction départementale du travail de l'Isère vient d'autoriser le licenciement de quatre cent vingt et un salariés, demandé par la direction de l'usine Rhône-Poulenc-Textile (fils d'acétate) du Péage-de-Roussillon, à condition, toutefois, que ce licenciement collectif soit suivi d'un reclassement, d'une conversion ou d'un transfert d'emploi.

Pour sa part, la direction de Rhône-Poulenc-Textile s'est engagée à verser une prime de reconversion de 10 000 F à tout salarié qui bénéficierait de l'une des trois solutions prescrites par la direction départementale du travail.

Le personnel de l'usine de l'Isère a vivement réagi : une manifestation a eu lieu, vendredi après-midi 30 juillet, sur la R.N. 7, perturbant le trafic routier pendant un quart d'heure. D'autres actions sont à prévoir.

C'est le 15 mars dernier (*le Monde* du 17 mars) que, au terme de la réunion du comité central d'entreprise de Rhône-Poulenc, la direction générale du groupe avait annoncé son intention de licencier cinq cent quinze des huit cent soixante et un travailleurs de l'entreprise du Péage-de-Roussillon. Depuis, ce chiffre a été ramené à quatre cent vingt et un.

Durant ces quatre derniers mois, les ouvriers de l'usine ont déclenché de nombreuses actions pour s'opposer au licenciement collectif et à la fermeture d'ateliers : manifestations sur la R.N. 7 et à Paris, débrayages et grèves, organisation d'une journée « villes mortes » à Péage-de-Roussillon et dans sa banlieue (*le Monde* daté 23-24 mai).

Après une grève de la faim à Nîmes

TROIS OUVRIERS AGRICOLES MAROCAINS SONT EXPULSÉS DE FRANCE

Trois des vingt-cinq ouvriers agricoles, de nationalité marocaine, qui avaient cessé leur grève de la faim, à Nîmes (« le Monde » du 29 juillet), après dix-sept jours de jeûne, ont été expulsés du territoire français. Revenus dans leur pays d'origine, ils ont fait savoir à l'Union locale C.G.T. de Nîmes, qu'ils avaient été détenus pendant trente-six heures et ont affirmé avoir subi un interrogatoire assorti de violences. Une manifestation regroupant une centaine de personnes a aussitôt été organisée, vendredi soir 30 juillet, devant la préfecture du Gard.

Les travailleurs marocains avaient déclenché une grève de la faim afin que leur statut de saisonniers soit revu. Ils ont dû cesser leur mouvement, pour des raisons de santé, sans avoir obtenu satisfaction.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

L'OUVERTURE DE LA FOIRE DE DAMAS

La France passerait du quatrième au deuxième rang des fournisseurs de la Syrie

De notre correspondant

Damas. — La France est, parmi les quarante nations étrangères participant à la 23e Foire internationale de Damas, qui se déroule jusqu'au 20 août, celle qui a le pavillon le plus important (3 100 mètres carrés contre 1 000 mètres carrés l'an passé). Quatrième fournisseur de la Syrie en 1974, la France devrait en 1976, avec plus de 1 milliard de francs de ventes (700 millions en 1975), passer au second rang, derrière l'Allemagne fédérale.

En 1975, l'industrie française a signé pour 2 milliards et demi de francs de contrats avec Damas. Plus de cinquante entreprises françaises sont aujourd'hui implantées en Syrie et cent vingt sont venues à la Foire, essentiellement pour y présenter des biens d'équipement. Par ailleurs, la presse et le livre français, avec mille six cents titres, sont représentés pour la première fois depuis de longues années dans une manifestation officielle syrienne.

M. Norbert Ségard, alors ministre du commerce extérieur, s'était rendu en Syrie l'an dernier. Son successeur, M. Raymond Barre, est attendu à Damas à la fin de 1976. Toutefois, l'expansion économique syrienne et donc ses achats extérieurs connaissent une pause, depuis qu'en raison des événements du Liban les monarchies pétrolières arabes ont diminué leur aide financière à Damas. Ainsi prévoit-on la non-exécution d'environ un tiers des dépenses inscrites au budget total de l'Etat en 1976, qui est de 16 milliards et demi de livres syriennes. (1 LS = 1,23 F.) — J.-P. H.-P.

CONJONCTURE

M. FOURCADE SOUHAITE DIMINUER DE 3 A 4 % LA PROGRESSION ANNUELLE DES REVENUS ET DES PRIX

M. Fourcade a deux soucis pour la rentrée : un souci à court terme, la sécheresse et ses conséquences ; un autre, à moyen terme, l'inflation. Le ministre de l'économie et des finances, qui faisait ces confidences, vendredi 30 juillet, aux auditeurs de R.T.L., a ajouté que la politique contractuelle qu'il comptait mettre en œuvre visait à ramener la croissance des revenus et des salaires à 11 % (contre quelque 15 % présentement) et celle des prix à 6 ou 7 % (au lieu de 9 à 10 % actuellement). Soit un ralentissement de 3 à 4 % de la progression annuelle des uns et des autres.

M. Fourcade estime possible également de pratiquer une politique contractuelle avec les milieux agricoles pour déterminer l'évolution des prix et des revenus dans ce domaine. Selon lui, les milieux agricoles sont même mieux disposés que d'autres à pratiquer une concertation de ce type.

A propos du franc, le ministre a indiqué que les parités avec le dollar et le deutschemark étaient comparables à celles en vigueur au début de 1974. Le mois d'août devrait, selon lui, contribuer à calmer la spéculation actuelle sur le deutschemark.

● M. MICHEL DEBRE, ancien premier ministre, député U.D.R. de la Réunion, a déclaré, vendredi 30 juillet, dans une interview à TF 1, à propos de l'inflation : « *C'est peu de dire que je suis inquiet ; je suis angoissé, parce que l'inflation, c'est-à-dire la hausse des prix, forte, répétée, continue, trouble profondément la société, la vie des familles, la capacité de la France. (...) Quand des hommes et des femmes, quand une nation, doutent de l'avenir, toute la politique est incertaine, et le succès d'une bonne politique de lutte contre l'inflation, c'est de rendre confiance aux Français et aux Françaises dans l'avenir de leur pays. Voilà qui vaut bien la peine d'être tenté.* »

AGRICULTURE

Les manifestations contre les importations de fruits

LE PRÉSIDENT DES AGRICULTEURS DE L'ARDÈCHE INCULPÉ

Le président de la fédération des exploitants de l'Ardèche, M. Gilbert Louis, qui est également président de la chambre d'agriculture de l'Ardèche, a été inculpé par le juge d'instruction de Belley, à la suite de la destruction d'un chargement de pêches importées, le 14 juillet, en gare de Culoz (Ain). Prévenu au titre de la loi « anti-casseurs », M. Louis a été laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire.

Il est le quatrième responsable paysan inculpé dans cette affaire.

[Cette inculpation intervient au moment où les producteurs de fruits de la vallée du Rhône ont levé les consignes de manifestation pour le week-end du 1er août. Evoquant, jeudi 29 juillet, avec le bureau des chambres d'agriculture (APCA), les difficultés des producteurs de fruits méridionaux du fait de la concurrence des pays méditerranéens, M. Giscard d'Estaing aurait dit, en substance, que barrer les routes n'était pas une solution.]

A L'ÉTRANGER

La dette des pays de l'Est à l'égard de l'Allemagne fédérale atteint 8 milliards de dollars

De notre correspondant

Bonn. — Lors de la visite de M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, en République fédérale, comme au sommet « occidental » de Porto-Rico, le chancelier Schmidt a exprimé sa préoccupation devant l'endettement croissant des pays socialistes à l'égard du monde industrialisé occidental.

Le problème est d'autant plus aigu pour la R.F.A. qu'elle est à l'Ouest le premier partenaire commercial de ces pays, et que leur endettement vis-à-vis de Bonn représente le quart de leur dette globale en monnaies occidentales (20 milliards de DM sur 80 milliards, soit 8 milliards de dollars sur 32).

Dans son rapport mensuel de juillet, la Bundesbank vient de consacrer une étude détaillée aux échanges commerciaux et à la balance des paiements courants de la R.F.A. avec les pays dits « à commerce d'Etat » (1). Elle prend clairement position dans le débat qui commence à s'instaurer dans les milieux industriels et politiques : comment réduire le déficit de la balance commerciale des pays socialistes et donc leur endettement ? Pour la Bundesbank, comme pour le ministère de l'économie, la solution passe par une augmentation des livraisons de ces pays, et non par une réduction des exportations occidentales. Ce n'est pourtant pas l'avis de tous les experts. Certains commencent à envisager une diminution, au moins relative, des ventes de l'Ouest.

Les arguments des premiers ne les surprendront pas. Outre les raisons d'ordre politique (l'intégration croissante de l'Union soviétique et de ses alliés dans le système économique mondial), ils mettent en valeur les intérêts propres aux pays occidentaux, notamment à la République fédérale. Il est banal de dire que l'économie ouest-allemande dépend, dans une très large mesure, des marchés extérieurs : un salarié sur quatre travaille directement ou indirectement pour l'exportation. Or les deux années de crise 1974 et 1975 ont montré que, si la clientèle de l'Est ne saurait être substituée à celle de l'Ouest, elle pouvait permettre de compenser les difficultés rencontrées à l'Ouest.

L'année dernière, pour la première fois, les exportations allemandes ont diminué de 4 % (et même de 10 % vers les pays industrialisés), mais elles ont progressé de 9 % avec le Comecon (46 % avec la seule U.R.S.S.). Depuis 1971, les exportations de la R.F.A. vers les pays à commerce d'Etat ont triplé. Certes, les échanges avec l'Est ne sont qu'une petite partie du commerce extérieur du pays (environ 6 %), mais leur solde positif a contribué, en 1975, pour près d'un quart à l'excédent commercial total.

De même, si l'excédent de la balance des paiements courants a diminué de 16 milliards de DM l'an dernier, le surplus avec les pays à commerce d'Etat est passé de 7 à 9 milliards. Les excédents cumulés depuis 1972 s'élèvent, selon la Banque centrale, à 22 milliards de DM dont 7 milliards pour l'U.R.S.S. et 6 milliards pour la Pologne. Pour les autres, si les ordres de grandeur sont beaucoup plus faibles, « *c'est tout de même*, note la Bundesbank, *un problème difficile pour des pays qui ne peuvent développer leurs exportations* (vers la R.F.A.) *au même titre que leurs importations* ».

Plusieurs pays de l'Est ont d'ailleurs réduit en 1975 leurs achats de produits ouest-allemands, afin de diminuer leur déficit commercial. Ainsi, les exportations de la R.F.A. vers la Hongrie ont régressé de 20 %, vers la Roumanie de 12 %, vers la Pologne de 11 % et vers la Tchécoslovaquie de 6 %. Il faut noter que les statistiques de la Bundesbank ne comprennent pas les échanges avec la R.D.A. qui n'est pas considérée comme un pays « *étranger* ». Le commerce inter-allemand est soutenu par des accords « swing » aux termes desquels la R.F.A. accorde des crédits à la R.D.A. pour un montant d'environ 800 millions de DM par an. Selon certaines estimations, l'endettement est-allemand à l'égard de Bonn aurait atteint 2,4 milliards de DM, à la fin de 1975. Globalement, le taux de couverture des achats des pays de l'Est par leurs ventes ne dépasse pas 50 %.

A crédit

Les déficits de l'Est sont couverts dans une mesure croissante par le crédit, non seulement parce qu'ils ont augmenté au cours des dernières années, mais aussi parce que la propension des pays socialistes à s'endetter vis-à-vis de l'Ouest s'est elle-même accrue. Représentant environ 20 milliards de deutschemarks, l'endettement des pays à commerce d'Etat a triplé depuis 1971. L'Union soviétique intervient pour la moitié, la Pologne pour un cinquième de cette somme. En sens inverse, l'endettement de la R.F.A. vis-à-vis des pays de l'Est est estimée à 3 milliards de deutschemarks.

Plus de la moitié des crédits sont consentis par les entreprises exportatrices, 8 milliards par des banques et environ 1 milliard par les pouvoirs publics. Ce milliard ne comprend pas le volume de l'assurance crédit exportation qui atteignait 11,5 milliards à la fin de 1975, soit un quart des autorisations.

L'endettement net des pays socialistes vis-à-vis de l'Allemagne fédérale représentait l'an dernier 16 % de la dette nette du monde vis-à-vis de la R.F.A. « *Cette proportion est le reflet d'une situation où la R.F.A. doit financer par des crédits ses propres exportations* », souligne la Bundesbank. Depuis 1972, la moitié du déficit commercial des pays socialistes a été couvert par des crédits ouest-allemands, l'autre moitié l'a été par des prêts obtenus soit dans des pays tiers soit sur le marché des eurodevises où, de nouveau, les filiales des banques allemandes, installées, par exemple à Luxembourg, jouent un rôle « *non négligeable* ».

DANIEL VERNET.

(1) Les pays « à commerce d'Etat » sont : l'Albanie, la Bulgarie, la Pologne, la République populaire de Mongolie, la Corée du Nord, le Vietnam du Nord, la Roumanie, l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Chine. Le commerce inter-allemand n'est pas compris dans ces statistiques.

En Suisse

EXCÉDENT RECORD DES PAIEMENTS EN 1975

Berne. — L'excédent de la balance des paiements de la Suisse a atteint en 1975 un niveau exceptionnel : 6,68 milliards de francs suisses (12,7 milliards de francs français), soit treize fois plus qu'en 1974 (où l'excédent dépassait à peine 500 millions de francs suisses). Sur l'ensemble de l'année 1975, les recettes ont représenté 52 770 millions de francs suisse et les dépenses 46 090 millions.

La progression de l'excédent est due, pour l'essentiel, à la très forte diminution des importations provoquée par la crise économique. Le déficit commercial a été limité en 1975 à 0,84 milliards de francs suisses, alors qu'en 1975 il s'était élevé à 7,58 milliards. — (*A.F.P.*)

L'industrie américaine retrouve des taux de profits substantiels

Symbole de la reprise économique aux Etats-Unis, les bénéfices des grandes entreprises ont fortement progressé au cours des derniers mois. Selon une enquête du « Wall Street Journal » portant sur cinq cent quarante et une grandes compagnies, les profits du deuxième trimestre sont supérieurs de 33 % en moyenne à ceux du deuxième trimestre 1975. Au premier trimestre, la progression augmentait de 41 % par rapport au premier trimestre 1975.

D'après certaines estimations, on s'attend que pour l'ensemble de l'année 1976 les bénéfices des entreprises enregistrent une augmentation moyenne de 30 % en 1975.

Tous les secteurs industriels sont concernés (à l'exception du caoutchouc et des banques). Les compagnies pétrolières ont vu croître leurs profits durant le deuxième trimestre dans des proportions allant de 7 % à 93 % pour Atlantic Richfield. C'est dans l'industrie automobile que les augmentations des bénéfices sont les plus spectaculaires, témoignant ainsi de la « résurrection » de ce secteur « moribond » il y a encore deux ans.

Les profits de General Motors, Ford, Chrysler ont fortement progressé au cours du premier semestre. General Motors : 1,7 milliard de dollars de bénéfice net en six mois contre 392 millions pour les six premiers mois de 1975 ; Chrysler : 227,2 millions contre 152,8 ; Ford : 770 millions contre 96,5.

Ces bons résultats de l'industrie automobile américaine risquent d'entraîner une recrudescence des actions syndicales. Le United Auto Workers (syndicat de l'automobile) a indiqué que Chrysler n'allait plus pouvoir plaider la pauvreté dans les négociations contractuelles qui ont commencé il y a une semaine.

Sauf accident ou longue grève, les ventes d'automobiles devraient poursuivre leur courbe ascendante au cours des prochains mois et en 1977. Pour le directeur de General Motors, M. Eliott Ester, les ventes de voitures de tourisme et de véhicules utilitaires atteindront en 1977 le chiffre de 14,7 millions d'unités.

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE VA DÉLIVRER LES PREMIERS PERMIS DE RECHERCHES D'HYDROCARBURES DANS LA MANCHE

Londres. — Le gouvernement britannique va délivrer prochainement ses premiers permis de recherches d'hydrocarbures dans la Manche. Ils porteront sur une vingtaine de « blocs » d'une superficie d'environ 250 kilomètres carrés chacun, situés au sud de l'île de Wight, au large de la côte sud de la Cornouailles et à l'ouest des îles Scilingues.

Dans la délimitation des « blocs », le gouvernement britannique a pris soin d'éviter les zones faisant l'objet du litige franco-britannique concernant le tracé de la ligne de démarcation « offshore » entre les deux pays.

Les milieux maritimes manifestent pour leur part une vive inquiétude.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● M. MAURICE LEVY a été promu directeur général de Publicis Conseil. Entré à Publicis en 1971 pour prendre en charge la responsabilité du département informatique au niveau du groupe, il était directeur général adjoint depuis mai 1975.

● DEFICIT POUR LA BRITISH STEEL. — La British Steel Corporation (B.S.C.), établissement nationalisé qui regroupe 90 % de la sidérurgie britannique, a enregistré un déficit record de 225 millions de livres sterling (1,8 milliard de francs) pour l'exercice clos en mars 1976. Cette perte, qui fait suite à un bénéfice de 73 millions de livres l'année précédente, a été due à la récession mondiale, et devrait faire place à un équilibre ou même un petit excédent, en 1977, grâce à l'amélioration de la demande et au raffermissement des prix intérieurs et extérieurs. Les problèmes de la B.S.C. ont été aggravés par les conflits sociaux (trois cent soixante-huit grèves en douze mois).

Agriculture

● LES MONTANTS COMPENSATOIRES MONETAIRES appliqués aux échanges de produits agricoles des pays communautaires avec la France devraient être portés de 5,3 à 6,3 % à partir du lundi 2 août pour tenir compte de la dépréciation du franc. Ces montants compensatoires, qui avaient été portés de 2,6 à 5,3 % le 26 juillet, jouent comme des taxes sur les exportations françaises et des subventions aux importations. — (*A.F.P.*)

● VINGT-NEUF DEPARTEMENTS ont été déclarés sinistrés jusqu'à présent du fait de la sécheresse, essentiellement pour les fourrages et les céréales de printemps : Ain, Allier, Aube, Calvados, Cantal, Charente, Charente-Maritime, Côte-d'Or, Côte-du-Nord, Dordogne, Doubs, Haute-Garonne, Ille-et-Vilaine, Isère, Jura, Lot, Manche, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Orne, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Sarthe, Seine-Maritime, Somme, Vosges, Territoire-de-Belfort.

● M. ALAIN SERIEYX, membre du secrétariat national des républicains indépendants, écrit, vendredi 30 juillet, dans le bulletin de son parti, *R.I. Actualité*, à propos de l'action du gouvernement contre les effets de la sécheresse : « *Il nous semble tout à fait indispensable que les mesures annoncées en septembre prochain se présentent sous forme d'un programme cohérent, et non pas d'actions ponctuelles ou localisées.* » M. Serieyx demande que les parlementaires soient associés à l'élaboration de cette politique, et que les présidents de « *tous les groupes* » des deux Assemblées soient consultés par le premier ministre et le ministre de l'agriculture.

Conflits et revendications

● LES AGENTS DE CONDUITE C.G.T. et C.F.D.T. DE LA REGION DE MARSEILLE ont déposé, vendredi 30 juillet, un préavis de grève, allant du jeudi 5 août à 0 h. au samedi 7 août à 24 h., pour protester contre la création d'un nouveau grade (T. 5). Dans leur préavis, ils « *exigent l'abandon des intentions de la direction de la S.N.C.F. et réclament le relèvement hiérarchique* » des autres niveaux (T. 1 à T. 4). Ce mouvement concerne les dépôts de Marseille, Nice, Veynes (Hautes-

● LA GREVE DES POSTIERS F.O., le vendredi 30 juillet, dans la région parisienne, a été suivie à 25 % selon le syndicat et 7 % selon le secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications. Le mouvement, qui devait se poursuivre ce samedi, a été déclenché pour protester contre la réduction des effectifs au mois d'août, qui entraînerait la suppression de la distribution du courrier de l'après-midi dans sept arrondissements de Paris (1er, 2e, 3e, 4e, 10e, 11e et 13e).

● GRIFFET : un accord est intervenu entre un candidat employeur et les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C., à Marseille, sur la reprise éventuelle du travail dans cet établissement mis en règlement judiciaire en novembre 1974 et occupé depuis février 1975. Pour qu'il y ait redémarrage, il faut que M. Genoyer, l'auteur du projet de relance, reçoive une aide importante de l'Etat (*le Monde* du 1er juillet). Le dossier est toujours à l'étude à Paris où d'autres solutions sont aussi envisagées.

Emploi

● UNE GARANTIE DE REVENU pour les personnes incapables d'occuper un emploi est suggérée par la Commission de la C.E.E. Celle-ci demande aux pays membres d'assurer, d'ici à la fin de 1980, un revenu analogue à celui qui est versé aux invalides et aux chômeurs, en accordant la priorité aux handicapés congénitaux, aux jeunes cherchant du travail et à ceux qui, ayant occupé un emploi, ont dû l'abandonner pour des raisons économiques et manquent de ressources suffisantes pendant leur période d'inactivité.

Finances

● M. CLAUDE PIERRE-BROSSOLETTE, ancien secrétaire général de l'Elysée, remplacé à ce poste par M. Jean François-Poncet, est nommé inspecteur général des finances à compter du 1er juillet.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Ruée sur le deutschemark Baisse du franc

Les marchés des changes ont connu à nouveau, cette semaine, la nervosité des grands jours. Une fois de plus, c'est la ruée sur les monnaies fortes, essentiellement le deutschemark, aux dépens du dollar, qui a mis le feu aux poudres et plongé derechef le « serpent » monétaire dans des convulsions dont certains pensent qu'elles finiront par lui être fatales. A la veille du week-end, les rumeurs d'un « ajustement » général, dont la monnaie allemande ferait les frais par le biais d'une réévaluation, couraient avec 1,93 F au plus haut depuis la mise en flottement de notre monnaie le 15 mai dernier. Par rapport au dollar, la baisse était moins forte, puisque ce dernier n'atteignait que 4,92 F, au même niveau que huit jours auparavant.

Ce nouvel accès de faiblesse est imputable moins à une nouvelle attaque contre notre monnaie qu'à une véritable ruée sur le deutschemark, qui a très vivement monté par rapport à toutes monnaies, notamment le dollar, le dernier à été éprouvé par la baisse des taux outre-Atlantique

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Franc belge
Londres ..	4,3247	1,4891	4,5214		178,30	8,7723	4,4218	70,0719
	4,3769	1,4981	4,5935		178,25	8,7832	4,4767	70,5969
New-York .	36,9549	0,1197	39,3468	178,30		28,3252	149,3225	2,5445
	36,5497	0,1196	38,8648	178,25		28,2942	39,8168	2,5141
Paris	181,81	5,8968	193,58	8,7723	4,9280		198,38	12,5190
	180,09	5,8941	191,21	8,7832	4,9275		196,19	12,3884
Zurich	91,8481	2,9693	97,5801	4,4218	2,4898	50,4965		6,3194
	91,7945	2,9641	97,4582	4,4767	2,5115	50,9690		6,3142
Francfort .	93,9209	3,0429		4,5314	2,5415	51,6565	102,4798	6,4669
	94,1885	3,0825		4,5935	2,5770	52,2983	102,6058	6,4789
Bruxelles .	14,5232	4,7954	15,4633	70,0719	39,3080	7,9878	15,8467	
	14,5376	4,7577	15,4346	70,5969	39,7750	8,0728	15,8371	
Amsterdam		3,2399	106,4725	4,8247	2,7049	55,0000	109,1129	6,8854
		3,2727	106,1699	4,8769	2,7369	55,5251	108,9388	6,8786

plus d'insistance que jamais. Tout naturellement, les monnaies faibles ont pâti de ce remue-ménage, le franc se remettant à glisser après avoir paru se stabiliser et même remonter un peu.

Lundi, notre monnaie était prise d'un vif accès de faiblesse, le dollar s'élevant à 4,94 F, et même 4,95 F un moment (contre 4,9275 F le vendredi précédent), le deutschemark valant 1,92 F, contre 1,9220 F. Mardi, en début d'après-midi, elle amorçait un redressement, qui s'accélérait dans la journée de mercredi, sur l'annonce d'un ralentissement de la hausse des prix, limitée à 0,4 % en juin.

Du coup, le dollar revenait à 4,89 F, et le deutschemark à 1,950 F. Jeudi, en revanche, le franc recommençait à faiblir, surtout à partir de midi. Le vendredi, il baissait vivement vis-à-vis du deutschemark, qui s'élevait à (voir en rubrique Marché monétaire) et par la réapparition d'un déficit de la balance commerciale américaine en juin : son cours à Francfort est revenu, en trois jours, de 2,58 DM à près de 2,54 DM.

Du coup, comme toujours en pareil cas, la spéculation s'est portée sur le deutschemark, les opérateurs se « défaussant » de toutes devises pour en acheter. La hausse de la monnaie allemande implique d'abord que les autorités fédérales n'ont pas voulu soutenir le dollar, et l'ont « lâché ». Elle a pour effet, ensuite, de tirer vers le haut les autres monnaies du « serpent », que ce soit vis-à-vis du dollar ou vis-à-vis du franc.

Conséquence normale, le deutschemark se retrouve, tout seul, au plafond du serpent, tandis que les autres devises sont tombées au plancher, couronnes, florin et surtout franc belge, à nouveau, l'objet de vives attaques : son écart avec le deutschemark a dépassé un moment les 2,25 % réglementaires, ce qui a contraint la Banque nationale belge et la Bundesbank à intervenir assez massivement. Outre-Quiévrin l'on persiste à affirmer qu'il n'est pas question de sortir du serpent, et des mesures restrictives supplémentaires (relèvement d'un point des avances sur titres, etc.), ont été prises. Il n'empêche qu'à Francfort et à Zurich les cambistes évoquaient à nouveau la perspective d'un « automne chaud », et la possibilité — certains diraient la nécessité — d'une réévaluation unilatérale du deutschemark. Selon certains, cette opération aurait dû avoir lieu en mars dernier, ce qui aurait peut-être évité au franc français de sortir du serpent...

Sur le marché de l'or, le cours de l'once à Londres, tombé la semaine dernière à 111 dollars après avoir touché 105,75 dollars, a esquissé une remontée jusqu'à 115,35 dollars pour revenir à 112,50 dollars à la veille du week-end, nombre de spécialistes estimant prématurée une remontée durable dans les conditions actuelles.

FRANÇOIS RENARD.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	23 juil.	30 juil.
Indice général	86,8	87,7
Assurances	138,5	129,5
Banq. et sociétés financ.	68,5	66,9
Sociétés foncières	84,7	84,7
Sociétés investiss. portef.	88,4	89
Agriculture	77,7	78,7
Alimentat., brasseries, distill.	85,9	87
Autom., cycles et i. équip.	85	88,4
Bâtim., matér. constr., T.P.	81,2	82,1
Caoutchoucs (ind. et comm.)	83,1	84,8
Carrières salines, charbon.	105,2	102,5
Constr. mécan. et navales.	78,5	78,6
Hôtels, casinos, thermal.	106,2	105,8
Imprimeries, pap., cartons.	82,7	82,4
Magas., comm. d'exportat.	61,2	61,1
Matériel électrique	82,8	83,5
Métall., cam. des pr. métal	85,7	86,5
Mines métalliques	127,5	132,8
Pétroles et carburants	80,1	80,6
Prod. chimiq. et fil.-métt.	93,5	94
Services publics et transp.	84,2	87,7
Textiles	80,4	82
Divers	105,8	105,6
Valeurs étrangères	183,7	102,8
Valeurs à rev. fixe ou ind.	113,7	N. C.
Rentes perpétuelles	59,3	—
Rentes amort., fonds gar.	145,6	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	94,7	—
Sect. ind. publ. à rev. ind.	195,1	—
Secteur libre	101,7	—
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	199,2	N. C.
Val. franç. à rev. variable	601,5	607,8
Valeurs étrangères	758,4	758,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	69,1	70
Produits de base	45,3	46
Construction	94,8	96,1
Biens d'équipement	94,9	94,8
Biens de consom. durables	118,3	120,7
Biens de cons. non durabl.	61,3	61,5
Biens de consom. alimentt.	81,1	82,1
Services	195	197,8
Sociétés financières	75,5	75,9
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	160,9	162,8
Valeurs industrielles	62,3	63,1

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	34 100	19 731 770
Michelin	11 590	15 475 890
Prétaball (1)	36 300	12 676 440
Bic	13 425	10 514 925
Eastman Kodak	18 325	8 568 482
L.T.T. (2)	55 175	8 005 292

(1) Dont un bloc de 23 975 titres mardi.
(2) Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	26 juil.	27 juil.	28 juil.	29 juil.	30 juil.
Terme	50 576 369	65 161 332	65 382 698	54 092 485	44 707 200
Comptant					
R. et obl.	91 879 952	80 006 375	78 550 018	189 572 920	65 020 864
Actions	31 719 715	36 385 321	34 847 634	41 412 336	109 801 423
Total	174 176 036	181 553 028	178 780 350	285 077 741	219 529 487

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)

Valeurs :					
Françaises	88,6	89,5	90,4	90,5	90,7
Etrangères	110,1	110,2	108,9	108,3	109,0

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

Indic. gén.	68,9	69,3	70	70,2	70

Bourse de Paris

SEMAINE DU 26 AU 30 JUILLET

Tentative de redressement

APRES avoir baissé de façon presque ininterrompue depuis le début juin, la Bourse de Paris a enregistré cette semaine une reprise jugée non négligeable (+ 2 %) dans la mesure où il faut remonter aux premiers jours du mois de janvier dernier pour retrouver une progression hebdomadaire comparable.

Détail important toutefois : cette reprise s'est opérée avec très peu d'affaires.

Le mouvement est allé crescendo. Amorcé dès lundi, il s'est un peu accentué le lendemain, puis encore le surlendemain grâce en particulier aux achats effectués par les organismes de placement collectif, qui, d'abord sélectifs, se sont progressivement étendus aux divers secteurs de la cote : automobile, bâtiment, alimentation, construction électrique, métallurgie, voire pétroles et firmes pharmaceutiques. Encore bien orienté jeudi, le marché commençait toutefois à donner quelques signes d'essoufflement en raison de l'atonie des transactions ; à la veille du week-end, il se stabilisait dans une ambiance détendue par les très nombreux départs en vacances.

Cette éclaircie apparue dans le ciel de la Bourse après une longue période de marasme sera-t-elle durable ? A la veille du week-end, les rares opérateurs encore présents sous les colonnes du Palais Brongniart en doutaient. Tout mouvement boursier, qui se produit dans un marché trop étroit est rarement suivi d'effet. Et cette semaine comme les précédentes, les volumes journaliers de transactions se sont révélés particulièrement maigres, évoluant entre 160 et 200 millions de francs, alors qu'en début d'année, ils atteignaient ou dépassaient même fréquemment 300 millions.

L'on objectera qu'en 1975 à pareille époque, les affaires n'étaient pas meilleures. Au moins le marché avait-il un motif de réconfort : le plan de relance annoncé pour la rentrée de septembre.

Aujourd'hui, la situation est différente. Le bâton promis par M. Chirac, même accompagné d'une carotte, apparaît pour le moins suspect. Au surplus, si l'indice des prix a peu monté en juin, à la surprise générale, son ascension risque d'être à nouveau rapide à partir du mois d'août du fait de la sécheresse et des hausses récemment annoncées (timbres, pain, lait...). Enfin, la tenue du franc ne laisse pas d'inquiéter. Les mesures prises par M. Fourcade pour stopper sa chute ont déjà été fraîchement accueillies. Beaucoup se demandent maintenant si leur effet sera durable. Sans doute est-il trop tôt pour se prononcer. Mais en attendant, notre monnaie, après s'être un peu raffermie, s'est affaiblie derechef en fin de semaine (voir d'autre part). En fait, le seul motif de consolation et d'espoir réside dans la promesse de M. Fourcade de rendre effectif dès 1977 la réévaluation des bilans. Cette mesure favorable au développement des entreprises sera-t-elle suffisante pour maintenir la Bourse en haleine ? Cela apparaît très improbable en l'absence d'autres facteurs stimulants.

Aux valeurs étrangères, la baisse des mines d'or s'est fortement ralentie. Effritement des allemandes, des américaines et des pétroles internationaux.

Sur le marché de l'or, toujours très calme lui aussi, les cours se sont relativement bien tenus, le lingot se bornant à perdre 60 F à 13 390 F. Le napoléon, après avoir brutalement monté de 5 F lundi n'a finalement conservé à 226,70 F qu'une avance de 0,90 F d'une semaine à l'autre.

PATRICE CLAUDE.

MATIÈRES PREMIÈRES

Reprise du café et du cuivre

METAUX. — Reprise des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal sont passés à 545 000 tonnes, en augmentation de 2 975 tonnes. Mais ce facteur a été éclipsé par l'apparition de plusieurs éléments favorables : incidents de frontière entre la Rhodésie et le Mozambique, possibilité d'un relèvement par les producteurs américains de leurs prix de vente, enfin constitution d'un stock régulateur de 13 000 tonnes au Japon.

Après leur sensible baisse de la semaine précédente, les cours de l'argent ont été plus soutenus à Londres ; le disponible s'établit à 254,70 pence l'once troy contre 252,50, et le trois mois à 262,50 contre 260,50.

TEXTILES. — Effritement des cours du coton à New-York. Le Pakistan importera 50 000 balles pour faire face à ses besoins en raison d'une récolte inférieure de 300 000 balles à la précédente. L'Inde achètera également de 150 000 à 200 000 balles, car sa récolte enregistre une diminution de 1 000 000 de balles.

Légère progression des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Le Secrétariat international de la laine prévoit pour les saisons 1976 et 1977-1978 une demande accrue de la part des utilisateurs de cette fibre. Les ventes australiennes se sont élevées pour la saison 1975-1976 à 3,7 millions de balles, chiffre inférieur de 600 000 balles à ceux de la précédente saison, rapportant 799 millions de dollars contre 805 millions de dollars. Le prix moyen de vente s'est établi à 143,25 cents, supérieur de 16,3 cents à celui de 1974-1975.

DENREES. — Une vive reprise s'est produite sur les cours du café. La hausse dépasse 15 % et atteint même presque 20 % à Paris. Plusieurs facteurs se sont conjugués pour galvaniser le marché : rupture ses relations diplomatiques entre l'Ouganda et la Grande-Bretagne, confirmation de l'achat par le Brésil au Salvador de 560 000 sacs, enfin reprise prévue des achats de la torréfaction.

Les cours du cacao ont progressé sur les places commerciales. Pour la récolte 1975-1976, il est prévu par l'Organisation internationale du cacao un déficit de 9 000 tonnes au lieu de 33 000 tonnes en mars. Mais une firme privée estime qu'il y aura au contraire un surplus de 11 000 tonnes.

La baisse se poursuit sur les cours du sucre. L'amélioration des conditions climatiques en Europe et la vente de roux à bas prix par la Colombie sont à l'origine de ce repli.

Cours des principaux marchés du 30 juillet 1976

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 922,50 (915), à trois mois 936 (948) ; étain comptant 4 790 (4 825), à trois mois 4865 (4894) ; plomb 288 (292) ; zinc 432 (439). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 75,20 (73,70) ; aluminium (lingots) inch. (61) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 84,83 (85,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (115-120). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 249 (1 280 1/8).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton oct. 78,50 (80,43), déc. 77,50 (78,05) ; laine saint oct. 187,80 (185), déc. 185,50 (184). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) oct. 227 (222) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C inch. (380). — Roubaix (en francs par kilo) : laine déc. 24,25 (23,60). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 455 (460).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 51-52,25 (48-50,50). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : inch. (197-197,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao sept. 91,43 (85,80), déc. 87,90 (82,85) ; sucre disp. 11,70 (12,85), sept. 11,95 (12,75). — Londres (en livres par tonne) : sucre oct. 170,50 (181,50), déc. 178,40 (188,05) ; café sept. 1 440 (1 385), nov. 1 422 (1 360) ; cacao sept. 1 187 (1 129), déc. 1 146 (1 092). — Paris (en francs par quintal) : cacao sept. 1 085 (1 008), déc. 992 (940) ; café sept. 1 260 (1 090), nov. 1 229 (1 068) ; sucre en francs par tonne) oct. 1 678 (1 765), déc. 1 698 (1 805).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé sept. 341 1/2 (349 1/2), déc. 356 (363) ; maïs sept. 280 (282 1/4), déc. 287 3/4 (272 1/4).

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Vive tension

La tension a été vive sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour est passé de 8 3/4 % à 9 1/8 %, après avoir touché 9 1/4 %.

Lundi, ce loyer s'élevait de 1/8 % à 8 7/8 %, puis, le lendemain, bondissait d'un coup à 9 1/4 %. La raison : le franc avait faibli très sensiblement en début de semaine, et il convenait de le soutenir. M. Jean-Pierre Fourcade venait de déclarer qu'à terme la manipulation des taux était plus efficace que les interventions sur les marchés des changes. La Banque de France a donc fait monter le taux au jour le jour à 1/4 % seulement au-dessous du nouveau taux d'escompte (9/50 %).

Inutile de dire que cette tension a vivement préoccupé les opérateurs tout au long de la semaine. Certains d'entre eux tablaient sur une légère détente en fin de semaine et ultérieurement, relevant que la Banque de France avait adjugé 4,8 milliards de francs, valeur 30 juillet, au taux de 8 3/4 %, inchangé par rapport à celui de l'adjudication précédente. D'autres faisaient état du rendement annuel théorique de 10,06 % consenti par le Trésor pour son adjudication de 576 millions de francs de bons à un an (9,23 % pour les 1 207 millions de francs de bons à 4 mois). Toujours est-il que sur le marché à terme, les établissements se couvrent, la Caisse des dépôts ne délivrant toutefois qu'une maigre contrepartie (9 1/2 % à 9 3/4 % à 6 mois et 10 % à un an).

Dans un autre ordre d'idées, les statistiques de la Banque de France révèlent que le rythme de progression de la masse monétaire, après être passé par un maximum à l'automne 1975 du fait des émissions massives du Trésor (près de 40 milliards de francs) s'est sérieusement ralenti : sur une base annuelle et par période de trois mois glissant l'un sur l'autre, cette progression a été de 13 % à fin juin 1975, de 20 % à fin août, de 24 % à fin novembre, de 23 % à fin janvier 1976, de 17 % à fin avril, de 13 % à fin mai et probablement de 13 % à 14 % à fin juillet.

Outre-Atlantique, c'est la détente : les principaux établissements, dont la Citibank, en fin de semaine, ont ramené leur « prime rate » de 7 1/4 % à 7 %.

De son côté, M. Arthur Burns, président de la Réserve fédérale, a annoncé que les objectifs de croissance de la masse monétaire américaine avaient été abaissés d'un demi-point pour M 2 (7 1/2 %-9 1/2 %) et d'un point pour M 3 (9 % à 11 %). Il a qualifié ce « léger abaissement de pas modeste et prudent vers l'obtention d'un taux de croissance monétaire qui puisse, le moment venu, être compatible avec la stabilité générale des prix », ajoutant « qu'il serait désirable de maintenir une stabilité relative du marché monétaire en cette période, à la lumière du ralentissement actuel de l'activité économique ».

A noter, enfin, que la demande de crédit de la clientèle industrielle et commerciale continue à se contracter, du moins à New-York. — F. R.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Reprise en fin de semaine

Wall Street s'est redressé, à la veille du week-end, après quatre séances de baisse successives. Toutes les pertes initiales n'ont pu cependant être comblées, l'indice des industrielles s'établissant à 984,64, soit à 6,28 points au-dessous de son niveau du vendredi précédent.

Comme toutes les places financières internationales, le marché a souffert du manque d'affaires, l'activité hebdomadaire ayant seulement porté sur 73,27 millions de titres, contre 86,84 millions.

Les opérateurs sont restés parfaitement insensibles au chant des sirènes de l'expansion, ne retenant, semble-t-il, de toutes les nouvelles favorables portées à leur connaissance que les plus sujettes à caution, tels la faible hausse de l'indice global des principaux indicateurs économiques en juin et le déficit de la balance commerciale le même mois. Ils n'ont vraiment commencé à dresser l'oreille que vendredi, quand la City Bank a annoncé sa décision d'abaisser à son tour à 7 % son taux de base.

Indices Dow Jones du 30 juillet : transports, 221,54 (contre 228,70) ; services publics, 91,54 (contre 91,10).

	Cours 23 juil.	Cours 30 juil.
Alcoa	55 3/4	55 1/8
A.T.T.	57 5/8	57 1/2
Boeing	39	39 5/8
Chase Man. Bank	29 1/2	29 7/8
Du Pont de Nemours	138 1/2	137 3/4
Eastman Kodak	95 1/8	95 1/2
Exxon	107	53 1/8*
Ford	56 7/8	56 3/8
General Electric	55 1/4	54 1/2
General Foods	39 7/8	32 1/4
General Motors	67 5/8	68 1/2
Goodyear	22 1/2	22
I.B.M.	273	272 1/8
I.T.T.	29	34 1/4
Kennecott	33 3/4	33 1/2
Mobil Oil	59 1/2	58 1/2
Pfizer	29	28 5/8
Schlumberger	88 3/4	89 7/8
Texaco	27 3/8	27 1/8
U.A.L. Inc.	28 7/8	27 1/2
Union Carbide	65 1/4	65
U.S Steel	53	51 7/8
Westinghouse	16 1/2	16 5/8
Xerox Corp	60 1/4	60 3/4

* Action divisée par deux.

LONDRES

Nouvel recul

Le mouvement de baisse s'est poursuivi cette semaine sur le marché de Londres avec des volumes d'affaires réduits.

A l'origine de ce mouvement, l'on retrouve toujours la faiblesse de la livre sterling, mais aussi, cette fois, l'annonce par la National Westminster Bank d'une importante émission d'actions. Le secteur bancaire a été, en conséquence, particulièrement déprimé.

Après leur chute récente et spectaculaire, les mines d'or ont été plus résistantes.

Indices « F. T. » du 30 juillet : industrielles, 345,9 (contre 378,4) ; mines d'or, 113,7 (contre 115) ; Fonds d'Etat, 61,97 (contre 62,31).

	Cours 23 juil.	Cours 30 juil.
Bowater	194	190
Brit. Petroleum	596	577
Charter	142	138
Courtaulds	123	121
De Beers	208	204
Free State Geduld	962.50	950
Gt Univ Stores	187	206
Imp Chemical	358	351
Shell	430	422
Vickers	168	161
War Loan	25 5/6	25 7/8

FRANCFORT

Moins 2 %

Mauvaise semaine pour le marché allemand, qui a reperdu, essentiellement à cause du manque d'affaires, tous les gains acquis au cours de la quinzaine précédente, soit 2 % en moyenne. Les prévisions à court terme restent néanmoins favorables.

Indice de la Commerzbank du 30 juillet : 741,5 (contre 754,6).

	Cours 23 juil.	Cours 30 juil.
A.E.G.	91,30	87,20
B.A.S.F.	161,20	155,70
Bayer	131,90	128
Commerzbank	186	183,60
Hoechst	147,50	142,90
Mannesmann	364,50	354,50
Siemens	294	288
Volkswagen	136,70	132,50

TOKYO

Baisse

L'activité a été modérée : 694 millions de titres ont changé de mains.

Indices du 30 juillet : Dow Jones, 4 641,83 (contre 4 721,48) ; indice général, 347,53 (contre 351,61).

	Cours 25 juil.	Cours 30 juil.
Fuji Bank	359	365
Honda Motors	727	698
Matsushita Electric	674	667
Mitsubishi Heavy	141	139
Sony Corp	2 840	2 790
Toyota Motors	845	821

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 23/7	COURS 28/7
Or fin (kilo en barre)	18408	18220 ..
— (kilo en lingot)	18450	18390 ..
Pièce française (20 fr.)	225 80	226 70
Pièce française (10 fr.)	171	170 70
Pièce suisse (20 fr.)	188 ..	192 ..
Pièce suisse (10 fr.)	175 30	177 50
Union latine (20 fr.)	149 ..	140 ..
● Pièce tunisienne (20 fr.)	185 ..	189 50
Souverain	211 10	220 ..
● Souverain Elizabeth II	204 80	198 ..
● Demi-souverain	92 40	91 80
Pièce de 20 dollars	483 20	488 ..
— 10 dollars	265	270 50
— 5 dollars	720 50	728 ..
— 50 pesos	265	269 ..
● — 20 marks	191 ..	196 ..
● — 10 florins	98 60	96 ..
● — 5 roubles		

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Baisses (%)

	30 juil.	Diff.		30 juil.	Diff.
D.B.A.	168	+ 15,8	Creusot	122,90	+ 6,9
F.L.M.	94,90	+ 15,0	Peugeot	276,40	+ 6,4
Bouygues	315	+ 12,5	Club Méditerranée	467	+ 6,1
U.T.A.	71,40	+ 11,6	Carrefour	1 496	+ 6,1
C.F.I.	128,50	+ 10,6	Eic	785	+ 6,1
Kléber	57,20	+ 10,0	Radiotechnique	436	+ 5,7
C.I.C.	114	+ 9,5	Thomson	196	+ 5,4
Usinor	60,50	+ 9,0	A.D.G.	148,80	+ 5,5
Sacilor	54,20	+ 8,4	Jeumont	89,50	+ 5,3
Tél. Ericsson	697	+ 8,4	Pennaroya	55,80	+ 5,3
Citroën	54	+ 7,4	Michelin	1 338	+ 5,1

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. EUROPE
AMÉRIQUES
3. PROCHE-ORIENT
AFRIQUE
3-4. DIPLOMATIE
4. POLITIQUE
6. SCIENCES
6-7. LES JEUX OLYMPIQUES
8. JUSTICE
FAITS DIVERS
CATASTROPHES

LE MONDE AUJOURD'HUI
PAGES 9 A 14
— Au fil de la semaine : Le journalisme provincial, par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre de Stratford-upon-Avon, par Patrice Drouin-Pérol.
— Livres politiques : « les Trois Visages de Léon Blum », par Alain Duhamel.
— RADIO-TELEVISION : Une pratique militante du souvenir, par Anne Rey ; Une encyclopédie de la Résistance, par Catherine Guigon ; Romans à deux voix, par Laure Debreuil.

14. FEUILLETON
16-17. ARTS ET SPECTACLES
17. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
18. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
19. LA SEMAINE FINANCIÈRE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (10 à 12)
Annonces classées (15) ; Aujourd'hui (12) ; Carnet (17) ; « Journal officiel » (12) ; Météorologie (12) ; Mots croisés (12).

LES JEUX OLYMPIQUES

L'Union soviétique menace de quitter Montréal si l'un de ses plongeurs ne réintègre pas sa délégation

Montréal *(A.F.P.)*. — L'Union soviétique a menacé de se retirer des Jeux olympiques si le plongeur Serguei Nemtsanov qui a demandé à bénéficier de l'asile politique au Canada, n'avait pas réintégré la délégation soviétique dans la matinée du 31 juillet.

C'est M. Vitali Smirnov, membre soviétique du Comité international olympique, qui en a fait l'annonce officielle vendredi soir au cours d'une conférence de presse, au village olympique.

« *L'U.R.S.S. ne participera pas aux dernières épreuves olympiques de samedi ni à la cérémonie de clôture dimanche si Serguei Nemtsanov n'a pas réintégré son équipe* », a-t-il déclaré avant d'ajouter : *La délégation soviétique considère la disparition de son plongeur comme une opération d'enlèvement d'un citoyen soviétique d'âge mineur.* »

« *Le ministère soviétique des affaires étrangères a effectué une démarche auprès du ministère canadien des affaires extérieures demandant des explications sur la disparition illégale d'un citoyen soviétique des Jeux de Montréal* », a encore précisé M. Smirnov.

Serguei Nemtsanov, âgé de dix-sept ans, champion d'Europe junior en haut vol et au tremplin en 1975, a quitté le village olympique jeudi et s'est réfugié chez un ami canadien.

Dans un communiqué publié à Montréal, la direction de la délégation soviétique précise : « *La question même de l'octroi de l'asile politique au jeune plongeur est illégale, ce dernier n'étant pas adulte. Tenant compte de son âge ainsi que de son état de dépression causé par le fait qu'il n'a pas réussi aux Jeux, on peut supposer qu'il aurait pu entreprendre des démarches irréfléchies. Mais il est tout à fait évident que cet incident représente un des éléments dans la campagne de provocations planifiée d'avance et dirigée contre la délégation soviétique.* »

Le gouvernement canadien a réfuté, par une note diplomatique remise vendredi à l'ambassadeur soviétique à Ottawa, M. Yakovlev, les accusations du Comité olympique soviétique, selon lesquelles le plongeur Serguei Nemtsanov aurait été « kidnappé » au village olympique de Montréal.

Cette note affirme que le gouvernement d'Ottawa « *ne peut accepter les accusations non fondées en ce qui concerne la participation du gouvernement canadien dans cette affaire* ».

De son côté, le Comité international olympique (C.I.O.) prend d'autant plus au sérieux cette affaire que les Jeux de 1980 ont été confiés à Moscou. La commission exécutive du C.I.O. est convoquée à nouveau pour samedi matin, à 8 h. 30, heure locale (14 h. 30 à Paris), par son président, lord Killanin.

De source proche du C.I.O., on croit savoir que la position de celui-ci pourrait être de considérer qu'il exerce son autorité, et donc ses responsabilités, sur le village olympique et sur les lieux de compétition, mais qu'un cas tel que celui du plongeur soviétique est du ressort de la diplomatie. Cependant, certains membres du C.I.O. pourraient demander la réunion d'une session extraordinaire du Comité international.

(Lire le compte rendu des Jeux pages 6 et 7.)

(Dessin de KONK.)

● *L'Avant-Centre*, bi-mensuel lancé voilà quelques mois par une équipe animée par M. Bernard Lehideux, membre du secrétariat national des républicains indépendants, suspend sa parution pendant le mois d'août. Le prochain numéro sortira le 15 septembre.

FILIALE DU C.E.A. POUR LES MATIÈRES NUCLÉAIRES

La Cogema porte son capital à 4,75 milliards de francs

La filiale à 100 % du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), qui a été créée le 19 janvier dernier sous le nom de Cogema (Compagnie générale des matières nucléaires), voit son capital porté de 10 à 4 750 millions de francs, comme cela a été décidé en assemblée générale extraordinaire, le jeudi 29 juillet. L'augmentation de capital est un apport d'actifs du C.E.A. à la Cogema, qui exerce désormais les activités du C.E.A. se rapportant au cycle du combustible, de l'exploration et de l'exploitation des mines d'uranium jusqu'à l'enrichissement, puis le retraitement du combustible irradié.

Le C.E.A. apporte à la Cogema ses actifs industriels : l'exploitation de ses quatre divisions minières françaises, ses participations dans des associations de recherche ou d'exploitation du minerai d'uranium à l'étranger (États-Unis, Canada, Australie, Niger, Gabon, Mauritanie...), ses participations dans la société européenne d'enrichissement Eurodif et dans la société d'études Coredif, l'exploitation des usines de retraitement de la Hague et de Marcoule, et des usines de traitement du minerai jusqu'à l'enrichissement.

Mais, si ces actifs sont évalués à 4,75 milliards, le C.E.A. lègue aussi à la Cogema ses dettes directes et indirectes. Depuis trois ans, le C.E.A. avait été autorisé par le gouvernement à lancer des emprunts annuels qui étaient garantis par le stock d'uranium français et qu'il faut aujourd'hui rembourser. Ces dettes se montent à 560 millions de francs. Un autre emprunt à l'Iran a servi à financer la part du C.E.A. dans Eurodif.

La Cogema, dont le conseil d'administration est présidé par l'administrateur général du C.E.A., M. Giraud, n'aura droit en principe à aucune part de la subvention civile annuelle que reçoit le C.E.A. pour ses travaux, 2 230 millions de francs en 1975, bien que cette subvention ait jusqu'ici servi pour une part à financer certaines activités dans le domaine du cycle du combustible.

C'est dire que les premières années de la Cogema, qui sera contrainte d'atteindre l'équilibre financier très rapidement, seront difficiles. Le chiffre d'affaires prévisionnel pour 1976 est d'environ 3 milliards de francs. Le C.E.A. est client de la Cogema à environ 40 %, un peu moins de 10 % dans le domaine civil, et environ 30 % dans le domaine militaire. Mais, si la Cogema gère les usines militaires de Pierrelatte et de Miramas, le C.E.A. a gardé la propriété de Pierrelatte et achète à la Cogema la production d'uranium enrichi. Les autres clients de la Cogema sont l'E.D.F., et des acheteurs étrangers à qui il sera vendu cette année environ 2 500 tonnes d'uranium, pratiquement autant que la Cogema en vendra à ses clients français.

Le second obstacle que doit résoudre la Cogema est le problème du personnel : 7 790 travailleurs du C.E.A. sont appelés à travailler pour la Cogema, dont 2 500 personnes à Pierrelatte qui, pour l'instant, conservent leur statut C.E.A., 2 230 personnes qui ont un statut de mineur et le conservent, et 3 080 personnes ayant un statut contractuel propre au C.E.A. On offre à ces 3 080 personnes de faire connaître leur décision de passer à la Cogema d'ici au 1er juin 1977. Le C.E.A. leur garantit trois ans de travail et la Cogema estime leur offrir pour la suite un statut aussi avantageux que celui du C.E.A. Les syndicats ont, depuis un an, vigoureusement protesté contre ce changement de statut.

LA FRANCE NE FREINERA PAS LA BAISSE DE L'OR déclare M. Raymond Barre

Tokyo *(A.F.P.)*. — Le gouvernement français ne prendra aucune mesure tendant à éviter artificiellement la baisse des cours de l'or, a déclaré M. Raymond Barre, ministre français du commerce extérieur, dans une interview accordée au quotidien japonais *Nihon Keizai Shimbun*. « *Personnellement*, a dit M. Barre, *j'estime que le marché de l'or va continuer à décliner pendant un certain temps.* »

Selon le ministre français, le fléchissement du cours de l'or a été l'une des causes de la baisse du franc, ainsi que le déséquilibre de la balance commerciale, la sécheresse et l'inflation.

En Grande-Bretagne

La Confédération patronale de l'industrie refuse de lancer une campagne pour les investissements

De notre correspondant

Londres. — Alors que le premier ministre M. Callaghan s'efforce de convaincre le public et, plus encore, les détenteurs de livres sterling à l'étranger, que le redressement économique de la Grande-Bretagne est vraiment amorcé, l'attitude du patronat trouble l'atmosphère euphorique que le gouvernement s'efforce d'entretenir.

Les représentants du C.B.I. (Confédération de l'industrie britannique) se sont rendus, vendredi 30 août, à Downing Street pour dire qu'ils n'étaient pas du tout prêts à lancer une campagne exhortant leurs membres à investir davantage. Cette démarche montre que la confiance n'est pas rétablie sur le marché financier, et cette attitude du patronat ne fera qu'accroître la pression à laquelle le gouvernement est soumis.

Le désaccord est dû à la décision du chancelier de l'Echiquier d'augmenter de 2 % les contributions patronales à la sécurité sociale. Cette mesure, qui a causé une surprise générale, a été prise à la hâte. M. Healey veut freiner la spéculation contre le sterling, dont la recrudescence contraindrait le gouvernement à s'adresser au Fonds monétaire international. Or, avant d'accorder son assistance, le F.M.I. exigerait sans doute des mesures plus sévères pour réduire le déficit du budget britannique.

La réduction d'un milliard de livres des dépenses publiques — alors que le déficit est de 12 milliards — ne pouvait suffire pour rétablir la confiance ; le chancelier de l'Echiquier a donc, sans consulter les organisations industrielles, décidé de « doubler la mise », non pas par des économies, mais en imposant à l'industrie une charge nouvelle dont le montant dépassera 900 millions de livres par an.

Aussi, n'est-il pas surprenant que le C.B.I. ait réagi avec vigueur. D'autant que le gouvernement paraissait avoir reconnu que le développement économique était impossible si l'on ne laissait pas aux entreprises des ressources suffisantes. Il avait même assoupli le contrôle des prix.

JEAN WETZ.

En U.R.S.S.

M. OUSTINOV EST NOMMÉ MARÉCHAL

M. Dmitri Oustinov, ministre soviétique de la défense depuis avril dernier et membre du bureau politique du parti depuis mars dernier, a été promu maréchal de l'U.R.S.S. Rappelons que le 8 mai dernier, M. Brejnev avait été lui aussi promu maréchal. — (A.F.P.)

● *Toutes les permissions dans les forces armées turques* ont été annulées vendredi 30 juillet, jusqu'à nouvel ordre, apprend-on de source bien informée à Ankara.

Cette mesure est liée aux recherches qu'effectue actuellement le navire turc *M.T.A. Sismik-1* en mer Egée et qui ont provoqué de vives protestations à Athènes.

SPÉCIALISTE DE DIÉTÉTIQUE

Le professeur Jean Trémolières est mort

Le professeur Jean Trémolières, spécialiste de diététique, est mort le vendredi 30 juillet à Paris à l'âge de soixante-deux ans.

Né le 5 décembre 1913 à Paris, le professeur Jean Trémolières avait fait ses études au lycée Janson-de-Sailly et aux facultés de médecine et des sciences de Paris. Docteur en médecine et docteur ès sciences, le professeur Trémolières avait été successivement interne des hôpitaux de Paris (1936), médecin-assistant des hôpitaux de Paris (1946), boursier de la Fondation Rockefeller (1949), puis directeur de la section de nutrition de l'Institut national d'hygiène et directeur à l'Ecole pratique des hautes études. Il dirigeait depuis dix ans l'unité de recherches et de nutrition de l'INSERM depuis que celui-ci avait pris le relais de l'Institut national d'hygiène. Il était chef du service de diététique à l'hôpital Bichat, et professeur au Conservatoire des arts et métiers, titulaire de la chaire de biologie en vue des applications à l'agriculture et à l'industrie. Il était aussi président du comité « contamination de la chaîne biologique » attaché au ministère chargé de l'environnement puis au ministère de la qualité de la vie. Il était président du conseil scientifique de la Fondation française pour la nutrition.

Ayant consacré toute son œuvre à la nutrition humaine et la diététique, à la toxicité de l'alcool, à la malnutrition, le professeur Trémolières était l'auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels un Manuel d'alimentation humaine *en deux volumes, un* Manuel de biologie générale *en trois volumes, le* Grand Livre de la nutrition et de la diététique *en trois volumes et un livre paru l'an dernier :* Partager le pain.

Diététicien, nutritionniste de renommée internationale et humaniste, le professeur Trémolières estimait absurde et dangereux de réduire la nutrition à une science physico-chimique. Refusant de se borner à l'étude des aliments et au décompte des calories, il avait, avec talent et originalité, appréhendé le comportement alimentaire dans ses multiples aspects psychologiques et sociaux. De l'anorexie mentale à l'obésité et à l'embonpoint, il s'était penché sur les raisons « du savoir-vivre, du savoir boire et du savoir manger ». Il tenait à rappeler fréquemment que la civilisation industrielle ne devait ni ne pouvait exclure le rôle de la table dans la vie et les relations humaines.

Préoccupé de la malnutrition dans le monde, de la mauvaise répartition des ressources et d'une certaine responsabilité des peuples nantis, le professeur Trémolières était connu pour ses prises de position formelles en la matière. Il s'était en particulier violemment opposé, à plusieurs occasions, à l'assistance purement alimentaire accordée par les Occidentaux, estimant que la dépendance et la mendicité ne pouvaient être des modes de vie acceptables, il ne jugeait concevable le don de vivres que s'il s'inscrivait dans un contexte d'aide réel au développement et à l'éducation des pays concernés, donnant aux habitants, au-delà de la possibilité de « manger du pain », celle de « gagner leur pain ».

● *Le « Dé d'or » de la haute couture*, créé spécialement par Cartier, à l'initiative de notre confrère *le Quotidien de Paris*, vient d'être attribué à Mme Grès, présidente de la chambre syndicale de la Fédération de la couture parisienne, par un jury de douze journalistes spécialisés. Une mention spéciale à un créateur non encore connu du grand public a été décernée en même temps à Angelo Tarlazzi, modéliste de la maison Jean Patou.

EN ATTENDANT L'AVIS DU CONSEIL D'ÉTAT

M. Moussa Konaté est autorisé à rester en France

M. Moussa Konaté, vingt-huit ans, militant cégétiste de nationalité malienne, qui était sous le coup d'un nouvel arrêté d'expulsion exécutoire le 2 août à 0 h. au plus tard, a été autorisé à rester en France jusqu'à ce que le Conseil d'Etat et le tribunal administratif de Paris se prononcent sur le double recours formé par ses avocats, Mes Jules Borker et Annie Szwec, c'est-à-dire au moins jusqu'à la fin septembre.

Cette décision, survenue *in extremis* samedi 31 juillet en fin de matinée et qui doit être officiellement notifiée à l'intéressé lundi, a été prise par M. Michel Poniatowski, après que Me Jules Borker eut été reçu durant trois quarts d'heure, vendredi 30 juillet, par M. Valéry Giscard d'Estaing, et après que l'avocat eut déposé ensuite une requête auprès du ministre de l'intérieur demandant que le deuxième arrêté d'expulsion ne soit pas exécuté avant l'examen du double recours.

Accusé d'« *actions illégales de nature à troubler l'ordre public* » lors de la grève des loyers dans les foyers de la Sonacotra, en automne dernier, le militant cégétiste malien avait été expulsé le 18 avril selon une « procédure d'urgence ». Mais, le 18 juin, le Conseil d'Etat avait ordonné le sursis à exécution de cette mesure ; M. Moussa Konaté avait alors pu revenir en France.

Une nouvelle procédure avait été engagée contre lui, pour les mêmes motifs, et, le 23 juillet, un second arrêté d'expulsion lui avait été signifié, malgré l'avis de la commission départementale des expulsions de Seine-Saint-Denis.

[La faiblesse des accusations portées contre M. Moussa Konaté — dont rien ne prouve formellement l'action « illégale » lors de la grève des loyers de la Sonacotra — mais surtout les multiples démarches faites « tous azimuts » ne sont certainement pas étrangères à la décision de M. Poniatowski de rapporter, au moins provisoirement, la mesure d'expulsion prise contre le travailleur malien.

De M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale et président de la commission spéciale des libertés, qui est intervenu personnellement auprès de M. Jacques Chirac, à la Ligue des droits de l'homme, en passant par les partis signataires du programme commun (P.C.F., P.S., Mouvement des radicaux de gauche), ainsi que le P.S.U., la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN — toutes organisations membres du comité pour la défense des libertés, — de très nombreuses voix se sont élevées contre cette mesure, qui est apparue d'autant plus « arbitraire » qu'aux yeux de beaucoup M. Moussa Konaté avait été, durant la grève des loyers en question, un élément « modéré et modérateur ». Selon certaines sources, le militant cégétiste malien aurait été victime, de la part du ministère de l'intérieur, d'une méprise : on aurait confondu deux noms, deux dossiers...

Seul, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, s'était, dans son interview récente au « Monde » (notre numéro daté 28 juillet), déclaré « solidaire de l'action » du ministre de l'intérieur, qu'apparemment le président de la République n'a pas autant soutenue.]

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Paul Laurent*, membre du secrétariat du P.C.F., a déclaré vendredi 30 juillet au micro de France-Inter : « *Il nous semble que, assez souvent, François Mitterrand traite avec beaucoup de douceur Giscard d'Estaing. Mais cela fait sans doute partie des différences qu'il y a entre socialistes et communistes. (...). Il ne faut pas surestimer les contradictions de la majorité. Il faut les prendre plutôt comme le signe des difficultés et du malaise de la droite. Elles n'ont pas de sens politique qui dépasse cela.* »

● *Des arrêts de travail généralisés*, affectant plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers, ont été observés le vendredi 30 juillet dans les principales usines de Villaverde, faubourg de Madrid. Les ouvriers protestaient contre l'attitude de la police, qui a grièvement blessé, jeudi, d'une balle à la nuque, un jeune manifestant. — *(A.F.P.)*

● *Le gouvernement britannique* va informer ses partenaires de la C.E.E. que, en dépit des efforts qu'il entend déployer, il pourrait ne pas être en mesure d'organiser des élections directes au Parlement européen en 1978, comme il a été décidé au « sommet » de Bruxelles. C'est ce qui ressort d'une déclaration écrite faite vendredi soir aux Communes par M. Roy Hattersley, ministre adjoint au Foreign Office, qui a informé la Chambre que le gouvernement venait d'approuver le texte juridique proposé à la réunion des Neuf le 27 juillet.

« *Nous nous rendons compte*, a dit le ministre, *que, si des élections ne peuvent avoir lieu en Grande-Bretagne, elles ne pourront être tenues nulle part ailleurs dans la Communauté. Mais puisque c'est ce genre d'instrument que nos collègues préfèrent, nous sommes prêts à l'endosser.* ». — *(A.F.P.)*

L'ADMINISTRATION DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX UNIVERSITÉS EST RÉORGANISÉE

L'organisation de l'administration centrale du secrétariat d'État aux universités est modifiée. Un décret publié au *Journal officiel* du 31 juillet précise les modalités de cette réorganisation. La principale modification concerne l'ex-« direction des enseignements supérieurs et de la recherche », qui éclate en une « direction des enseignements supérieurs » confiée à M. Jean Imbert (*le Monde* du 22 juillet), et en une « mission de la recherche », dont M. François-Jean Denisse, directeur de l'Observatoire de Paris et membre de l'Institut, est nommé chef. Le décret et l'arrêté établissant respectivement M. Imbert et M. Denisse dans leurs nouvelles fonctions sont aussi publiés au *Journal officiel* du même jour. Le service des personnels enseignants et techniques, qui faisait partie de l'ancienne direction des enseignements supérieurs de la recherche, devient un service autonome.

On constate d'autre part que seuls le bureau du cabinet et le service d'information sont désormais directement rattachés au cabinet. Enfin, le service social de l'étudiant ne figure plus dans l'organigramme de l'administration centrale du secrétariat d'État aux universités. Il est rattaché au service des personnels enseignants et techniques.

[M. François-Jean Denisse est né le 16 mai 1915, à Saint-Quentin (Aisne). Il est ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de physique et docteur ès sciences physiques. Après un début de carrière d'enseignant et de chercheur, en France et à l'étranger, il devient astronome titulaire en 1956, puis directeur, de 1963 à 1968, de l'Observatoire de Paris, et président, entre 1967 et 1973, du conseil d'administration du Centre national d'études spatiales. De 1968 à 1971, il est directeur de l'Institut national d'astronomie et d'astrophysique. M. Denisse est membre de l'académie des sciences depuis 1967 et fait partie du Comité de l'énergie atomique depuis 1970.

Nous avons publié la biographie de M. Jean Imbert dans nos éditions du 22 juillet.]

(Publicité)

CATALOGUE DE TIMBRES-POSTE
« CÉRÈS 1977 »
35e EDITION

La 35e Edition du Catalogue « CERES » vient de paraître.

Pour les timbres émis avant 1900, les cotes tiennent compte des prix atteints dans les ventes à l'amiable, sur offres ou aux enchères.

Pour les timbres après 1900, vous pourrez peut-être avoir la surprise de trouver certaines cotes en baisse. Cela ne veut pas dire que la valeur de vos timbres a diminué. Au contraire, nous avons voulu indiquer, comme cote, les cours exacts du marché afin que vous puissiez apprécier avec certitude la « valeur vente » de votre collection.

En effet, entre — 40 % et — 60 %, CERES est acheteur de tous les TIMBRES FRANÇAIS neufs cotant 1 F minimum.

Le « CERES » sera donc, aussi bien pour les collectionneurs que pour les négociants, un précieux auxiliaire.

A B C D · F G H

Le numéro du « Monde » daté 31 juillet 1976 a été tiré à 516 521 exemplaires.